

N° 106 - JUIN 2007

TRIMESTRIEL

# POLITIQUE AFRICAINE

*Le Nigeria sous Obasanjo.  
Violences et démocratie*

Éditions KARTHALA  
22-24, boulevard Arago  
75013 Paris

POLITIQUE AFRICAINE

**RÉDACTION**

Centre d'étude d'Afrique noire - Institut d'études politiques de Bordeaux  
Domaine universitaire

11, allée Ausone - 33607 Pessac cedex

Tél. : 05 56 84 82 28/18 Fax : 05 56 84 68 44

e-mail [politique-africaine@sciencespobordeaux.fr](mailto:politique-africaine@sciencespobordeaux.fr)

site Internet [www.politique-africaine.com](http://www.politique-africaine.com)

La Revue des livres continue d'être éditée au secrétariat parisien de la revue.

Les livres pour compte rendu doivent être envoyés à l'adresse suivante :

*Politique africaine*, CEMAf, 9 rue Malher, 75004 Paris.

**Directeur de la publication** Richard Banégas

**Rédacteur en chef** Vincent Foucher

**Rédactrice en chef adjointe** Christine Deslaurier

**Comité de lecture** Myriam Catusse, Tarik Dahou, Francesca Declich,  
Dominique Malaquais, Julien Meimon, Kathryn Nwajiaku, Thomas Osmond,  
Benjamin Soares

**Rédaction** Jean-Hervé Jézéquel, Frédéric Le Marcis, Didier Péclard,  
Sandrine Perrot

**Secrétaires de rédaction** Marie-Françoise Palueau, Jacqueline Vivès

**Assistante de rédaction** Sylvie Causse-Fowler

La revue POLITIQUE AFRICAINE est publiée par l'Association des chercheurs de politique africaine (président Richard Banégas ; trésorière Céline Thiriot). Avec le soutien du CEMAf « Centre d'études des mondes africains » (CNRS, Université Paris 1, Université de Provence, EPHE), du Centre d'études et de recherches internationales (Fondation nationale des sciences politiques), du Centre d'étude d'Afrique noire (Institut d'études politiques de Bordeaux), de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et de l'Afrika-Studiecentrum de Leiden (Pays-Bas).

Avec le concours du Centre national de la recherche scientifique et du Centre national du livre.

POLITIQUE AFRICAINE est une revue à comité de lecture. Elle évalue aussi les textes rédigés en anglais, en espagnol et en portugais. Les opinions émises n'engagent que leurs auteurs. La revue n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont confiés et se réserve le droit de modifier les articles pour des raisons éditoriales.

**ÉDITION, VENTES ET ABONNEMENTS**

Karthala, 22-24, boulevard Arago, 75013 Paris

Tél. : 01 43 31 15 59 Fax : 01 45 35 27 05

e-mail [karthala@wanadoo.fr](mailto:karthala@wanadoo.fr) site Internet [www.karthala.com](http://www.karthala.com)

Bulletin d'abonnement et bon de commande en fin d'ouvrage

Prix au numéro : 19 €

Commission paritaire n° 0509 T 84879

© Éditions KARTHALA, 2007

**Conception graphique** Ghislaine Garcin

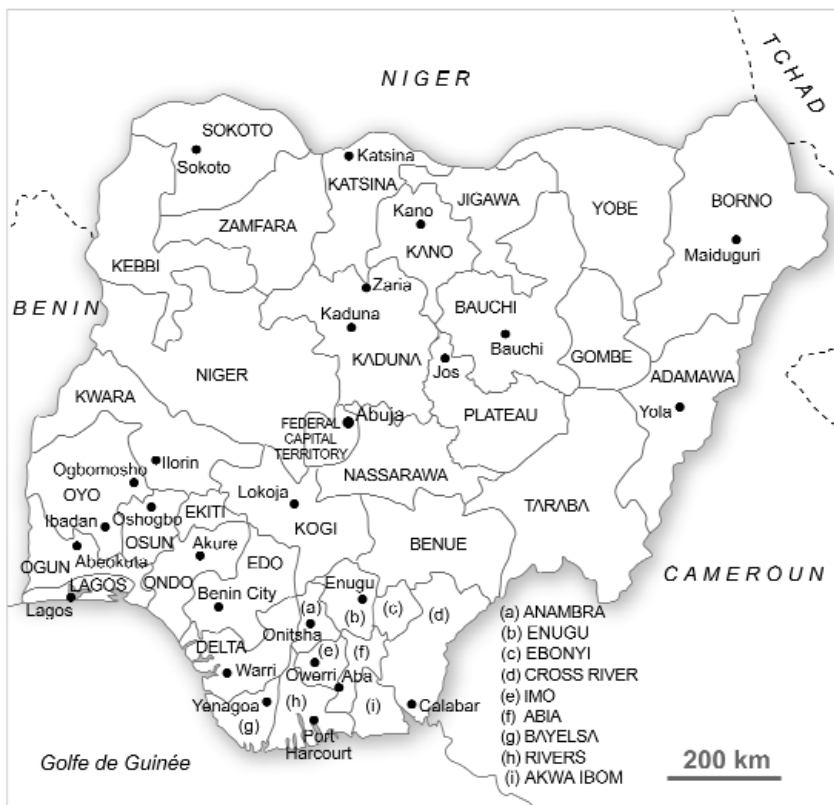
PHOTO DE COUVERTURE: LAMIDI ADEDIBU REMERCIÉ PAR SES OBLIGÉS DANS SA RÉSIDENCE D'IBADAN, AU LENDEMAIN DE LA VICTOIRE DU GOUVERNEUR DE L'ÉTAT D'OYO, 16 AVRIL 2007  
© PAOLO WOODS.

**POLITIQUE AFRICAINE**


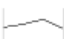

N° 106 - JUIN 2007

- **LE DOSSIER**  
*Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*
- 5** **VIOLENCES ET ORDRE POLITIQUE AU NIGERIA**  
Laurent Fourchard
- 28** **CORRUPTION, CULTURE POLITIQUE ET DÉMOCRATIE AU NIGERIA :  
RÉACTIONS POPULAIRES À LA CROISADE ANTI-CORRUPTION DU  
PRÉSIDENT OBASANJO**  
Daniel Jordan Smith
- 46** **LA CHARIA CONTESTÉE : DÉMOCRATIE, DÉBAT ET DIVERSITÉ  
MUSULMANE DANS LES « ÉTATS CHARIA » DU NIGERIA**  
Susan M. O'Brien
- 69** **VIOLENCE URBAINE ET POLITIQUE À JOS (NIGERIA), DE LA PÉRIODE  
COLONIALE AUX ÉLECTIONS DE 2007**  
Adam Higazi
- 92** **LES MUTATIONS D'UNE MILICE ETHNIQUE SOUS LE RÉGIME CIVIL  
D'OLUSEGUN OBASANJO : LE CAS DE L'OODUA PEOPLE'S CONGRESS**  
Yvan Guichaoua
- 110** **LAMIDI ADEDIBU OU L'ÉTAT NIGÉRIAN ENTRE CONTRACTION ET  
SOUS-TRAITANCE**  
Ebenezer Obadare
- 128** **LE DELTA DU NIGER FACE À LA DÉMOCRATIE VIRTUELLE DU NIGERIA**  
Ukoha Ukiwo
- 149** ■ **MAGAZINE**  
**LE PARADOXE SUD-AFRICAIN : LES CONDITIONS DE TRAVAIL DEPUIS  
LA FIN DE L'APARTHEID**  
Nicolas Pons-Vignon et Ward Anseeuw
- 165** ■ **LECTURES**  
**AUTOUR D'UN LIVRE. *Quand les corps se souviennent. Expériences et  
politiques du sida en Afrique du Sud*, de Didier Fassin, discuté par  
Judith Hayem et Fred Eboko**
- 177** **LA REVUE DES LIVRES**
- 186** **LA REVUE DES REVUES**
- 190** **ABSTRACTS**

### ÉTATS ET VILLES DU NIGERIA



Conception et Réalisation : Christine DESLAURIER, IRD, UR 102, 2007.

 Limite du Nigeria  
 Limites des États du Nigeria  
 Villes principales

## LE DOSSIER

### 5 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

COORDONNÉ PAR LAURENT FOURCHARD ET BENJAMIN SOARES

INTRODUCTION AU THÈME PAR LAURENT FOURCHARD

#### VIOLENCES ET ORDRE POLITIQUE AU NIGERIA

**Au** Nigeria, de nombreux journalistes et chercheurs ont associé la réémergence de conflits religieux, ethniques ou encore économiques au retour à un régime civil en 1999<sup>1</sup>. La guerre larvée dans le delta du Niger, la récurrence des émeutes urbaines, les affrontements politico-religieux dans les États du nord et du Plateau tout comme les violences électorales témoignent *a priori* du déclin du contrôle territorial par l'État fédéral, d'une compétition croissante entre des ordres juridiques concurrentiels (loi islamique / loi fédérale), de la privatisation non légale des fonctions policières de l'État par des groupes d'autodéfense et d'un essor de milices dans le delta du Niger qui défient régulièrement les forces armées fédérales. Cette multiplication des conflits armés est confirmée par le nombre élevé de morts, bien qu'au Nigeria il soit à peine plus aisé de compter les morts que de recenser les vivants<sup>2</sup>. La comparaison

1. Je souhaiterais remercier Roman Loimeier, Ruth Marshall-Fratani, Kathryn Nwajiaku, Benjamin Soares, Vincent Foucher, Christine Deslaurier et toute l'équipe de rédaction de *Politique africaine* pour leurs suggestions et commentaires sur la version initiale de ce texte. Je demeure entièrement responsable des erreurs et approximations.

2. D'après le dernier recensement – contesté – de 2006, le Nigeria compterait 140 millions d'habitants dont 9 millions dans l'État de Lagos. Ce dernier prétend en avoir 17 millions. L'Organisation mondiale contre la torture estime que 10 000 personnes seraient décédées au cours de conflits ethniques, religieux et politiques entre 1999 et 2002, alors que pour Human Rights Watch, ce chiffre concerne la période 1999-2006. Voir World Organisation against Torture (OMCT) et Centre for Law Enforcement (Cleen), *Hope Betrayed? A report on Impunity and State-Sponsored Violence in Nigeria*, Genève et Lagos, OMCT et Cleen, 2002, p. 187; Human Rights Watch, « They do not own this place. Government discrimination against non indigenes in Nigeria », *Human Rights Watch*, avril 2006, vol. 18, n° 3, p. 32.

## LE DOSSIER

6 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

des élections de 1999 et 2007 serait significative à cet égard, les premières étant considérées plutôt transparentes tandis que les dernières ont été marquées par d'innombrables irrégularités, de nombreux affrontements et plusieurs centaines de morts.

La multiplication des groupes armés et l'incapacité apparente de l'État fédéral à maintenir le monopole de la violence renvoient à un débat plus général sur l'État en Afrique. Ce qui est considéré comme le processus de privatisation de l'État est devenu une question centrale au cours des quinze dernières années, en particulier avec l'essor des compagnies de sécurité, des armées privées, des seigneurs de guerre, des milices et des groupes d'auto-défense. Ainsi, pour Crawford Young, le processus de démocratisation et la libéralisation économique des années 1990 marqueraient sans doute la fin de l'État postcolonial, la « dramatique érosion de l'État » ouvrant dans de nombreux cas un espace pour une multitude d'acteurs : commerçants de l'informel, trafiquants, chefs de guerre, marchands d'armes, milices, associations locales<sup>3</sup>. Achille Mbembe estime aussi que la réduction de la rente étatique, la déflation de l'État, la remise en cause de sa souveraineté, l'émergence de nouvelles organisations privées qui administrent la violence et la contrainte auraient fait émerger une nouvelle forme d'État : le « gouvernement privé indirect<sup>4</sup> ». Ces constats généraux, qui portent sur le continent, rejoignent des analyses plus spécifiques au Nigeria. Certaines suggèrent que la taille du pays serait un obstacle au contrôle territorial de l'État et au bon fonctionnement de son administration<sup>5</sup>. La multiplication des conflits et des groupes armés pourrait aussi conduire le Nigeria à devenir à terme un « pays sans État<sup>6</sup> ».

Ce numéro de *Politique africaine* souhaite revenir sur ces questionnements en resituant la IV<sup>e</sup> République et les deux mandats du président Obasanjo (1999-2007) dans une séquence chronologique plus étendue : celle d'un long demi-siècle marqué par un système fédéral évolutif, par l'apparition de partis politiques régionaux et nationaux qui ont popularisé des revendications nouvelles (minorités, autochtonie, partage des ressources, lutte contre la corruption) et par une récurrence des violences dont le régime actuel est loin d'avoir le monopole. La prise en compte d'une période plus longue permet de s'affranchir du questionnement pas toujours convaincant sur les « transitions démocratiques », qui correspondent peu à l'histoire politique du Nigeria. Les régimes militaires ont certes été comme ailleurs sur le continent davantage la norme que l'exception. Ils se sont le plus souvent présentés comme garants de l'ordre et de l'unité nationale et comme des « régimes de transition » aux transitions souvent sans fin<sup>7</sup>. Ces régimes n'ont cependant pas été les seuls modes de gouvernement et les périodes de compétition électorale de la fin de l'empire britannique (1946-1960) ou de la I<sup>re</sup> et de la II<sup>e</sup> République

(1960-1966 ; 1979-1983) ont été également centrales dans l'apprentissage d'un jeu politique pluraliste, sinon démocratique<sup>8</sup>. La chronologie électorale du Nigeria est ainsi non congruente avec celle du continent, marquée dans un grand nombre de pays par le passage de régimes autoritaires postcoloniaux aux « transitions démocratiques » des années 1990. Au Nigeria, la liberté de presse et d'association n'a jamais pu être étouffée ; la tradition électorale est plus solide et les élections mettant en concurrence plusieurs partis sont une affaire bien rodée, y compris sous les régimes militaires<sup>9</sup>.

En relativisant les thèses sur le déclin de l'État en Afrique et ailleurs<sup>10</sup>, on peut envisager « les stratégies étatiques qui paraissent en retrait, en déclin voire en décomposition, comme faisant partie du processus de formation continue de l'État<sup>11</sup> ». Ainsi le recours à la violence dans le jeu électoral n'est-il pas la manifestation d'un État fragile (*weak state*) ou effondré (*failed state*)<sup>12</sup>, deux notions plus utiles à la décision politique qu'à l'analyse scientifique. Elle est plutôt consubstantielle d'un ordre politique dans lequel l'État et ses principaux acteurs (ministres, gouverneurs, parrains politiques) ont joué et jouent toujours un rôle primordial. On peut se demander également si les violences qualifiées de « religieuses », « ethniques », ou « communautaires » et le mode opératoire des milices armées ou des *vigilantes* – dont l'analyse est parfois

3. C. Young, « The end of the post-colonial state in Africa? Reflections on changing African political dynamics », *African Affairs*, n° 103, 2004, p. 23-25.

4. A. Mbembe, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2005, p. 95-139.

5. J. Herbst et G. Mills, « Africa's big dysfunctional states: an introductory overview », in C. Clapham, J. Herbst et G. Mills (eds), *Big African States*, Johannesburg, Wits University Press, 2006, p. 1-15.

6. D. C. Bach, « Inching towards a country without a state: prebendalism, violence and state betrayal in Nigeria », in C. Clapham, J. Herbst et G. Mills (eds), *Big African States, op. cit.*, p. 63-96 ; R. Eberlein, « On the road to the state's perdition? Authority and sovereignty in the Niger delta, Nigeria », *Journal of Modern African Studies*, vol. 44, n° 4, 2006, p. 573-596.

7. L. Diamond, A. Kirk-Greene et O. Oyediran (eds), *Transition without end: Nigerian Politics and Civil Society Under Babangida*, Boulder, Lynne Rienner, 1997.

8. Nous utilisons le terme de démocratie dans ce dossier dans un sens équivalent à régime civil et en opposition à régime militaire. Le Nigeria combine quelques formes de la démocratie libérale (des élections, une division relative des pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif, une presse libre) avec de nombreux traits autoritaires (puissance du parti présidentiel, quasi impossibilité d'alternance politique, trucage massif des élections). Le mot est largement en usage dans le pays depuis 1999.

9. Les régimes militaires ont organisé des élections générales en 1979 et en 1993, des élections locales en 1976 et 1990 et des élections de gouverneurs en 1991, ces deux dernières élections ayant été largement manipulées. Voir J. Ibrahim, « Obstacles to democratization in Nigeria », in P. A. Beckett et C. Young (eds), *Dilemmas of Democracy in Nigeria*, Rochester, University of Rochester Press, p. 171.

10. J.-F. Bayart, *Le Gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004.

11. B. Hibou (dir.), *La Privatisation des États*, Paris, Karthala, 1999, p. 13.

12. International Crisis Group, « Nigeria: failed elections, failing state? », 30 mai 2007.

## LE DOSSIER

8 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

dominée par une vision téléologique et strictement conjoncturelle – remettent fondamentalement en cause le fonctionnement d'un État fédéral qui s'est tendanciellement renforcé depuis l'indépendance. On ne souscrit pas davantage à la thèse du désordre comme instrument politique<sup>13</sup>. Ces conflits et ces organisations armées ne représentent en aucun cas la retraditionnalisation d'une « société précoloniale » mais s'inscrivent au contraire dans une histoire récente, coloniale et postcoloniale pour l'essentiel. Vingt ans après le numéro consacré par *Politique africaine* au fédéralisme nigérian<sup>14</sup>, ce dossier souhaiterait apporter quelques réponses à ces réflexions et questionnements en étudiant la double trajectoire de l'État fédéral et des mouvements locaux et régionaux qui n'ont cessé de réclamer, par les armes et par la négociation, à la fois plus d'autonomie et une meilleure redistribution de la rente nationale.

## UN FÉDÉRALISME CENTRALISÉ, DES CONFLITS LOCALISÉS

Depuis les années 1960, le poids de l'État central n'a cessé de se renforcer au détriment des trois régions dessinées par les Britanniques (le Nord, le Sud-Ouest et l'Est). La guerre du Biafra (1967-1970) a initié le processus en centralisant les ressources fiscales et en supprimant les forces de police régionales, la Native Authority Police. Elle a marqué l'abandon progressif du principe de « dérivation » : les taxes à l'importation et à l'exportation intégralement reversées aux régions dans les années 1950 sont maintenant centralisées dans le budget fédéral. De même, alors que les États producteurs de pétrole disposaient de 50 % des revenus tirés du pétrole en 1969, ils n'en conservaient plus que 1 % sous Abacha (1993-1998)<sup>15</sup>. Pendant trois décennies de régimes militaires, la centralisation des revenus a donné au gouvernement central la capacité de subordonner tous les acteurs politiques et a supprimé l'autonomie des niveaux inférieurs de gouvernement<sup>16</sup>. Le poids fiscal, démographique et économique des trois grandes régions initiales a été réduit puisque celles-ci ont cédé la place à 36 États dont la dépendance au centre est désormais presque totale : c'est ce que Daniel Bach appelle le fédéralisme scissipare<sup>17</sup>. Cette hypercentralisation du système que beaucoup de mouvements régionaux pensaient liés à la nature autoritaire et centralisatrice des régimes militaires (et, en conséquence, pensaient voir disparaître avec ces derniers) ne s'est pas altérée depuis 1999. Car, à l'exception d'une augmentation de 1 à 13 % des revenus fédéraux tirés du pétrole et réalloués aux États du delta, le gouvernement Obasanjo n'a pas modifié fondamentalement la pratique du fédéralisme nigérian héritée de trois décennies de centralisation militaire. Il a refusé pendant ses deux mandats de mettre en place une conférence nationale souveraine qui discuterait d'une meilleure répartition des ressources du pétrole qui fournissent, selon les



sources, de 70 à 80 % des recettes fiscales du gouvernement : c'est la question centrale autour de laquelle gravite la plupart des autres débats au Nigeria. Le double processus de centralisation du fédéralisme nigérian et de multiplication des États et des gouvernements locaux a modifié la nature des conflits. Comme le signale Rotimi Suberu, « en multipliant les centres de pouvoir concurrents, le fédéralisme disperse les enjeux de la compétition politique et réduit l'intensité des luttes pour le contrôle du centre [...]. Les victoires sont rarement totales et les défaites rarement irréparables<sup>18</sup>. »

C'est ce que semble confirmer une brève analyse des conflits dits ethniques, communautaires, ou religieux qui se sont multipliés depuis ces trois dernières décennies. À l'évidence certains se sont exacerbés depuis 1999 (notamment dans le delta et dans la Middle Belt, zone intermédiaire entre le nord et le sud du pays). À l'exception du delta, le cadre de la conflictualité est le plus souvent une ville ou une localité, parfois un État, y compris lorsque ce conflit a des répercussions dans d'autres régions<sup>19</sup>. La plupart des analyses se fixent néanmoins sur les oppositions les plus apparentes (oppositions étrangers/autochtones, chrétiens/musulmans, oppositions interethniques) comme en rend bien compte le terme générique de « conflits communautaires » ou « ethno-religieux » (*communal clashes, ethnoreligious conflicts*) qui permet de les catégoriser. L'arrière-plan politique, souvent escamoté, est cependant déterminant.

Selon Rotimi Suberu, la solidarité ethnique aujourd'hui est tendanciellement moins incendiaire que le chauvinisme ethnique qui s'exprimait dans le système régional des années 1960<sup>20</sup>. D'après lui, le fédéralisme nigérian est « ethno-distributeur » : la multiplication des États a permis de scinder les trois grands groupes ethniques (Yoruba, Hausa-Fulani et Igbo) et de répondre aux revendications des « minorités », néologisme utilisé depuis les années 1940 par des leaders politiques qui s'opposaient à l'hégémonie du parti dominant au sein

13. P. Chabal et J.-P. Daloz, *L'Afrique est partie. Du désordre comme instrument politique*, Paris, Economica, 1999.

14. « Nigeria : le fédéralisme dans tous ses États », dossier coordonné par D. C. Bach et A. Ricard, *Politique africaine*, n° 32, décembre 1988.

15. R. Suberu, *Federalism and Ethnic Conflict in Nigeria*, Washington, United States Institute of Peace Press, 2001, p. 47-77.

16. L. Diamond, « Foreword », in R. Suberu, *Federalism and Ethnic Conflict in Nigeria*, *op. cit.*, p. xv.

17. D. C. Bach, « Fédéralisme et mécanismes consociatifs au Nigeria », in J.-F. Médard (dir.), *Les États d'Afrique. Formation, mécanismes et crise*, Paris, Karthala, 1991, p. 122.

18. R. Suberu, *Federalism and Ethnic Conflict...*, *op. cit.*, p. 10.

19. Par exemple, la réplique dans le sud d'une émeute qui s'est déroulée dans le nord conserve un caractère localisé et n'enflamme pas toute une région...

20. R. Suberu, *Federalism and Ethnic Conflict...*, *op. cit.*, p. 5.

## LE DOSSIER

10 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

des trois régions<sup>21</sup>. Il a permis à l'État de s'assurer le soutien des leaders locaux et de redistribuer une partie des rentes de l'État tandis que le principe du « caractère fédéral » a autorisé une représentation des élites politiques originaires de tous les États dans les institutions fédérales, sans néanmoins parvenir à représenter l'ensemble des minorités du pays. Ainsi, sous la IV<sup>e</sup> République, les partis politiques jouent de moins en moins la carte des appartenances ethno-régionales, qui avait pourtant structuré le jeu électoral depuis les années 1950. La domination croissante du parti présidentiel, le People's Democratic Party (PDP), sur l'ensemble du pays, sa capacité d'absorption des leaders politiques locaux et la perte d'influence simultanée des deux partis régionaux d'opposition en sont les principales raisons. La capture des élites locales et régionales par l'État fédéral est néanmoins apparue, pour beaucoup, comme une trahison. C'est notamment le cas pour certains mouvements armés comme les milices appelées ethniques par le pouvoir fédéral (*ethnic militia*) qui, sous les régimes de Babangida (1985-1993), d'Abacha (1993-1998) et d'Obasanjo, ont mobilisé l'appartenance ethnique soit pour lutter contre l'inégale répartition des ressources pétrolières soit pour protester contre la perception d'une marginalisation politique au sein de la fédération.

Les identifications ethniques se sont aussi développées à partir de l'opposition et de la réification des catégories d'étranger et d'autochtone. La fabrication de l'autochtonie renvoie au Nigeria comme ailleurs à la construction de l'État colonial et postcolonial. Les Britanniques ont imposé dès 1911 dans toutes les villes de la fédération des quartiers exclusivement réservés aux étrangers (*non-natives*) et dotés d'institutions municipales spécifiques, une politique qui n'eut pas d'équivalent connu en Afrique occidentale française<sup>22</sup>. Cette gestion politique des différences fut reprise par les leaders de l'indépendance et s'est poursuivie depuis lors : elle est devenue un cadre légal permettant de dissocier *indigenes* et *non indigenes* et d'instaurer des quotas dans les services publics, dans l'accès à certains emplois et à l'université<sup>23</sup>. Cette institutionnalisation de l'indigénéité a été assimilée par la majorité des Nigériens même si un nombre croissant d'entre eux sont incapables de savoir quel est leur État ou gouvernement local d'origine et sont donc relégués à un statut de citoyen de seconde zone<sup>24</sup>.

L'utilisation du label « étranger » pour disqualifier l'adversaire a singulièrement ressurgi avec la libéralisation des régimes autoritaires dans plusieurs pays d'Afrique dans les années 1990<sup>25</sup>. Au Nigeria, à la différence de la Côte d'Ivoire ou du Rwanda, ces conflits sont néanmoins antérieurs au retour de la démocratie et ne sont pas nationaux mais essentiellement localisés (Warri, État du Delta, Jos et sa région, État du Plateau, Ife/Modakeke, État d'Osun). Ils portent essentiellement sur le « droit à la propriété » (*claim over the ownership*) d'une localité

## Politique africaine

11 *Violences et ordre politique au Nigeria*

revendiquée par des communautés différentes : les différends portent sur l'attribution de certificats d'indigénéité, sur la propriété foncière, sur l'attribution du titre traditionnel de la ville, ou sur l'accès aux postes de responsabilité dans les gouvernements locaux. Comme le montre bien Adam Higazi dans ce dossier, à propos de la ville de Jos, la plupart des groupes ethniques s'estiment indigènes depuis la période coloniale et revendiquent à ce titre l'accès aux ressources de l'État du Plateau et du gouvernement local. Lorsque cette possibilité est remise en question (1999-2001), les différends antérieurs ressurgissent et se traduisent en affrontements meurtriers. En l'occurrence, l'historicisation du conflit actuel du Plateau permet à l'auteur de remettre en question le mythe d'une région pacifique devenue soudainement violente<sup>26</sup> et d'analyser l'enchevêtrement des oppositions qui ont conduit à de telles extrémités. Mais autant cette vague meurtrière est d'une intensité inégalée dans la région, autant elle est circonscrite géographiquement à l'État du Plateau et à quelques localités transfrontalières<sup>27</sup>. À l'échelon national en revanche, l'absence de mobilisations collectives contre cette politique ouvertement discriminatoire est sans doute le signe d'une acception du fait établi et le témoignage d'habitudes prises par les Nigériens de ruser avec l'État : changer de nom de famille, d'histoire familiale et de religion est souvent possible pour obtenir un certificat d'indigénéité du gouvernement local.

Si les conflits concernant l'autochtonie se sont délocalisés au sein de chaque État, cela semble à première vue moins le cas pour les confrontations religieuses. Au cœur des oppositions entre chrétiens et musulmans se situe le syndrome de l'encercllement où chacun se perçoit assiégé par l'autre<sup>28</sup>.

21. E. E. Osaghae, « Ethnic minorities and federalism in Nigeria », *African Affairs*, vol. 90, n° 359, 1991, p. 238.

22. L. Fourchard, « Dealing with strangers : allocating urban space to African foreign migrants in Nigeria and French West Africa, end of the 19<sup>th</sup>-1960 », in F. Locatelli et P. Nugent (eds), *African cities : Competing Claims on Urban Space*, Leiden, Brill, à paraître.

23. D. C. Bach, « Indigeneity, ethnicity and federalism », in L. Diamond, A. Kirk-Greene et O. Oyediran (eds), *Transition Without End...*, op. cit., p. 333-352.

24. Human Rights Watch, « They do not own this place... », doc. cit.

25. J.-F. Bayart, P. Geschiere et F. Nyamnjoh, « Autochtonie, démocratie et citoyenneté en Afrique », *Critique internationale*, n° 10, 2001, p. 177-194 ; voir aussi le dossier spécial « Autochthony and the crisis of citizenship », *African Studies Review*, vol. 49, n° 2, septembre 2006.

26. Sur ce point, voir R. J. Hackett, « Theorizing radical Islam in Northern Nigeria », in S. O'Leary et G. McGhee (eds), *War in Heaven / Heaven on Earth : Theories of the Apocalyptic*, Londres, Equinox, 2005, p. 138-156.

27. Je remercie Adam Higazi pour cette précision.

28. J. D. Y. Peel, « The politicisation of religion in Nigeria : three studies », *Africa*, vol. 66, n° 4, 1996, p. 607-611.

## LE DOSSIER

12 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

Ce syndrome, antérieur à l'indépendance, s'est exacerbé dans les années 1970 et 1980 en raison d'une conjonction de polémiques récurrentes (débat sur la charia en 1976-1978 et en 1986, adhésion du Nigeria à l'Organisation de la Conférence islamique en 1983, contestation du transfert de la capitale à Abuja de 1976 à 1991), de la perception par le Nord d'un progrès du christianisme dans sa zone traditionnelle d'influence, notamment dans la région de la Middle Belt, du développement de mouvances religieuses radicales (évangéliques, pentecôtistes, réformistes pro-wahhabites et pro-iraniens), notamment au sein des associations étudiantes, de la jeunesse et des couches aisées et citadines<sup>29</sup>. Ces mouvements ambivalents appellent à une remoralisation de la société et de la politique et n'hésitent pas à diaboliser l'Autre, notamment par un recours intensif aux médias<sup>30</sup>.

La politisation des mouvements religieux (liée au vide créé par l'interdiction des partis politiques pendant deux décennies), la démonisation de l'Autre, et le syndrome de l'encerclement ont ainsi provoqué, depuis les années 1980, le déchaînement de violences interconfessionnelles, d'abord entre les différents courants de l'islam puis, depuis une vingtaine d'années, entre chrétiens et musulmans<sup>31</sup>. L'introduction de la charia dans douze États du Nord en 1999-2000 a rapidement été analysée par la presse comme le résultat d'un islamisme radical défiant l'unité et la nouvelle constitution du Nigeria et pouvant conduire à de nouveaux conflits. Il est vrai que la proposition d'introduire la charia dans l'État de Kaduna, en 2000, a suscité une manifestation d'opposition suivie d'une émeute qui s'est soldée par 2 000 à 5 000 morts. Cependant, contrairement aux prédictions, l'application de la charia n'a conduit ni à un affrontement généralisé entre chrétiens et musulmans, ni à une tentation sécessionniste, ni à une crise constitutionnelle, Obasanjo refusant de défier les États du nord sur cette question<sup>32</sup>. La question n'était d'ailleurs plus un enjeu national aux élections de 2003, l'agitation initiale étant assez rapidement retombée<sup>33</sup>.

Rappelons que la proposition d'introduire la charia dans l'État de Zamfara a suscité un engouement tel que de nombreux gouverneurs du Nord ont été obligés de suivre malgré leur réticence initiale<sup>34</sup>. La demande est ancienne et populaire : elle s'inscrit dans les vagues de débats politiques nationaux qui ont précédé ou suivi la mise en place des quatre Constitutions du Nigeria indépendante en 1959, 1976-1978, 1985-1986 et 1999-2000<sup>35</sup>. À partir de l'exemple de Kano, Susan O'Brien montre ainsi que l'introduction de la charia a pris une tournure inattendue qui a beaucoup moins retenu l'attention des médias : les deux principales confréries du Nigeria se sont déclarées favorables aux élections et à l'instauration de la charia par la démocratie. Ce faisant, la charia a suscité d'intenses débats au sein des différentes mouvances de la communauté

musulmane tout en permettant de renforcer certaines organisations de la société civile.

Quelle que soit l'origine du conflit, il reste qu'il n'est pas facile de comprendre comment on passe d'un climat de suspicion ou de méfiance à une émeute qui peut faire des milliers de morts en quelques jours. Faute d'informations précises, des catégories englobantes comme « musulmans », « chrétiens », « indigènes », « étrangers », « yoruba », « hausa » sont souvent mobilisées. Ce type d'analyse n'évite pas le piège de penser que le potentiel de conflictualité conduit à l'inévitabilité du conflit<sup>36</sup>. Les rares études détaillées montrent en réalité qu'il existe des acteurs et des cibles bien identifiés, des aléas événementiels déterminants, une fusion des motivations (économique, politique, religieuse, ethnique...), en somme une scénographie et une économie politiques de l'émeute<sup>37</sup>. Sans tomber dans la théorie du complot des régimes militaires qui tendait à voir une conspiration derrière chaque émeute, il existe dans la plupart des cas des initiateurs, parfois même des organisateurs<sup>38</sup>, relayés par des groupes structurés (des milices, des groupes d'autodéfense, des

29. Dans une abondante littérature, voir par exemple D. Péclard et R. Marshall-Fratani, « La religion du sujet en Afrique », *Politique africaine*, n° 87, octobre 2002, et sur le Nigeria, R. Loimeier, *Islamic Reform and Political Change in Northern Nigeria*, Evanston, Northwestern University Press, 1997 ; L. Fourchard, A. Mary et R. Otayek (dir.), *Entreprises religieuses transnationales en Afrique de l'Ouest*, Ibadan, IFRA, Paris, Karthala, 2005.

30. R. Marshall-Fratani, « Mediating the global and local in Nigerian Pentecostalism », *Journal of Religion in Africa*, vol. 28, n° 3, 1998, p. 308.

31. T. Falola, *Violence in Nigeria: The Crisis of Religious Politics and Secular Ideologies*, Rochester, University of Rochester Press, 1998.

32. A. Christelow, « Islamic law and judicial practice in Nigeria: an historical perspective », *Journal of Muslim Minority Affairs*, vol. 22, n° 1, 2002, p. 185.

33. F. Kogelman, « The "Sharia factor" in Nigeria's 2003 elections », in B. F. Soares (ed.), *Muslim-Christian Encounters in Africa*, Leiden, Brill, 2006 ; J. N. Paden, *Muslim Civic Cultures and Conflict Resolution. The Challenge of Democratic Federalism in Nigeria*, Washington, Brookings Institution Press, 2005, p. 156.

34. M. Last, « La charia dans le Nord-Nigeria », *Politique africaine*, n° 79, octobre 2000, p. 142.

35. R. Suberu, « Continuity and change in Nigeria Sharia debates », in M. Gomez-Perez, *L'Islam politique au sud du Sahara. Identités, discours et enjeux*, Paris, Karthala, 2006, p. 209-226.

36. Remarque faite à propos de Kano par D. A. Anthony, *Poison and Medicine: Ethnicity, Power, and Violence in a Nigerian City, 1966 to 1986*, Oxford, James Currey, 2002, p. 34.

37. R. Anifowose, *Violence and Politics in Nigeria. The Tiv and Yoruba Experience*, New York, Nok Publishers, 1982 ; D. A. Anthony, *Poison and Medicine...*, *op. cit.*

38. La Muslim Student Society (MSS) de Zaria fut responsable du déclenchement d'un grand nombre d'émeutes sur le campus à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Voir R. Loimeier, *Islamic Reform...*, *op. cit.*, p. 300-302, 362.

## LE DOSSIER

14 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

mouvements religieux), des organisations syndicales<sup>39</sup>, et des opportunistes adeptes du pillage<sup>40</sup>. La lenteur de réaction des forces de l'ordre permet par ailleurs à l'émeute d'acquérir sa propre dynamique : désir de revanche des familles, proches et voisins des victimes, exacerbation rapide des tensions entre communautés amplifiée par la rumeur et par la mémoire des émeutes précédentes qui conduit à des réflexes sécuritaires (repli sur le quartier et mise sur pied de comités d'autodéfense) qui, à leur tour, engendrent un nouveau cycle de violence. Une même confrontation combine aussi une pluralité de sens et de registres qu'il paraît toujours difficile de démêler. La précision ethnographique de l'enquête d'Adam Higazi sur les violences à Jos permet de mieux comprendre la dynamique de ces engrenages, la fusion des registres ethniques, religieux et xénophobes ainsi que le rôle joué par les différents échelons de l'État dans ces mobilisations.

En dépit de la gravité et de la récurrence de ces affrontements, on peut, au final, s'étonner de leur faible impact politique. Les enquêtes gouvernementales qui suivent aboutissent rarement à des condamnations, donnant un sentiment d'impunité aux émeutiers et d'irresponsabilité aux gouvernements, et autorisant par là même la répétition. L'expression « conflit communautaire » et sa popularité dans les milieux des médias, de l'université et des ministères dilue un peu plus la responsabilité des acteurs de violences. Leur caractère localisé et conjoncturel ont en réalité peu de répercussions politiques sur le gouvernement fédéral et sur les gouverneurs (sauf lorsque l'état de siège est décrété).

## MILICES, « VIGILANTES » ET GOUVERNEURS

De nombreuses études ont affirmé que le retour au régime civil s'était aussi accompagné d'une multiplication de milices et de groupes d'autodéfense. À l'exception de l'Odua People's Congress (OPC), créé en 1994, les groupes armés du delta du Niger se sont de fait multipliés à partir de 1998, les groupes de *vigilantes* tels que les Bakassi Boys ont été créés en 1998 dans plusieurs villes de l'Est (Aba, Onitsha) et la police islamique (*hisba*) mise en place dans la plupart des États du Nord depuis 2000<sup>41</sup>. Certaines interprétations ont été avancées pour expliquer cette conjonction chronologique. La création de groupes d'autodéfense serait une réponse à une augmentation de la criminalité dans les années 1990 et au retour de la démocratie en 1999<sup>42</sup>. La création des milices ethniques serait le fait de groupes appartenant à la société civile qui luttait pour l'instauration de la démocratie depuis le milieu des années 1980 et qui auraient cédé aux sirènes du nationalisme ethnique sitôt la démocratie revenue<sup>43</sup>. Cette lecture n'échappe pas complètement à

## Politique africaine

15 *Violences et ordre politique au Nigeria*

une approche à la fois téléologique (la création des *vigilantes* est le point d'aboutissement d'une criminalité nécessairement croissante) et conjoncturelle, où la nouveauté des organisations est confondue avec la nouveauté du phénomène. Une courte analyse des milices armées du delta et des organisations d'autodéfense nécessite de replacer ces organisations dans une histoire locale et régionale plus longue.

Dans la région du delta, l'adoption d'une idéologie « de libération nationale des régions pétrolières » par le mouvement Ogoni (Movement for the Survival of Ogoni People, Mosop) au début des années 1990, et sa répression impitoyable au cours de la même décennie, transformèrent des mouvements peu coordonnés et encore peu violents en des organisations radicales et armées<sup>44</sup>. Les missions particulièrement brutales de l'armée et de la police fédérale initiées en pays ogoni s'étendirent en 1997 aux États de Bayelsa, de Rivers et du Delta<sup>45</sup>. La création de l'Ijaw Youth Council et la déclaration de Kaiama de 1998 témoignent à cet égard de la radicalisation des revendications (retour des terres et des ressources au peuple ijaw, retrait des forces militaires, cessation de l'exploitation pétrolière), de la naissance d'une organisation régionale ijaw prise en main par une jeunesse hostile aux compromis incarnés par les aînés et les hommes politiques locaux<sup>46</sup>. De nombreuses milices lourdement armées ont été créées dans son sillage, de la Niger Delta Volunteer Force (NDVF) en

39. Le 10 octobre 2001, une rivalité entre deux factions opposées du syndicat des transporteurs routiers à Ibadan se serait soldée par 300 morts. Voir I. O. Albert, « Between the State and transporter unions: NURTW and the politics of managing public motor parks in Lagos and Ibadan since the 1950s », in L. Fourchard (dir.), *Gouverner les villes d'Afrique. État, gouvernement local et acteurs privés*, Paris, Karthala, 2007, p. 136.

40. C'est le cas des *area boys* de Lagos et de Kano.

41. Voir, sur la question du vigilantisme au Nigeria, le dossier coordonné par David Pratten à paraître dans *Africa*, début 2008.

42. O. Agbu, *Ethnic Militias and the Threat to Democracy in Post-Transition Nigeria*, Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet, Research report n° 127, 2004, p. 5 ; J. Harnischfeger, « The Bakassi Boys: fighting crime in Nigeria », *Journal of Modern African Studies*, vol. 41, n° 1, 2003, p. 27.

43. R. Aiyede, « The dynamics of civil society and the democratization process in Nigeria », *Canadian Journal of African Studies*, vol. 37, n° 1, 2003 ; A. Ikelegbe, « The perverse manifestation of civil society: evidence from Nigeria », *Journal of Modern African Studies*, vol. 39, n° 1, 2001, p. 1-24.

44. B. Naanen, « Oil-producing minorities and the restructuring of Nigerian federalism: the case of the Ogoni people », *Journal of Commonwealth and Comparative Politics*, vol. 33, n° 1, 1995, p. 46-78 ; C. I. Obi, *The Changing Forms of Identity Politics in Nigeria under Economic Adjustment: the Case of the Oil Minorities Movement of the Niger Delta*, Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet, 2001, p. 60-70.

45. A. M. Sesay, C. Ukeje, O. Aina, A. Odebiyi et Center for Development and Conflict Management Studies (eds), *Ethnic Militias and the Future of Democracy in Nigeria*, Ile-Ife, Obafemi Awolowo University Press, 2003, p. 52.

46. K. Nwajiaku, « Between discourse and reality. The politics of oil and ijaw ethnic nationalism in the Niger Delta », *Cahiers d'études africaines*, vol. 178, n° 2, 2005, p. 457-496.

## LE DOSSIER

16 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

1998, jusqu'au dernier né, le Movement for the Emancipation of the Niger Delta (Mend) en 2005. Le nombre de combattants avancé par certaines de ces organisations ne doit cependant pas cacher leur faiblesse : elles sont divisées, les rivalités pour leur leadership sont aiguës<sup>47</sup>. L'appartenance à une identité pan-ijaw est contestée à l'échelle des villages et la plupart des milices n'hésitent pas à massacrer au nom de l'appartenance ethnique<sup>48</sup>.

Les cibles de ces milices (plates-formes et terminaux pétroliers, pipelines, armée fédérale) et leurs méthodes (enlèvement contre rançon d'employés et d'expatriés des compagnies pétrolières, siphonnage des pipelines et, depuis 2006, attentat à la voiture piégée) leur permettent de prélever de force aux compagnies pétrolières et à l'État ce qu'elles ne peuvent avoir par des moyens légaux. Le recours à la violence apparaît être l'unique moyen de pression sur le gouvernement et les compagnies pétrolières<sup>49</sup>. Il n'est cependant pas exclusif. Car au-delà de la rhétorique guerrière (déclaration de guerre au gouvernement fédéral et aux compagnies pétrolières par le Mend), ces organisations peuvent négocier avec les politiques quand cela paraît correspondre à leurs intérêts respectifs<sup>50</sup>. Elles peuvent aussi à l'occasion collaborer avec les gouverneurs PDP en leur servant de bras armé pendant les campagnes électorales.

La politique d'Obasanjo dans le delta s'inscrit ainsi dans la continuité des régimes militaires antérieurs et la violence utilisée par ces groupes est avant tout une réponse à la violence de l'État. Elle ne s'y réduit cependant pas. Comme le mentionne Ukoha Ukiwo, le régime de la IV<sup>e</sup> République a accentué les relations de clientèle entre des gouverneurs désormais élus et le pouvoir fédéral. Tous les plans proposés pour résoudre la crise dans le delta s'inscrivent ainsi avant tout dans le calendrier électoral du Président de la République, que se soit pour sa réélection en 2003 ou que se soit pour promouvoir son successeur, Yar'Adua et son vice-président, Goodluck Jonathan, originaire du delta.

Le pouvoir fédéral dissocie formellement les milices ethniques des organisations dites de *vigilantes* qui visent à combattre la criminalité en s'appuyant sur les communautés locales. Dans la pratique, une milice peut se transformer en *vigilantes*, comme le montre la plus puissante organisation du sud-ouest, l'OPC, créée à la suite de l'annulation des résultats de l'élection présidentielle de 1993 qui donnait la victoire à Moshood Abiola, un candidat yoruba. Yvan Guichaoua, à partir d'un grand nombre d'enquêtes menées auprès de militants de base, montre dans ce dossier le changement net des fonctions de l'OPC, attaché dans un premier temps à lutter contre la marginalisation politique des Yoruba au sein de la fédération, avant de se transformer en organisation de lutte contre la criminalité suite à l'élection d'Olusegun Obasanjo (également



## Politique africaine

17 *Violences et ordre politique au Nigeria*

un Yoruba). Les raisons de l'engagement des militants sont ainsi sensiblement différentes entre le milieu des années 1990 et aujourd'hui<sup>51</sup>.

Plus généralement, la fourniture de sécurité par des organisations privées ou communautaires est ancienne au Nigeria. La création officielle des premiers groupes de *vigilantes* date de 1987 et ne correspond ni à une initiative locale, ni à une réponse à une augmentation de la criminalité, mais à la volonté du régime Babangida d'enrayer une impopularité croissante de la police fédérale<sup>52</sup>. Les organisations créées par les gouverneurs militaires visaient alors à renforcer la collaboration entre une police fédérale discréditée et des groupes d'auto-défense qui fonctionnaient depuis plusieurs décennies dans les villes du sud et du nord. D'une certaine manière, elles répondaient aussi à la demande des États et des populations de créer des polices locales, demande qui n'a cessé de ressurgir depuis la suppression des polices régionales en 1966-1970. Cette demande est particulièrement forte depuis 1998-1999, notamment dans les États aux mains des partis d'opposition et des gouverneurs de factions rebelles du parti présidentiel qui dénoncent « l'absence de neutralité de la police fédérale ». La Constitution de la IV<sup>e</sup> République interdit la formation d'une police dans les États, mais dans les faits de nombreux gouverneurs contournent la législation en mettant sur pied des organisations de *vigilantes* sur le modèle initié par Babangida<sup>53</sup>. La différence avec la période militaire n'est pas tant que la criminalité a augmenté (bien que cet argument soit toujours mis en avant) mais bien que tous les gouverneurs ne sont plus aux ordres d'Abuja et peuvent dès lors prendre des initiatives qui échappent au pouvoir fédéral. Ainsi, en 2000, puis de nouveau en 2002, le gouvernement fédéral a interdit les

47. Sur les rivalités concernant le leadership de l'YJC et le contrôle du recel du pétrole volé par les milices dans le delta, voir K. Nwajiaku, « La mémoire et l'oubli. Isaac Boro et les tendances du nationalisme ijaw contemporain », *Politique africaine*, n° 103, octobre 2006, p. 106-126.

48. K. Nwajiaku, « Between discourse and reality... », art. cit.

49. A. M. Sesay et alii (eds), *Ethnic Militias...*, op. cit.

50. D'août 2004 à septembre 2005, Alhadji Dokubo Asari a tenté de négocier le prix de la reddition de son organisation, le Niger Delta People's Volunteer Force (NDPVF), avec le gouvernement fédéral. En juin 2007, le Mend a proposé une trêve d'un mois au gouvernement tout juste élu pour lui permettre de « réfléchir à des mesures positives et réalistes pour une paix juste dans le delta ».

51. La durée de l'engagement de ces militants est controversée. Rufus Akinyele estime que certains militants de l'OPC sont recrutés à temps complet pour patrouiller dans les quartiers, à la différence d'Yvan Guichaoua qui a rencontré des militants qui s'engageaient uniquement à temps partiel. Voir R. T. Akinyele, « The involvement of the Oodua People's Congress in crime control in South-Western Nigerian cities », in L. Fourchard (dir.), *Gouverner les villes d'Afrique...*, op. cit., p. 139-161.

52. L. Fourchard, « A new name for an old practice : vigilante in South-Western Nigeria », *Africa*, à paraître en 2008.

53. En 1996 dans l'État d'Osun à Ijebu Ode, en 2000 et 2001 dans les États du Niger (Niger People's Congress), de Edo (Edo State Vigilante Service) et de Adamawa (Neighborhood Watch Organisation). Voir A. M. Sesay et alii (eds), *Ethnic Militias...*, op. cit., p. 19.

## LE DOSSIER

18 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

milices sur l'ensemble du territoire, mais cette décision a été impossible à faire appliquer en raison du soutien dont elles bénéficient auprès des populations et des gouverneurs. C'est le cas de l'OPC dans le sud-ouest. De même, les Bakassi Boys, transformés en 2000 par les gouverneurs des États d'Abia et d'Anambra en Vigilante State Services, ont été officiellement supprimés en 2002 mais ont continué de fonctionner dans l'État d'Abia jusqu'en 2006<sup>54</sup>. À Kano, les *hisba* créées à l'initiative d'organisations religieuses en 2000 ont conduit le gouvernement à fonder son propre comité pour reprendre en main le contrôle de ces groupes<sup>55</sup>.

La nouveauté de ces organisations ne permet pas de conclure à la nouveauté du phénomène du vigilantisme au Nigeria. Ces organisations ont une durée de vie limitée et disparaissent lorsque le sentiment d'insécurité décline, lorsque l'État décide de les dissoudre, ou lorsqu'elles perdent en légitimité en raison de leur trop forte politisation ou criminalisation. Elles réapparaissent lorsque le besoin de sécurité se fait à nouveau sentir ou lorsque l'État décide de les promouvoir. Le recyclage d'anciennes organisations sous un nouveau nom est un phénomène classique au Nigeria mais insuffisamment étudié. Dans le sud-ouest, les membres de l'OPC font un travail relativement peu différent des organisations qui se sont succédé depuis les années 1930 (*sode sode, night guards, hunter guards, vigilante*)<sup>56</sup>. À Kano, les *vigilantes* des années 1980 sont venus remplacer l'organisation des Yantauri présente depuis plusieurs décennies<sup>57</sup>. Une organisation similaire aux Bakassi Boys fonctionnait sur les marchés des villes de l'est dans les années 1970 et 1980<sup>58</sup>. Ainsi, plutôt que de suggérer que l'essor des *vigilantes* depuis la fin des années 1990 est l'un des marqueurs du déclin de l'État, de l'augmentation de la criminalité ou du retour de la démocratie, il nous semble plutôt qu'il existe une pratique du vigilantisme au Nigeria qui est consubstantielle à la construction de l'État colonial et post-colonial : ces organisations furent parfois combattues, elles furent plus souvent encore tolérées, voire suscitées par les gouverneurs civils ou militaires car elles permettaient de décharger sur les communautés le coût de la prise en charge de leur sécurité. Les gouverneurs qui les soutiennent depuis 1999 connaissent la popularité dont elles jouissent auprès de leurs électeurs. Plus prosaïquement, elles peuvent aussi leur servir d'instrument de domination, notamment en période électorale.

---

**VIOLENCES ET ÉLECTIONS**

Historiquement, les violences électorales sont orchestrées par les partis qui recrutent un ensemble de sous-traitants pendant les campagnes (syndicats, entrepreneurs politiques, milices, *vigilantes*, associations, chefferies, organi-

sations religieuses). Elles font partie intégrante d'un jeu politique plus large alimenté par trois pratiques récurrentes : le *thuggerism* (recrutement d'hommes de main), le *godfatherism* (parrainage politique) et le *factionalism* (tendance à la démultiplication des affiliations politiques en raison de l'absence de démocratie interne aux partis).

### *Du bon usage des thugs*

Le combattant de base des partis au Nigeria a depuis les années 1950 un nom : le *thug* – ou mieux, le *political thug* –, expression commune qu'emploient depuis des décennies journalistes, intellectuels et hommes politiques<sup>59</sup>. La plupart seraient recrutés dans le milieu des *area boys*, bandes de jeunes organisés qui pratiquent habituellement l'extorsion monétaire par intimidation, agression et racket et qui s'assurent durant les mois de campagne électorale un revenu régulier dont le salaire est versé par les partis en fonction d'objectifs à atteindre. De janvier à avril 2007, le *Nigerian Tribune*, journal d'opposition couvrant habituellement les États du sud-ouest, a relevé une quarantaine d'échauffourées et de bagarres rangées impliquant des *thugs* recrutés par les partis. Si leur utilisation paraît systématique depuis 1999, elle n'est cependant pas liée au retour de la démocratie. Dans les villes du sud-ouest, les partis politiques ont utilisé des *area boys* sous Abacha, sous la II<sup>e</sup> République et dans les années 1940 et 1950 dans le milieu des *jaguda* (« pickpocket » en yoruba) et des *boma boys* (« bons à rien »), les parents historiques des *area boys*<sup>60</sup>. Cette pratique est d'ailleurs probablement plus ancienne puisque les masques *egungun* furent parfois détournés de leurs fonctions pour servir les intérêts des factions des chefferies au cours de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle<sup>61</sup>. Dans le

54. K. Meagher, « Hijacking civil society : the inside story of the Bakassi Boys vigilante group of South-Eastern Nigeria », *Journal of Modern African Studies*, vol. 45, n° 1, 2007, p. 89-115.

55. R. Olaniyi, *Community Vigilantes in Metropolitan Kano, 1985-2005*, Ibadan, Ifra, 2005, p. 55-66.

56. L. Fourchard, « A new name for an old practice... », art. cit. (à paraître).

57. R. Olaniyi, *Community Vigilantes...*, *op. cit.*, p. 25.

58. I. P. Oneyonori, « Insecurity and the "Bakassi Boys" operations in Eastern Nigeria », in L. Fourchard et I. Albert (eds), *Sécurité, crime et ségrégation dans les villes d'Afrique de l'Ouest du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Karthala, Ibadan, Ifra, 2003, p. 380-381.

59. Les premières mentions remontent dans la presse nigériane aux années 1950 pour ne plus cesser d'être reprises par la suite.

60. A. Momoh, « The political dimension of urban youth crisis : the case of the Area Boys in Lagos », in L. Fourchard et I. Albert, *Sécurité, crime et ségrégation...*, *op. cit.*, p. 186-187 ; L. Fourchard, « Lagos and the invention of juvenile delinquency in Nigeria, 1920-1960 », *Journal of African History*, vol. 47, n° 1, 2006, p. 115-137.

61. O. Adeboye, « Masquerade politics : the politicization of religious festivals in a Nigerian city », texte présenté à la « National Conference on Culture and Society in Nigeria », département d'Histoire, Ile-Ife, Obafemi Awolowo University, mars 2007.

## LE DOSSIER

20 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

nord, les *yandaba* (« invulnérables » en hausa), aujourd'hui considérés comme les *area boys* du Nord, auraient émergé dans les années 1950 pour servir d'hommes de main aux partis politiques<sup>62</sup>. Les *thugs* à la solde du Northern Peoples Congress (NPC) furent des acteurs décisifs dans les journées d'émeutes de Kano en 1953, dans les affrontements de la région du Plateau en 1960 et 1964 et de manière plus systématique encore dans les nombreux pogroms anti-Igbo de 1966, qui devaient conduire à la guerre du Biafra.

Cette pratique témoigne plus généralement d'une politisation de la société nigériane qui ne concerne pas seulement les « délinquants ». Le recours par les leaders politiques aux groupes de *vigilantes* dans les villes de l'est ou aux milices armées dans le delta fut fréquent en 2003<sup>63</sup>. Cette politisation concerne aussi le milieu syndical comme en témoigne l'engagement des responsables des transports routiers (National Union Road Transport Workers, NURTW) auprès du parti présidentiel de Shagari pendant la II<sup>e</sup> République puis auprès du PDP pendant la IV<sup>e</sup> République pour s'opposer à l'influence du parti d'Awolowo et de son propre syndicat de transporteurs dans le sud-ouest<sup>64</sup>.

#### *Parrains et factions politiques*

Le bon déroulement d'une élection incombe aux parrains politiques (*god-fathers*). Il s'agit de personnalités de premier rang capables de médiatiser un grand nombre de clients et d'utiliser leurs ressources personnelles ou celles de l'État pour les entretenir et pour financer des campagnes électorales de plus en plus coûteuses. L'utilisation du budget de l'État fédéral ou de celui des États par les gouverneurs est au cœur de ce dispositif : fin 2006, 30 des 36 gouverneurs faisaient l'objet d'enquêtes pour corruption présumée. Ukoha Ukiwo montre ainsi dans les pages suivantes comment Peter Odili, gouverneur de l'État de Rivers de 1999 à 2007, a dépensé une part substantielle du budget de son État pour sécuriser le vote des électeurs et faire des cadeaux politiques aux syndicats, aux organisations religieuses, aux associations de femmes, aux conseils de chefs traditionnels et aux syndicats étudiants.

Pour les candidats à la présidentielle, le soutien du parti au pouvoir paraît indispensable. Mais le parrainage politique (*godfatherism*) est tout aussi important à l'échelon des États. En 2007, certains candidats n'ont pas eu besoin de parrain, à l'instar des gouverneurs briguant un second mandat (États d'Ogun, Osun, Ondo, Kwara, Gombe, Kogi) ou des ministres sortant du gouvernement fédéral et conseillers politiques du Président (États d'Anambra, Jigawa, Plateau, Adamawa). L'accès direct aux caisses de l'État leur permet probablement de s'affranchir du soutien d'une tierce personne. Un parrain est néanmoins souvent indispensable pour un nouveau candidat ; il s'agit alors

## Politique africaine

## 21 Violences et ordre politique au Nigeria

le plus souvent du gouverneur sortant dont le rôle fut décisif en 2007 autant pour les élus du parti présidentiel (États d'Enugu, Ebonyi, Rivers, Cross River, Delta, Edo, Katsina, Taraba, Kaduna, Benue, Bayelsa) que pour les candidats de l'opposition (États de Lagos, Kano, Abia)<sup>65</sup>.

Plus rarement, il peut s'agir d'une personnalité locale, l'exemple le plus connu étant celui de Lamidi Adedibu dont la trajectoire politique est analysée ici par Ebenezer Obadare. Adedibu est progressivement devenu le *big man* d'Ibadan avant de s'imposer comme le parrain des gouverneurs de l'État d'Oyo en 1999. Sa trajectoire est emblématique de l'influence croissante du *godfatherism* dans la vie politique du pays et du fonctionnement néopatrimonial de l'État au Nigeria. Adedibu vend ses services et ses réseaux de clientèle au plus offrant politique (actuellement le PDP). En retour, les parrains attendent de leur protégé un partage des ressources de l'État (en numéraire, des postes de ministres dans le gouvernement des États), un échange souvent générateur de tensions car les gouverneurs une fois élus souhaitent s'affranchir de la tutelle de leur parrain. En 2007, Adedibu s'est de la sorte opposé à la réélection du gouverneur sortant, qu'il avait largement contribué à faire élire en 2003, au motif qu'il ne voulait plus lui verser la taxe mensuelle de deux millions de dollars<sup>66</sup>. Ce système clientéliste articulé par les principaux leaders politiques locaux a émergé dans la banlieue de Lagos dès les années 1950<sup>67</sup>. La prébendalisation des pouvoirs n'a ensuite cessé de s'accroître sous la II<sup>e</sup> République puis sous Babangida et Abacha, le parrain financier étant une figure déjà familière au début des années 1990<sup>68</sup>. La multiplication du nombre d'élections depuis 1999 a néanmoins renforcé leur poids dans le jeu politique nigérian.

La sélection des candidats à la présidentielle et au poste de gouverneur se fait pendant les primaires au cours d'élections où l'achat des voix est

62. Y. Y. Zakari, « The youth, economic crisis and identity transformation : the case of the yandaba in Kano », in A. Jega (ed.), *Identity Transformation and Identity Politics under Structural Adjustment in Nigeria*, Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet, Kano, Centre for Research and Documentation, 2000, p. 161-180.

63. K. Meagher, « Hijacking civil society... », art. cit.

64. I. O. Albert, « Between the state and transporter unions... », art. cit., p. 136.

65. Seule exception à cette règle, l'État de Bauchi, où le filleul du gouverneur sortant a perdu face au candidat de l'ANPP.

66. S. Michel, « À la cour du roi Adedibu, parrain politique d'Ibadan au nord de Lagos », *Le Monde*, 21 avril 2007.

67. S. T. Barnes, *Patrons and Power : Creating a Political Community in Metropolitan Lagos*, Indianapolis, Indiana University Press, 1986, p. 126-156.

68. R. Joseph, *Democracy and Prebendal Politics in Nigeria : the Rise and Fall of the Second Republic*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987 ; J. Ibrahim, « Obstacles to democratization... », art. cit., p. 171.

## LE DOSSIER

22 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

d'autant plus tentant que le nombre d'électeurs est réduit. Encore une fois, le choix du parrain semble décisif, l'exemple le plus significatif étant Umaru Yar'Adua désigné par Obasanjo contre l'avis de la majorité du PDP. Aujourd'hui comme hier, les riches entrepreneurs politiques tendent à exclure les candidats les plus populaires au profit des plus dociles<sup>69</sup>. L'absence de pratiques démocratiques dans les partis s'accompagne d'une démultiplication de leur nombre (*factionalism*). Cette tendance du système politique nigérian concerne aussi bien le parti au pouvoir que ceux de l'opposition. Ainsi, parmi les 15 candidats en lice pour le poste de gouverneur dans l'État de Lagos en 2007, dix appartenaient au gouvernement sortant<sup>70</sup>. Le système génère à son tour son lot de violences politiques<sup>71</sup>. Le recrutement d'hommes de main par des entrepreneurs pour assurer les victoires électorales est donc constitutif du jeu politique nigérian depuis un demi-siècle.

## UN ÉTAT NÉOPATRIMONIAL NON HÉGÉMONIQUE

Les dernières élections qui ont mis un terme aux deux mandats d'Olusegun Obasanjo, en avril 2007, ont été considérées par l'opposition comme les pires élections de l'histoire du Nigeria. Au-delà de cet événement singulier, comment comprendre que l'État nigérian continue de fonctionner, qu'il n'ait pas implosé, qu'il ne se soit pas effondré ?

*2007 : les pires élections de l'histoire du Nigeria*

En 2007, le principal enjeu des élections était la succession d'Obasanjo. Officiellement, d'après les résultats proclamés par la Commission nationale électorale indépendante (Inec), un organisme dépendant de la Présidence, le PDP a remporté une victoire écrasante : une majorité absolue de députés et de sénateurs, 29 États sur 36, alors que le nouveau président, Umaru Yar'Adua, était élu avec 61 % des suffrages (soit 24,6 millions de voix).

Ces résultats, qui semblent inversement proportionnels à la popularité du PDP, ont été obtenus par une exploitation abusive des ressources de l'État par le parti au pouvoir, des intimidations politiques et un ensemble d'irrégularités avant et pendant le scrutin. La controverse sur l'acheminement des bulletins de vote entre les deux tours a entaché davantage encore l'élection présidentielle<sup>72</sup>. Au cours de ces journées, plusieurs villes (Kano, Lagos, Port Harcourt, Oshogbo, Ogbomosho) ont été le théâtre de violents affrontements entre groupes politiques rivaux ou entre la police et les membres de l'opposition<sup>73</sup>. Des manifestations de protestation ont ponctué dans certains États l'annonce des résultats, parfois assorties de la destruction des résidences des leaders du parti présidentiel et des bureaux et véhicules des agents de l'Inec.

## Politique africaine

23 *Violences et ordre politique au Nigeria*

Les anomalies furent, il est vrai, nombreuses : dans plusieurs circonscriptions, le nombre de voix fut supérieur au nombre d'inscrits ; certains gouverneurs PDP ont été élus avec plus de 90 % des voix dans les États du Delta où le parti au pouvoir est pourtant très impopulaire (Cross River, 97 % ; Akwa Ibom, 95 % ; Rivers, 94 % ; Bayelsa, 93 % ; Delta, 95 %) ; le taux de participation a été deux fois plus élevé que la moyenne nationale dans certains États du Delta, alors que les élections n'ont pu avoir lieu dans plusieurs circonscriptions... La déception des Nigériens aujourd'hui est à la hauteur de l'espoir qu'avait suscité le retour à la démocratie à la fin des années 1990<sup>74</sup>.

Le nouveau président de la République, Umaru Yar'Adua, réputé peu corrompu et bon gestionnaire lorsqu'il était gouverneur de l'État de Katsina (de 1999 à 2007), entame donc son mandat avec une absence complète de légitimité démocratique. Le Nigeria court cependant peu de risque d'isolement depuis son retour sur la scène diplomatique en 1998, notamment en raison de ses ressources pétrolières, de son rôle économique et militaire dans la région et de son poids démographique en Afrique<sup>75</sup>. La mobilisation de rue pour protester contre les résultats des élections n'a pas eu les effets escomptés et les partis d'opposition sont occupés comme en 1999 et en 2003 à contester les résultats devant les tribunaux électoraux. En fait, si les élections de 2007 ont fait l'objet de trucages plus massifs qu'auparavant, elles ressemblent en de nombreux points aux élections de 1965 et de 1983 qui ont, il est vrai, conduit à un coup d'État mettant fin respectivement à la I<sup>e</sup> et à la II<sup>e</sup> République. Il est trop tôt pour dire si les élections de 2007 peuvent conduire le pays à une crise majeure.

69. J. Ibrahim, « Obstacles to democratization... », art. cit., p. 166 ; P. Lewis, « Endgame in Nigeria: the politics of a failed democratic transition », *African Affairs*, vol. 93, n° 372, 1994, p. 323-340.

70. G. Ikokwu, « Parliamentary system of government is the way out », *The Guardian* (Lagos), 31 mai 2007.

71. En 2007, les affrontements entre bandes rivales dans le sud-ouest ont surtout opposé *thugs* du PDP et *thugs* recrutés par des dissidents du PDP, tout comme en 1964-1965, les oppositions avaient été vives entre *thugs* de l'Action Group et *thugs* de la faction dissidente.

72. Cinq jours avant le scrutin, la Cour suprême imposait à l'Inec d'accepter la candidature d'Atiku Abubakar, l'un des principaux opposants du PDP. Celle-ci a dû faire imprimer de toute urgence plus de 60 millions de bulletins de vote en Afrique du Sud. Arrivés la veille de l'élection, ils n'ont pu être distribués à temps dans les 120 000 bureaux de vote du pays. 78 % des bureaux observés par la mission de l'Union européenne n'avaient pas le matériel de vote disponible.

73. La plupart des journalistes ont parlé de 200 morts.

74. Voir M. Bratton et P. Lewis, « The durability of political goods? Evidence from Nigeria's new democracy », *Commonwealth and Comparative Politics*, vol. 45, n° 1, 2007, p. 1-33. La IV<sup>e</sup> République n'a pas apporté les changements tant attendus par les Nigériens en termes de pouvoir d'achat, d'amélioration des infrastructures de base ou de réduction des inégalités.

75. Trois jours après les présidentielles et alors que toute la presse nationale et internationale s'offusquait des résultats, le gouvernement des États-Unis se disait prêt à travailler avec le nouveau gouvernement.

## LE DOSSIER

24 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

Ce risque est cependant tempéré par le fait que le PDP n'est pas en position hégémonique dans le pays.

*Un parti présidentiel non hégémonique*

En dépit de ses tendances autoritaires, Obasanjo a dû s'accommoder de l'existence d'une opposition qui, en réalité, a permis de réduire le potentiel de conflictualités nationales. Ainsi, le système judiciaire a prouvé son indépendance relative sous la IV<sup>e</sup> République et notamment pendant les élections de 2007 en résistant aux pressions de l'Inec sur l'inéligibilité de nombreux candidats de l'opposition. Différentes cours de justice ont imposé à l'Inec d'enregistrer la candidature de plusieurs leaders de l'opposition, dont celle d'Atiku Abubakar, leader du parti de l'Action Congress. L'Assemblée nationale pourtant dominée par le parti présidentiel n'est pas simplement une chambre d'enregistrement. Le Président n'a ainsi pas été en mesure de modifier la Constitution pour briguer un troisième mandat en raison de l'opposition de l'Assemblée nationale, des divisions au sein du PDP et de la protestation d'un grand nombre d'organisations de la « société civile »<sup>76</sup>.

Le PDP a néanmoins étendu sa domination territoriale tandis que les deux principaux partis d'opposition ont bien des difficultés à résister à sa progression. L'Alliance for Democracy (AD), le parti du sud-ouest héritier de l'Action Group d'Obafemi Awolowo (1909-1987), dirigeait encore six États en 1999, mais ne contrôle plus aujourd'hui que l'État de Lagos grâce à l'alliance contractée par le gouverneur sortant (Bola Tinubu) avec Atiku Abubakar. L'État de Lagos fait aujourd'hui figure de bastion de l'opposition dans le sud en raison de ses ressources financières et de sa tradition politique ancienne (siège de nombreux journaux, radios et télévision, d'associations syndicales, des droits de l'homme et de la puissante association des avocats). Le principal parti de l'opposition est cependant l'ANPP (All Nigeria Peoples Party) dont l'assise s'est également réduite puisqu'il ne contrôle plus que cinq États du Nord contre huit en 1999. De manière relativement inattendue la charia est devenue un projet politique portée par l'ANPP. Elle n'était plus un enjeu national aux élections de 2003 mais demeure un objet sensible dans le nord, notamment dans l'État de Kano. En 2003, le candidat ANPP, Malam Shekarau, avait été élu sur la proposition de faire appliquer la charia « plus sérieusement » que ne l'avait fait son prédécesseur, le gouverneur PDP Kwankwaso ; il fut réélu en 2007 notamment en mettant en œuvre une police islamique plus efficace et mieux équipée, en assurant le développement des services de base et en minimisant les aspects les plus punitifs de la charia<sup>77</sup>.

Les gouverneurs élus de l'opposition ont généralement avancé que l'élection de 2007 avait été libre et transparente dans leur État, ce qui paraît évidemment



contestable. Parce qu'ils représentent une alternative au parti présidentiel, ces gouverneurs jouissent néanmoins d'une certaine popularité dans leur État. L'émergence de plusieurs légitimités démocratiques concurrentielles (même si celles-ci sont douteuses) entre le gouvernement fédéral et les gouverneurs de l'opposition entrave toute tentative d'accaparement du pouvoir par un seul individu ou un seul groupe et autorise une redistribution partielle des rentes de l'État.

#### *Une économie politique de la corruption*

La rente pétrolière et le budget de l'État n'ont cessé de s'accroître sous Obasanjo. La première a largement compensé les effets de la réduction de l'aide internationale qui a affecté de nombreux États africains à la fin de la Guerre froide (Zaïre, Sierra Leone, Liberia, Somalie). Les réseaux clientélistes ne se sont pas délités dans le cas du Nigeria, à la différence de ces États qui ont vu une diminution drastique de leurs ressources transformant d'anciens clients politiques en chefs de guerre potentiels. La manne pétrolière a dans une certaine mesure circonscrit les mouvements sécessionnistes, y compris dans la région du delta.

De fait, le développement d'une économie de la corruption et la multiplication des États et gouvernements locaux ont permis à l'État fédéral d'asseoir et de développer un réseau complexe de clientèles politiques. Le retour de la démocratie n'a pas modifié ce caractère néopatrimonial de l'État nigérian. Non seulement parce que le programme de lutte contre la corruption mené par le président Obasanjo n'a pas réduit le niveau de corruption comme l'indique ici Daniel Jordan Smith, mais surtout parce que redistribuer la rente nationale au plus grand nombre possible de clients est devenu une question centrale pour les gouverneurs et les présidents de gouvernement local jamais totalement assurés de leur réélection. Les exemples analysés dans ce dossier des gouverneurs des États de Rivers, du Delta, du Plateau ou d'Oyo en sont une manifestation évidente : redistribuer assoit une certaine popularité, en dépit des condamnations unanimement partagées par la population sur la corruption de la classe politique.

Cette économie politique de la corruption s'illustre plus particulièrement dans la région pétrolière du delta. Ukoha Ukiwo dans son article focalise avec raison son attention sur les gouverneurs, acteurs devenus incontournables

---

76. J. Ibrahim, *Nigeria's 2007 Elections. The Fitful Path to Democratic Citizenship*, Washington, United States Institute of Peace, Special report n° 182, janvier 2007.

77. Je tiens à remercier Susan O'Brien pour ces informations.

## LE DOSSIER

26 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

sous la IV<sup>e</sup> République mais dont le rôle est parfois sous-évalué. Ceux-ci ont une position ambivalente : ils militent largement pour un meilleur partage des ressources de l'État fédéral alors qu'ils sont les premiers à s'enrichir aux dépens de leurs électeurs. La corruption permet donc d'accommoder et de contenir un grand nombre d'acteurs politiques, et elle profite en priorité aux aînés et aux hommes. Elle creuse les inégalités entre les riches et les pauvres et entre les clients et ceux qui n'ont pas la possibilité de l'être, et alimente un sentiment de frustration dans la population en général et chez les jeunes en particulier. D'après Daniel Jordan Smith, la plupart des Nigériens ont interprété les campagnes anti-corruption d'Obasanjo comme une arme politique utilisée par le PDP pour écarter les opposants les plus remuants. Il estime cependant qu'en obligeant les politiciens en compétition à dévoiler les détails de leur vénalité respective, cette campagne a eu des conséquences non négligeables sur la culture politique nigérienne, en entretenant une colère populaire que ses successeurs ne pourront ignorer. L'avenir nous le dira.

**L'**énonciation du pire fait partie de la rhétorique médiatique et politique au Nigeria : force est de constater qu'elle a trop souvent été reprise par l'analyse politique. La IV<sup>e</sup> République associe un fédéralisme fiscal centralisé, hérité des régimes militaires antérieurs, et une conception fédérale acceptant le pluralisme juridique, comme en témoigne la mise en œuvre de la charia dans 12 États sur 36<sup>78</sup>. Le retour de la démocratie n'a finalement pas changé la nature des conflits qui préexistaient à son avènement. Dans certains cas (région du delta, État du Plateau), ceux-ci se sont exacerbés. Ils se sont compliqués en raison du rôle joué par les nouveaux élus que sont les gouverneurs et les présidents de conseil des gouvernements locaux. Mais généralement, les violences électorales comme le caractère à la fois cyclique, localisé et conjoncturel des violences collectives ne sont pas spécifiques à ce régime.

À l'évidence, celles-ci ne sont pas la manifestation d'un État en train de s'effondrer dans la mesure où elles ne remettent en cause ni le jeu politique national, ni la stabilité de l'État garantie par une armée qui fait si nécessaire le travail de la police<sup>79</sup>. L'État contrôle ses ressources pétrolières même si les milices du delta parviennent à interrompre fréquemment la production de brut. L'État sous la IV<sup>e</sup> République n'a jamais été aussi riche, il redistribue *via* sa machine bureaucratique et ses innombrables clients. Simultanément, la privatisation de l'État à des entrepreneurs politiques, syndicaux, communautaires ou associatifs, participe d'un processus de formation historique de l'État davantage qu'il n'est la manifestation de son déclin. Le gouvernement privé indirect n'est donc peut-être pas ce qui qualifierait le mieux l'État au Nigeria : ce dernier conserve un large monopole sur les ressources du pétrole

Politique africaine

27 *Violences et ordre politique au Nigeria*

alors que la décharge des fonctions de sécurité vers une multitude d'organisations d'autodéfense s'inscrit dans un continuum colonial/postcolonial. Pour des raisons similaires, l'hypothèse du déclin de l'État postcolonial en Afrique ne semble pas opératoire dans le cas du Nigeria. On admettra volontiers que cette exception est de taille en Afrique ■

Laurent Fourchard  
FNSP, Bordeaux,  
Centre d'étude d'Afrique noire

---

78. Je remercie Dominique Darbon d'avoir attiré mon attention sur ce point. Voir à ce sujet P. Ostien, « Ten good things about the implementation of Shari'a in some states of Northern Nigeria », *Swedish Missiological Themes*, vol. 90, n° 2, 2002, p. 163-171.

79. Il s'agit d'un autre héritage de la période coloniale tardive. Voir D. B. Anderson et D. Killingray (eds), *Policing and Decolonisation. Politics, Nationalism and the Police, 1917-1965*, Manchester, Manchester University Press, 1991.

## LE DOSSIER

28 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

DANIEL JORDAN SMITH

**CORRUPTION, CULTURE  
POLITIQUE ET DÉMOCRATIE  
AU NIGERIA****RÉACTIONS POPULAIRES À LA CROISADE ANTI-CORRUPTION  
DU PRÉSIDENT OBASANJO**

LE PRÉSIDENT OBASANJO A FAIT DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION LA PRIORITÉ DE SON GOUVERNEMENT. CEPENDANT, APRÈS SES DEUX MANDATS, LE PHÉNOMÈNE EST TOUJOURS AUSSI ENDÉMIQUE. MALGRÉ LE SCEPTICISME DE NOMBREUX NIGÉRIENS QUANT À LA SINCÉRITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA CROISADE ANTI-CORRUPTION D'OBASANJO, CES INITIATIVES ONT MODIFIÉ LA CULTURE POLITIQUE DU PAYS. EN FAISANT DES ACCUSATIONS DE CORRUPTION UN INGRÉDIENT DES LUTTES POLITIQUES, OBASANJO A OBLIGÉ LES POLITICIENS EN COMPÉTITION À DÉVOILER LES DÉTAILS DE LEUR VÉNALITÉ RESPECTIVE, ENTRE-TENANT AINSI UNE COLÈRE POPULAIRE QUE SES SUCCESSIONS NE POURRONT PLUS IGNORER.

**L**e Nigeria est fréquemment associé à la corruption. Cyber-escrocs qui inondent les messageries électroniques de dizaines de millions d'utilisateurs d'Internet à travers le monde, avertissements des gouvernements occidentaux sur le caractère risqué des affaires dans le pays, rapports de la Banque mondiale imputant l'insécurité économique et politique à la corruption, reportages dans les médias et livres blancs des gouvernements documentant la fraude, expérience directe avec la police, les douanes ou le service de l'immigration nigériens... Pour beaucoup de gens, le Nigeria est d'abord connu et redouté pour cette corruption endémique<sup>1</sup>. Le pays est au cœur d'un discours aujourd'hui dominant qui semble considérer comme acquis que c'est la corruption qui est la première responsable de la pauvreté et des inégalités qui frappent les pays pauvres, particulièrement en Afrique. À bien des égards, la corruption sur le continent est devenue une explication facile et simpliste des échecs de la démocratie et du développement, qui ont pourtant des racines historiques profondes, des fondements économiques et politiques bien établis ainsi que

des dimensions culturelles complexes. De nombreux chercheurs néanmoins ont mis en cause et complexifié les représentations trompeuses et simplistes de la corruption en Afrique et au Nigeria<sup>2</sup>.

Les stéréotypes occidentaux sur la corruption au Nigeria sont unidimensionnels et erronés, mais ils sont surtout pernicieux. En imputant à la corruption les problèmes du pays, il est facile d'obscurcir et d'effacer la complicité passée et présente de l'Occident dans la création et la reconduction de situations d'inégalités et de souffrance humaine inacceptables. L'obsession de la corruption qui prévaut dans les analyses et les prescriptions sur le Nigeria, et l'Afrique en général, s'inscrit sans doute dans le prolongement d'une longue tradition qui consiste à accuser la victime<sup>3</sup>. Cependant, il serait trompeur de conclure que ces représentations répandues en Occident sur la corruption au Nigeria signifient que la corruption n'est pas un vrai problème. Les Nigériens n'ont que trop conscience des effets corrosifs de celle-ci dans leur société, et peut-être aucun autre thème ne stimule autant l'imagination politique collective. Le Nigérian ordinaire mesure très bien l'omniprésence de la corruption et la trouve si banale qu'il l'appelle tout simplement le « facteur nigérian<sup>4</sup> ». Le mécontentement à ce propos nourrit les représentations populaires du politique et suscite un grand nombre des évolutions actuelles les plus significatives.

Élu en 1999, le président Olusegun Obasanjo a fait de la lutte contre la corruption la marque de son gouvernement démocratique. La campagne très médiatisée qu'il a menée sur cette question lui a permis de se positionner comme un leader international réceptif aux appels à la bonne gouvernance des

1. J. Buchanan et A. Grant, « Investigating and prosecuting Nigerian fraud », *United States Attorneys' Bulletin*, 2001, p. 39-47 ; M. Peel, *Nigeria-related Financial Crime and its Links with Britain*, The Royal Institute of African Affairs, 2006 ; R. Smith, M. Holmes et P. Kaufmann, « Nigerian advance fee fraud, n° 121 », in AIC, *Trends and Issues in Crime and Criminal Justice*, Canberra, Australian Institute of Criminology, 1999 ; Banque mondiale, *Nigeria-Country financial accountability assessment, vol. 1, Rapport n° 25732*, Washington, The World Bank, 2000.

2. Pour des analyses de la corruption dans l'Afrique contemporaine, voir J.-F. Bayart, *The State in Africa: the Politics of the Belly*, Londres, Longman, 1993 ; J.-F. Bayart, S. Ellis et B. Hibou, *The Criminalization of the State in Africa*, Bloomington, Indiana University Press, 1999 ; G. Blundo et J.-P. Olivier de Sardan, *Everyday Corruption and the State: Citizens and Public Officials in Africa*, Londres, Zed Books, 2006 ; P. Chabal et J.-P. Daloz, *Africa Works: Disorder as Political Instrument*, Bloomington, Indiana University Press, 1999 ; J.-P. Olivier de Sardan, « A moral economy of corruption in Africa ? », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 37, n° 1, 1999, p. 25-52 ; D. J. Smith, *A Culture of Corruption: Everyday Deception and Popular Discontent in Nigeria*, Princeton, Princeton University Press, 2007.

3. Même certaines analyses subtiles des rouages de la corruption tendent parfois à l'imputer à la culture africaine. Voir par exemple P. Chabal et J.-P. Daloz, *Africa Works...*, *op. cit.*

4. D. J. Smith, *A Culture of Corruption...*, *op. cit.*, p. 7-9.

## LE DOSSIER

30 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

pays occidentaux et des bailleurs de fonds<sup>5</sup>. Les initiatives contre la corruption étaient aussi destinées à apaiser le mécontentement interne. Son gouvernement a créé deux commissions, la Independent Corrupt Practices and Other Related Offences Commission (ICPC), en 2000, et la plus connue, l'Economic and Financial Crimes Commission (EFCC), en 2004<sup>6</sup>. Avec ces institutions et avec l'inculpation de plusieurs officiels de premier plan, le gouvernement Obasanjo est sans doute allé plus loin dans la lutte contre la corruption que n'importe quel gouvernement précédent. Mais la corruption demeurant endémique dans la vie politique et économique du pays, beaucoup de Nigériens ont conclu que cette croisade anti-corruption était une mascarade, soulignant que des politiciens civils et des anciens dirigeants militaires notoirement corrompus sont restés intouchables, à l'abri des poursuites. De plus, les initiatives anti-corruption ont été largement perçues comme politiquement ciblées. Pour beaucoup, les accusations de corruption et les actions du gouvernement contre certaines personnalités ont visé de manière très sélective les opposants politiques au Président. À cela s'est ajoutée la conviction largement partagée qu'Obasanjo et ses proches s'enrichissaient, comme leurs prédécesseurs avant eux.

Sur la base d'un terrain de longue durée dans le sud-est du Nigeria, cet article adopte une approche ethnographique pour analyser les initiatives du régime Obasanjo contre la corruption, se focalisant sur les représentations de la corruption dans la population, les réactions de cette dernière face au phénomène et aux mesures gouvernementales censées le combattre<sup>7</sup>. Le retour à la démocratie en 1999 a autorisé l'expression d'un mécontentement considérable à propos de la corruption. Le fait que ce retour se soit accompagné de peu de changements dans la lutte quotidienne des gens pour la survie a encore accru les frustrations. Vers la fin de la présidence Obasanjo, le cynisme de la population a atteint un degré particulièrement fort. Je montre cependant que malgré le scepticisme, voire même le mépris, qu'a suscité la croisade anti-corruption d'Obasanjo chez beaucoup, sinon chez la majorité des Nigériens, ces initiatives ont eu un impact et ont transformé la culture politique au Nigeria. Même s'il semble que le programme anti-corruption a échoué, en ce sens qu'il a renforcé le mécontentement du public à propos de la corruption de la propre présidence d'Obasanjo, les attentes de la population vis-à-vis de l'État, de la démocratie et du développement ont été modifiées en profondeur et les gouvernements futurs devront directement en tenir compte.

*La corruption au long cours : colonialisme, coups d'État  
et « règne civil »*

L'expérience du Nigeria avec la corruption et le mécontentement qu'elle suscite n'ont évidemment pas commencé avec la transition démocratique

## Politique africaine

## 31 Corruption, culture politique et démocratie au Nigeria

de 1999. Un grand nombre de travaux ont souligné l'étendue du phénomène à l'époque coloniale et depuis l'indépendance sous le règne des militaires et des gouvernements démocratiques épisodiques<sup>8</sup>. L'historicisation de la corruption est essentielle pour combattre les lectures erronées qui l'imputent de façon simpliste à la culture « traditionnelle » africaine et plus particulièrement nigériane. Les séquelles de l'imposition du colonialisme ont en réalité durablement déterminé les inégalités et la corruption de la période postcoloniale. À travers le système de gouvernement indirect, les autorités coloniales ont manipulé la notion de « droit coutumier » pour justifier les inégalités et l'exploitation<sup>9</sup>.

Depuis l'indépendance, à chaque transition politique, le nouveau régime a dénoncé la corruption présumée du gouvernement précédent pour obtenir du soutien<sup>10</sup>. Mais, depuis cette époque aussi, le discours politique, tant chez les hommes politiques que dans les conversations ordinaires, est resté

5. Pour une étude de la dimension internationale du programme anti-corruption d'Obasanjo, voir A. C. Gillies, « Obasanjo, the donor community and reform implementation in Nigeria », communication présentée à l'Africa Studies Centre, University of Cambridge, 3 mai 2007.

6. Voir les sites officiels de ces commissions, <www.icpcnigeria.com> et <www.efccnigeria.org>.

7. J'ai travaillé et étudié au Nigeria depuis 1989, vivant de façon continue dans le sud-est du pays entre 1989 et 1992 et 1995 et 1997. Depuis l'élection d'Obasanjo en 1999, j'ai continué mon travail de terrain, essentiellement au sud-est, deux mois par an de 2000 à 2003, sept mois en 2004 et deux mois en 2006. J'ai fait de l'observation participante dans les nombreux lieux où les Nigériens parlent de politique et de la corruption : kiosques à journaux, bars, transports publics, marchés, cours, vérandas et salons. J'ai également interviewé des dizaines de personnes sur le thème de la corruption et suivi régulièrement la presse nigériane.

8. A. E. Afigbo, *The Warrant Chiefs: Indirect Rule in Southeastern Nigeria, 1891-1929*, New York, Humanities Press, 1972; P. Ekeh, « Colonialism and the two publics in Africa: a theoretical statement », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 17, n° 1, 1975, p. 91-112; R. Joseph, *Democracy and Prebendal Politics in Nigeria: the Rise and Fall of the Second Republic*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987; M. Mamdani, *Citizen and Subject: Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*, Princeton, Princeton University Press, 1996; S. Pierce, « Looking like a State: colonialism and the discourse of corruption in northern Nigeria », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 48, n° 4, 2006, p. 887-914; M.G. Smith, « Historical and cultural conditions of political corruption among the Hausa », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 6, n° 2, 1964, p. 164-194; R. Tignor, « Political corruption in Nigeria before independence », *Journal of Modern African Studies*, vol. 31, n° 2, 1993, p. 175-202.

9. J.-F. Bayart, *The Politics of the Belly...*, op. cit.; M. Mamdani, *Citizen and Subject...*, op. cit.; A. Mbembe, *On the Postcolony*, Berkeley, University of California Press, 2001.

10. A. Agbaje et A. Jinmi, « Political education and public policy in Nigeria: the war against indiscipline (WAI) », *Journal of Commonwealth and Comparative Politics*, vol. 6, n° 1, 1988, p. 22-37; L. Diamond, A. H. M. Kirk-Greene et O. Oyediran, *Transition without End: Nigerian Politics and Civil Society under Babangida*, Boulder, Lynne Rienner, 1997; T. Falola et J. Ihonvbere, *The Rise and Fall of Nigeria's Second Republic, 1979-1984*, Londres, Zed Press, 1985; E. E. Osaghae, *The Crippled Giant: Nigeria since Independence*, Bloomington, Indiana University Press, 1998.

## LE DOSSIER

32 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

singulièrement dépourvu de toute référence aux legs néfastes du colonialisme. Les politiciens s'accusent mutuellement de corruption – en termes personnel, partisan, ethnique, régional ou religieux –, mais les poursuites effectives contre les élites corrompues ont été rares, même après un changement de régime. Les hommes politiques ou les citoyens ordinaires suggèrent rarement que ce sont les effets structurels et culturels du colonialisme qui favorisent l'essor de la corruption politique, quels que soient la personne, le parti, l'ethnicité, la région ou la religion au pouvoir. La dimension fortement personnelle et ethnique de la politique au Nigeria – ce que les Nigériens eux-mêmes désignent comme tribalisme et régionalisme – a une fonction antipolitique, détournant l'attention des fondements historiques et institutionnels de l'inégalité et de la corruption<sup>11</sup>. Paradoxalement, malgré les perpétuelles luttes entre politiciens, partis et factions, la forme personnalisée de ces luttes a permis de protéger leur pouvoir collectif et leur position de classe. Je montre ici que la croisade anti-corruption du président Obasanjo a menacé de bouleverser un accord tacite passé entre élites, aux termes duquel celles-ci convenaient de ne pas s'opposer entre elles d'une façon qui puisse saper leur mainmise commune sur le pouvoir. La rhétorique anti-corruption initiée par Obasanjo – quel que soit son degré de sincérité – a alimenté les aspirations populaires au changement et a produit une forme de compétition politique entre élites qui a ébranlé ce compromis implicite, vieux de plusieurs décennies, par lequel elles s'abstenaient de mettre en péril ou de poursuivre en justice leurs pratiques de corruption respectives.

---

**LA CROISADE ANTI-CORRUPTION D'OBASANJO**

Très certainement, le combat anti-corruption du gouvernement Obasanjo a d'autant plus été perçu comme un échec que les promesses du Président au début de son mandat avaient été grandes. Investi en fanfare en 1999, Obasanjo avait promis non seulement de restaurer la démocratie, mais aussi de guérir le pays et d'assurer son développement en réduisant la corruption. Au début de son premier mandat, il a suscité des attentes en créant une commission pour enquêter sur les violations des droits de l'homme depuis le début du régime militaire en 1966 jusqu'à sa fin en 1999<sup>12</sup>. La commission, connue au Nigeria sous le nom de Commission Oputa, d'après le nom de l'ancien juge de la Cour suprême qui la présidait, a tenu pendant deux ans des audiences qui ont parfois captivé l'attention du public. Malgré le témoignage d'Obasanjo lui-même, l'impossibilité pour le gouvernement d'obliger trois des militaires qui avaient dirigé le pays (Buhari, Babangida et Abubakar) à venir témoigner, ainsi que le refus du gouvernement de rendre public le rapport de



## Politique africaine

## 33 Corruption, culture politique et démocratie au Nigeria

la commission, remis en mai 2002, a amené la plupart des Nigériens à conclure que les leaders les plus impliqués dans les injustices et la corruption du passé n'auraient pas de compte à rendre, encore moins de poursuites judiciaires à craindre. Ainsi, si le président Obasanjo avait été initialement félicité pour la création de la commission Oputa, son échec n'a fait qu'ajouter aux désillusions des Nigériens à l'égard de leur jeune démocratie.

Quand le président Obasanjo a créé l'ICPC en 2000, elle était largement perçue comme inefficace. En revanche, installée en 2003, peu de temps après la réélection d'Obasanjo<sup>13</sup>, l'EFCC s'est gagnée une meilleure réputation, symbolisée sans doute de la façon la plus spectaculaire par l'inculpation de l'Inspecteur général de la police d'Obasanjo et par sa condamnation – certes à six mois de prison seulement – pour le détournement de dizaines de millions de dollars. Alors que l'EFCC améliorait son image offensive au cours du second mandat d'Obasanjo, les hommes politiques sur lesquels elle a enquêté ont prétendu qu'ils étaient ciblés pour des raisons politiques. Cette lecture a souvent été partagée par le public, en particulier par ceux qui appartenaient à la même région ou au même groupe ethnique que les politiciens incriminés. Les Nigériens ont généralement considéré que les investigations de l'EFCC avaient des motivations politiques, non pas parce qu'ils jugeaient que les personnes ciblées étaient innocentes, mais parce qu'ils partageaient la conviction que presque *tous* les politiciens sont corrompus, et qu'il ne pouvait donc y avoir que des raisons politiques à la mise en cause de certains d'entre eux et pas des autres.

Le travail de l'EFCC s'est emballé quand la lutte pour l'élection présidentielle de 2007 a vraiment commencé et que la question de la succession d'Obasanjo s'est retrouvée sur le devant de la scène. Plusieurs enquêtes et initiatives de l'EFCC ont capté l'attention de la population, et simultanément, les accusations de corruption sont devenues le principal moyen de lutte entre

11. J. Ferguson, *The Anti-Politics Machine: «Development», Depoliticization and Bureaucratic Power in Lesotho*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1994. Ferguson démontre la nature antipolitique des projets de développement focalisés sur le plan technologique. Je suggère ici que la saillance des clivages personnels, partisans, ethniques et régionaux dans la politique nigérienne occulte les structures fondamentales de l'inégalité politique.

12. C. M. Fombad, « The prospects for peace building through truth commissions in Africa », <[www.ossrea.net/announcements/fombad.pdf](http://www.ossrea.net/announcements/fombad.pdf)>.

13. L'Economic and Financial Crimes Act a été voté en décembre 2002 et amendé en 2004, mais l'EFCC est entré en fonction le 11 avril 2003. Voir D. Uchenna Enweremadu, *Lutte anti-corruption et politique au Nigeria sous la IV<sup>e</sup> République*, thèse de doctorat en science politique, IEP de Bordeaux, 2006, p. 168.

## LE DOSSIER

34 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

les acteurs politiques sur la scène nationale. Jamais auparavant les hommes politiques nigériens n'avaient révélé autant d'informations sur leurs pratiques corruptives respectives. L'EFCC en a diffusé des détails à propos de certains politiciens, et ceux qui étaient ainsi ciblés lançaient des accusations concrètes similaires contre leurs adversaires, y compris le Président. Les médias ont fait la part belle aux informations sur les sociétés écran, les contrats bidon, les pots-de-vin et les comptes bancaires à l'étranger. Pour le public nigérien, ces informations ont conforté la conscience qu'il avait de la corruption des élites et elles ont suscité l'espoir que les hommes politiques se devaient, et peut-être même seraient obligés, de rendre des comptes. Ironiquement, alors même que le président Obasanjo et ses adversaires semblaient instrumentaliser les accusations de corruption dans un jeu politique cynique aux enjeux élevés, ils étaient peut-être en train de semer les germes de leur propre mise en accusation. Au minimum, ils ont érodé encore un peu plus leur légitimité aux yeux de la population nigérienne.

L'aspect sans doute le plus fascinant de ce paysage politique en transformation réside dans la manière dont l'initiative anti-corruption d'Obasanjo a pris au piège les politiciens qui semblaient précisément le plus à l'abri – les gouverneurs, le vice-président et le Président lui-même. Bien que la Constitution nigérienne accorde l'immunité aux gouverneurs pendant leur mandat, ainsi qu'au Président et au vice-président, ce sont les accusations de corruption à ces plus hauts niveaux, crédibilisées par les rapports de l'EFCC, qui ont dominé le discours populaire sur la corruption à l'approche des élections de 2007. Les allégations de corruption contre des gouverneurs en exercice et contre le vice-président d'Obasanjo, Atiku Abubakar, ont fait apparemment partie d'une lutte plus vaste pour la succession d'Obasanjo. Je me concentre ci-après sur ces sagas politiques spectaculaires qui ont pour intrigue principale les accusations de corruption. Je montre comment ces luttes politiques ont été interprétées par la population nigérienne et comment elles ont contribué à un glissement dans la culture politique.

---

**LE PROJET DE TROISIÈME MANDAT**

Pour les Nigériens, la lutte anti-corruption s'est intensifiée vers la fin du deuxième mandat d'Obasanjo du fait du « projet de troisième mandat ». La Constitution de 1999, rédigée par le gouvernement militaire sortant, fixait le mandat présidentiel à quatre ans, renouvelable une seule fois. À la fin de 2005, plus de dix-huit mois avant le départ prévu d'Obasanjo, certains de ses partisans ont lancé l'idée d'amender la Constitution pour lui permettre de briguer un troisième mandat. Pour le Nigérien de la rue, ces événements

rappelaient les dernières années du régime Abacha, lorsqu'un certain nombre d'organisations avaient vu le jour pour proposer l'élection du général Abacha comme Président civil, processus qui aurait permis au dictateur de gouverner en costume plutôt qu'en treillis. Vers avril 1998, le plan d'Abacha pour se succéder à lui-même était presque accompli, puisque les principaux partis politiques qui auraient pu contester les élections de transition vers un gouvernement civil l'avaient investi comme leur candidat. Mais, presque par magie, Abacha mourut en juin 1998, déclenchant le processus qui mena finalement à la restauration de la démocratie et à l'élection d'Obasanjo en 1999<sup>14</sup>.

Malgré le sentiment des Nigériens que leur démocratie conserve beaucoup de défauts du régime militaire, il est significatif que le projet de troisième mandat d'Obasanjo ait échoué. En mai 2006, le Sénat a rejeté l'amendement constitutionnel qui lui aurait permis de se représenter. Obasanjo a sauvé la face en affirmant qu'il n'avait jamais décidé de rester au pouvoir, et qu'il n'avait d'ailleurs jamais déclaré qu'il souhaitait faire un troisième mandat. Peu de Nigériens l'ont cru lorsqu'il a ainsi affirmé qu'il n'était pas derrière ce projet. Le fiasco du plan d'Obasanjo a accrédité l'idée au sein de la population que les choses étaient peut-être réellement différentes en démocratie. Il avait fallu qu'Abacha meure – peut-être assassiné – pour contrarier ses desseins despotiques ; le plan d'Obasanjo, lui, a déraillé grâce à un vote au Parlement. Cette lecture optimiste a été tempérée par des rumeurs selon lesquelles Obasanjo avait perdu le vote du Sénat simplement parce que ses adversaires, prétendument financés par le vice-président, avaient payé les parlementaires plus cher que le Président. Quoi qu'il en soit, l'échec du projet de troisième mandat n'a pas effacé tout cynisme de la population vis-à-vis de la corruption des politiciens, mais le type d'accusations échangées a néanmoins contribué à un changement dans la culture politique : l'émergence d'une compétition entre élites dans laquelle les allégations détaillées de corruption sont l'arme privilégiée a exposé les politiciens à la surveillance de la population. Ainsi, quel que soit le degré auquel Obasanjo a politisé la lutte contre la corruption, il a libéré des forces que les politiciens ne peuvent plus contrôler. Cette nouvelle ère s'est manifestée publiquement à travers la brouille entre le président Obasanjo

---

14. Les rumeurs et théories du complot qui ont circulé après la mort d'Abacha en disent long sur la façon dont les Nigériens se représentaient les rouages du pouvoir et de la politique sous le règne des militaires : crise cardiaque consécutive à une prise excessive de Viagra avant un rendez-vous avec plusieurs prostituées indiennes, empoisonnement par des officiers opposés à son maintien au pouvoir, assassinat par la CIA... Pour moi, ces rumeurs, parmi d'autres, expriment le sentiment populaire né pendant le règne des militaires selon lequel les citoyens ordinaires n'ont pas voix au chapitre pour ce qui concerne le processus politique. Elles révèlent aussi une croyance dans le triomphe ultime de la justice.

**LE DOSSIER****36** *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

et le vice-président Atiku, que ses propres ambitions présidentielles ont transformé en fer de lance de l'opposition au troisième mandat.

**LA BROUILLE AVEC LE VICE-PRÉSIDENT ATIKU ABUBAKAR**

Lors de son investiture par le People's Democratic Party (PDP) pour la présidentielle de 1999, Obasanjo a fait d'Atiku Abubakar, de l'État d'Adamawa, son candidat à la vice-présidence. Alors que le premier est un chrétien du sud-ouest et de langue yoruba, le second, Atiku, est originaire du nord et musulman. Au Nigeria, où le régionalisme et, par extension, la religion et l'ethnicité sont des forces puissantes, et souvent sources de clivages, Atiku équilibrait ainsi le ticket du PDP pour la présidentielle. Pendant le premier mandat d'Obasanjo, il y a eu peu, si ce n'est aucun, indice public de désaccords entre le Président et son vice-président. En effet, dans les discussions publiques entendues en 2003 comme dans les reportages des médias lors de la réélection d'Obasanjo, Atiku était généralement perçu comme ayant joué sa partition dans cette réélection.

En revanche, durant le second mandat d'Obasanjo, il est devenu clair que les relations entre les deux hommes s'étaient dégradées. Au dire de tous, la question centrale était celle de la succession : Atiku réussirait-il à succéder à son patron à la tête de l'État ? Avant même la querelle à propos du projet de troisième mandat, des signes indiquaient qu'Obasanjo ne soutiendrait sans doute pas Atiku pour la présidentielle. Depuis les premières spéculations, en 2005, sur le troisième mandat, jusqu'à son rejet par le Sénat en mai 2006 et jusqu'à l'élection d'avril 2007, Obasanjo et Atiku se sont accusés de plus en plus publiquement de corruption. Au dire des médias et de la population, Atiku s'est efforcé de contrecarrer le projet de troisième mandat. Après la mise en échec des ambitions d'Obasanjo, la lutte politique avec son numéro deux s'est durcie. L'EFCC a publié un rapport impliquant Atiku dans le détournement de dizaines de millions de dollars du Petroleum Technology Development Fund (PTDF). Atiku a répliqué en affirmant, avec de prétendues preuves à l'appui, que le PTDF était contrôlé par Obasanjo et que les éventuels détournements de fonds relevaient dès lors de sa responsabilité. Pour le Nigérien de la rue, le scandale du PTDF rappelait le pillage massif opéré par le régime Abacha au travers du Petroleum Trust Fund, un compte sur lequel des centaines de millions – voire des milliards – de dollars étaient passés sous le contrôle d'Abacha et de ses proches, sans passer par les budgets et les bureaucraties des ministères.

Presque tous les Nigériens de ma connaissance considéraient qu'Obasanjo comme Atiku étaient fortement impliqués dans la corruption, et la plupart

pensaient que les cent millions de dollars du scandale du PTFD étaient une goutte d'eau comparés au pillage général au sommet de l'État. Dans un pays où les dictateurs militaires précédents sont soupçonnés d'avoir personnellement dérobé plusieurs milliards de dollars, et dans lequel l'EFCC d'Obasanjo a rendu public un rapport estimant que, depuis l'indépendance, plus de 350 milliards de dollars de revenus pétroliers demeuraient introuvables, le Nigérian moyen a interprété les accusations mutuelles de corruption d'Obasanjo et Atiku comme une lutte cynique pour le pouvoir, supposant que les deux hommes étaient coupables de bien plus que ce dont ils s'accusaient l'un l'autre. Au cours de conversations avec des amis ou d'autres interlocuteurs, j'ai été frappé de constater à quel point tous se passionnaient pour cette rivalité. Un ami la décrivait comme « des lions se dévorant mutuellement », expliquant que pendant des décennies les élites nigérianes s'étaient attaquées à la population, et que maintenant, dans leur appétit de pouvoir, elles se dénonçaient entre elles jusqu'à s'autodétruire.

La politique au Nigeria a toujours été un jeu dangereux. Mais la décision d'Obasanjo de faire de la lutte anti-corruption la marque de son gouvernement, même pour des raisons qui relevaient avant tout de l'affichage, a modifié la nature de la compétition politique. Le Président a décidé d'utiliser des allégations concrètes de corruption pour discréditer ses opposants, mais ce faisant, il a invité les autres hommes politiques à faire de même contre lui. Par conséquent, pendant les élections de 2007, les politiciens les plus en vue se sont engagés dans un combat hargneux au cours duquel ils ont dévoilé les méfaits de leurs adversaires avec une précision inédite. Dans les mois qui ont précédé l'élection de 2007, les quotidiens et hebdomadaires nigériens ont proposé comme une chronique journalière de la corruption.

S'il est vrai que le Président a utilisé l'EFCC et les accusations de corruption pour des raisons politiques, et qu'il semble qu'il ait réussi à orienter les élections de 2007 dans un sens favorable au PDP, le public nigérian a accordé une grande attention à toutes ces preuves tangibles de corruption. Même si les sortants, à tous les niveaux, ont pu espérer installer des successeurs qui ne lanceraient pas d'enquête ou de poursuites à leur encontre, et bien que le Président et les gouverneurs sortants aient apparemment tenté de manipuler la sélection de leurs successeurs, je pense qu'ils seront sans doute déçus de l'attitude de leurs protégés. Selon moi, les membres du nouveau gouvernement feront l'objet d'intenses pressions pour utiliser les allégations de corruption comme stratégie politique principale, et seront peut-être obligés d'enquêter sur les accusations de corruption contre leurs prédécesseurs pour asseoir leur propre légitimité. Étant donné l'opinion répandue que l'élection de 2007 était complètement truquée, la nécessité pour les nouveaux dirigeants

**LE DOSSIER****38** *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

d'agir en vue d'établir leur légitimité – peut-être en poursuivant leurs prédécesseurs – est forte. Les Nigériens ont toujours été au courant des hauts niveaux de corruption de l'élite politique, mais la création de l'EFCC et la précision des accusations entre politiciens ont alimenté le désir de les voir rendre des comptes.

**L'AFFAIRE DES GOUVERNEURS**

À la fin 2006, cinq gouverneurs en exercice ont été démis de leurs fonctions et l'EFCC a annoncé publiquement qu'au moins 30 des 36 gouverneurs du pays faisaient l'objet d'enquêtes pour corruption présumée. Les interprétations populaire et les débats à propos de ces cas ont illustré la complexité du paysage politique en transition. La réaction de la population a démontré son cynisme vis-à-vis de la croisade anti-corruption d'Obasanjo, tout en mettant à jour les profondes contradictions de la culture politique nigérienne, puisque les citoyens nigériens peuvent être à la fois fortement engagés aux côtés de certains politiciens corrompus et très critiques vis-à-vis des conséquences généralement nuisibles de la corruption pour le pays et pour eux-mêmes, comme on le verra ici à travers le cas du gouverneur de l'État de Bayelsa, Diepreye Alamiyeseigha.

L'affaire Alamiyeseigha a attiré l'attention tant nationale qu'internationale. En septembre 2005, ce gouverneur a été arrêté par la police à Londres, et inculpé de blanchiment d'argent. Son passeport confisqué, il lui a été intimé l'ordre de rester dans le pays en attendant la procédure judiciaire. Deux mois plus tard, il est apparu dans son village natal dans l'État de Bayelsa. Les médias ont suggéré qu'il s'était échappé de Grande-Bretagne avec un faux passeport, déguisé en femme. En dépit de son arrestation et de cette épreuve, Alamiyeseigha a affirmé qu'il était toujours légalement le gouverneur. La loi était de son côté, car selon la Constitution nigérienne, le seul moyen de poursuivre en justice un gouverneur en exercice est une motion de censure (*impeachment*) votée par le parlement de l'État. Or justement, environ deux semaines après son retour de Londres, Alamiyeseigha a été mis en accusation par le Parlement de l'État de Bayelsa et arrêté par les autorités nigériennes. À Yenagoa, capitale du Bayelsa, des manifestations se sont déroulées aussi bien en faveur que contre sa destitution et son arrestation. Alamiyeseigha étant accusé d'avoir dérobé plus d'un milliard de dollars du budget de l'État, il peut sembler à première vue difficile de comprendre pourquoi des citoyens ordinaires voulaient protester contre son *impeachment*. Selon certains, sa clique aurait tout simplement payé des gens pour qu'ils manifestent en sa faveur. Cyniquement, mais non sans quelque fondement empirique, les Nigériens supposent généralement que les manifestations politiques – et toute

## Politique africaine

## 39 Corruption, culture politique et démocratie au Nigeria

activité politique en général, y compris de nombreuses formes de protestations populaires<sup>15</sup> – sont rémunérées et guidées par l'appât du gain. Même s'il est tout à fait possible que les hommes d'Alamiyeseigha aient contribué à l'organisation et au financement des manifestations en sa faveur, se limiter à cette interprétation occulte pendant certains éléments clés de l'affaire.

Les dynamiques du patronage (et donc de la corruption) sont en effet aussi en jeu, déployées selon des clivages régionaux et ethniques exacerbés dans l'État de Bayelsa par l'histoire et les luttes spécifiques au delta du Niger<sup>16</sup>. La région du delta est la source principale des richesses pétrolières du Nigeria et l'exclusion de la population locale des bénéfices de cette manne et les conséquences environnementales de l'extraction sont devenues des questions politiques majeures<sup>17</sup>. L'État de Bayelsa a été créé en 1996, taillé dans l'ancien État de Rivers, et en 1999, Alamiyeseigha en a été le premier gouverneur élu. S'il est hors de doute qu'il a détourné beaucoup d'argent, il est également parvenu à distribuer une grande quantité de richesses au travers de ses réseaux de clientèle<sup>18</sup>. Plus encore, il doit une partie de sa popularité au fait qu'il a été le premier Ijaw élu à la tête d'un État où domine la langue ijaw ; il est ainsi devenu une sorte de symbole du nationalisme ijaw et, selon certaines informations, il aurait même financé certains des groupes militants du delta, ou au moins acheté leur soutien tacite. Ceci permet de penser qu'Obasanjo a organisé la mise en accusation et l'arrestation d'Alamiyeseigha plus pour des divergences politiques sur l'utilisation des fonds détournés qu'à cause des détournements eux-mêmes.

L'opinion commune selon laquelle Alamiyeseigha était visé pour des raisons politiques – en raison de son manque de coopération avec la stratégie du gouvernement fédéral face à la dégradation de la situation dans la région du delta, ou parce qu'il était devenu une source d'embarras au plan national et international – se basait sur le sentiment quasi général dans la population que *tous* les gouverneurs étaient corrompus, et que d'autres motifs expliquaient pourquoi certains étaient visés par la campagne anti-corruption d'Obasanjo

15. J'ai ainsi souvent entendu les gens débattre du fait de savoir si les militants des droits de l'homme et de la démocratie ou les séropositifs engagés publiquement contre le sida profitent d'une façon ou d'une autre de leurs prises de positions publiques.

16. Sur le contexte du delta et sur Alamiyeseigha en particulier, voir l'article d'Ukoha Ukiwo dans le présent dossier.

17. C. U. Akani, *Corruption in Nigeria: the Niger Delta experience*, Enugu, Fourth Dimension, 2002 ; I. Okonta et O. Douglas, *Where Vultures Feast: Shell, Human Rights, and Oil in the Niger Delta*, San Francisco, Sierra Club Books, 2001.

18. À sa prise de fonction en 1999, Obasanjo a accru la redistribution des revenus pétroliers aux États producteurs (la « dérivation »). Avec la nouvelle formule de dérivation, les gouverneurs des États du delta du Niger gèrent des sommes d'argent considérables.

## LE DOSSIER

40 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

et non d'autres. Le soutien apparemment paradoxal dont a joui le gouverneur en disgrâce de l'État de Bayelsa, au moins dans certains milieux et malgré les preuves de ses détournements colossaux de fonds publics, doit s'interpréter dans le cadre des dynamiques complexes de la politique ethno-régionale. Il doit également être replacé dans le contexte du système clientéliste global qui entretient la corruption et maintient une partie des Nigériens dans un système qui aboutit au final à leur marginalisation.

Au début de 2007, Alamiyeseigha était toujours en détention, mais certains médias affirmaient qu'il vivait en réalité dans un certain luxe à Abuja. À partir des expériences du passé, lorsque des politiciens de premier plan avaient été accusés et déshonorés dans des scandales de corruption mais jamais poursuivis, nombre de mes amis nigériens pensaient qu'Alamiyeseigha ne serait jamais traduit en justice et qu'il profiterait bien un jour d'une partie des millions détournés. L'incapacité à poursuivre et à emprisonner les hommes politiques pris dans la croisade anti-corruption du Président a alimenté le cynisme de la population et sa conviction que tout cela n'était qu'un spectacle politique.

Pour les Nigériens ordinaires, en particulier dans le sud-est igbo où je travaille, la crise autour du gouvernorat de l'État d'Anambra qui a suivi les élections de 2003 a eu un effet direct sur les perceptions du public quant à l'implication d'Obasanjo dans la corruption, alors même que ce dernier avait misé la réputation de son gouvernement sur son éradication. Dans les mois qui ont suivi les élections de 2003, le sentiment général était que la fraude avait été massive. Beaucoup de gens m'ont rapporté avoir été témoins ou avoir fait l'expérience d'irrégularités et de fraudes directes. Certains se sont affirmés victimes d'intimidation par de jeunes voyous payés par des politiciens pour dissuader les partisans de leurs adversaires, ou témoins de votes multiples ou d'urnes emportées par des militants. Plus affligeant encore, beaucoup ont pensé que les résultats officiels des élections locales étaient en complet décalage avec leur interprétation de la volonté populaire. Même s'il ne fait aucun doute que beaucoup de candidats, de toutes couleurs politiques, ont tenté de truquer les scrutins, la victoire écrasante et à tous les échelons du PDP au pouvoir et de ses candidats a accrédité l'idée qu'Obasanjo avait eu recours à la fraude. Dans le sud-est, les rumeurs de fraude au niveau local ont été confirmées – et ensuite sans doute enjolivées – après que les médias ont publié les résultats de l'État voisin de Rivers, où Obasanjo et le gouverneur PDP sortant ont obtenu non seulement presque 99 % des voix mais encore plus de suffrages que d'électeurs inscrits !

Selon moi, Obasanjo aurait probablement été réélu en 2003 même sans fraude. Dans le sud-est nigérian, où la population igbo majoritairement chrétienne se méfie de la domination du nord musulman, il aurait certainement



## Politique africaine

## 41 Corruption, culture politique et démocratie au Nigeria

obtenu plus de voix que le général Buhari. Ce sont les efforts du PDP pour remporter tous les États, contrôler solidement le Parlement fédéral et gagner au niveau des gouvernements locaux qui ont entraîné les formes les plus flagrantes de fraude. Dans l'État d'Anambra, Chris Ngige, un médecin relativement obscur, partisan du PDP, a remporté le poste de gouverneur<sup>19</sup>, et selon la population, sa victoire aurait été volée à Peter Obi, le candidat du All People's Grand Alliance (APGA). L'APGA est un parti régional dont le candidat à la présidentielle, Emeka Ojukwu, est un ancien des séparatistes igbo du Biafra.

Moins de six semaines après l'entrée en fonction de Ngige, un grand scandale a éclaté dans l'État d'Anambra qui a captivé l'attention du pays pendant plusieurs mois. La police a tenté d'arrêter Ngige et de le démettre de ses fonctions au motif qu'il avait démissionné et occupait illégalement la résidence du gouverneur – mais celui-ci a échappé à son arrestation. Il a ensuite été révélé qu'avant l'élection, il avait signé une lettre de démission en gage de sa loyauté envers son parrain politique, le riche entrepreneur Chris Uba, qui avait financé et organisé son élection frauduleuse. Uba avait filmé Ngige en train de signer sa lettre de démission. Apparemment, une fois élu, Ngige aurait renié sa promesse de se laisser dicter par Uba les nominations aux postes les plus lucratifs et de le laisser gérer les affaires de l'État. Ainsi, après la tentative pour le faire démissionner, la bataille entre le gouverneur et son parrain a continué pendant des mois par médias et tribunaux interposés, de même que dans le discours politique populaire.

À mesure que le scandale était dévoilé, la population est arrivée à la conclusion qu'Obasanjo était fortement impliqué dans l'affaire, du côté du parrain. Mal élu, Chris Ngige a réussi à se métamorphoser en héros populiste, perçu comme résistant à la fois à la cupidité du parrain et à l'ingérence du Président dans les affaires de l'État d'Anambra. Il est apparu que le frère de Chris Uba, Andy, était un proche conseiller d'Obasanjo, et qu'il était marié à la belle-sœur de ce dernier – comme pour renforcer par l'idiome de la parenté la suspicion publique sur le soutien de ce dernier à Uba. Selon les médias, Chris Uba fréquentait régulièrement Aso Rock, la résidence présidentielle d'Abuja. Obasanjo a nié tout rôle dans la tentative de démettre Ngige, mais le gouverneur s'est pourtant vu refuser la protection fédérale habituellement accordée

19. Le gouverneur sortant, Chinwoke Mbadinuju, a été lâché par le PDP non seulement parce qu'il avait dirigé le gouvernement d'État le plus vénal durant le premier mandat d'Obasanjo, mais aussi parce qu'il était soupçonné d'avoir ordonné l'assassinat de ses opposants politiques par la milice tristement célèbre des Bakassi Boys. Pour plus de détails sur Mbadinuju et les Bakassi Boys, voir D. J. Smith, « The Bakassi Boys : vigilantism, violence and political imagination in Nigeria », *Cultural Anthropology*, vol. 19, n° 3, 2004, p. 429-455.

## LE DOSSIER

42 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

à tous les gouverneurs – un refus qui pour beaucoup aurait été impossible sans la bénédiction présidentielle. En novembre 2004, de nombreux bureaux du gouvernement de l'État d'Anambra ont été saccagés, dit-on, par des partisans à la solde de Chris Uba. À la suite de ces incidents, Audu Ogbeh, le président du PDP, a adressé une lettre publique au Président, l'accusant subtilement d'attiser la crise dans l'Anambra et l'implorant de résoudre le problème. Dans une missive courroucée de plusieurs pages, reprise dans les quotidiens nigériens, Obasanjo a ensuite démenti toute responsabilité dans l'affaire, mais sa réponse contenait tellement d'informations sur sa connaissance des événements que beaucoup de Nigériens y ont vu une preuve supplémentaire de sa complicité<sup>20</sup>.

Ngige est parvenu à rester trois ans en fonction après la tentative initiale pour le démettre. Pendant cette période, il s'est construit une réputation de politicien relativement peu corrompu, rénovant certaines routes particulièrement dégradées de l'État et payant les salaires des fonctionnaires – ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait fait avec régularité. Dans le langage du public nigérian, il « a fait des réalisations » (*performed*). Ironie de l'histoire, bien que tout le monde eût connaissance du caractère frauduleux de son élection, une majorité de citoyens de l'Anambra a semblé déplorer son départ au moment où il a enfin été démis de ses fonctions par un tribunal et remplacé par le vainqueur légitime de l'APGA, Peter Obi. Plusieurs milliers de personnes ont ainsi manifesté dans les villes d'Onitsha et d'Awka et depuis son entrée en fonction en 2006, Peter Obi a été assailli d'accusations de corruption, de procès et de procédures d'*impeachment*. Comme pour confirmer les suspicions des citoyens ordinaires sur l'étendue de la corruption dans la politique nigérienne au plus haut niveau, Andy Uba, l'ancien conseiller et parent par alliance présumée d'Obasanjo, frère du célèbre parrain, a remporté l'investiture du PDP lors des primaires de décembre 2006 pour le gouvernorat d'Anambra – un processus contrôlé par les délégués du parti plutôt que par un vote populaire. Il a été élu gouverneur en avril 2007 à la faveur de la domination du PDP sur l'élection à tous les échelons.

De nombreux autres gouverneurs ont été de la sorte en proie à des scandales de corruption retentissants, notamment dans les États d'Ekiti, d'Oyo et du Plateau, scandales qui se sont soldés par leur révocation (temporairement dans certains cas, et à chaque fois avec des contestations). Étant donné le contrôle qu'Obasanjo s'efforce d'avoir sur son gouvernement et son parti, la plupart, si ce n'est tous les Nigériens, ont interprété le flot d'accusations de corruption (et les critères de sélection des personnes visées) comme faisant partie intégrante du jeu politique. Le Président était perçu comme agissant avant tout pour ses propres intérêts. Cependant, comme je le montre en conclusion, la prolifération

d'accusations détaillées de corruption a eu des conséquences non négligeables sur la culture politique nigériane, en entretenant la colère populaire contre la classe politique et en provoquant des aspirations au changement.

Il est clair qu'une proportion significative de la population nigériane – mon sentiment est que dans le sud-est il s'agit d'une écrasante majorité – a observé les initiatives contre la corruption d'Obasanjo avec un grand scepticisme. En plus du sentiment répandu que les accusations de corruption avaient des motivations politiques, des rumeurs sur la propre implication d'Obasanjo dans ces faits ont largement circulé. Peu de Nigériens ont cru que ses mains étaient propres.

Une des histoires les plus courantes que j'ai entendue, qui a aussi été mentionnée dans la presse, avait trait à la forte implication du président Obasanjo dans le marché du pétrole, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Pour les Nigériens ordinaires, qui savent que leur pays est le plus grand producteur de pétrole du continent, les pénuries constantes de produits pétroliers raffinés – essence, kérosène et diesel – dans les nombreuses stations essence (et par conséquent la fixation des prix par le marché noir) sont un des symboles les plus affligeants des conséquences néfastes de la corruption. À chaque fois que le pays connaît une crise d'approvisionnement, les théories du complot prospèrent selon lesquelles les pénuries sont artificiellement entretenues pour que puissent s'enrichir les élites qui contrôlent la production, l'importation et la distribution des produits raffinés. Ces accusations portent jusqu'au plus haut niveau, et j'ai souvent entendu des Nigériens, faisant de longues et frustrantes files d'attentes aux stations-service, suggérer que le Président et ses amis militaires contrôlaient tout le processus. L'illustration sans doute la plus poignante de cette théorie a été l'apparition, après l'arrivée au pouvoir d'Obasanjo, d'une nouvelle grande compagnie pétrolière nationale appelée Oando. Bien que contredite par des documents officiels montrant qu'il s'agissait d'une filiale d'Ocean and Oil Holdings, l'opinion pensait qu'Obasanjo avait monté la compagnie Oando avec son fils. Beaucoup pensaient que le Président et sa famille contrôlaient une part importante de la lucrative économie pétrolière nationale à travers cette firme. Un nombre incalculable de personnes m'ont ainsi dit qu'Oando signifiait « Obasanjo and Obasanjo ». Dans l'imaginaire populaire, l'abréviation témoignait de l'arrogance et de l'impunité avec lesquelles le Président et l'élite dirigeante se comportaient et le fait que les

20. Pour une analyse détaillée de la crise dans l'Anambra (et une copie des lettres), voir D. J. Smith, *A Culture of Corruption...*, op. cit., p. 125-137 et 233-240.

## LE DOSSIER

44 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

documents officiels ne permettent pas de faire le lien entre Obasanjo et Oando ne convainc personne. À la lumière de la réputation de l'élite nigériane en termes de blanchiment d'argent en général, il ne faut pas s'étonner du scepticisme de la population.

Une autre rumeur de corruption à propos d'Obasanjo lui prête une majorité de contrôle dans Transcorp, une compagnie de premier plan impliquée dans des négociations pour le rachat d'entreprises publiques. Selon ces allégations, attisées par les partisans du vice-président Atiku, le Président a eu l'intention de privatiser la richesse nationale pour son portefeuille personnel. Il faut reconnaître que les accusations de corruption à motivations politiques peuvent être utilisées contre le Président, mais aussi par lui. Pour mon analyse, plutôt que de savoir si ces rumeurs sont fondées ou non, il est plus significatif de constater que pour beaucoup, voire pour la majorité des Nigériens, il était impossible d'imaginer que le Président pût être sincère dans sa rhétorique anti-corruption. Même si les rumeurs peuvent être distillées par des adversaires politiques pour discréditer des rivaux, et si le citoyen ordinaire raconte sur les politiciens des histoires de scandales (souvent fausses ou exagérées) comme une forme de critique populaire, il est toujours possible que ces histoires soient vraies étant donné l'omniprésence de la corruption. En effet, au Nigeria, c'est l'apparente impossibilité de séparer la réalité des faits de la fiction qui préserve les élites de poursuites judiciaires et leur évite de rendre des comptes<sup>21</sup>.

Comme le montre cet article, l'interprétation qui s'impose des réactions populaires à l'initiative anti-corruption d'Obasanjo est que le public nigérien l'a perçue comme une ruse, grâce à laquelle le Président et d'autres hommes politiques ont manipulé le mécontentement de la population vis-à-vis de la corruption dans le sens de leur intérêt politique. Cette grille de lecture contient de nombreux éléments de vérité. J'ai soutenu que c'était la conviction de nombreux Nigériens, là où je travaille, dans le sud-est. Mais je pense que l'effet à long terme de la croisade anti-corruption d'Obasanjo pourra être différent et, concernant les intérêts des citoyens ordinaires, plus positif. En prenant le train en marche du discours anti-corruption et en instrumentalisant les accusations de corruption dans leurs batailles politiques, les politiciens nigériens ont involontairement fourni un nombre sans précédent de preuves concrètes de leurs méfaits. Plus encore, même après des années de corruption impunie, et dans une société où beaucoup de citoyens ordinaires sont obligés de participer à la corruption pour tout simplement survivre, la couverture médiatique intensive et la focalisation des conversations quotidiennes sur le problème de la corruption ont amorcé un changement dans les horizons d'attente du public.

De plus en plus de Nigériens pensent que s'attaquer au problème de la corruption est vital pour l'intérêt national. À travers les travaux de l'EFCC et

le discours politique qu'elle a impulsé, les Nigériens disposent désormais d'outils politiques, idéologiques et institutionnels pour s'atteler à cette tâche herculéenne. Je ne prédis évidemment pas la fin prochaine de la corruption au Nigeria. Il y a trop d'argent à faire et trop d'avantages à détenir le pouvoir. Cependant, la crudité et la grossièreté de la vénalité mise à nu à mesure que les accusations de corruption sont devenues le combustible de la politique nigérienne, ont peut-être libéré des forces que les politiciens ne peuvent dorénavant plus contrôler. La fraude massive qui a caractérisé les élections de 2007, par lesquelles les élites en place ont pu choisir elles-mêmes leurs successeurs, a été interprétée par la population comme une confirmation supplémentaire de l'omniprésence de la corruption et de la parodie de la croisade anti-corruption d'Obasanjo. Il est peu probable que les Nigériens s'engagent dans une contestation massive ou violente des élections truquées, en grande partie parce qu'ils ne voient pas d'alternative crédible au président élu, Yar'adua, parmi les principaux concurrents. Mais le sentiment répandu que les élections ont été volées crée un problème de légitimité pour les nouveaux dirigeants. En dépit de la sélection de ces derniers par leurs prédécesseurs, avec l'idée qu'ils leur seront loyaux et les protégeront, je pense que le nouveau gouvernement va reprendre le programme anti-corruption d'Obasanjo, comme un moyen pour gagner en légitimité. Ce faisant, il est probable que les nouveaux leaders poursuivront ceux-là mêmes qui les ont installés. Sans aller jusqu'à penser qu'Obasanjo sera pris au piège par l'EFCC, ce n'est, selon moi, pas impossible, et je prévois que des enquêtes seront faites sur de nombreux gouverneurs, ministres, parlementaires et présidents des gouvernements locaux sortants. Si la population a de longue date participé, par nécessité, à ce même système de corruption qui l'a maintenue dans la pauvreté, la croisade anti-corruption d'Obasanjo a introduit des changements dans la culture politique nigérienne que les dirigeants sortants devraient craindre et que les nouveaux ne pourront faire mine d'ignorer qu'à leurs propres risques et périls ■

Daniel Jordan Smith  
Brown University

Traduction d'Étienne Smith

---

21. Plusieurs auteurs ont écrit des pages pénétrantes sur la tromperie en politique au Nigeria, notamment A. Apter, *The Pan African Nation: Oil and the Spectacle of Culture in Nigeria*, Chicago, University of Chicago Press, 2005 ; C. Gore et D. Pratten, « The politics of plunder: the rhetorics of order and disorder in Southern Nigeria », *African Affairs*, vol. 102, n° 407, 2003, p. 211-240.

## LE DOSSIER

46 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

SUSAN M. O'BRIEN

**LA CHARIA CONTESTÉE :  
DÉMOCRATIE, DÉBAT ET  
DIVERSITÉ MUSULMANE  
DANS LES « ÉTATS CHARIA »  
DU NIGERIA**

DE NOMBREUX OBSERVATEURS ONT SUPPOSÉ QUE LA RÉINTRODUCTION EN 1999-2000 DE LA CHARIA DANS LE NORD-NIGERIA AVAIT SONNÉ LE GLAS DU DÉBAT DÉMOCRATIQUE, D'UN ESPACE PUBLIC VIABLE ET DE LA DIVERSITÉ MUSULMANE DANS CETTE RÉGION. CET ARTICLE MONTRE AU CONTRAIRE QUE LES PROJETS DE CHARIA ONT STIMULÉ LE DÉBAT PUBLIC ET LA MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET N'ONT PAS PRODUIT UNE IDENTITÉ ET DES PRATIQUES ISLAMIKES UNIFORMES D'INSPIRATION WAHHABITE. À L'INVERSE, LES RELIGIEUX ET LES PRATIQUES RITUELLES SOUFIS ONT CONSERVÉ LEUR POUVOIR ET LEUR INFLUENCE JUSQUE DANS L'AMBITIEUSE CAMPAGNE D'EXTENSION ET D'APPROFONDISSEMENT DE LA CHARIA DANS L'ÉTAT DE KANO.

**C**omme on pouvait sans doute s'y attendre, depuis la transition démocratique de 1999 qui a porté l'ancien général Olusegun Obasanjo à la tête du Nigeria, la charia est rapidement devenue un point de focalisation des débats et des controverses, comme avec les Assemblées constituantes qui avaient inauguré les II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> République (1977-1978 et 1988-1989). La suite a été en revanche plus inattendue : la réinstauration de la charia dans douze États du nord du pays<sup>1</sup>. Au départ, l'appel en faveur de l'application de la charia a trouvé un appui imprévu en la personne de Sani Ahmed Yerima, candidat de l'All Nigeria People's Party (ANPP) au poste de gouverneur de l'État de Zamfara, qui en a fait un thème de sa plate-forme électorale. Beaucoup ont vu dans la prise de position de Yerima l'exploitation cynique et opportuniste d'une question sensible pour gagner des votes au niveau local et de l'influence politique au plan national<sup>2</sup>. Le succès électoral de Yerima s'est pourtant traduit

dès janvier 2000 par la promulgation dans l'État de Zamfara d'un nouveau code pénal basé sur la charia, et a suscité un véritable mouvement populaire en faveur de la charia dans dix autres États du Nord<sup>3</sup>. À l'enthousiasme des musulmans du Nord pour la charia ont rapidement répondu les critiques, les manifestations d'inquiétudes et la mobilisation des chrétiens nigériens. Un tollé international s'en est suivi, et les médias occidentaux se sont déchaînés sur les violations réelles et potentielles des droits humains sous le régime de la charia – amputations, flagellations, condamnations à la lapidation de femmes adultères. Les condamnations pour adultère, finalement annulées, de Safiya Husseini (octobre 2001) et d'Amina Lawal (mars 2002), en ont fait des causes célèbres pour la communauté féministe occidentale. L'attention portée par les médias internationaux et les défenseurs des droits de l'homme aux « décisions impitoyables de la justice islamique<sup>4</sup> » basées sur la charia a non seulement contribué à renforcer les stéréotypes occidentaux sur l'arriération et la misogynie du monde musulman, mais aussi à répandre l'idée que le nord du Nigeria était sous l'emprise d'un fondamentalisme islamique uniformément « fanatique », voire d'un islamisme révolutionnaire<sup>5</sup>. Des articles universitaires ont présenté l'instauration de la charia comme un tournant majeur dans la politique nigérienne<sup>6</sup>, et des *policy papers* américains alarmistes ont formulé des mises en garde :

« L'idéologie wahhabite et l'injection massive d'argent saoudien sont en train de transformer rapidement l'islam subsaharien d'inspiration soufie, jadis syncrétique et pacifique, en un islamisme militant. [...] Les nombreux groupes islamistes en arrivent à voir les désaccords qui existent entre eux comme moins menaçants que la montée de l'opposition à l'islam

1. Sur le contexte historique de la charia au Nigeria, voir A. Christelow, « Islamic law and judicial practice in Nigeria: an historical perspective », *Journal of Muslim Minority Affairs*, vol. 22, n° 1, 2002, p. 185-204 ; M. Last, « La charia dans le Nord-Nigeria », *Politique africaine*, n° 79, octobre 2000, p. 141-152. Pour une description détaillée du contenu des nouveaux codes pénaux, voir R. Peters, « The reintroduction of Islamic criminal law in Northern Nigeria: a study conducted on behalf of the European Commission », Lagos, 2001.

2. La tentative de Yerima pour devenir candidat de l'ANPP pour la présidentielle d'avril 2007 a échoué, mais il s'est efforcé de mettre en avant ses succès dans l'instauration de la charia.

3. Alors que dans les États de Zamfara et du Niger, le mouvement en faveur de la charia est venu d'« en haut » – des politiciens –, c'est la pression populaire qui a imposé la charia dans les autres États, contre la volonté des autorités.

4. Cette citation d'Adam Ashforth figure sur la jaquette de l'ouvrage d'A. Apter, *Pan-African Nation: Oil and the Spectacle of Culture in Nigeria*, Chicago, University of Chicago press, 2005.

5. Voir par exemple Center for Religious Freedom, *The Talibanization of Nigeria: Sharia Law and Religious Freedom*, Washington, Freedom House, 2002.

6. E. Obadare, « Search for a public sphere: the fundamentalist challenge to civil society in Nigeria », *Patterns of Prejudice*, vol. 38, n° 2, 2004, p. 177-198.

## LE DOSSIER

48 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

politique chez les non musulmans et les forces politiques du sud. L'impératif de l'unité des musulmans semble donc l'emporter sur les controverses doctrinales, et l'islamisme est aujourd'hui plus unifié qu'à n'importe quelle autre période de l'histoire du Nigeria<sup>7</sup>. »

Des journalistes et des chercheurs ont en outre soutenu qu'au-delà des problèmes constitutionnels soulevés par la charia<sup>8</sup>, le fondamentalisme islamique qui l'inspire révèle l'échec de la société civile et témoigne de l'absence, voire de l'impossibilité, d'un espace public viable, pourtant si important pour la gouvernance démocratique, dans les « États charia » du Nord-Nigeria<sup>9</sup>.

Dans cet article, je m'oppose à plusieurs de ces hypothèses courantes, en me concentrant sur certaines des conséquences méconnues de la réintroduction de la loi islamique dans les États du Nord. En premier lieu, la campagne en faveur de la charia ne doit pas être seulement perçue comme une manifestation de la force des islamistes ou des fondamentalistes musulmans, ou comme une indication de leur capacité à dicter les termes du processus politique dans le Nord-Nigeria. En fait, les seuls groupes au Nigeria qui peuvent être considérés comme des islamistes révolutionnaires<sup>10</sup>, en l'occurrence les Muslim Brothers de Malam Ibrahim Zakzaky (d'orientation chiite au plan politique, sinon au plan théologique) et leurs ramifications diverses, ont été les premiers et les plus farouches opposants de la campagne pour la charia. Ces groupes refusent toujours la « charia-isation » de quelques États dans le cadre d'un État fédéral laïque, et n'ont pas accompagné son institutionnalisation. Les réformistes d'inspiration wahhabite connus sous le nom d'Izala et leurs nombreuses branches, dont certaines reçoivent des financements saoudiens, n'ont pas été les premiers à réclamer la charia, pas plus qu'ils n'ont monopolisé son application, au profit des principales confréries soufies, la Qadriyya et la Tijaniyya. En effet – et ceci est mon second argument –, si l'on observe, comme je le fais plus loin, les processus micropolitiques d'application de la charia, il est clair que les débats déjà anciens entre musulmans ainsi que les luttes pour le pouvoir entre les Izala d'inspiration wahhabite et les chefs religieux soufies continuent de faire rage dans les « États charia » de l'après-1999<sup>11</sup>. En troisième lieu, loin de marquer le triomphe du réformisme musulman moderniste et anti-ésotérique, l'application de la charia a créé au contraire une opportunité paradoxale pour l'institutionnalisation de versions mystiques soufies de l'islam dans les organismes d'État. Dans cet article, je m'intéresse plus particulièrement à la question de la possession par les esprits, aux pratiques rituelles soufies impliquant la communication avec les esprits, qui ont joué un rôle important dans les procédures des cours de justice, aux pratiques disciplinaires officielles de l'*hisba* (application de la charia)<sup>12</sup>, ainsi qu'aux campagnes de « purification morale » de certains « États charia ». Du point de vue des Izala, les pratiques



## Politique africaine

49 *La charia contestée: démocratie, débat et diversité musulmane...*

rituelles soufies relèvent de la *bid'a* (innovation mauvaise) et constituent donc un des éléments « syncrétiques » de l'islam local qu'ils entendent éradiquer. Enfin, au-delà de la classe des lettrés musulmans, la controverse sur la charia a stimulé un débat et des réflexions critiques parmi les musulmans du nord et a provoqué la mobilisation de groupes de la société civile, tant chez les défenseurs partisans que chez les opposants à son application. En outre, il faut garder en mémoire que la remise en vigueur de la charia a été le produit d'un processus démocratique par lequel les gouvernés ont imposé leur volonté aux gouvernants. Cela n'a été nulle part aussi vrai que dans l'État de Kano, le plus peuplé du pays, centre religieux et commercial du nord. On se concentrera ici sur les événements intervenus dans la ville de Kano, pour souligner le lien étroit entre démocratie et charia sous la IV<sup>e</sup> République.

En attirant l'attention sur la façon dont l'adoption de la charia dans l'État de Kano a stimulé le débat entre musulmans et suscité un essor de la société civile, je n'entends pas faire oublier que la question de la charia a suscité des violences contre les membres les plus vulnérables de la population musulmane du nord et contre les chrétiens. Les modifications dans les législations du nord ont clairement accentué les tensions entre populations chrétiennes et musulmanes, provoquant de stupéfiants accès de violences communautaires à Kaduna en 2000 et 2002. Je ne suggère pas non plus que, notamment au début, l'enthousiasme pour la charia n'a pas étouffé radicalement, sous des

7. D. McCormack, « An African vortex: Islamism in Sub-Saharan Africa », Center for Security Policy Occasional Paper Series, n° 4, janvier 2005, p. 12.

8. Sur les problèmes constitutionnels soulevés par la charia dans le cadre du fédéralisme démocratique, voir J. Isawa Elaigwu et H. Galadima, « The shadow of Sharia over Nigerian federalism », *Publius: the Journal of Federalism*, vol. 33, n° 3, 2003, p. 123-144; V. O. Nmeihelle, « Sharia law in the Northern States of Nigeria: to implement or not to implement, the Constitutionality is the question », *Human Rights Quarterly*, vol. 26, n° 3, 2004, p. 730-759; A. A. An Na'im, « The future of Shari'ah and the debate in Northern Nigeria », in P. Ostien, J. M. Nasir et F. Kogelmann (eds), *Comparative Perspectives...*, *op. cit.*, p. 327-357.

9. Obadare soutient par exemple que « le fondamentalisme islamique met en danger un espace public de délibération critique réellement indépendant composé de citoyens égaux », voir « Search for a public sphere... », *art. cit.*, p. 177

10. Sur ce point, voir S. L. Sanusi, « Fundamentalist groups and the Nigerian legal system: some reflections », posté sur < [www.whrnet.org/fundamentalisms](http://www.whrnet.org/fundamentalisms) >.

11. En fait, de pair avec les récents événements internationaux, l'instauration de la charia a contribué au durcissement du clivage entre sunnites et chiites en raison de l'opposition résolue de ces derniers au projet de charia.

12. Le concept d'*hisba* trouve son origine dans une série de versets coraniques et de *hadith* (traditions se rapportant au Prophète). Obligation est faite à chaque musulman d'encourager ce qui est juste ou bien et d'empêcher ou dénoncer ce qui est mal ou mauvais. Les exégètes considèrent généralement que ces versets fixent des devoirs aux institutions comme aux individus. Dans les « États charia » du Nigeria, des groupes *hisba* ont été organisés, dans ou hors du cadre étatique.

## LE DOSSIER

50 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

accusations d'apostasie, les critiques ou qu'il n'a pas conduit à l'intimidation de dissidents, en particulier des activistes et des avocats qui ont défendu les femmes accusées d'adultères. Je vise ici simplement à mettre en lumière des aspects inattendus de la question, souvent négligés par les médias et par les universitaires.

## LES LUTTES POUR L'ORTHODOXIE ISLAMIQUE AU NIGERIA

AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

L'enthousiasme récent en faveur de la charia résulte de motifs multiples et complexes, et ne saurait être réduit à l'impact de mouvements islamistes ou de groupes réformistes anti-soufis. Cette passion pour la charia n'aurait cependant pas été possible si des mouvements réformistes islamistes et proto-wahhabites n'avaient radicalisé le champ politico-identitaire musulman au cours des trente dernières années. Bien qu'assez différents dans leurs méthodes et leurs objectifs, ces deux courants se sont élevés contre ce qu'ils percevaient comme une hégémonie culturelle occidentale et comme la destruction coloniale et néocoloniale des valeurs islamiques. Dans cette région sahélienne de l'Afrique de l'Ouest, depuis plusieurs siècles, les prétentions au pouvoir politique et à l'accès aux ressources de l'État ont toujours été formulées exclusivement en termes islamiques. À l'époque coloniale (1903-1960), les liens étroits entre les aristocrates de l'émirat (*sarauta*), héritiers du califat de Sokoto du XIX<sup>e</sup> siècle, et l'État colonial britannique, ont donné lieu à une critique de la *sarauta* – et de la confrérie soufie Qadriyya avec laquelle ils étaient intimement liés. La contestation est d'abord venue de la nouvelle bourgeoisie marchande, rendue prospère par les opportunités de l'économie capitaliste coloniale, à travers l'autorité spirituelle de la confrérie tijane nouvellement unifiée<sup>13</sup>. Le défi posé par la Tijaniyya a été atténué par l'intégration progressive de la nouvelle classe marchande et lettrée dans l'élite dirigeante. Toutefois, les conflits doctrinaux et politiques entre les deux confréries se sont déchaînés dans les années 1950, à l'approche de l'indépendance, et se sont prolongés dans les années 1960, malgré les efforts du chef du gouvernement de la région du Nord, Ahmadu Bello, pour unifier et accroître la population musulmane afin d'assurer l'hégémonie politique des nordistes au sein de la nouvelle république fédérale. Les conflits entre soufis n'ont pas cessé avant la fin des années 1970, lorsqu'un ennemi commun a émergé en la personne d'Abubakar Gumi et son programme radicalement anti-soufi et anti-occidental.

Au Nord-Nigeria comme ailleurs dans le monde musulman, l'expérience coloniale a déclenché un processus de modernisation du système éducatif et de la loi islamique, mis au service de l'État colonial. Le Soudan a servi d'exemple

et la School for Arabic Studies (SAS) a été créée dans les années 1940. Parmi les premiers diplômés de la SAS se trouvait Sheikh Abubakar Gumi, qui fit office de *cadi* (juge) sous les Britanniques et travailla étroitement avec Ahmadu Bello au moment de l'indépendance, pour moderniser l'islam du Nord-Nigeria et l'aligner sur les normes internationales en la matière – le modèle saoudien<sup>14</sup>. Gumi occupa des fonctions dans le gouvernement du Nord (responsable du pèlerinage, grand *cadi*) et développa des liens étroits avec l'État saoudien, jusqu'à être un moment vice-président de la Muslim World League basée en Arabie Saoudite. Il formulait une critique d'inspiration wahhabite des pratiques soufies du nord du Nigeria, qualifiant de *bid'a* (innovation mauvaise) ou de *shirk* (péché d'association) des pratiques populaires telles que la vénération des saints, la célébration de la naissance du prophète (*maulud*), l'utilisation de la musique dans le rituel soufi, la transmission secrète du savoir, si centrale dans la relation entre le maître soufi et son disciple, les sciences ésotériques, et la déférence traditionnelle envers les dirigeants de l'émirat<sup>15</sup>. En 1978, Gumi a fondé l'organisation appelée Izala, la Société pour la suppression de l'innovation et le rétablissement de la Sunna. La rhétorique incendiaire de l'Izala contre les ordres soufis, qualifiés de *kafir* (païens) pour leurs pratiques, a régulièrement provoqué des conflits violents, des tensions intergénérationnelles, et même l'éclatement de certaines familles. L'Izala a également initié un profond glissement discursif vers un légalisme anti-soufi, en mettant l'accent sur la capacité des individus à accéder aux textes sacrés et à les interpréter eux-mêmes, sans la médiation des clercs, et à échapper aux exigences communautaires et aux hiérarchies sociales traditionnelles. La compétition avec l'Izala entraîna aussi des transformations modernisatrices au sein des confréries soufies ; elles commencèrent ainsi à ouvrir des écoles et des centres de formation pour femmes, à utiliser la radio et les cassettes audio pour répandre leurs enseignements. Et lorsqu'en 1979 Gumi publia sa traduction controversée du Coran en hausa, le cheikh de la Qadriyya Nasiru Kabara entama l'écriture d'une « contre-traduction » publiée en 1988<sup>16</sup>.

13. Voir J. Paden, *Religion and Political Culture in Kano*, Berkeley, University of California Press, 1973 ; I. Tahir, *Scholars, Sufis, Saints and Capitalists in Kano, 1904-1974*, PhD thesis, Cambridge, 1975.

14. S. A. Gumi, avec I. Tsiga, *Where I Stand*, Ibadan, Spectrum Books, 1992.

15. Voir R. Loimeier, *Islamic Reform and Political Change in Northern Nigeria*, Evanston, Northwestern University Press, 1997 ; A. I. Yandaki, « The Izalah movement and Islamic intellectual discourse in Northern Nigeria : A case study of Katsina », in I. A. Tsiga et A. U. Adamu (eds), *Islam and the History of Learning in Katsina*, Ibadan, Spectrum Books, 1997, p. 40-52.

16. A. Brigaglia, « Two published Hausa translations of the Qur'an and their doctrinal background », *Journal of Religion in Africa*, vol. 35, n° 4, 2005, p. 424-449.

## LE DOSSIER

52 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

Comme l'a soutenu Ousmane Kane, l'Izala attirait les exclus de l'élite traditionnelle, particulièrement les jeunes fonctionnaires issus de l'université, à la recherche de versions alternatives de l'orthodoxie islamique et de l'autorité spirituelle<sup>17</sup>, et qui ressemblaient en cela à la bourgeoisie marchande émergente qui, à l'époque coloniale, avait rejoint la Tijaniyya par défi envers l'émirat allié à la Qadriyya. Malgré leurs propos provocateurs contre le soufisme et l'aristocratie de l'émirat, l'Izala et Gumi ont toujours poursuivi une politique d'accommodement et d'incorporation aux structures gouvernementales, travaillant de l'intérieur au changement social – ils ont ainsi été domestiqués par l'État-patron. En politique, Gumi a toujours été pragmatique. Ainsi, à la fin des années 1980, il est revenu sur son hostilité extrême aux soufis quand le prosélytisme chrétien dans la Middle Belt et au nord du pays a fait craindre que le nord perde les élections qui inaugureront la III<sup>e</sup> République – il eut alors ce mot célèbre : « la politique est plus importante que la prière », et encouragea les femmes à voter malgré la force du conservatisme, essentiellement axé sur la vêtue et la mobilité des femmes, qui caractérise l'Izala. Tant Gumi que l'Izala étaient, et demeurent, des réformistes, et non des révolutionnaires islamistes, se contentant de travailler dans le cadre de l'État laïque et du processus démocratique pour atteindre progressivement leurs objectifs, à savoir l'application complète de la loi islamique et la transformation de la société par l'élimination des influences culturelles occidentales et des innovations rituelles soufies. Leur participation à la mise en œuvre de la charia à Kano (par exemple dans le programme « A Daidaita Sahu », analysé ci-dessous) est tout à fait cohérente avec ces objectifs, bien que leur lutte contre les innovations rituelles supposées ait pu être menée, nécessairement, autant contre leur collègues (soufis) chargés de l'application de la charia que contre la société dans son ensemble.

Une trajectoire parallèle de changement islamique dans le Nord-Nigeria a vu le jour dans les années 1950 avec la Muslim Student Society (MSS). D'abord liée à l'affirmation identitaire de Yoruba musulmans au sein d'universités dominées par les chrétiens, la MSS s'est transformée en un mouvement islamiste radical visant non seulement à la réforme des pratiques, mais aussi à la prise du pouvoir politique et à l'établissement d'un État islamique. Ibrahim Zakzaky, la figure dominante de ce mouvement, a étudié l'économie à l'université Ahmadu Bello de Zaria entre 1976 et 1979, et il était un membre actif et leader de la MSS sur le campus comme au plan national. Expulsé de l'université en raison de son activisme et de sa participation à plusieurs campagnes de désobéissance civile sur le campus, il a fondé l'Islamic Movement (aussi connu sous le nom de Muslim Brothers – *Ikwhan* ou *'yan brotha*), plus radical à l'encontre de l'*establishment*. Comme beaucoup de musulmans au Nigeria

## Politique africaine

53 *La charia contestée: démocratie, débat et diversité musulmane...*

et ailleurs, Zakzaky a été inspiré par le succès de la révolution iranienne de 1978-1979 et par son institutionnalisation réussie dans la République islamique d'Iran. Comme l'écrivent Lubeck et Britts :

« [...] les progrès des moyens de communications mondiaux (occidentaux) montrèrent, par la télévision, la révolution à des millions de musulmans vivant hors d'Iran. Par la suite, à mesure que les plans d'ajustement structurel pénétraient dans les villes musulmanes, la révolution iranienne démontrait aux générations exclues, confrontées à l'austérité et à la misère, que l'islamisme constituait un projet politique alternatif, rationnel et réalisable [...]. Cela transforma profondément au sein de la communauté musulmane mondiale la vision de ce qui était politiquement imaginable, au moment où la globalisation et l'ajustement structurel étaient en train d'émasculer l'État postcolonial<sup>18</sup>. »

Zakzaky a voyagé en Iran peu après la révolution et beaucoup de ses partisans ont étudié à Qom, grâce à des bourses iraniennes. Pour ces raisons, l'opinion a considéré l'Islamic Movement comme chiite, provoquant le départ de certains de ses adhérents pour fonder leurs propres factions explicitement non chiïtes. Durant les années 1980 et 1990, sa critique intransigeante des régimes militaires successifs a mené Zakzaky en prison à cinq reprises, pour un total de plus de neuf ans ; ses partisans ont été eux aussi harcelés par la police et par l'armée<sup>19</sup>. Ainsi, contrairement à Gumi ou d'autres oulémas proches d'Izala, Zakzaky n'a jamais opéré au sein des réseaux de patronage des États ou du gouvernement fédéral. Il reste une figure charismatique, disposant de nombreux partisans, capable de faire sortir des milliers de personnes dans la rue pour des manifestations – souvent liées à des événements internationaux – et pour la célébration des grandes fêtes chiïtes comme l'*achoura*<sup>20</sup>.

**LA CHARIA ET LA IV<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE : DÉBATS INTERMUSULMANS  
ET CONSOLIDATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE MUSULMANE**

Ibrahim Zakzaky, le plus radical des défenseurs de l'instauration d'un État islamique au Nigeria, a cependant été un opposant précoce et bruyant à la campagne pour la charia. Pour lui, la charia ne pouvait être convenablement

17. O. Kane, *Muslim Modernity in Postcolonial Nigeria*, Leiden, Brill, 2003.

18. P. Lubeck et B. Britts, « Muslim civil society in urban public spaces: globalization, discursive shifts, and social movements », *Center for Global, International and Regional Studies*, 2001 ; voir <<http://repositories.cdlib.org/cgirs/CGIRS-2001-6>>.

19. « Human Rights Violations in Nigeria », Islamic Human Rights Commission 1996-1998, <[www.ihrc.org](http://www.ihrc.org)>.

20. Pour plus d'information sur les activités de l'Islamic Movement de Zakzaky, voir son site <<http://islamicmovement.org>>.

## LE DOSSIER

54 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

appliquée qu'au sein d'une société et d'un État islamiques justes ; à défaut, elle deviendrait simplement un « instrument d'oppression des *talakawa* [paysannerie ou masses]<sup>21</sup> ». Il ajoutait en outre :

« Un pays qui n'a pas un régime islamique ne peut pas appliquer la charia comme système juridique, car celle-ci dispose que le leader de la société auquel on manifeste son allégeance est comme une sorte de représentant sur terre d'Allah le Tout-Puissant [...] et il est le gardien non seulement de la charia mais aussi du Coran<sup>22</sup>. »

Même s'il a considéré comme un « heureux développement que ceux qui sont élus répondent enfin aux aspirations de ceux qui les ont élus », il a insisté sur le fait que les politiciens élus ne pouvaient pas diriger un État islamique, ce dernier ne pouvant voir le jour que comme aboutissement de la lutte entamée par son Islamic Movement vingt ans plus tôt. À travers le nord, les groupes chiites n'ont pas cessé de rejeter catégoriquement la possibilité d'une tentative incomplète d'application de la charia. À mesure que l'enthousiasme pour la charia a diminué, cette attitude a valu à Zakzaky et à ses leaders régionaux, comme Malam Turi à Kano, un soutien important.

L'instauration de la charia a également provoqué des débats animés entre musulmans en dehors des cercles des oulémas. Des enseignants du Center for Democratic Development and Training (Ceddert) de l'université Ahmadu Bello ont été prompts à critiquer les lois instituant la charia du point de vue de la justice sociale, dénonçant l'hypocrisie de ses partisans et les « affectations prétentieuses de foi religieuse de nombreuses personnes qui n'en font pas preuve dans leur conduite personnelle et en public<sup>23</sup> ». Dans une publication de juillet 2000, des membres du Ceddert recentraient le débat sur la charia autour de la question des différences de classes sociales plutôt que religieuses :

« Le texte montre, faits et chiffres à l'appui, que les réalités de la vie quotidienne des *talakawa* rendent en fait très difficile pour la plupart d'entre eux l'observation correcte des obligations religieuses, en raison du niveau de pauvreté, de maladie, de faim et d'indigence auquel ils ont été réduits par les riches et les puissants, tant musulmans que chrétiens, et par les politiques gouvernementales formulées et appliquées conformément aux intérêts des riches et des puissants<sup>24</sup>. »

La publication détaille la dureté des conditions de vie de la majorité des citoyens nigériens, et particulièrement de ceux qui vivent dans les États du nord, dureté que l'augmentation massive des fonds fédéraux alloués aux États et aux autorités locales en 1999 et 2000 n'a pas atténuée. Invoquant les écrits du jihadiste du XIX<sup>e</sup> siècle, Shehu Usman 'dan Fodio, et de son frère Muhammed Bello, à propos de l'obligation pour les dirigeants de fournir à leurs administrés éducation, travail, infrastructures et secours contre la faim, les auteurs

concluent leur étude en citant 'dan Fodio : « Un royaume peut perdurer dans l'incroyance. Mais il ne peut perdurer dans l'injustice <sup>25</sup>. »

La manière dont la charia a été appliquée au départ, et l'accent mis avant tout sur les infractions *hudud*<sup>26</sup>, ont en fait permis l'ouverture d'un remarquable débat démocratique et d'une critique de la charia d'un point de vue islamique dans des conférences, sur des sites Internet, dans des journaux et des programmes de radio et de télévision. Comme les auteurs du Ceddert l'ont affirmé :

« Nous avons la nette impression que, pour beaucoup des partisans actuels de la charia, il s'agit essentiellement d'un arrangement punitif et politique concernant les boissons et tenues vestimentaires, l'amputation des membres et la rénovation des mosquées. Or la charia ne peut pas être réduite à cela [...] <sup>27</sup>. »

Les réactions suscitées par les premières poursuites *hudud* ont également démontré l'efficacité de la société civile dans sa défense des femmes injustement accusées d'adultères, sans l'intervention du gouvernement fédéral ou de la communauté internationale, à travers des ONG locales, comme Baobab et le Women's Rights Advancement and Protection Alternative, et des institutions universitaires comme le Center for Islamic Legal Studies de l'université Ahmadu Bello de Zaria<sup>28</sup>. En ce sens, les lois instituant la charia ont initié une « démocratisation de la citoyenneté » comparable à celle qu'a provoquée la tentative du président Obasanjo au printemps 2005 de modifier la Constitution pour briguer un troisième mandat présidentiel, tentative bloquée par la mobilisation populaire<sup>29</sup>. Dans le cas de la charia, la mobilisation de

21. « It is not anybody who can implement Sharia – Sheikh Ibraheem Zakzaky », *Weekly Trust*, vol. 2, n° 31, 8 octobre 1999.

22. *Ibid.*

23. A. S. Mohammed, S. H. Adamu et A. Abba, « The living conditions of the *Talaka* and the Shari'ah in Northern Nigeria », Zaria, Ceddert Occasional Publication, 2000, p. 2. Pour une vive critique de ce texte, voir I. Ado-Kurawa, « Muslim secularists' rationalisations against Shari'ah », Kano, National Council for the Defence and Propagation of Shariah, National Secretariat, 2001.

24. A. S. Mohammed, S. H. Adamu et A. Abba, « The living conditions... », doc. cit., p. 3.

25. *Ibid.*, p. 44.

26. Les infractions *hudud* (sing. *hadd*) comprennent les délits mentionnés explicitement dans le Coran, à savoir les rapports sexuels illégaux (c'est-à-dire entre personnes non mariées), le vol, la consommation d'alcool ainsi que les accusations mensongères de rapports sexuels illégaux. Des peines sont fixées par la charia pour ces délits.

27. A. S. Mohammed, S. H. Adamu et A. Abba, « The living conditions... », doc. cit., p. 8-9.

28. ONG fondée en 1996, Baobab for Women's Human Rights défend les droits des femmes dans les systèmes juridiques coutumiers, statutaires et religieux du Nigeria. Voir <[www.baobabwomen.org](http://www.baobabwomen.org)>.

29. J. Ibrahim utilise cette expression en référence à la tentative de troisième mandat dans un manuscrit non publié, intitulé « Prospects for democratization in Nigeria », octobre 2006.

## LE DOSSIER

56 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

groupes de la société civile a conduit à l'annulation en appel des décisions concernant les cas d'adultères. Ces succès et les importantes campagnes de sensibilisation qui les ont accompagnés<sup>30</sup> ont permis de lutter contre ce que beaucoup percevaient comme une atmosphère d'intimidation et de répression imposée par des groupes *hisba* trop zélés, indisciplinés et indépendants (c'est-à-dire non contrôlés par l'État).

Ces interventions ont été possibles et efficaces parce qu'elles se fondaient sur une acceptation du discours de la charia<sup>31</sup>, et qu'elles ont entendu mettre fin à ce que les critiques voyaient comme une application peu rigoureuse et discriminatoire de la charia. De célèbres intellectuels de Kano, comme le journaliste Sanusi Lamido Sanusi ou la militante des droits des femmes Ayesha Imam, ont soutenu que les nouveaux codes pénaux étaient rédigés et appliqués d'une façon qui dénaturait la loi malikite, la tradition juridique dominante dans l'islam ouest-africain, qu'ils étaient discriminatoires et légitimaient la violence envers les femmes, et en particulier envers les femmes pauvres et sans instruction (tant musulmanes que non musulmanes)<sup>32</sup>. Sanusi et Imam ont également tenté de convaincre les musulmans nigériens que l'application de la charia n'est ni divine ni immuable, mais bien diverse, socialement construite et historiquement contingente. Cette posture très provocatrice a été moins bien reçue – au Nigeria encore moins bien qu'à l'étranger<sup>33</sup>. Dans le même temps, Sanusi et Imam rejetaient de manière catégorique les arguments normatifs internationaux fondés sur les droits de l'homme selon lesquels, par exemple, l'amputation et la flagellation sont « moralement mauvaises » et constituent des violations des droits humains<sup>34</sup>, ou que la charia ne peut pas être un moyen de garantir la justice sociale, le bien-être ou les droits des femmes. Ils n'ont donc pas été pro-occidentaux ou contre la charia par principe. De plus, Baobab a collaboré activement avec les cours islamiques, utilisant des principes et des arguments tirés de la jurisprudence et de la procédure malikites pour faire annuler des condamnations injustes et établir des précédents visant à éduquer le public et à servir dans les batailles juridiques à venir. Imam a même soutenu que les nouveaux codes juridiques étaient, dans leurs grandes lignes, neutres du point de vue du genre, mais que leur application dans les « États charia » était grossièrement misogyne. En tant que principal porte-parole de Baobab, Imam était une opposante déclarée de l'ingérence occidentale dans les affaires du Nord-Nigeria, non seulement en raison de son paternalisme et de son caractère souvent hystériquement antimusulman, mais aussi parce que, plus concrètement, cette ingérence a provoqué localement un violent retour de bâton conservateur.

Cet activisme et ce débat public ont reflété et ont nourri le mécontentement de la population vis-à-vis de ce que beaucoup ont perçu comme une lecture



## Politique africaine

57 *La charia contestée: démocratie, débat et diversité musulmane...*

trop punitive de la charia. La résistance populaire à certaines dispositions de la charia et à leur application par l'*hisba* s'est enhardie, et Baobab a rendu compte de la volonté croissante des citoyens ordinaires de défendre les femmes injustement accusées d'adultère et de faire campagne pour leurs droits<sup>35</sup>. Dès l'été 2002, la charia suscitait une lassitude et une désillusion profondes du fait de son incapacité à mettre fin aux activités non islamiques les plus visibles (consommation d'alcool, prostitution) et des instrumentalisations politiques supposées<sup>36</sup>. Malgré ce désenchantement, la plupart des musulmans de Kano que j'ai interrogés durant l'été 2002 insistaient sur le fait que la charia avait été bénéfique car elle dissuadait les criminels et sensibilisait les musulmans sur les obligations de leur foi (en partie grâce aux activités des groupes *hisba* informels créés dans la plupart des quartiers). Surtout, la plupart pensaient qu'une meilleure application de la charia – insistant sur l'éducation, la protection sociale et le maintien de l'ordre – pouvait améliorer radicalement les conditions de vie des Nigériens du nord. Et aujourd'hui à Kano, beaucoup jugent que si le gouverneur Ibrahim Shekarau, récemment réélu, dont je discute le bilan ci-dessous, a largement réussi sur ce plan, c'est parce qu'il a renforcé les programmes et les institutions de la charia depuis 2003.

30. Baobab a formé des équipes d'assistance bénévoles qui ont organisé les campagnes et les programmes pour les communautés, produit de la documentation d'alphabétisation juridique et organisé des formations parajuridiques pour améliorer la sensibilisation sur les droits des femmes dans la charia.

31. S. L. Sanusi, « The West and the rest: reflections on the intercultural dialogue about Shari'a », in P. Ostien, J. M. Nasir et F. Kogelmann (eds), *Comparative Perspectives, op. cit.*, p. 251-292.

32. A. Imam, « Working within Nigeria's Sharia courts », *Human Rights Dialogue*, vol. 2, n° 10, 2003; S. L. Sanusi, « Shariah and the woman question », *Weekly Trust*, 18 septembre 2000 et « Class, gender, and a political economy of shariah », disponible sur <[www.nigerdeltacongress.com](http://www.nigerdeltacongress.com)>.

33. En effet, Sanusi, membre de la famille royale de Kano et banquier basé à Lagos, comme Imam, basée à New York, sont plus visibles et reconnus parmi les universitaires et les militants des droits de l'homme occidentaux qu'au Nigeria.

34. Sanusi expliqua: « Ainsi quand l'archevêque Carey, par exemple, dit que "l'amputation est immorale devant Dieu", il ne dit pas autre chose que "je suis un prêtre chrétien". Il manque au propos un contenu factuel. S'il avait été un musulman, il ne l'aurait pas dit. Ces critiques sont donc des critiques de l'islam en tant que religion et vision du monde que nous rejetons et auxquelles nous répondons sans cesse pour défendre notre foi. » Voir S. L. Sanusi, « Class, gender... », art. cit.

35. Baobab for Women's Human Rights, « Sharia implementation in Nigeria: the journey so far », 2003, téléchargeable sur le site <[www.baobabwomen.org](http://www.baobabwomen.org)>.

36. Pour un sondage de l'opinion publique dans ce sens, voir le rapport de Human Rights Watch, « The politicization of Shari'a: reactions to the implementation of Shari'a », 2004, disponible sur le site <[www.hrw.org](http://www.hrw.org)>.

## LE DOSSIER

58 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

## DES ESPRITS DANS L'« ÉTAT CHARIA »

En juin 2000, le nouveau gouverneur de l'État de Kano, Dr Rabiou Musa Kwankwaso, membre du People's Democratic Party (PDP) – qui domine les élections au Nigeria depuis 1999 – a été forcé par des foules en colère d'adopter la charia, dès sa promulgation dans l'État de Zamfara. Contrairement aux États de Sokoto, Katsina et Bauchi, l'État de Kano n'a pas connu les condamnations pour adultères qui ont fait ailleurs la une des médias, ou de cas spectaculaires d'amputation. Et selon de nombreux acteurs de l'application de la charia dans cet État, un de ses grands succès a été de faire travailler ensemble efficacement des oulémas provenant de groupes en compétition et souvent même en conflit, autour des projets gouvernementaux de charia<sup>37</sup>. En effet, à l'exception des chiites, les principales confréries et groupes musulmans ont été représentés au sein des commissions d'État en charge de la charia, de la *zakat* (aumône obligatoire) et de l'*hisba*. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas eu de désaccords doctrinaux ou de rivalités intramusulmanes au cours des sept dernières années. Cependant, loin d'institutionnaliser une sorte de version fondamentaliste, rigide et monolithique de l'islam, l'application de la charia sous la direction de Kwankwaso et de son successeur Ibrahim Shekarau a permis l'expression, la discussion et l'application, souvent de façon assez inattendue, d'une diversité impressionnante de points de vue islamiques.

Les groupes d'orientation wahhabite n'ont pas initié l'appel à la charia, mais ils en ont vite épousé la cause. À Kano, les leaders des deux plus influentes branches de l'Izala, Sheikh Aminudeen Abubakar, fondateur du groupe Da'wa, et Sheikh Jafar Adam<sup>38</sup>, fondateur de Ahlil-Sunnah, ont été nommés, respectivement, responsables des commissions *hisba* et charia de l'État de Kano. Compte tenu de la présence d'éléments wahhabites dans l'administration de Kwankwaso, j'ai été particulièrement surprise d'apprendre, lors d'une visite à Kano en 2002, que le professeur Mohammed Tahir avait été nommé conseiller spécial du gouverneur pour les affaires religieuses. J'avais rencontré Tahir pour la première fois en 1996 alors que je menais des recherches sur le culte de possession *bori* à Kano. De nombreuses personnes m'avaient conseillé de rencontrer ce professeur de littérature et de langue hausa de l'université Bayero, spirite renommé, capable de réaliser des miracles et de la magie en communiquant avec les esprits. Au cours de multiples conversations avec « Baba Impossible », comme on l'appelait, j'appris qu'il avait développé ces dons tant grâce à son initiation *bori*<sup>39</sup> qu'à un long séjour en Inde où il avait acquis un anneau en or magique. Inutile de dire que le profil de Tahir contrastait vivement avec l'anti-ésotérisme wahhabite des deux religieux évoqués ci-dessus. Lors de notre entretien en juin 2002, la principale inquiétude de Tahir

## Politique africaine

59 *La charia contestée: démocratie, débat et diversité musulmane...*

en tant que conseiller pour les affaires religieuses concernait un projet saoudien de construction d'un très grand collège pour garçons dans l'une des zones les plus rurales de l'État. Tahir était fermement opposé à cette proposition, voyant l'école comme un potentiel foyer de terroristes qui créerait de nouveaux problèmes au gouverneur comme à lui-même.

Une controverse très médiatisée survenue dans les premiers temps du rétablissement de la charia dans l'État de Kano a révélé des divergences considérables sur la manière dont les chefs religieux musulmans pouvaient ou devaient interagir avec les esprits. La controverse a eu pour origine un procès antérieur à l'application effective de la charia à Kano, impliquant Yusuf Ali, âgé de 58 ans, *sheikh* bien connu de la Tijaniyya, qui officiait en septembre 1999 en tant que juge à la cour du quartier de Fagge, à Kano. Dans un village de la zone de Minjibir, dans l'État de Kano, une certaine Sumayya avait accusé une femme nommée Hindatu de sorcellerie<sup>40</sup>. Selon la police, un certain nombre d'esprits s'étaient manifestés pour apporter des témoignages en faveur de la plaignante et avaient affirmé qu'ils cherchaient seulement à la protéger contre l'accusée. Les magistrats de la cour de Minjibir puis de celle de Yankaba ne savaient pas comment procéder, étant données la gravité des allégations et leur incertitude quant à la manière de traiter les témoignages des esprits à la cour. Le cas a donc été transmis à la cour de Sheikh Yusuf Ali, probablement parce qu'Ali était célèbre comme praticien du *rukiyya*, l'exorcisme islamique, une pratique controversée devenue assez populaire ces dix dernières

37. Entretiens de l'auteur avec Malam Tijani 'dan Fari, 5 juin 2002 ; Bello Bashir Gwarzo, conseiller spécial du gouverneur de l'État de Kano pour la réorientation sociale, 3 avril 2007 ; Malam Faruq Chedi, 9 avril 2007 ; Sheikh Aminudeen Abubakar, 24 avril 2007.

38. Le 13 mars 2007, à la veille de l'élection du gouverneur, Sheikh Jafar a été assassiné alors qu'il dirigeait la prière de l'aube dans sa mosquée de Dorayi à Kano. L'affaire n'a pas été résolue à ce jour, malgré la prolifération de rumeurs et de théories concurrentes. La police a détenu, interrogé puis relâché des religieux de la Tijaniyya comme de la Qadriyya, mais beaucoup pensent que la mort de Sheikh Jafar doit plus à la politique, comme permettent de le penser le moment de l'incident et les liens étroits de Sheikh Jafar avec le PDP au pouvoir.

39. La littérature sur le culte *bori* est assez conséquente. Parmi les monographies ethnographiques, voir F. Besmer, *Horses, Musicians and Gods: The Hausa Cult of Possession Trance*, Londres, Bergin and Garvey, 1983, et plus récemment, l'analyse pénétrante du *bori* chez les locuteurs hausa du Niger par A. Masquelier, *Prayer Has Spoiled Everything: Possession, Power and Identity in an Islamic Town of Niger*, Durham, Duke University Press, 2001.

40. Je relate l'affaire dans ses grandes lignes à partir d'entretiens avec Sheikh Yusuf Ali en juillet 2006 et d'articles parus dans *Albishir*, l'édition en langue hausa du *Triumph Daily*, un journal de Kano : « Spirits arraigned before court to give testimonies », *Albishir*, 17 septembre 1999 ; « Seven spirits testify before court », *Albishir*, 24 septembre 1999 ; « Judge Yusuf Ali claimed that his court can prosecute spirits », *Albishir*, 1er octobre 1999.

## LE DOSSIER

60 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

années à Kano. Cette pratique implique la convocation des esprits qui accablent le patient pour ensuite négocier avec eux ou leur intimer de quitter le patient, le tout grâce à la récitation de certains versets du Coran<sup>41</sup>. Heureux de cette opportunité d'interagir avec des esprits au tribunal, Sheikh Ali les invita en tant que témoins, attirant un grand nombre de spectateurs. La nouvelle attira sur lui la critique de nombreux oulémas, mais il se défendit dans ses sermons du vendredi, et reçut, lors de l'audience suivante, les témoignages de sept autres esprits d'âges divers (allant de 170 à 10 000 ans). Au cours de longues conversations avec le juge, l'esprit musulman Buzu prétendit que l'accusée, Hindatu, avait envoyé l'esprit malveillant Maikilago (aussi musulman) jeter un sort à Sumayya. Plusieurs autres esprits confirmèrent cette accusation. Buzu avertit aussi que si la cour n'acceptait pas leurs dépositions, les esprits cesseraient de collaborer au procès et laisseraient Hindatu continuer ses manipulations maléfiques. La transcription dans *Albishir* du dialogue entre les esprits et le juge est longue et décousue. Elle décrit comment Sheikh Ali réussit à convertir à l'islam plusieurs esprits (une pratique courante du *rukiyya*) et comment il déclara à la cour que ce cas prouvait que les *aljannu* (les esprits) interviennent dans la vie des humains, comme l'indique le livre omniscient (le Coran). Les audiences du tribunal ont donc été une publicité et une tribune pour le *rukiyya* de Sheikh Ali, un forum servant à éduquer le public sur la vie des esprits, leur rôle dans la vie des humains et la manière d'établir avec eux des relations d'assistance mutuelle. À un moment, Buzu demanda à Sheikh Ali de lui donner des incantations du Coran qui pourraient aider sa femme, Maryama, à devenir enceinte. Ali rendit ce service à un Buzu reconnaissant. Le battage autour du procès obligea le Conseil des oulémas de l'État, un organisme disposant de pouvoirs de supervision sur les juridictions de l'État, à examiner l'affaire, pour conclure que les esprits ne relevaient pas de la juridiction de la cour. Des représentants du Conseil interrompirent donc l'audience suivante et suspendirent la procédure, mais après que Buzu eût annoncé à la cour que sa femme Maryama était non seulement tombée enceinte mais avait déjà accouché. Sheikh Ali expliqua à la cour que dans le monde des esprits de telles grossesses accélérées étaient possibles.

L'histoire en serait certainement restée là si un Sheikh Yusuf Ali provocant n'avait décidé, l'année suivante, de continuer les audiences sur cette affaire (je n'ai pas pu établir les dates exactes de ces séances) même après l'entrée en vigueur en juin 2000 du nouveau code pénal de la charia à Kano. En réaction à la détermination d'Ali, la Commission pour la charia de l'État de Kano ordonna en août 2000 le retrait immédiat de ce procès des tribunaux et la suspension du magistrat. Quelques mois plus tard, le compte rendu d'*Albishir* sur la résolution de ce conflit notait :

## Politique africaine

61 *La charia contestée : démocratie, débat et diversité musulmane...*

« À plusieurs reprises, Sheikh Yusuf Ali s'est montré confiant et fier, mais aussi sur la défensive, à propos de son opinion selon laquelle des punitions peuvent être infligées à tous ceux qui sont reconnus coupables d'une infraction, y compris aux esprits. D'un autre côté, certains oulémas ont soutenu que l'affaire n'était pas pertinente au regard de la charia et que la poursuite du procès risquait de créer de la confusion dans le climat juridique <sup>42</sup>. »

Dans une tentative de résolution pacifique de ces désaccords qui s'exprimaient dans des attaques et contre-attaques acrimonieuses à la télévision et à la radio entre Sheikh Ali et Sheikh Aminudeen Abubakar, leader du groupe Da'awa et de la Commission *hisba* de l'État de Kano, le Conseil pour la charia de l'État a nommé un comité de réconciliation, dirigé par le Dr Baba Imposable et composé de spécialistes qui avaient des attitudes très diverses sur les audiences de Sheikh Ali avec les esprits. L'un des membres du comité au moins, le célèbre Sheikh Isa Waziri de la Tijaniyya de Kano, avait critiqué le *rukiyya* dès son développement dans le milieu des années 1990. Le comité négocia avec succès un accord entre Ali et ses détracteurs, leva la sanction sur sa fonction et « appela les médias à bien vouloir arrêter de diffuser ces cassettes enregistrées pendant les audiences pour éviter d'encourager ou de multiplier ce genre d'affaires, qui [...] manquaient de fondement juridique <sup>43</sup>. »

Chose intéressante, malgré sa suspension par la Commission d'État pour la charia en 2000, Sheikh Yusuf Ali est devenu en 2002 président de la Cour d'appel islamique et membre de la Commission d'État pour la charia de l'État de Kano. En revenant sur ses difficultés initiales avec l'administration en charge de la charia sous le gouverneur Kwankwaso, Ali en a profité pour critiquer plus largement la charia comme un projet mal conçu et, en dernière analyse, sectaire.

« Je n'étais pas favorable à l'application de la charia telle que le gouvernement l'a faite – politiquement. Tout ce que je dis, c'est que le gouvernement aurait dû revenir au Code pénal de 1959, l'examiner, l'amender en certains endroits comme auparavant, et le soumettre au Parlement pour approbation. Pour ensuite en faire une loi en silence, sans réunion formelle, parce que son lancement public a causé un grand émoi. C'était cela ma position, et ils n'ont guère apprécié mes prises de position. Ils veulent procéder comme ils le voient dans le Coran, mais c'est impossible maintenant que nous ne sommes pas les seuls à vivre dans l'État, maintenant qu'il y a d'autres religions ici <sup>44</sup>. »

41. Sur la pratique et les enjeux politiques du *rukiyya* à Kano, voir S. M. O'Brien, « Spirit discipline : gender, Islam, and hierarchies of treatment in Northern Nigeria », *Interventions : International Journal of Postcolonial Studies*, vol. 3, n° 2, juillet 2001, p. 222-241.

42. « Ustaz Yusuf Ali at odds with the clerics », *Albishir*, 10 novembre 2000.

43. *Ibid.*

44. Entretien avec Sheikh Yusuf Ali, Kano, 13 juillet 2006.

## LE DOSSIER

62 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

Sheikh Ali rejetait ainsi la vision, qu'il taxait de fondamentaliste, du Da'awa et d'Ahlil-Sunna qui voulaient retourner à l'exemple de Médine du Coran, ignorant la réalité contemporaine d'un État laïque multiconfessionnel. Il soutenait que la Constitution du Nigeria aurait dû être amendée avant que les lois instituant la charia fussent adoptées pour qu'elles ne soient pas en contradiction avec d'autres dispositions constitutionnelles qui protègent les droits de l'homme et la liberté de culte. Ali décriait aussi ce qu'il percevait comme les motivations sectaires du Da'awa et d'Ahlil-Sunna :

« Il est assez malheureux que les wahhabites condamnent les soufis. Ils cherchent un moyen de combattre la Tijaniyya et les autres confréries en poussant le gouvernement à introduire la charia. Si vous vous rappelez, il y a quelques années, ils voulaient introduire leur système d'*hijab*, qui a été rejeté. Ce sont des fauteurs de trouble ; ils ont même essayé d'empêcher les cérémonies de *maulud* [...]. Nous, la Tijaniyya, nous croyons au dialogue, c'est comme cela que Shehu Usman 'dan Fodio a réussi son *jihad*. Si la charia avait été introduite en premier par la Tijaniyya, elle aurait été instaurée de manière plus raisonnable. Le Prophète (PSL [Paix sur Lui]) était le premier soufi et il croyait au dialogue<sup>45</sup>. »

Pour un magistrat mêlé de près à l'administration de la charia, Ali semblait très peu intéressé par la réforme de la charia et montrait peu d'optimisme quant au succès d'une telle entreprise :

« Au lieu de dépenser de fortes sommes d'argent pour la charia, il aurait été mieux de les dépenser pour d'autres programmes pertinents. C'est pourquoi quand le gouvernement fédéral a mis fin à l'*hisba* il y a quelques mois, certaines personnes ont été satisfaites<sup>46</sup>. La charia au Nigeria ne sera pas possible. Même ceux qui l'ont amenée se sont découragés. J'étais à Sokoto [ville supposée la plus conservatrice du Nord-Nigeria] récemment et j'étais surpris de voir des femmes sur des *achabas* [taxis-motos] et des prostituées partout – vous voyez, même là-bas la charia ne fonctionne pas<sup>47</sup>. »

La controverse autour de l'orthodoxie islamique des interactions de Sheikh Ali avec les esprits s'est poursuivie après le procès de 1999-2000. En mars 2004, puis encore en mars 2005, l'université Bayero a accueilli des conférences pour débattre de l'orthodoxie et de l'efficacité du *rukhiyya*. Les cassettes audio des débats se sont bien vendues à Kano, et j'en donne quelques extraits ci-dessous pour illustrer les fortes divergences qui ont opposé les participants.

Le premier orateur de la conférence était Sheikh Yusuf Ali, qui défendait le *rukhiyya* en raison de ses antécédents bibliques et coraniques (il affirma que le prophète Mohammed lui-même utilisait le *rukhiyya*) et de l'approbation de générations d'érudits musulmans. Le second orateur était Baba Impossible, qui expliqua longuement ses opinions et sa relation si particulière aux esprits, à la maladie et à la guérison :

## Politique africaine

63 *La charia contestée: démocratie, débat et diversité musulmane...*

« Laissez-moi commencer en vous rappelant que mon premier diplôme portait sur le *tsibbu* [médecine islamique] qui utilise l'écriture sur ardoise et la confection d'amulettes comme remèdes et pour d'autres besoins<sup>48</sup>. Et mon deuxième diplôme était sur le *bori*, qui est absolument non islamique et totalement condamné par la plupart des chefs religieux [...]. Malheureusement, la plupart des gens ne connaissent rien au *bori*, puisqu'on leur a dit de l'éviter, car c'est un péché et que cela contrevient à notre religion. Ceci est tout à fait malheureux<sup>49</sup>. »

Baba enchaînait avec la brève description de certaines maladies causées par les esprits *bori*, et du processus d'initiation *bori* qui peut servir de remède, pour conclure :

« Il n'y a pas de doute quant à l'existence des esprits ou à la capacité du *bori* à guérir les maladies. Ce que l'islam dit à ce niveau, c'est qu'en demandant [aux esprits] des faveurs, il y a de fortes chances qu'ils aggravent la situation, donc que c'est mieux de les éviter. En tant que chercheur, j'ai beaucoup étudié le *bori*, et j'ai trouvé qu'il y a très peu de contradictions avec l'islam, au point que je crois au *bori* et que certains m'appellent '*dan bori* [littéralement "fils du *bori*", donc praticien du *bori*] [...]. Mais je ne crois pas à ceux qui disent parler avec les esprits à travers leurs patients [...]. Nulle part dans le Coran il n'est spécifiquement mentionné d'incidents dans lesquels le Prophète (PSL) lui-même engageait des conversations avec les esprits [...]. On a donc ramené le *bori* à la mosquée. Cette façon moderne de chercher l'aide des esprits ou de parler avec eux comme remède est maintenant appelée *rukuyya*, qui, selon la compréhension que j'en ai, n'est pas différent du *bori* que vous condamnez. Le *bori* qui était contesté a maintenant été remplacé par le *rukuyya* – il n'y a pas de différence. »

L'ancien conseiller spécial pour les affaires religieuses de l'« État charia » de Kano défendait ainsi ouvertement l'efficacité et la légitimité islamique des médiums *bori* tout en mettant en cause la valeur thérapeutique et l'honnêteté des praticiens du *rukuyya*, dont beaucoup étaient des oulémas tijnanes éminents et populaires à Kano. Cet événement indique l'existence d'un espace public

45. Entretien avec Sheikh Yusuf Ali, Kano, 13 juillet 2006.

46. Sheikh Ali fait ici référence à l'arrestation et l'emprisonnement en février 2006 par le gouvernement fédéral du commandant du corps *hisba* de l'État de Kano et de son adjoint. Détenus trois mois dans une prison fédérale, accusés de détournement de fonds publics, de tentatives illégales de se procurer des armes et de l'entraînement militaire auprès de la Libye et de l'Iran, et d'adhésion à une organisation illégale, ils ont finalement été acquittés par la Haute Cour fédérale, qui leur a accordé à chacun 50 000 nairas en compensation pour emprisonnement arbitraire. Dans une affaire en cours devant la Cour suprême, le gouvernement fédéral continue de contester la constitutionnalité du corps *hisba* d'État.

47. Entretien avec Sheikh Yusuf Ali, Kano, 13 juillet 2006.

48. Tahir est ici exact car il a écrit son mémoire de maîtrise de l'université Bayero sur le *tsibbu* et publié de nombreux livrets éducatifs sur divers aspects des sciences ésotériques islamiques, y compris la divination et la géomancie.

49. Cassettes audio de la conférence de mars 2004 sur le *rukuyya* à l'université Bayero, obtenue auprès de Radio Kano.

## LE DOSSIER

64 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

dynamique de débat et de désaccords, ignoré par beaucoup d'observateurs de la charia au Nord-Nigeria. Et le thème du débat – le traitement islamique correct des affections physiques, mentales et sociales – intéressait grandement le public.

Lors de la conférence de l'université Bayero, d'autres savants condamnèrent le *rukiyya* sans tolérer le *bori*. Ainsi, Sheikh Ibrahim Khalil, un érudit n'appartenant à aucun groupe soufi ou wahhabite argumenta :

« Je suis en désaccord complet avec Malam Yusuf Ali parce que le prophète Mohammed n'a jamais pratiqué le *rukiyya* et n'a jamais été affecté par les esprits. Il y a seulement des incidents, lorsqu'il se sentait malade, et l'ange Gabriel récitait des sourates du Saint Coran pour lui, et ceci n'est pas le *rukiyya* [...]. De nos jours, quoiqu'il arrive, les gens se précipitent vers le *bori* ou le *rukiyya* – pour moi, ceci est à déconseiller parce que ça ne fait que jeter la confusion. Il est très important pour nous d'être capables d'identifier des maladies qui ne peuvent pas être traitées par le *rukiyya* ou le *bori*. Les gens doivent apprendre à aller voir le médecin plutôt que d'aller au *rukiyya* ou au *bori* pour chercher un traitement parce que sinon, au final, ils ne vont qu'accumuler des problèmes supplémentaires. [...] Certaines fois, les esprits vont créer de l'agitation en affirmant que quelqu'un a fait quelque chose de mal. Ces allégations entraînent parfois des bagarres et la séparation des familles. Je conseille aux gens d'aller dans les hôpitaux avec leurs problèmes pour éviter la confusion<sup>50</sup>. »

La critique de Sheikh Jafar Adam, leader de Ahlil-Sunnah, était plus vive encore :

« Ceux qui prétendent parler avec les esprits sont des menteurs ; même s'ils le faisaient, les esprits les induiraient en erreur et provoqueraient de la confusion et des problèmes dans la société. Le *rukiyya* a vu le jour dans cette société moderne comme une manière d'extorquer de l'argent aux gens ; c'est pourquoi ils ont introduit un système de factures, exactement comme dans les hôpitaux<sup>51</sup>. »

---

**LE GOUVERNEUR SHEKARAU ET LE PROGRAMME « A DAIDATA SAHU »**

En 2003, la campagne pour le governorat de Kano du candidat ANPP, Ibrahim Shekarau, ancien instituteur et ancien membre de la Muslim Student Society, était axée sur la promesse d'étendre l'application de la charia dans l'État. Les attaques contre le gouverneur PDP sortant, Rabiu Kwankwaso, pour son manque de détermination dans l'application de la charia – qu'il n'avait soutenue, au dire de tous, qu'à cause de l'irrésistible demande populaire de 2000 – étaient centrales dans la campagne de Shekarau. Depuis son élection en 2003, ce dernier s'est gagné la réputation de « gouverneur des oulémas » en finançant généreusement des commissions pour la charia, la *zakat* et l'*hisba*, et en développant un nouveau programme, « A Daidata Sahu » (ADS, littéralement « serrez vos rangs », à la façon des fidèles à la mosquée). Ce programme



## Politique africaine

65 *La charia contestée : démocratie, débat et diversité musulmane...*

de « réorientation sociétale » porte son attention non pas sur la répression des infractions *hudud*, mais sur le changement social à travers l'éducation, la protection sociale et la « purification » morale – ce que *The Economist* a récemment qualifié de « charia light <sup>52</sup> ». En poursuivant ces objectifs, l'État s'est engagé dans un certain nombre de projets, dont certains ont pour but explicite d'encourager le débat et le dialogue à propos du processus démocratique au Nigeria. Le programme ADS inclut par exemple des interactions avec les élèves du secondaire au travers de concours de dissertation et de débats, ainsi que des forums non directifs sur des sujets choisis par les élèves (*zauren sha'awa*). Ces forums, comme les débats, sont régulièrement retransmis par la télévision publique. Un débat récent portait sur le gangstérisme politique, et l'une des équipes argumenta avec succès que les gangs politiques (*'yan banga*) étaient nécessaires pour protéger les politiciens et les élus des persécutions injustes d'une police corrompue et du PDP au pouvoir, et pour lutter contre la fraude électorale – lors de l'élection du gouverneur en 2003, selon beaucoup d'habitants de Kano, ce sont les menaces de violences des *'yan banga* de l'ANPP qui ont empêché le PDP de frauder.

Pour combattre « le mal moral et la décadence occidentale » de l'industrie du film populaire hausa, l'État a mis sur pied un comité de censure et a produit plus de cinquante de ses propres films pour la concurrencer, voire s'y substituer <sup>53</sup>. Le directeur des programmes, Malam Bala Mohammed, professeur de communication à l'université Bayero, expliquait :

« Dans nos efforts pour purifier notre État des périls moraux et religieux, le gouvernement de l'État de Kano a décidé, à travers mon programme, de participer activement à la production de films, là où nous pensons que nous pouvons inverser la tendance dans l'industrie cinématographique pour que les films qui menacent de polluer notre société, moralement et religieusement, soient éliminés <sup>54</sup>. »

50. Cassette citée note 49.

51. Sheikh Jafar Adam fait ici référence à l'institutionnalisation, au milieu des années 1990, dans le *rukuyya*, de pratiques analogues à celles des hôpitaux, avec des formulaires d'admissions et de sortie, et des tarifs uniformes. La sévérité de la condamnation qu'il porte s'explique en partie par le conflit qui l'opposait à Malam Abdullahi 'dan Fodio, un ouléma tijane habitant dans le même quartier de Kano, Dorayi. Malam Abdullahi pratiquait avec un énorme succès le *rukuyya*, que Jafar Adam dénonçait comme *bid'a* dans ses prêches du vendredi. La tension entre les deux hommes a atteint son summum en mars 2006, lors de la célébration du *maulud* par Malam Abdullahi, qui a attiré des centaines de participants : depuis les toits, des partisans de Jafar Adam lançaient des pierres sur eux.

52. « Sharia Lite : moderation from Nigeria's Islamist governments », *The Economist*, 1<sup>er</sup> février 2007.

53. « A Daidaita Sahu », *Albishir*, 14 septembre 2006.

54. I. Sa'idu, « Kano government film production? », *Weekly Trust*, 23-30 juin 2006.

## LE DOSSIER

66 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

Interrogé sur la capacité des films produits par l'État à concurrencer ceux déjà bien établis sur le marché, il répondit : « Je n'ai aucun doute quant à notre capacité à les dépasser et à parvenir à notre objectif de purifier, éduquer et éclairer nos populations<sup>55</sup>. »

Pour renforcer et contrôler davantage les activités de l'*hisba*, le gouvernement de l'État de Kano a recruté, en juillet 2005, 9 000 personnes, dont 900 femmes, et une loi a fait de l'*hisba* une branche officielle de l'État – ses membres reçoivent les mêmes salaires et avantages que les fonctionnaires. L'émission de radio hebdomadaire, ouverte aux auditeurs – *Muryar Hisba* (« la voix de l'*hisba* ») – a été créée pour sensibiliser le public aux activités de l'*hisba* et débattre de problèmes de morale. Selon la loi de 2003 qui a institué le bureau *hisba* de l'État de Kano, l'*hisba* doit assister la police et les autres agences de sécurité, aider aux travaux d'assainissement, aux opérations d'aide d'urgence, encourager les actions de charité et la bienveillance mutuelle, fournir des recommandations morales et aider à la résolution des conflits civils entre personnes ou organismes demandeurs.

L'application par l'*hisba* de certaines mesures controversées de la charia, comme l'interdiction pour les femmes d'utiliser les taxis-motos (*achaba* ou *okada*) a provoqué un grand mécontentement populaire et des résistances<sup>56</sup>. L'État a ensuite mis en circulation et subventionné 1 500 véhicules motorisés à trois roues pour servir de taxis réservés aux femmes, mais l'interdiction continue d'être largement ignorée car les femmes se plaignent qu'il n'y a pas assez de transports publics pour se déplacer en ville en respectant la loi. L'*hisba* cible aussi « les endroits bien connus dans la métropole où ont lieu des actes indécents » comme les « lieux de loisirs et de divertissements » : lieux de danse, de musique, de tenues légères et de mélange des sexes<sup>57</sup>. Dans ces tâches, les *hisba* agissent comme des gardiens de la moralité publique, agréés par l'État, d'une manière qui n'est pas toujours la bienvenue. Dans d'autres missions, cependant, les *hisba* encouragent l'ordre civique et fondent la société civile. Ils régulent par exemple la circulation à certains carrefours animés où la police n'opère pas, ou en dehors des heures de travail de la police – un service très apprécié du public. Et au travers de mécanismes tels que le forum de résolution des conflits (*zauren sulhu*), les *hisba* règlent certains petits accidents ou affaires conjugales, ce qui permet de désengorger les tribunaux<sup>58</sup>. À ce jour, selon le commandant Yahaya Faruq Chedi, les *hisba* ont résolu plus de 24 000 affaires. Ils auraient également converti environ 4 000 païens et ramené à la maison 3 000 adolescentes fugueuses<sup>59</sup>.

Fait intéressant, beaucoup des oulémas chargés par le gouverneur Shekarau de réactiver la charia ne sont pas des islamistes modernisateurs, opposés à l'innovation, de type Izala. Nombre d'entre eux sont en réalité des chefs

## Politique africaine

67 *La charia contestée : démocratie, débat et diversité musulmane...*

religieux tiganes issus de modèles d'éducation et de leadership plus anciens. Ainsi Malam Yahaya Faruq Chedi a été nommé commandant du corps des *hisba*, réorganisé et agréé par l'État ; Malam Sani Fagge a été nommé président de la Commission pour la charia et Sheikh Yusuf Ali est toujours directeur de la Cour d'appel islamique et membre de la Commission pour la charia. Durant la dernière décennie, ces trois chefs religieux ont eu beaucoup de succès dans leurs consultations thérapeutiques de *rukiyya*. De plus, sous le leadership du commandant Chedi, le corps des *hisba* a volontiers vu la marque des esprits dans le comportement indiscipliné de fêtards ou dans d'autres attitudes déviantes, et il comprend une équipe de praticiens du *rukiyya* pour s'occuper de ces transgressions. Le *Muryar Hisba* de juin 2006 décrivait ainsi une affaire inhabituelle :

« Le mois dernier, selon le commandant des gardes *hisba* de Wudil, des esprits ont assisté à une cérémonie de mariage à l'école de police de Wudil. [...] Des jeunes ont organisé une fête en l'honneur de leur ami qui venait de se marier. La célébration eut lieu dans la vieille ville du gouvernement local de Wudil.

Ayant spécialement reçu l'ordre d'éviter l'endroit, puisque la fête devait se prolonger tard dans la nuit, les filles refusèrent de quitter les lieux. Par conséquent, il [le commandant] donna l'ordre aux gardes *hisba* de faire évacuer les lieux et d'interrompre la fête. Mais les fêtards déplacèrent le lieu de fête à la salle de l'École de police de Wudil, louée pour 10 000 nairas, et continuèrent la fête comme ils l'entendaient. Le commandant manifesta son découragement quand il apprit qu'ils avaient loué la salle de l'École de police, à laquelle ses hommes n'avaient pas accès.

Au milieu de la fête, la mariée commença à crier et à se comporter anormalement. Au début, on pensa que c'était sa façon de célébrer son mariage. Soudain, le marié se joignit à elle et au final tous les participants devinrent possédés. Le commandant de l'École de police appela l'équipe *rukiyya* de Wudil pour une intervention d'urgence. Ils découvrirent plus tard que c'était bien des esprits qui s'étaient invités à la fête. Ils pratiquèrent le *rukiyya* sur les mariés et leurs amis, tandis que certains étaient évacués vers le service des urgences de l'hôpital. »

À Kano, la dimension mystique de l'islam soufi conserve donc sa vitalité au sein des institutions de la charia, et les esprits – et les spécialistes soufis qui prétendent communiquer avec eux et les contrôler – sont toujours très en vue, même s'ils ne sont plus considérés comme des témoins légitimes par les tribunaux islamiques. Récemment, le coordinateur du programme du Comité pour la culture et l'éthique, Ahmed Abubakar, a initié une enquête sur une série présumée de possessions de masse dans des établissements secondaires pour

55. I. Sa'idu, « Kano government... », art. cit.

56. « Women bike ban clash in Nigeria », BBC News, 14 décembre 2005 ; « 25 Achaba operators in Hisba net », *Nigerian Newswatch*, 21 janvier 2006.

57. S. Baso, « Kano Hisbah board identifies notorious spots », *Triumph Newspaper*, 22 octobre 2006.

58. « Kano Hisbah resolves 10,000 cases in two years », *Daily Triumph*, 15 septembre 2006.

59. Entretien avec Yahaya Faruq Chedi, 9 avril 2007.

## LE DOSSIER

68 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

filles de l'État de Kano<sup>60</sup>. Un grand nombre des proviseurs et professeurs interrogés pendant l'enquête pensaient que les filles feignaient d'être possédées afin d'être renvoyées à la maison pour des vacances. Le comité a consulté une équipe d'experts, composée de praticiens *rukiyya* et de médecins pour déterminer ce qui s'était passé et pour résoudre ce problème.

A Daidata Sahu est donc plus qu'un simple programme didactique et prescriptif de régénération morale. La manière dont la moralité est formulée et comprise dans ce projet plus large de réformes sociétales peut être interprétée de différentes manières. En particulier, l'idée selon laquelle les esprits sont les causes indirectes des mauvais comportements s'inscrit dans un paradigme de compréhension et de réponse aux imperfections morales bien différent de la vision selon laquelle les humains agissent librement, sans interférence surnaturelle.

**B**eaucoup d'observateurs extérieurs avaient émis l'hypothèse que la réintroduction de la charia en 1999-2000 dans douze États du Nigeria septentrional sonnerait le glas du débat démocratique, d'un espace public viable et du pluralisme au sein de l'islam dans cette région. J'ai voulu montrer ici qu'au contraire les projets de charia ont permis de stimuler le débat public sur un grand nombre de sujets, ainsi que la mobilisation active de la société civile, pour appliquer les nouvelles législations, à travers des groupes de volontaires investis dans l'*hisba*, comme pour contenir leurs excès, à travers des ONG comme Baobab. L'exemple de Kano atteste clairement que la poussée de la charia au Nord-Nigeria n'a pas abouti à une uniformisation, sur le modèle wahhabite, de l'identité et des pratiques islamiques, bien au contraire : les religieux soufis et les pratiques rituelles contraires à l'orientation modernisatrice de l'Izala ont gardé leur influence, y compris dans la campagne du gouverneur Shekarau pour l'extension et l'approfondissement de la charia. De plus, on peut repérer dans les luttes d'après 1999 autour de l'application de la charia certaines des tensions internes autour de l'orthodoxie qui ont animé les musulmans du nord du Nigeria ces cinquante dernières années. Les nouveaux codes pénaux inspirés de la charia constituent donc un tournant bien moins radical dans l'histoire de la question politico-religieuse et de la pratique musulmane que beaucoup ne l'affirment ■

Susan M. O'Brien  
University of Florida

Traduction d'Étienne Smith

60. Communication personnelle, 7 février 2007.

ADAM HIGAZI

## VIOLENCE URBAINE ET POLITIQUE À JOS (NIGERIA), DE LA PÉRIODE COLONIALE AUX ÉLECTIONS DE 2007

L'ARTICLE EXPLORE L'HISTOIRE SOCIALE ET POLITIQUE DE JOS DEPUIS LA PÉRIODE COLONIALE JUSQU'AUX ÉLECTIONS DE 2007 EN VUE D'EXPLIQUER LES MÉTAMORPHOSES DES VIOLENCES DONT LA VILLE A ÉTÉ LE CADRE DE 2001 À 2004. LA DIMENSION CENTRALE QU'OCCUPENT ACTUELLEMENT L'INDIGÉNÉITÉ ET LA RELIGION EST MISE EN RELATION AVEC LES MUTATIONS DE LA VIE POLITIQUE DU NORD DU NIGERIA ET DU PLATEAU DEPUIS LA 1<sup>re</sup> RÉPUBLIQUE. LA CRISE QUI EST SURVENUE À JOS EN SEPTEMBRE 2001 EST DÉCRITE ET COMPARÉE AUX PRÉCÉDENTS ÉPISODES DE VIOLENCE. ENTRE 1999 ET 2007, LA CORRUPTION, LA PRÉVARICATION ET LES DIVISIONS FACTIONNELLES DANS LESQUELLES SE MEUVENT LES ÉLITES ONT ATTEINT UN NIVEAU SANS PRÉCÉDENT, ET ONT CONTRIBUÉ À AIGUISER LES CLIVAGES ETHNIQUES ET RELIGIEUX.

**D**epuis le rétablissement du régime civil en 1999, l'État du Plateau, situé au centre du Nigeria, dans la Middle Belt, zone intermédiaire entre le nord et le sud du pays, a vécu l'une des périodes de violence collective les plus sanglantes de son histoire<sup>1</sup>. Les violences, qui ont débuté en septembre 2001 par des émeutes à Jos, capitale de l'État, se sont étendues à d'autres zones jusqu'à l'imposition de l'état d'urgence par le gouvernement fédéral pour

---

1. Cette recherche, menée en 2005 et 2006 sur des terrains urbains et ruraux de l'État du Plateau, a été financée par une bourse du Leverhulme Trust et par le Centre for Research on Inequality, Human Security and Ethnicity (Crise) de l'université d'Oxford. J'ai également bénéficié d'une affiliation au Département d'histoire de l'université de Jos. Je suis très reconnaissant à Henry Mang, Dan Manjang, Maren Milligan, Ike Okonta, Leena Hoffman, John Peel, Richard Fardon, Leonard Plotnicov, Tony Kirk-Greene, Frances Stewart et Carol Berger, ainsi qu'aux coordinateurs du numéro et aux membres du comité de lecture de la revue, pour leurs remarques sur les versions précédentes de l'article.

## LE DOSSIER

70 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

une période de six mois, de mai à novembre 2004. Elles ont fait plusieurs milliers de victimes, ont provoqué des déplacements massifs de population et des destructions de biens et de maisons, et ont consolidé les clivages politiques, sociaux et spatiaux entre chrétiens et musulmans. Elles ont mis en lumière l'échec patent de l'État et des administrations civiles post-1999 dans la gestion des diversités ethniques et religieuses. Mais si le retour à un régime civil a eu des conséquences considérables, ces violences ne peuvent s'expliquer seulement par ce nouvel environnement politique. Les ferments de la discorde avaient été instillés bien plus tôt. Comme l'indiquent les incidents survenus ailleurs dans la Middle Belt, comme les émeutes de Zangon Kataf<sup>2</sup>, des violences se sont produites à un rythme accéléré pendant les périodes de régime militaire. Il n'en demeure pas moins que la poussée de violence de 2001 est venue rompre la paix relative qui s'était établie dans le Plateau depuis les pogroms anti-igbo de 1966, alors que dans les États du nord, au cours des décennies 1980 et 1990, les violences religieuses ont été nombreuses<sup>3</sup>. Les terribles violences collectives de 2001-2004 sont-elles liées au retour à un pouvoir civil, en 1999 ? Peut-on mobiliser les explications forgées au cours des précédents épisodes de violence collective de 1945, 1966 et 1994 pour comprendre les émeutes de 2001<sup>4</sup> ? Je m'attacherai ici à resituer les premières confrontations violentes dans leur contexte politique, avant de donner un aperçu des événements de 2001 et d'évoquer les processus politiques en cours dans l'État du Plateau.

Il est important de souligner la singularité de l'État du Plateau dans le contexte nigérian, particulièrement du point de vue de l'histoire sociale et de l'environnement culturel. La région se caractérise par une très grande hétérogénéité ethnolinguistique<sup>5</sup>, encore accentuée par les migrations du XX<sup>e</sup> siècle, en provenance de toutes les régions du Nigeria. Sur le plan historique, cette hétérogénéité a généré des clivages et des alliances variées et d'apparence parfois contradictoire entre les différents groupes religieux et ethniques. À l'époque précoloniale (et sous des formes altérées par la suite), les sociétés du Plateau étaient pour l'essentiel fondées sur des systèmes de parenté segmentés, basés sur le clan, avec des modes complexes d'intermariages. Le Plateau de Jos lui-même est resté largement à l'écart de l'autorité musulmane. Les tentatives des émirats de Bauchi et de Zaria au cours du XIX<sup>e</sup> siècle pour étendre au Plateau le *jihad* initié par Usman 'dan Fodio ont été repoussées, même si les raids esclavagistes se sont poursuivis<sup>6</sup>. Cette période historique a aujourd'hui une résonance particulière, comme l'indiquent les discours tenus par les chrétiens et les musulmans sur les préjudices du passé et leur rapport au pouvoir. L'histoire coloniale a elle été marquée par l'exploitation industrielle des mines d'étain et de colombite, par la création de la ville de Jos et par le développement de vastes courants migratoires. Pour les communautés

## Politique africaine

## 71 Violence urbaine et politique à Jos...

originaires du Plateau (notamment les Berom), l'exploitation minière et la colonisation en général ont entraîné souvent une dépossession foncière et des bouleversements sociaux rapides. Jos abrite depuis longtemps une des plus fortes concentrations de chrétiens au nord du Nigeria, et est devenue un point central pour les mouvements évangélistes. La ville compte aussi une importante population musulmane, concentrée dans les quartiers centraux. On ne possède pas de données démographiques récentes fiables pour l'État du Plateau. D'après le recensement national de 2006, l'État du Plateau comptait 3,1 millions d'habitants (probablement un million à Jos), dont peut-être deux tiers de chrétiens et un tiers de musulmans<sup>7</sup>. Les premiers musulmans se sont installés dans les plaines du sud et de l'est avant de rejoindre le Plateau proprement dit, qui couvre le nord et certaines parties du centre de l'État. Cette zone des plaines a connu des violences prolongées de 2002 à 2004, plusieurs mois après les émeutes de Jos, et c'est dans cette zone qu'il y a eu le plus de morts. La violence ne s'est pas directement propagée depuis Jos, mais les émeutes urbaines ont constitué un précédent et ont généré des tensions qui ont contribué à aviver la violence dans ces zones en 2001 et en 2002.

Dans la vie politique de l'État du Plateau aujourd'hui, l'ethnicité est un élément central dans la définition des identités politiques. Au niveau local, la légitimité est principalement définie en termes ethniques, ou à travers la notion connexe d'« indigénéité » (ou d'autochtonie), qui renvoie de manière plus spécifique au « lieu d'origine » – défini non par la naissance mais par l'ascendance<sup>8</sup>. Dans une région aussi hétérogène que l'État du Plateau, les

2. En 1992, les Atyap (Kataf) ont affronté les Hausa à Zangon Kataf, dans l'État de Kaduna, et les ont chassés. Voir A. R. Mustapha, « Ethnicity and democratisation in Nigeria: a case study of Zangon Kataf », in J. Ibrahim, *Expanding Democratic Space in Nigeria*, Dakar, Codesria, 1997, p. 205-219.

3. Voir T. Falola, *Violence in Nigeria: The Crisis of Religious Politics and Secular Ideologies*, Rochester, University of Rochester Press, 1998.

4. Je remercie le Dr Ike Okonta de m'avoir suggéré ces questionnements.

5. Le Plateau compte environ 40 langues, même si certaines sont moribondes et d'autres menacées par l'« hausaisation » et l'urbanisation. Voir R. Blench, « Recent research on the Plateau languages of Central Nigeria », à paraître, 2007. Disponible sur <[www.rogerblench.info/RBOP.htm](http://www.rogerblench.info/RBOP.htm)>.

6. J. H. Morrison, « Plateau societies' resistance to Jihadist penetration », in E. Isichei (ed.), *Studies in the History of Plateau State, Nigeria*, Londres, Macmillan, 1982, p. 136-150.

7. Au Nigeria, tous les chiffres sont des données sensibles, et susceptibles d'être exploités à des fins politiques. Le recensement de 2006 ne mentionnait d'ailleurs pas les affiliations ethniques ou religieuses.

8. Sur l'indigénéité au Nigeria, voir D. C. Bach, « Indigeneity, ethnicity, and federalism », in L. Diamond, A. Kirk-Greene et O. Oyediran (eds), *Transition Without End: Nigerian Politics and Civil Society Under Babangida*, Boulder, Lynne Rienner, 1997, p. 333-349; « "They do not own this place": Government discrimination against "non-indigenes" in Nigeria », *Human Rights Watch*, vol. 18, n° 3 (A), avril 2006. Voir aussi le numéro spécial d'*African Studies Review*, vol. 49, n° 2, 2006.

## LE DOSSIER

72 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

« indigènes » cohabitent forcément avec des « étrangers » (*settlers*). Ces derniers sont définis comme tels aussi bien dans le langage courant – par une sorte de « discrimination informelle » – que sur le plan officiel, où ils se voient refuser les « certificats d'indigénité » – un document émis par les autorités locales pour indiquer qui a des ancêtres dans la région. Ces certificats sont couramment requis pour bénéficier des ressources des États – les écoles et les institutions publiques, les bourses, les emplois dans les ministères et dans les entreprises parapubliques, y compris dans les médias. Les institutions fédérales sont supposées recruter sur des bases plus larges, mais on y rapporte aussi des discriminations à l'encontre des « non-indigènes ». La question de l'indigénité est un problème pour l'ensemble du Nigeria – ainsi les « indigènes » du Plateau rencontrent-ils ailleurs des discriminations. Ce problème n'est en aucun cas nouveau : l'indigénité est devenue un sujet politique majeur durant la II<sup>e</sup> République, mais était déjà présente auparavant dans les discours. Le problème s'est probablement intensifié depuis 1999 et génère des formes d'exclusion à tous les niveaux, y compris parmi les « indigènes » du Plateau, puisque chaque gouvernement local peut exclure les « non-indigènes » de sa circonscription. Dans le Plateau, l'indigénité est renforcée par son fréquent amalgame avec la religion. La plupart des musulmans sont en effet perçus ou formellement catégorisés comme « étrangers », quand la majeure partie des peuples du Plateau considérés comme « indigènes » sont chrétiens<sup>9</sup>.

Les tensions autour de la notion d'autochtonie sont symptomatiques de divisions et de contradictions plus profondes au sein du système politique et de la société locale. Celles-ci sont historiquement enracinées mais prennent forme dans le contexte des processus politiques actuels. Certaines de ces tensions étaient présentes dès la naissance des partis politiques dans les années 1950 et sous la I<sup>re</sup> République, et reflètent des structures de conflit répandues à travers la Middle Belt. Les différends se sont exacerbés sous Babangida et Abacha (1985-1998), alors que les difficultés économiques s'accroissaient et que le poids croissant du néopatrimonialisme (ou du *prebendalism*) dans la société et le champ politique aiguës les clivages<sup>10</sup>. L'idéologie semble aujourd'hui absente de la vie politique et celle-ci n'a fait qu'amplifier le néopatrimonialisme de la II<sup>e</sup> République et de la période militaire. Mais les autorités civiles ont aussi généré des changements : les musulmans de Jos ont perdu de leur pouvoir. Ce phénomène est dû pour partie à l'atténuation du pouvoir du Nord à l'échelle du pays, mais s'explique surtout par le fait qu'une élite politique chrétienne dynamique s'affirme et profite de son avantage numérique pour s'imposer électoralement. Mais en dépit de l'émergence de cette élite nouvelle, les chrétiens du Plateau demeurent marginalisés au plan économique et, à l'échelle plus large du Nord et du pays, ils se perçoivent



comme une minorité assiégée. Dans les turbulences politiques de la IV<sup>e</sup> République, ce contexte est explosif.

---

#### LA VIOLENCE URBAINE : ORIGINES ET ÉPISODES PRÉCURSEURS

Les émeutes survenues à Jos entre le 7 et le 12 septembre 2001 s'inscrivent dans l'histoire particulière de la ville et de ses débuts en politique au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Elles marquent aussi l'échec du gouvernement actuel à gérer les demandes contradictoires des organisations ethniques et religieuses. L'appartenance religieuse a joué un rôle clé dans la mobilisation en 2001 et constituait alors le plus important marqueur de différenciation sociale. Il importe cependant de noter que, jusque dans les années 1990, la violence à Jos ne revêtait pas cette dimension religieuse. La première émeute urbaine recensée dans le nord du Nigeria, dite de la « pomme de terre », a opposé à Jos en 1945 les marchands hausa et igbo, faisant au moins deux morts<sup>11</sup>. Elle s'explique par un ensemble de facteurs : la croissance rapide de la population igbo durant la guerre, la concurrence commerciale entre les Igbo et les Hausa dans la période d'austérité économique de l'immédiat après-guerre, le sentiment d'insécurité des Hausa en raison des activités des nationalistes du parti National Council of Nigeria and Cameroon (NCNC). Hausa et Igbo se sont à nouveau affrontés en septembre et octobre 1966, avec une effroyable férocité. Comme dans les villes du Nord, c'est l'ensemble des gens de l'Est qui ont été la cible de pogroms, mais les Igbo ont été les premières victimes du fait de leur nombre. Jos, Bukuru et Barakin Ladi ont compté parmi les localités les plus touchées dans le Nord par ces massacres<sup>12</sup>. Des témoins racontent que des milices hausa ont été amenées dans d'autres villes, notamment de Bauchi, pour lancer la tuerie, laissant ensuite aux locaux le soin d'achever le travail. La dimension locale de ces événements est évidente, dans la mesure où des Berom ont aussi participé aux pogroms, apparemment parce qu'ils craignaient

---

9. Il y a un glissement au plan religieux, qui crée des relations ethniques ambiguës, dans la mesure où certaines parties de l'État ont connu de nombreuses conversions à l'islam au cours de la période précoloniale et, dans une certaine mesure, au moment des campagnes de conversion menées par le Sardauna dans les années 1960.

10. R. A. Joseph, *Democracy and Prebendal Politics in Nigeria: The Rise and Fall of the Second Republic*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.

11. L. Plotnicov, « An early Nigerian civil disturbance: the 1945 Hausa-Ibo riot in Jos », *Journal of Modern African Studies*, vol. 9, n° 2, 1971, p. 297-305.

12. D. A. Anthony, *Poison and Medicine: Ethnicity, Power, and Violence in a Nigerian City, 1966 to 1986*, Oxford, James Currey, 2002 ; entretiens à Jos et Bukuru, 2006.

## LE DOSSIER

74 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

une domination igbo après le coup d'État de 1966, mais aussi parce que l'un des leurs, le lieutenant-colonel Pam, avait été assassiné, parmi d'autres leaders du Nord, par des officiers igbo<sup>13</sup>. Contrairement à l'opinion courante, la violence à Jos n'est donc pas sans précédent. Elle a certes évolué vers une interprétation en termes plus explicitement religieux, mais aujourd'hui encore les anciennes divisions régionales demeurent prédominantes<sup>14</sup>.

Si la violence à Jos en 2001 a opposé musulmans et chrétiens, le conflit n'était pas religieux en soi ; il renvoyait avant tout à un différend ancien autour de la question de l'indigénité<sup>15</sup>. Les Berom, les Anaguta et les Afizere – reconnus par l'État comme des « indigènes » – se sont convertis en masse à partir des années 1950 sous l'influence des écoles et des hôpitaux missionnaires ; ils sont aujourd'hui presque tous chrétiens, au moins de nom. Ils revendiquent Jos comme étant leur terre ancestrale, mais la population musulmane du Nord, d'origine essentiellement hausa, fulani, kanuri et nupe, installée à Jos depuis la création de la ville au début du XX<sup>e</sup> siècle, s'estime elle aussi « indigène ». L'origine de ce conflit réside dans l'histoire des migrations à Jos et le mode de développement particulier de la ville. Le premier quartier hausa de Jos était situé à Naraguta, aux franges nord-est de la ville actuelle. Il s'agissait à l'origine d'un camp créé par des mineurs venus du village hausa-fulani de Tilden Fulani, dans l'actuel état de Bauchi<sup>16</sup>. Bunu, le premier chef hausa, est venu à Naraguta depuis Bauchi au tout début de la période coloniale<sup>17</sup>. Jos s'est développé à partir de 1910, grâce au réseau routier et ferroviaire construit pour l'industrie de l'étain. La ville a officiellement été fondée en 1915 et le quartier général de l'administration coloniale de Naraguta y a été transféré en 1921 ; à la création de la Province du Plateau, en 1926, Jos est devenu la capitale provinciale.

À mesure que les mines d'étain s'étendaient sur le Plateau, les camps de mineurs se sont multipliés. Au départ, la participation des « indigènes » au travail de la mine était limitée. Les Berom n'ont ainsi pas travaillé dans les mines avant les années 1930, et encore uniquement au cours de la saison sèche<sup>18</sup> – de sorte que la main-d'œuvre extérieure était indispensable. La plupart des travailleurs étaient des paysans recrutés dans d'autres provinces du Nord – principalement « les zones centrales de langue hausa [...], suivies des Kanouri de Borno<sup>19</sup> ». Au cours de la Seconde Guerre mondiale, les autorités indigènes employèrent le travail forcé pour répondre à la demande croissante d'étain et de colombite, à travers un système de quotas<sup>20</sup>. Les migrations provenant du Sud, du Niger, du Cameroun et du Tchad s'accrurent. Les emplois de bureau et autres emplois qualifiés dans les mines (principalement à Bukuru) ont principalement été occupés par des populations du sud du Nigeria, de la Sierra Leone et du Ghana.

## Politique africaine

## 75 Violence urbaine et politique à Jos...

Une classe de commerçants, distincte des mineurs, a migré à Jos depuis les centres urbains du Nord (Kano, Zaria et Bauchi), attirée par les nouvelles opportunités commerciales. Beaucoup de marchands sont aussi arrivés du Sud, notamment des Yoruba (en provenance d'Ogbomosho en particulier), des Igbo, des Urohobo, des Itsekiri<sup>21</sup>... Dans l'ensemble, ces populations n'ont pas revendiqué la « possession » de Jos. Les migrants en provenance du Nord étaient en général des *talakawa*, des hommes du peuple ou des classes dominées, et Jos était une cité d'autant plus attractive qu'elle leur permettait d'échapper au système des émirats<sup>22</sup>. Les musulmans de Jos n'ont pas maintenu de liens étroits avec leur lieu d'origine et ont affirmé un fort sentiment d'appartenance à la ville. Les clivages communautaires se sont aussi durcis sous l'impulsion de la politique coloniale d'organisation de l'espace urbain. Jos était une ville où la ségrégation était très marquée, le centre étant divisé en deux zones séparées – la ville indigène (*native town*), essentiellement peuplée de musulmans du Nord, et le *township*, où étaient situés les quartiers européen et asiatique, à l'écart d'un quartier séparé construit pour les Africains originaires du sud du Nigeria ou d'autres pays d'Afrique de l'Ouest<sup>23</sup>. La population autochtone

13. L. Plotnicov, « Who owns Jos? Ethnic ideology in Nigerian urban politics », *Urban Anthropology*, vol. 1, n° 1, 1972, p. 1-13.

14. Ce constat vaut pour le Nigeria de manière plus générale, comme l'ont démontré les suites de l'affaire des caricatures de Mahomet en 2006, lorsque les Igbo se sont vengés contre les Nordistes de l'assassinat de leurs parents à Maiduguri, Bauchi et ailleurs.

15. Sur l'indigénité et la citoyenneté à Jos, voir S. Egwu, *Ethnicity and Citizenship in Urban Nigeria: The Jos Case, 1960-2000*, PhD, université de Jos, 2003 ; D. Pam Sha, « Ethnicity and political conflicts in Jos: emergence, dimensions and the way forward », in F. Okoye (ed.), *Ethnic and Religious Rights in Nigeria*, Kaduna, Human Rights Monitor, 1998.

16. L. Plotnicov, *Strangers to the City: Urban Man in Jos, Nigeria*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 1967, p. 33 ; S. Diamond, « The Anaguta of Nigeria: suburban primitives », p. 403-404, in J. H. Steward (ed.), *Contemporary Change in Traditional Societies. Vol. I: Introduction and African Tribes*, Urbana, University of Illinois Press, 1967, p. 361-505 ; B. Freund, *Capital and Labour in the Nigerian Tin Mines*, Essex, Longman, 1981, p. 34-35 ; entretiens avec Hassan Toro, village de Toro, État de Bauchi, 22 et 25 novembre 2006.

17. Entretien avec Alhaji Muhammadu Na'umma, Naraguta, 20 décembre 2006.

18. Entretien avec Moses Nyam Rwang, Bukuru, 25 septembre 2006.

19. B. Freund, *Capital and Labour...*, *op. cit.*, p. 50.

20. Sur les mines et la main-d'œuvre, voir B. Freund, *Capital and Labour... op. cit.* ; du même auteur, « Labour migration to the Northern Nigerian tin mines, 1903-1945 », *Journal of African History*, vol. 22, n° 1, 1981, p. 73-84 ; C. K. Gonyok, *A History of Labour in the Tin Mining Industry of the Jos Plateau, 1903-1960*, PhD, Ahmadu Bello University, Zaria, 1986.

21. L. Plotnicov, *Strangers to the City...*, *op. cit.*, p. 62-63.

22. Entretien avec Norma Perchenock, Jos, 26 septembre 2006. Sur l'histoire des émirats, voir S. J. Hogben et A. H. M. Kirk-Greene, *The Emirates of Northern Nigeria: A Preliminary Survey of their Historical Traditions*, Londres, Oxford University Press, 1966.

23. L. Plotnicov, *Strangers to the City...*, *op. cit.*, p. 41.

## LE DOSSIER

76 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

était établie dans des zones rurales à l'extérieur de la ville – comme elle le demeure aujourd'hui, même si certains villages ont un caractère périurbain ou ont été absorbés par la ville. La participation des peuples du Plateau aux activités commerciales à Jos est toujours négligeable comparée à celle des Hausa, des Igbo et des Yoruba, qui contrôlent l'économie de la ville. Ils sont intégrés à l'économie informelle, par la vente de produits agricoles, en général menée par les femmes. L'industrie du bâtiment emploie également de la main-d'œuvre locale, les femmes constituant là aussi la principale force de travail.

Ces disparités économiques ont eu un impact politique, les élites « indigènes » cherchant à y remédier en s'affirmant politiquement. Au début de la période coloniale, les autorités britanniques ont donné à des Hausa le titre de chef de Jos (*Sarkin Jos*), titre qui ne renvoyait cependant qu'à la ville indigène et non à la circonscription administrative de Jos, comme certains l'ont soutenu par la suite. Dix Hausa se sont succédé à ce poste entre 1914 et 1952, « pour gérer les affaires quotidiennes de la ville<sup>24</sup> ». Cette institution a renforcé ce que Plotnicov décrit comme « l'attitude possessive [des Hausa] à l'égard de la ville indigène de Jos<sup>25</sup> ». Fondée en 1945 par des anciens combattants et des évangélistes chrétiens<sup>26</sup>, la Berom Progressive Union (BPU) a milité pour la reconnaissance d'un chef suprême des Berom et a obtenu en 1947 la création du poste de *Gbong Gwom*. Rwang Pam, responsable d'un établissement scolaire et greffier au tribunal, est devenu Chef de Jos en 1954, au moment où l'Autorité indigène berom a été renommée Autorité indigène de Jos<sup>27</sup>. La perte de la chefferie de la ville est l'un des griefs des Hausa, d'autant plus qu'ils ont par la suite été privés de leurs autres titres traditionnels. Da Fom Bot, le dernier *Gbong Gwom* entre 1970 et 2002, a essayé d'harmoniser les relations entre les différentes populations de Jos, proposant par exemple en 1996-1997 de créer le titre de *Turakin Jos* pour les Hausa. Ces derniers ont apprécié cette initiative, mais les Berom se sont opposés avec succès à cette proposition ainsi qu'à la création d'autres titres<sup>28</sup>. Il existe également des désaccords entre les « indigènes » de Jos sur le droit coutumier, dont témoignent plusieurs procès récents autour de l'institution de la chefferie. Les populations musulmanes sont confrontées à des difficultés dans l'octroi de leurs certificats d'indigénité, surtout depuis que Frank Tardy, un chrétien anaguta, élu président du gouvernement local de Jos Nord en 1999, a abrogé la règle qui reconnaissait les Hausa et les autres musulmans issus du nord comme des « indigènes » de Jos<sup>29</sup>.

Les conflits entre les groupes à Jos sont aussi marqués par des tendances nationales, comme par exemple, sous la I<sup>re</sup> République, la dimension régionale. La différence la plus frappante entre la période coloniale, la I<sup>re</sup> République et l'époque actuelle réside dans le fait que la vie politique au niveau de l'État a ouvert des espaces politiques locaux, donnant ainsi du pouvoir aux élites de

## Politique africaine

## 77 Violence urbaine et politique à Jos...

certaines minorités de la Région Nord, mais créant des divisions nouvelles. Dans les années 1950 et 1960, certains des leaders émergents de la Province du Plateau ont œuvré à la création d'une région de la Middle Belt, distincte de la région du Nord, quand d'autres ont cherché à gagner en influence auprès ou à l'intérieur du Northern People's Congress (NPC), le parti du Sardauna de Sokoto<sup>30</sup>. Les leaders de la Middle Belt étaient bien enracinés dans la vie politique nationale et régionale, et le pouvoir n'était alors pas aussi centralisé, ce qui leur a ouvert des opportunités à l'échelon local et régional. Ils ont dû combiner intérêts locaux et régionaux et subir la discrimination et la coercition du NPC, ce qui explique largement le factionnalisme et les nombreux changements d'alliances au sein des partis de la Middle Belt dans les années 1950 et 1960. Mais ils étaient aussi conscients des problèmes sociaux et ont su conserver leur base populaire. En témoigne la trajectoire politique de la Berom Progressive Union. Moses Nyam Rwang (1914-2007) l'a intégrée en 1946, après avoir servi dans l'armée en Birmanie, et il en est devenu le secrétaire en 1947 ; selon lui, l'objectif principal de la BPU était de rassembler les Berom, dont les villages avaient toujours été indépendants les uns des autres. Le parti a commencé à militer en faveur de compensations pour l'implantation des mines et pour la restitution des terres, et il est devenu très actif dans le débat politique à Jos<sup>31</sup>. La BPU a remporté les élections fédérales dans la division de Jos en 1954, mais elle a été battue par le NPC aux élections de 1959 dans la circonscription de Jos Sud, pourtant majoritairement berom. Cette défaite est la conséquence de tensions entre dirigeants berom à propos des règles de succession du *Gbong Gwom*, tensions qui ont mené l'une des factions de la BPU à rallier le NPC<sup>32</sup>. Le NPC au pouvoir a utilisé la hiérarchie indigène tiv

24. L. Plotnicov, *Strangers to the City...*, op. cit., p. 47.

25. L. Plotnicov, « An early Nigerian civil disturbance... », art. cit., p. 300.

26. P. Chunun Logams, *The Middle Belt Movement in Nigerian Political Development: A Study in Political Identity, 1949-1967*, Abuja, Centre for Middle Belt Studies, 2004, p. 389.

27. Le changement de nom était destiné à apaiser la communauté hausa et à désamorcer toute revendication ethnique de Jos.

28. Entretien avec Ustaz Sani Ibn Salihu, Jos, 29 novembre 2005 ; S. D. Nyam et C. C. Jacobs, *An Evaluation of the Gbong Gwom Institution from 1935 to 2003*, A Berom Historical Publication, Jos, 2004.

29. Entretien avec Ustaz Sani Ibn Salihu, 29 novembre 2005, Jos. Shedrak Best note que Tardy a également restreint l'accès des Berom à l'indigénéité à Jos Nord. S. G. Best, *The Challenges and Prospects of Peace Building on the Plateau*, Annual Guest Lecture, Centre for Peace Advancement in Nigeria, 7 septembre 2006.

30. Sur la formation de l'élite politique du Plateau, voir M. Y. Mangywat, *A History of Class Formation in the Plateau Province, 1902-1960: The Genesis of a Ruling Class*, PhD, Ahmadu Bello University, Zaria, 1984.

31. Entretiens avec Moses Nyam Rwang, Bukuru, 23 et 25 septembre 2006.

32. K. W. J. Post, *The Nigerian Federal Election of 1959: Politics and Administration in a Developing Political System*, Londres, Oxford University Press, 1963, p. 80-82.

## LE DOSSIER

78 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

pour mettre en œuvre sa politique répressive, suscitant de fortes oppositions ; aussi, dans la province de Benue, des partisans de l'United Middle Belt Congress (UMBC) de Joseph Tarka se sont retournés contre ces mêmes autorités indigènes et leur chef suprême, le *Tor Tiv* (titre créé pendant la période coloniale) au cours de journées d'émeutes et d'incendies en 1960 et en 1964<sup>33</sup>.

Dans les années 1950 et 1960, les musulmans de Jos étaient pour leur majorité très hostiles au système des émirats ainsi qu'au Sardauna et au NPC. Ils soutenaient la Northern Elements Progressive Union (Nepu), le parti radical d'Aminu Kano, qui a gagné les élections de 1959 à Jos Centre<sup>34</sup>. Mais le NPC était puissant grâce à ses liens avec l'administration, et la Nepu n'a pas défendu les droits des minorités, ni tenté une alliance avec la BPU ou l'UMBC. De fait, la Nepu militait pour le contrôle de Jos par les Hausa et, selon Mangvwat, elle se montrait « plus hostile que le NPC aux revendications des autochtones à diriger Jos<sup>35</sup> ». Plotnicov affirme néanmoins que sous la I<sup>re</sup> République, les Hausa et les Berom ont progressivement passé des compromis :

« [Ils] ont abandonné des positions extrêmes pour une tendance ouverte au compromis et à la coopération [...]. [Ceci] s'est exprimé par des marchandages politiques, de telle sorte que le président du Conseil municipal et le président de plusieurs assemblées importantes de la ville et de la division de Jos sont demeurés Hausa, pendant que les Berom ont obtenu un certain nombre de postes clés aux niveaux régional et fédéral. Ces arrangements éclairent pour partie les attaques conjointes des Hausa et des Berom contre les Igbo survenues à Jos en 1966<sup>36</sup>. »

Avec la création de l'État de Benue-Plateau en 1967, de nouvelles minorités et de nouvelles majorités sont apparues. Cette création a été perçue de manière ambivalente à Jos dans la mesure où les Tiv constituaient un groupe ethnique bien plus important sur le plan numérique que n'importe lequel des groupes indigènes du Plateau, de sorte que l'on a craint qu'ils ne dominent le nouvel État. La préférence des Berom allait à une capitale située à Makurdi, afin d'éviter la concurrence des Tiv à Jos, mais c'est finalement Jos qui est devenu le siège administratif ; J. D. Gomwalk, un chrétien ngas de Pankshin, en est devenu le gouverneur militaire (1967-1975). Il a offert des opportunités nouvelles aux groupes non hausa dans les sphères politique et économique de Jos, créant des entreprises paraétatiques ainsi qu'un appareil médiatique – journaux, radio et télévision<sup>37</sup>. Les initiatives de Gomwalk ont fortement contrasté avec la période antérieure, marquée par des années de marginalisation économique du fait de la forte opposition de Jos et de sa région au parti alors au pouvoir, le NPC (dominant dans la région Nord). Le découpage de 1976 a créé deux nouvelles entités administratives : l'État du Plateau et celui de la Benue, et en 1996, l'État de Nasarawa a été dissocié de l'État du Plateau. Dans le même temps, les gouvernements locaux se sont multipliés – on en compte

aujourd'hui dix-sept au sein de l'État du Plateau (voir carte) – sans calmer pour autant les demandes de créations nouvelles.

Les politiques identitaires dans l'État du Plateau sont revenues sur le devant de la scène au cours de la II<sup>e</sup> République avec le gouverneur Solomon Lar (octobre 1979-décembre 1983) – un Tarok chrétien, élu pour la première fois à la Chambre des représentants en 1959 sous l'étiquette UMBC<sup>38</sup>. En 1979, Lar est devenu gouverneur en s'alliant au Nigerian People's Party (NPP), alors dans l'opposition, en faisant campagne pour la création de nouvelles chefferies et divisions administratives et en prenant le surnom d'« Émancipateur ». L'indigénéité est devenue un moyen par lequel les élites et les entrepreneurs ethniques se ménageaient un accès aux ressources, soit en excluant les autres de l'accès aux institutions et aux privilèges étatiques, soit en créant des voies d'accès aux rentes fédérales. Lar a été envoyé en prison après le coup d'État de Buhari en 1983 ; mais il est revenu sur le devant de la scène en 1998, juste avant le rétablissement du régime civil, en devenant le président fondateur du People's Democratic Party (PDP). L'économie de Jos, à l'image de celle du pays, fut particulièrement frappée par la mise en place en 1986 d'un plan d'ajustement structurel désastreux par le régime de Babangida. La dévaluation du naira, la libéralisation des importations et l'explosion de l'inflation avaient accru le niveau de pauvreté et laminé la classe moyenne, une situation qui n'a pas fondamentalement changé aujourd'hui. Dans ce contexte, l'État est devenu la principale source d'accumulation, sa conquête détermine le jeu politique. Les candidats aux élections ont besoin de sommes d'argent considérables pour conquérir le pouvoir aussi bien que pour se ménager des appuis politiques puissants.

En 1991, le district de Jos (Local Government Area, LGA) a été découpé en deux : la circonscription de Jos Nord, qui couvre la zone centrale la plus peuplée de la ville, et celle de Jos Sud, qui s'étend à Bukuru, à Heipang et aux

33. M. J. Dent, « A minority party – The UMBC », in J. P. Mackintosh (ed.), *Nigerian Government and Politics*, Londres, George Allen et Unwin, 1966, p. 461-507.

34. K. W. J. Post, *The Nigerian Federal Election of 1959...*, *op. cit.*

35. M. Y. Mangyvat, « Oral sources and the reconstruction of party politics on the Jos Plateau, 1950-1966 », in Y. B. Usman et G. A. Kwanashie (eds), *Inside Nigerian History, 1950-1970: Events, Issues and Sources*, Ibadan, 1995, p. 303. Les partisans de la Nepu souhaitaient que ce soit un des leurs, plutôt qu'un homme du NPC, qui devienne chef, mais il s'agissait toujours de mettre des Hausa au pouvoir. Entretien avec John Mark Samci, Jos, 6 octobre 2006.

36. L. Plotnicov, « Who owns Jos?... », art. cit., p. 9.

37. Voir A. Goyol, *J. D. Gomwalk: A Man of Vision*, Jos, Lecaps, 1996.

38. Entretien avec Solomon D. Lar, Langtang, 12 août 2006.

## LE DOSSIER

80 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

zones périphériques. Les groupes du Plateau ont vécu cette réforme comme une faveur du général Babangida aux musulmans de la ville. Le redécoupage les favorisait politiquement, dans la mesure où la part de leur population devenait plus importante à Jos Nord qu'elle ne l'était auparavant dans le district de Jos. Simultanément la réforme restreignait l'aire d'autorité du *Gbong Gwom* à la circonscription de Jos Sud. Un musulman, Samaila Mohammed, est devenu le premier président de Jos Nord en 1991. La nomination d'un autre musulman, Alhaji Aminu Mato, en tant qu'administrateur unique de Jos Nord le 6 avril 1994, fut l'élément catalyseur du déclenchement des émeutes d'avril. À cette époque, l'administrateur militaire de l'État du Plateau, le lieutenant-colonel Mohammed Mana (d'ethnie Marghi), était aussi musulman. La nomination de Mato a amplifié les tensions existantes, les chrétiens du Plateau l'ayant appréhendée comme une preuve supplémentaire des distorsions en faveur des musulmans. Des manifestations d'« indigènes » berom, anaguta et afizere ont mené à l'annulation de cette nomination et provoqué des tensions avec la communauté hausa<sup>39</sup>. En signe de protestation des bouchers hausa ont tué des animaux sur la route menant aux abattoirs et la *Jasawa Development Association*, qui représente les intérêts hausa à Jos, a organisé une manifestation le jour suivant, le 12 avril 1994. Ces événements ont finalement dégénéré en émeutes. La Commission d'enquête révèle que les musulmans en ont été les principales victimes : décès de quatre personnes, toutes de cette confession, destruction de nombreuses propriétés, du marché de Gada Biyu et du siège du groupe réformiste musulman *Izala* sur la route de Rukuba.

Au cours des élections de transition en 1999, Joshua Dariye a remporté contre Jonah Jang, un chrétien berom, général à la retraite et ancien gouverneur militaire des États de Benue et de Gongola, la primaire du PDP, probablement truquée, avant de se faire élire gouverneur. Dariye est chrétien et mushere, un petit groupe ethnique concentré dans le district de Bokkos, dans la zone centrale de l'État du Plateau. Il avait auparavant été directeur financier du cimentier *Benue Cement Company (BCC)*<sup>40</sup>, entreprise dans laquelle l'État du Plateau avait quelques parts, et il avait utilisé les fonds attachés à cette fonction pour financer sa campagne. Il avait aussi obtenu le soutien politique de plusieurs « parrains » du Plateau, dont Solomon Lar et Yahaya Kwande. Ce dernier, ancien fonctionnaire et ancien ambassadeur, est l'un des barons politiques du Nord. Il était président de la BCC et y avait recruté Dariye, alors employé au journal *Nigeria Standard*.

Dariye a détourné des millions de dollars de l'État lorsqu'il était gouverneur – et notamment un fonds de 1,1 à 1,6 milliards de naira (9 à 12,5 millions de dollars américains), octroyé par le gouvernement fédéral lors de son premier mandat en vue de financer des projets comme la réhabilitation des zones



## Politique africaine

## 81 Violence urbaine et politique à Jos...

minières<sup>41</sup>. Il a entretenu une coterie de clients politiques au gouvernement local comme à l'Assemblée locale. L'infrastructure et les prestations étatiques se sont pendant ce temps détériorées, et quand la crise a éclaté en 2001, sa réponse a été apathique et singulièrement inefficace.

Quelque profonde qu'ait été l'ineptie de l'administration post-1999, ce n'est pourtant pas elle qui a déclenché la crise (même si elle eût pu en revanche parvenir à la juguler). La politique électorale menée à Jos pendant et après la transition de 1999 ne fut pas non plus décisive. L'appartenance religieuse en revanche a joué incontestablement un rôle important dans la mobilisation électorale. Aux élections pour la présidence de la LGA de Jos Nord en 1999, Tardy, candidat PDP, a été élu avec des voix chrétiennes alors que les voix musulmanes se sont partagées entre deux candidats (musulmans) principaux. Parmi les quatorze circonscriptions électorales de Jos Nord, cinq ont élu des conseillers musulmans et neuf des chrétiens (quatre Igbo, un Yoruba, un Afizere, un Anaguta, et deux membres de groupes du Plateau extérieurs à Jos)<sup>42</sup>. Au cours des élections de 1999 et 2003, des musulmans aussi bien que des chrétiens ont également été élus à l'Assemblée du Plateau et à la Chambre des représentants du Nigeria.

Certains auteurs lient les aspirations à l'indigénéité des Hausa de Jos à l'islam et la propagation de la charia, qui serait un moyen de contrôler et d'étendre leur territoire<sup>43</sup>. Mais comme on l'a démontré précédemment, les revendications liées à l'indigénéité sont antérieures à l'introduction de la charia et reposent sur des divisions sociales anciennes dont l'appartenance religieuse n'est qu'une des composantes. Les opportunités d'accumulation dans l'exercice des fonctions gouvernementales ou étatiques se sont sûrement développées après 1999, mais la concurrence pour la conquête des positions dans les institutions de l'État était déjà forte, comme l'ont montré les émeutes de 1994. La controverse principale, semble-t-il, était la question de l'indigénéité, et l'annulation par Tardy des « certificats d'indigénéité » des musulmans de Jos.

39. Voir *The Report of the Commission of Inquiry into the Riots of 12th April, 1994 in Jos Metropolis. Vol. 1 [Main Report]*, Plateau State Government, 1994.

40. « Plateau : Dariye versus the elders », *This Day*, 11 août 2002.

41. « Dariye : how we shared N1.6bn loot », *This Day*, 8 février 2006 ; « How Dariye misused N1.6bn Ecological Fund », *The Guardian* (Lagos), 12 novembre 2006 ; « How Dariye looted Plateau's billions – EFCC », <[www.efccnigeria.org](http://www.efccnigeria.org)>, 3 février 2006.

42. S. Egwu, *Ethnicity and Citizenship...*, op. cit., p. 249.

43. J. Harnischfeger, « Sharia and control over territory : conflicts between "settlers" and "indigenes" in Nigeria », *African Affairs*, vol. 103, n° 412, p. 431-452.

## LE DOSSIER

82 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

**LA VIOLENCE COLLECTIVE À JOS : LES ÉVÉNEMENTS  
DE SEPTEMBRE 2001 ET LEURS CONSÉQUENCES**

Les violences de 2001 ont débuté après la nomination d'un musulman, Alhaji Mukhtar Usman Mohammed, à la tête du Programme national de lutte contre la pauvreté (National Poverty Eradication Programme, Napep) pour Jos Nord. En cela, les événements de 2001 font écho à ceux de 1994 : des groupes « indigènes » minoritaires à Jos, mécontents d'une nomination, avaient obtenu son annulation. Des messages de haine et des menaces ont été échangés entre des jeunes qui prétendaient représenter les « indigènes » et des musulmans de Jos. Le premier incident est survenu le vendredi 7 septembre 2001, à Chwelnyp, dans le quartier à majorité chrétienne de Congo Russia, lors d'un barrage routier organisé par des musulmans, comme souvent les jours de prière. Ce jour-là, comme il a déjà dû se produire, une chrétienne du Plateau, Rhoda Haruna Nyam, a insisté pour passer. La commission d'enquête qui a analysé la crise a conclu que :

« [Rhoda Haruna Nyam] a été attaquée par des fidèles qui l'ont poursuivie jusque dans sa maison et y ont mis le feu, ainsi qu'à d'autres biens personnels, après avoir agressé son père ; ceci a installé un climat très lourd, qui n'a pas tardé à dégénérer en altercation généralisée entre chrétiens et musulmans à Congo Russia<sup>44</sup>. »

Cette version des événements est contestée par les musulmans, qui affirment qu'après avoir empêché la femme de passer, de jeunes berom les ont attaqués avec des arcs et des flèches. Quoiqu'il en soit, les musulmans étaient en infériorité numérique et la mosquée a été incendiée, ainsi que six maisons et des automobiles appartenant au propriétaire de la mosquée, un homme d'affaire prospère. Ce dernier était alors à Abuja, mais ses femmes et ses enfants étaient en revanche à la maison et ne se sont échappés que de justesse<sup>45</sup>.

La violence s'est rapidement propagée à travers Jos et s'est poursuivie jusqu'au 9 septembre. Une nouvelle vague d'incidents est survenue le 12 septembre<sup>46</sup>. Des centaines de chrétiens, dont des étudiants et des membres du personnel de l'université, ont été tués dans les zones très majoritairement musulmanes des environs de l'établissement, Rogo et Angwan Rimi. D'autres ont également été assassinés à Nassarawa, sur la route de Bauchi et à Sarkin Mangu, secteurs à majorité musulmane eux aussi. Des musulmans ont été tués dans les zones à dominante chrétienne, à Jenta Adamu, Angwan Rukuba, sur la route de Bukuru, le long du boulevard périphérique vers Bauchi, et sur la route de Zaria. Des églises et des mosquées ont été incendiées et des bandes d'individus souvent ivres se sont déchaînées, pillant et tuant, et attaquant parfois au hasard. Des automobilistes de passage, qui ignoraient tout

## Politique africaine

83 Violence urbaine et politique à Jos...

des émeutes, ont été arrêtés à des barrages routiers et tués s'ils n'étaient pas de la bonne confession. Les émeutiers établissaient l'identité religieuse des personnes par divers moyens, notamment leurs vêtements – une méthode peu propice, en particulier chez les hommes, dans la mesure où beaucoup de chrétiens du Nord portent aussi bien le kaftan et où certains musulmans s'habillent à l'occidentale – et leurs symboles religieux, tels que le chapelet pour les musulmans ou la croix pour les chrétiens. Le plus souvent, les émeutiers demandaient aux personnes arrêtées de réciter les prières chrétiennes ou musulmanes.

Des deux côtés, les viols et autres violences sexuelles sur les femmes ont été nombreux<sup>47</sup>. On rapporte que des jeunes femmes ont rejoint des bandes berom ; ceci a dû également se produire, dans une moindre mesure, chez les musulmans. Beaucoup de gens se sont mobilisés pour se défendre et défendre leur entourage, en constituant des groupes de surveillance. Nombre de récits font état de musulmans et de chrétiens sauvant leurs voisins, leurs amis, ou de parfaits inconnus des assauts de la foule. On raconte comment les milliers de chrétiens et de musulmans réfugiés dans l'enceinte du commissariat à Bukuru durant les événements ne se sont pas affrontés<sup>48</sup>.

L'armée a investi l'université très tôt le samedi, douze heures environ après le début des émeutes, mais de nombreux secteurs n'ont pas été sécurisés au cours des vingt-quatre premières heures de la crise, ce qui a permis à la violence de se répandre<sup>49</sup>. De manière frappante, les quartiers plus riches, comme

44. *Executive Summary of the Report of the Justice Niki Tobi Judicial Commission of Inquiry into the Crisis in Jos and Its Environs*, État du Plateau, 2002, p. 3.

45. Entretien avec Alh. Tijjani Abdullahi et sa femme, Jos, 2 octobre 2006. Des rumeurs l'accusent d'avoir planifié la crise, mais elles se sont avérées sans fondement et il a été totalement blanchi par la Commission Niki Tobi.

46. La Commission Niki Tobi a recensé 915 assassinats intervenus au cours de la crise de 2001. Dans son rapport effectué peu après les événements, Human Rights Watch a estimé que plus de 1 000 personnes avaient été tuées. Voir « Jos : a city torn apart », *Human Rights Watch*, vol. 13, n° 9 (A), décembre 2001.

47. Voir R. S. Dali, *The Christian-Muslim Conflict in Northern Nigeria and Its Effects on Women : A Case Study of Jos, Plateau State*, mémoire de Master en éthique et philosophie, Université de Jos, 2005-2006.

48. Entretien collectif à Bukuru, octobre 2006.

49. La Commission Niki Tobi a disculpé le gouvernement et pointé la responsabilité essentielle du commissaire de police, Alh. M. D. Abubakar, un musulman, accusé d'avoir contribué à la planification de la crise, en éloignant par exemple des lieux les unités de police ou en refusant d'armer les policiers. Il a aussi été mis en cause pour sa partialité dans le déploiement de la protection policière aux environs de la mosquée centrale.

50. Cette information a été démentie par l'armée, mais reprise par la Commission Niki Tobi.

## LE DOSSIER

84 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

Rayfield ou la Government Residential Area, où résident les élites, n'ont pas été touchés. Quand l'armée est enfin intervenue pour imposer un couvre-feu, les violences ont vite cessé, même si certains chrétiens rapportent que les musulmans ont été aidés par de « faux soldats » recrutés dans l'État de Bauchi, reconnaissables à leur uniforme incomplet ou non conforme, et au fait qu'ils ne s'en prenaient qu'aux chrétiens<sup>50</sup>. Des musulmans dénoncent le comportement inique de certains policiers, qu'ils qualifient de « policiers de la CAN [la Christian Association of Nigeria, qui regroupe les organisations chrétiennes du pays]<sup>51</sup> ». Quand les assassinats ont repris, le 12 septembre, peut-être en réaction aux attentats du 11 septembre aux États-Unis, des commerçants igbo ont été attaqués par des émeutiers musulmans aux environs de Dilimi, un quartier du centre de Jos. Les forces de sécurité ont cependant fait cesser les violences, tuant beaucoup de musulmans dans l'opération<sup>52</sup>. Il semble que les Igbo, compte tenu des antécédents de violence à leur égard dans les villes du Nord, sont bien préparés pour faire face aux émeutes et qu'ils étaient bien armés lorsqu'est survenue la crise de Jos. Mais ils n'en ont pas moins vu leurs commerces pillés et depuis les événements, beaucoup d'entre eux ont choisi de ne plus vivre là où ils exercent leur métier et de déménager à Apata, un quartier où ils sont majoritaires.

Comme dans de nombreux conflits, la tournure prise par les manifestations de violence s'avère sans grand rapport avec la configuration des différends qui ont mené à la crise. La violence a pris un tournant religieux et a profondément segmenté une ville cosmopolite. Les Yoruba, les Igbo, les Urhobo et les autres groupes chrétiens du Sud, qui constituent la grande majorité des chrétiens de Jos, étaient étrangers aux premiers litiges, et n'ont pas non plus été impliqués dans les événements de la mosquée – il s'agissait avant tout d'un affrontement entre jeunes Berom et musulmans – mais ils n'en ont pas moins subi tous les effets de la crise. De même, les musulmans sont devenus de manière indistincte la cible des émeutiers, y compris les musulmans du Plateau (alors même qu'il existe des musulmans parmi les Berom, certes peu nombreux); six d'entre eux ont ainsi été tués par leur propre parentèle dans un village<sup>53</sup>. Le conflit initial, fondé sur l'indigénité et la religion mais confiné aux musulmans du Nord et aux chrétiens du Plateau (essentiellement berom), s'est donc mué en un conflit religieux qui a emporté tout le monde<sup>54</sup>.

La violence a gagné les villes et les villages des environs, mais aussi, et jusqu'à la fin de l'année 2002, les zones rurales du Plateau. Au plan politique, la crise a entraîné le report du congrès national du PDP, report qui a permis à des dissidents de tenir leur propre congrès et de former un conseil exécutif distinct, marquant le début d'une scission dans le PDP du Plateau<sup>55</sup>. L'incendie, en février 2002, du « Marché ultra-moderne » de Jos a eu de sérieuses répercussions

## Politique africaine

85 Violence urbaine et politique à Jos...

sur l'économie de l'agglomération<sup>56</sup> ; il a contraint de nombreux commerçants à quitter la ville, ainsi plongée dans la pénurie. Les marchands igbo, yoruba, hausa, ainsi que ceux du Plateau, qui étaient très présents<sup>57</sup>, y ont tous beaucoup perdu. De graves violences communautaires se sont déroulées le 2 mai 2002 au cours des primaires du PDP à Eto-Baba, dans le secteur de Jos Nord<sup>58</sup> : un bureau de vote a été déplacé sans préavis d'une zone musulmane à la zone principalement chrétienne d'Eto-Baba, et des heurts ont eu lieu lorsque les musulmans sont venus voter. En conséquence, les élections pour le gouvernement local de Jos Nord en 2003 n'ont pas eu lieu. Le gouverneur a nommé l'un de ses alliés, Danladi Atu, un chrétien afizere, comme « administrateur unique » de Jos Nord, fonction qu'il a conservée jusqu'en 2007, sans avoir jamais été élu.

**LE PAYSAGE POLITIQUE DU PLATEAU AU COURS  
DU SECOND MANDAT (2003-2007)**

Les élections de 2003 ont été très controversées – et presque certainement truquées afin de reconduire Dariye au pouvoir, fût-ce avec une faible majorité. C'est d'une courte tête que le candidat sortant a battu Jang, qui avait quitté le PDP et brigait les suffrages sous l'étiquette de l'All Nigeria People's Party (ANPP). Dariye avait l'appui de plusieurs « parrains » politiques, parmi lesquels Yahaya Kwande, Ibrahim Mantu, vice-président du Sénat à Abuja, et Yakubu Hussaini, président de l'assemblée de l'État du Plateau au cours de la première législature<sup>59</sup>. De manière intéressante, ces soutiens éminents sont

51. Dans un entretien, on a affirmé que c'était la raison pour laquelle le commissaire de police musulman avait refusé d'armer les policiers.

52. U. Danfulani et S. Fwatshak, « Briefing: the September 2001 events in Jos, Nigeria », *African Affairs*, vol. 101, n° 403, 2002, p. 243-255.

53. Entretien collectif à Vwang, novembre 2006. L'assassinat de musulmans berom a été également mentionné dans d'autres entretiens.

54. Sur des processus de violence collective semblables, observés sur un autre terrain, voir S. J. Tambiah, *Leveling Crowds: Ethnonationalist Conflicts and Collective Violence in South Asia*, Berkeley, University of California Press, 1996, p. 81.

55. « Plateau : Dariye versus the elders », *This Day*, 11 août 2002.

56. De nombreux indices laissent penser qu'il s'agit d'un incendie criminel.

57. S. Egwu, *Ethnicity and Citizenship...*, op. cit., p. 282.

58. Voir « Testing democracy : political violence in Nigeria », *Human Rights Watch*, vol. 15, n° 9 (A), avril 2003, p. 22-26.

59. Lar et Dariye s'étaient brouillés au cours du mandat précédent, mais sur fond de rumeurs concernant un substantiel pot-de-vin, et au prix d'une bonne entaille à sa crédibilité, Lar lui a renouvelé son soutien au cours de l'état d'urgence.

## LE DOSSIER

86 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

tous musulmans, mais en dépit de la crise, la religion ne semble pas avoir joué un grand rôle au niveau des élites – essentiellement parce que tous des « indigènes » du Plateau : Kwande est Goemai, du LGA de Qua'an Pan ; Mantu est Pyem, du LGA de Mangu, dans la même région que Dariye ; et Hussaini est Bogghom, du LGA de Kanam, également dans la région centrale.

Le second mandat de Dariye comme gouverneur s'est avéré très difficile. Il est tombé en disgrâce auprès d'Obasanjo – en partie, semble-t-il, en raison de sa corruption éhontée, mais peut-être aussi du fait de son incapacité à endiguer les violences dans l'État. Poursuivi par la Commission sur les délits économiques et financiers (Economic and Financial Crimes Commission, EFCC), il a été arrêté à Londres pour blanchiment d'argent en septembre 2004, puis libéré sous caution<sup>60</sup>. La poussée de violence qui a touché la zone des plaines les 2 et 3 mai 2004, avec l'assassinat d'au moins 680 musulmans à Yelwa (Nshar)<sup>61</sup>, une ville à dominante musulmane et un nœud commercial majeur du LGA de Shendam, a constitué un tournant décisif et a poussé Obasanjo et ses partisans du Plateau à tenter d'évincer Dariye. La pression des musulmans du Nord, eux-mêmes mobilisés par les dirigeants musulmans du Plateau, a été très forte en ce sens. Ibrahim Mantu a œuvré en faveur de l'instauration d'un état d'urgence. Dariye et Mantu s'étaient mutuellement soutenus lors des élections de 2003, mais Mantu était l'un des alliés les plus fidèles d'Obasanjo – il a par la suite dirigé la préparation du programme pour son troisième mandat – et il s'est rangé aux côtés du président. La rupture a aussi été due à la rivalité entre Dariye et Mantu pour le siège sénatorial du Plateau central, à pourvoir en 2007. L'état d'urgence a été imposé du 18 mai au 18 novembre 2004, et le gouverneur et l'Assemblée de l'État du Plateau ont été suspendus de leurs fonctions au profit d'un administrateur unique, le général de division à la retraite Chris Alli.

L'état d'urgence a provoqué une véritable scission dans le PDP du Plateau, scission qui perdure encore, et chaque faction dispose de son propre secrétariat général. Le clan Dariye était conduit par le président des instances nationales du PDP, Maichibi Vwarji, un Mupun originaire du LGA de Pankshin, et comptait parmi ses rangs Kwande, Lar, les hommes de Dariye dans les conseils de gouvernement locaux ainsi qu'une majorité de l'assemblée de l'État du Plateau ; au niveau national, ce groupe s'est allié au vice-président Atiku Abubakar. Le clan opposé à Dariye était initialement mené par Habu Shindai (un musulman « indigène » d'ethnie pan, originaire de Namu), prédécesseur de Vwarji à la présidence des instances nationales du PDP, que Dariye avait évincé<sup>62</sup>. Il avait le soutien des aînés (hormis Lar et Kwande), dont beaucoup avaient quitté le parti pour l'Alliance for Democracy (AD) et l'ANPP, mais avaient regagné les rangs du PDP à la suite de l'état d'urgence. Mantu a donc

## Politique africaine

87 Violence urbaine et politique à Jos...

œuvré pour prendre la tête du clan Shindai (ce dernier finissant, lui, par regagner le camp de Dariye) et – non sans susciter certaines divisions – à l’inscrire dans le sillage du clan Obasanjo dans les instances nationales du PDP. Les efforts de Mantu pour destituer Dariye ont d’abord échoué, et ce dernier a repris ses fonctions en novembre 2004.

L’état d’urgence était contraire aux règles démocratiques, mais il a permis, à court terme, de prévenir toute nouvelle violence. Il a été contesté par les chrétiens de l’État du Plateau, qui souhaitaient savoir pourquoi les violences antérieures contre les chrétiens n’avaient pas suscité la même réaction. Une conférence de paix a été réunie en août 2004, qui a reçu l’adhésion de chefs de communauté de l’ensemble de l’État, mais son principal résultat semble avoir été de confirmer le *statu quo*. Les chefs de la communauté hausa de Jos ont refusé de signer le document. Depuis l’institution de l’état d’urgence, la région a connu une accalmie, à l’exception notable de Namu, une ville de la zone des plaines, dans la LGA de Qua’an Pan. Un conflit ethnique, lié à un différend autour de la création d’une nouvelle aire de développement, a éclaté entre les Goemai et les Pan (une identité politique d’invention récente) en novembre 2005, et a dégénéré en avril 2006, entraînant la mort de 120 Goemai.

Au niveau de l’État, et non plus au niveau local, le processus politique a été fortement marqué par les tendances nationales. Alors que montait la controverse autour du projet de troisième mandat d’Obasanjo, et que la rupture entre Obasanjo et Atiku était consommée, et avec la perspective des primaires qui se profilait pour 2006, une conjoncture favorable à la destitution de Dariye était de nouveau en place. Mantu a saisi l’occasion de l’application au Plateau d’une directive nationale du PDP relative à la « revalidation » de l’appartenance des membres au parti et, faisant fi d’une décision de justice, il a fait tenir un congrès au cours duquel Jethro Akun est devenu le nouveau président du PDP pour le Plateau<sup>63</sup>. À la fin de l’exercice, la majorité des membres du clan Dariye-Vwarji ne faisait plus officiellement partie du PDP. Quand l’Advance Congress of Democrats (ACD) a été créé en 2006, Dariye a demandé

60. « Nigerian official in fraud probe », BBC news online, <<http://news.bbc.co.uk>>, 3 septembre 2004.

61. « Revenge in the name of religion : the cycle of violence in Plateau and Kano States », *Human Rights Watch*, vol. 17, n° 8 (A), mai 2005.

62. « Plateau : PDP elders move to restructure party », *This Day*, 16 novembre 2004.

63. « PDP : a congress of conflicts and controversies », *Vanguard*, 12 novembre 2005. Akun est d’ethnie ron et originaire du même gouvernement local que Dariye ; ce choix était censé détourner certains des principaux soutiens du gouverneur, mais rien n’indique que le stratagème a fonctionné.

64. « Dariye, 55 others decamp from PDP », <[www.thetimesofnigeria.com](http://www.thetimesofnigeria.com)>, 1<sup>er</sup> février 2006.

## LE DOSSIER

88 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

à ses partisans – le clan Vwarji – de quitter le PDP<sup>64</sup>, bien qu'il n'ait pu lui-même le faire, étant encore gouverneur. Quand l'ACD a fusionné avec l'AD pour former l'Action Congress (AC), ses partisans ont naturellement rejoint l'AC. Les crises et les manœuvres ont dominé le champ politique à l'échelle de l'État, et ont finalement débouché sur la destitution du gouverneur Dariye, le 12 novembre 2006, juste avant les primaires de 2007. Un nouveau gouvernement, dirigé par le vice-gouverneur Michael Bot-Mang, un chrétien berom, a été mis en place.

Le PDP a remporté un succès éclatant au Plateau lors des élections fédérales et étatiques de 2007. Son candidat pour le poste de gouverneur, Jonah Jang, a obtenu la majorité dans tous les gouvernements locaux à l'exception de Bokkos, la patrie de Dariye, face à un candidat de l'AC, Pam Dung Gyang, lui aussi berom. Mantu a perdu son siège au Sénat dans la circonscription du Plateau central. Cette défaite s'explique par plusieurs éléments : Mantu avait perdu le soutien du camp de Jang en se prononçant en faveur de la candidature de Bot-Mang aux fonctions de gouverneur, avant que celui-ci ne se retire ; la zone de Bokkos ne l'a pas soutenu en raison de son rôle dans la destitution de Dariye ; les Ngas, groupe majoritaire du Plateau central, voulaient voir élire leur propre sénateur (ce à quoi ils sont parvenus, puisque c'est le candidat ngas de l'AC, Sati Gokwim, qui a été élu)<sup>65</sup> ; on peut également penser que ses adversaires ont joué la carte de la religion. Mais la destitution de Dariye a été cassée par la Cour suprême, qui a jugé la procédure inconstitutionnelle et l'ancien gouverneur a été rétabli dans ses fonctions le 27 avril 2007 pour le mois qui lui restait à servir<sup>66</sup>. Quant aux élections locales, prévues pour le 19 mai, le PDP a craint que Dariye ne puisse bénéficier de son retour au poste de gouverneur pour avantager l'AC. L'Independent National Electoral Commission (Inec) a donc sollicité davantage de temps pour procéder à l'enregistrement sur les listes électorales – alors même qu'elle avait déjà procédé aux élections fédérales et étatiques ! Les élections locales auront donc désormais lieu sous le mandat de Jang et des nouveaux membres de l'assemblée, qui ont prêté serment le 29 mai 2007.

On a ici mis en évidence les déterminants systémiques du conflit qui s'est déroulé à Jos, la capitale de l'État du Plateau, et on a montré comment la crise devait être reliée de manière plus large au contexte politique de l'État, de la région et de la nation. L'histoire sociale de la ville fournit une clé pour l'analyse des relations urbaines contemporaines. Les violences qui ont opposé chrétiens et musulmans en 2001 ont eu pour fondement l'indigénité et la religion. L'articulation de la vie politique à des enjeux identitaires a accentué les clivages et en a généré de nouveaux au détriment de la cohésion sociale et de



la coopération ethnique. L'indigénéité constitue une question importante pour les chrétiens du Plateau, comme par exemple les Berom, minoritaires dans le Nord, et même à Jos : le principe selon lequel des privilèges devraient leur échoir du fait de droits coutumiers leur a ménagé un point d'accès à la structure du pouvoir. Symétriquement, les musulmans de Jos, dont beaucoup sont aujourd'hui coupés de leur lieu d'origine, ont tenté d'obtenir des droits exclusifs sur Jos et de contrôler la vie politique de la cité. Cette attitude est liée à une conjonction de facteurs, dont deux apparaissent peut-être les plus importants : d'une part, du fait de l'« administration indirecte », ce groupe contrôlait la ville indigène de Jos à l'époque coloniale, et d'autre part, le fait que Jos a fait partie de l'ancienne Région Nord a facilité l'engagement des musulmans dans la vie politique régionale aux côtés de la Nepu et du NPC et a contribué à leur conférer une identité politique forte fondée sur leur appartenance à la ville. Les musulmans de Jos ont davantage bénéficié que les chrétiens des régimes militaires qui se sont succédé entre 1984 et 1998, mais le jeu électoral qui s'est mis en place depuis 1999 a entamé leur pouvoir politique. Les Yoruba et certains des autres groupes du Sud se sont installés à Jos à peu de chose près en même temps que les musulmans du Nord, mais ils ont été moins actifs politiquement.

La vie politique régionale a aussi été formatrice pour les peuples du Plateau. Elle a renforcé leur conscience politique locale et leurs liens à plus vaste échelle. La création et la multiplication progressive des États ont contribué à renforcer le pouvoir des élites politiques du Plateau au détriment des Hausa et ont sans doute accru l'autonomie locale, mais elles ont aussi restreint les horizons politiques et avivé les divisions ethniques et religieuses. L'économie pétrolière a fait de l'État le lieu stratégique de l'accumulation de capital et l'indigénéité est désormais un instrument entre les mains des élites, instrument à l'aide duquel elles peuvent mobiliser leurs bases pour accéder aux ressources de l'État. L'indigénéité était un des traits caractéristiques de la vie politique du Plateau sous la II<sup>e</sup> République, et elle a fait un retour en force sous la IV<sup>e</sup> République post-1999.

Cet article, toutefois, a tenté de montrer que les relations urbaines à Jos et les ressorts discursifs particuliers de la politique religieuse et ethnique gagnent à être replacés dans leur contexte historique. Les violences de la période coloniale et de la I<sup>e</sup> République ne présentent que peu de ressemblance

65. « The fall of Mantu », *Nigerian Tribune*, 1<sup>er</sup> mai 2007 ; « As Mantu bids farewell to the upper chamber », *Daily Independent*, 12 mai 2007.

66. « Wanted Nigeria governor wins case », BBC online news, <<http://news.bbc.co.uk>>, 27 avril 2007.

## LE DOSSIER

90 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

avec celles de 2001, qui ont davantage en commun, en revanche, avec les événements de 1994. Ce fait s'explique par les changements politiques intervenus depuis la création des États, qui ont contribué à redistribuer les équilibres majorité-minorité dans le Plateau, phénomène qui s'est reproduit à Jos quand les nouveaux gouvernements locaux ont été créés en 1991. Ce sont les élites locales « indigènes » qui ont tiré bénéfice de la vie politique telle qu'elle a pris place au Plateau depuis 1999, et au niveau de l'État, contrairement au niveau du gouvernement local, les musulmans « non indigènes » ont plutôt fait figure d'exclus. Des alliances et des coopérations se sont toutefois mises en place entre élites musulmanes et chrétiennes « indigènes » – même si la violence collective dans l'État du Plateau a pris un tour d'abord religieux et si, dans certains secteurs, les musulmans et les chrétiens « indigènes » du Plateau se sont affrontés. Le paysage politique sous le second mandat Obasanjo s'est avant tout caractérisé par des luttes de partis et de factions, avec une scission au sein du PDP, qui ne s'est pas faite autour de l'indigénéité, dans la mesure où toutes les parties étaient reconnues comme « indigènes ». Mais au niveau du gouvernement local, y compris à Jos Nord, l'indigénéité demeure un enjeu central. Les élections pour la présidence de la LGA de Jos Nord n'ont pas eu lieu depuis le scrutin de transition de décembre 1998, à la grande frustration des dirigeants musulmans. Il est encore difficile de savoir si des élections auront lieu en 2007 à Jos Nord, mais si c'était le cas, il est très probable que la dimension religieuse serait utilisée pour déclencher un afflux d'électeurs aux urnes. Le passé a montré que les lignes politiques évoluent en réponse aux changements régionaux et nationaux, et il existe des exemples de coopération interethnique et interreligieuse à Jos. Mais pour le moment, la ville – et le Plateau de manière plus générale – est toujours dangereusement divisée ■

Adam Higazi

St. Antony's College, Oxford

Traduction d'Aurélie Roger

Politique africaine

91 Violence urbaine et politique à Jos...



## LE DOSSIER

92 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

YVAN GUICHAOUA

**LES MUTATIONS D'UNE MILICE  
ETHNIQUE SOUS LE RÉGIME  
CIVIL D'OLUSEGUN OBASANJO****LE CAS DE L'OODUA PEOPLE'S CONGRESS**

LE PRÉSENT ARTICLE DÉCRIT L'ÉVOLUTION D'UNE MILICE ETHNIQUE DU SUD-OUEST NIGÉRIAN, L'OODUA PEOPLE'S CONGRESS (OPC) SOUS LA IV<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE. INITIALEMENT NÉ EN RÉACTION FACE À LA RÉPRESSION DE LA DICTATURE MILITAIRE, CE MOUVEMENT NATIONALISTE A PAR LA SUITE REDÉFINI SES ACTIVITÉS, SE SPÉCIALISANT DANS LA LUTTE CONTRE LE CRIME ET LE GARDIEN- NAGE. LES ENJEUX FINANCIERS INDUITS PAR CE CHANGEMENT, RENFORCÉS PAR L'INSTRUMENTALISATION POLITIQUE LOCALE DU GROUPE, SEMBLENT AVOIR PROGRESSIVEMENT TRANSFORMÉ L'OPC EN UNE INSTANCE DE GOUVERNANCE INFORMELLE DE LA SOCIÉTÉ YORUBA.

**D**epuis la naissance de la IV<sup>e</sup> République en 1999, le mandat du président Olusegun Obasanjo n'a pas mis fin à la multiplication et la montée en puissance des milices armées au Nigeria. L'activisme de ces milices pèse lourdement sur la vie politique locale et nationale. Il induit également des conséquences sociales et économiques immédiates, flagrantes dans le delta du Niger où les opérations de guérilla sont fréquentes et les actions répressives des forces fédérales extrêmement et, souvent, aveuglément violentes.

De multiples forces se conjuguent pour expliquer ce bourgeonnement d'acteurs violents. On invoquera parmi elles la mise en retraite d'une partie du personnel militaire, le renouveau des aspirations ethno-nationalistes, le sentiment d'insécurité généralisée et la demande de protection qui en a résulté, la marchandisation croissante des nominations politiques et les nombreuses opportunités de tricherie électorale, ou encore la facilité d'accès aux armes légères.

Toutefois, mises ensemble de manière inarticulée, ces raisons surdéterminent plus qu'elles n'expliquent l'apparition des mouvements violents. Il faut, pour fournir un compte rendu convaincant de l'émergence et du succès des groupes

violents, enrichir puis ordonner le panorama général à l'aide d'observations collectées aux différents échelons hiérarchiques des organisations elles-mêmes. Il s'agit de savoir précisément d'où viennent les milices, comment elles sont financées, qui elles enrôlent et quelles sont les motivations de leurs chefs et de leurs militants. Une telle démarche est susceptible de révéler d'importantes variations locales dans la nature des organisations armées.

À ces questions sont attachés des enjeux normatifs cruciaux : les mesures à prendre pour prévenir ou mettre fin à l'instabilité politique dans les pays affectés par des conflits sont logiquement tributaires du diagnostic qui est fait de leurs causes. Classiquement, la littérature économique sur la violence politique tend à considérer l'existence des groupes armés alternativement comme le produit de sentiments d'injustice (*grievances*) ou d'un appétit exclusif pour la richesse nationale (*greed*). Par le biais d'une analyse économétrique comparant les trajectoires politiques des pays entre eux au cours des dernières décennies, Paul Collier<sup>1</sup> est celui qui a affirmé avec le plus de vigueur et de retentissement auprès des bailleurs internationaux la prévalence des mobiles économiques (*greed*) sur les sentiments d'injustice dans les guerres civiles, africaines notamment. Ses travaux ont été contestés, tant au plan de l'analyse économétrique<sup>2</sup> que pour leur tendance à gommer l'historicité des conflits et les responsabilités des États dans le déclenchement de la violence politique<sup>3</sup>. Récemment des recherches ont été entreprises qui réactivent l'idée que la marginalisation de certains groupes selon plusieurs dimensions (économiques, sociales, et politiques principalement) sont à l'origine de ou, au minimum, catalysent la mobilisation politique violente<sup>4</sup>. Très schématiquement, l'enjeu de l'opposition de ces courants d'analyse consiste donc à savoir si, au sein des groupes armés, les militants combattent pour satisfaire des intérêts matériels individuels immédiats ou au nom d'idéaux altruistes. Le problème est qu'aucune des approches mentionnées ne se donne les moyens de tester pratiquement les hypothèses comportementales implicites de sa représentation des

1. P. Collier et A. Hoeffler, « On economic causes of civil war », *Oxford Economic Papers*, vol. 50, n° 4, 1998, p. 563-573.

2. J. D. Fearon, « Primary commodity exports and civil war », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 49, n° 4, 2005, p. 483-507.

3. R. Marchal et C. Messiant, « De l'avidité des rebelles. L'analyse économique de la guerre civile selon Paul Collier », *Critique internationale*, n° 16, 2002, p. 58-69.

4. F. Stewart, « Horizontal inequality: a neglected dimension of development », *QEH Working Paper Series*, Oxford, Queen Elizabeth House, 2002, et G. Østby, « Do horizontal inequalities matter for civil conflict? », Oslo, Centre for the Study of Civil War, Prio, 2004. F. Stewart appelle ces formes de marginalisation entre groupes socialement identifiés des « inégalités horizontales », par opposition aux inégalités interindividuelles, classiquement mesurées par les enquêtes-ménages nationales et que l'indice de Gini résume généralement.

## LE DOSSIER

94 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

origines des conflits civils. De lourds présupposés, plus moraux que réalistes, se substituent à cette démarche nécessaire : dans le premier cas, les combattants sont des « quasi criminels <sup>5</sup> » ; dans le second, ils sont parés des vertus de Robin des Bois. Dit autrement, dans le premier cas, ils seraient nuisibles à l'épanouissement démocratique ; dans le second, ils seraient l'expression légitime de revendications populaires.

Nous cherchons ici à appliquer à la question de l'engagement politique violent un traitement avant tout empirique. Nous nous efforçons de livrer un portrait aussi fidèle que possible du phénomène des milices ethniques dans l'histoire nigériane récente en nous appuyant sur des observations faites à propos de l'une d'entre elles, très active dans le sud-ouest yoruba du pays, l'Oodua People's Congress (OPC). Cette démarche nous permet de porter un regard critique voire d'affiner l'alternative analytique binaire posée ci-avant. Nous montrons ainsi l'ambivalence des fonctions de la milice ethnique étudiée. Cette ambivalence est temporellement située et résulte conjointement des évolutions politiques au plan national, des recompositions internes à l'organisation nationaliste ou de la montée des enjeux économiques associés à ses activités.

Les réflexions qui suivent s'appuient sur des enquêtes menées de 2005 à 2006. Ces enquêtes ont permis le recueil de trois séries de données <sup>6</sup>. Tout d'abord, la littérature académique et journalistique relative à l'OPC et au contexte sociopolitique qui a contribué à son émergence a été revue en détail. Ses enseignements ont servi de base à des entretiens semi-structurés approfondis avec les leaders du mouvement ethnique yoruba, rencontrés à plusieurs reprises. Enfin, une enquête par questionnaire a été élaborée et soumise à 168 « militants de base » du mouvement, membres actifs du groupe au plus bas niveau de sa hiérarchie. Ces derniers ont été sélectionnés dans les deux principales villes du pays yoruba, Lagos et Ibadan. Ils se répartissent sur neuf « zones » de ces deux métropoles. Une « zone » constitue le plus petit niveau de commandement de l'OPC. Elle est dirigée par un « coordinateur de zone » (*zonal coordinator*) et compte en moyenne une trentaine d'adhérents issus d'un même quartier. En l'absence d'accès à des listes disponibles de « zones » de l'OPC, les lieux d'enquête ont été déterminés par le biais de contacts personnels entretenus localement. Le questionnaire soumis individuellement porte sur les profils sociodémographiques des personnes interrogées, leur mobilité géographique et professionnelle passée, leurs activités en tant que membre, leurs mobiles d'engagement, etc. Les entretiens ont été conduits essentiellement en yoruba par des assistants formés pour l'occasion, dans des conditions garantissant, autant que faire se peut, la confidentialité des propos tenus.

## Politique africaine

95 Les mutations d'une milice ethnique sous le régime civil...

L'article décrit tout d'abord l'évolution globale de l'OPC, en s'intéressant notamment à son leadership et ses stratégies d'expansion puis, dans la section suivante s'intéresse aux profils de ses militants.

**DE L'ACTIVISME PRO-DÉMOCRATIQUE AU NATIONALISME  
ETHNIQUE : GENÈSE DE L'OPC**

L'Oodua People's Congress, baptisé d'après le nom d'un ancêtre mythologique yoruba, est le produit d'une question qui travaille avec acuité la politique nigériane depuis l'Indépendance, la « question nationale<sup>7</sup> » (*National Question*). Celle-ci porte sur les façons de faire vivre au sein d'une entité nationale unique, censément fédérale, des groupes sociaux hétérogènes aux plans ethnique, linguistique et religieux et ayant connu, de plus, des destins coloniaux bien distincts<sup>8</sup>.

Chaque grande région hérite à l'Indépendance d'une considérable autonomie politique confiée à d'emblématiques et charismatiques leaders nationalistes (Azikiwe en pays igbo et Obafemi Awolowo chez les Yoruba notamment). À partir de 1966 toutefois, les coups d'État successifs portent durablement au pouvoir une élite militaire musulmane majoritairement Hausa-Fulani, originaire du nord du pays. La confiscation du pouvoir par cette élite, son autoritarisme et la centralisation croissante, après la guerre du Biafra, de la rente pétrolière (produite au sud du pays) – nourrissent les griefs des segments marginalisés de la société, au premier rang desquels figurent les Igbo et les Yoruba<sup>9</sup>. Ces derniers sont pourtant économiquement plus prospères que les « Nordistes ». Ce contexte de compétition intergroupe est, depuis la transition démocratique, propice à l'émergence d'acteurs armés, chargés chacun de crédibiliser les revendications de leur communauté d'origine. Les États du

5. P. Collier, « Rebellion as a quasi-criminal activity », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 44, n° 6, 2000, p. 839-853.

6. L'enquête par questionnaires sur laquelle s'appuie ce travail a été largement mise en œuvre par Martins Arogundade et, surtout, Michael Eshiemokhai. Je tiens à leur exprimer ma profonde gratitude.

7. E. E. Osaghae et O. Ebere (eds), *The Management of the National Question in Nigeria*, Ibadan, The Lord's Creations for Programme on Ethnic and Federal Studies, Department of Political Science, University of Ibadan, 2001.

8. Le principe d'*indirect rule* britannique fut bien plus effectif dans le nord du pays, largement unifié politiquement par le califat de Sokoto, que dans le sud aux hiérarchies politiques moins discernables aux yeux des colons et directement visé par les tentatives d'expansion chrétienne conduites par les missionnaires.

9. Les trois principaux groupes ethniques nigériens (Hausa-Fulani au nord, Igbo au sud-est et Yoruba au sud-ouest) occupent le devant de la scène politique mais ne représentent qu'environ la moitié de la population nigériane. Le reste se répartit dans très nombreux groupes minoritaires, souvent forcés politiquement de nouer des alliances avec l'un des « Big Three ».

## LE DOSSIER

96 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

sud, producteurs de pétrole, ont engendré de multiples milices réclamant un meilleur contrôle des ressources naturelles par les populations autochtones (dont les plus médiatisées sont actuellement le Movement for the Emancipation of the Niger Delta et la Niger Delta People's Volunteer Force). Des États du sud-ouest yoruba a émergé l'OPC pour contrer les prétendues velléités hégémoniques nordistes. Dans les États du nord, l'Arewa People's Congress est né en décembre 1999 en réaction à la création de l'OPC tandis que des groupes de jeunes musulmans (*hisba*) se constituaient pour mettre en œuvre la charia dans les États l'ayant étendue aux infractions pénales.

En pays yoruba, la naissance de l'OPC, selon son fondateur Frederick Fasehun, est provoquée par l'interruption spectaculaire par Ibrahim Babangida, en 1993, du processus de transition démocratique initié quelques années plus tôt. Cette rupture se manifeste principalement par l'annulation de l'élection présidentielle portant en tête des suffrages un homme d'affaires et ressortissant yoruba, Moshood Abiola. Frederick Fasehun est alors médecin, propriétaire immobilier bien établi à Lagos, et proche des milieux syndicalistes et pro-démocratiques<sup>10</sup>. La lecture qu'il fait de l'annulation de l'élection présidentielle a l'avantage de la simplicité : elle révèle, pour lui, le refus catégorique des élites nordistes de confier le leadership de la Fédération nigérienne à un Yoruba. Le régime du militaire Sani Abacha, dans le prolongement de l'annulation de l'élection d'Abiola est ultra répressif. Moshood Abiola est rapidement emprisonné et meurt en détention en 1998. De nombreux opposants politiques yoruba sont assassinés, dont l'épouse d'Abiola<sup>11</sup>. Aux yeux de Fasehun, défendre la « race<sup>12</sup> » yoruba devient une urgence et le recours à la force une option légitime.

La création de l'OPC expose Fasehun à un risque personnel réel<sup>13</sup>. L'OPC est créé en août 1994 en tant que mouvement pour l'autodétermination de l'entité culturelle yoruba<sup>14</sup>. Les objectifs énoncés dans sa Constitution invoquent la défense des intérêts ethniques, la convocation d'une « conférence nationale » destinée à redistribuer les cartes au sein de la Fédération mais aussi la promotion de valeurs « modernes » comme l'éducation. De fait, historiquement, la construction du nationalisme yoruba résulte non seulement d'un processus courant « d'invention » de la tradition mais il s'accompagne aussi d'un déploiement d'aspirations à la modernité<sup>15</sup>. Awolowo, dont la pensée s'élabore explicitement en termes raciaux est ainsi également celui qui a introduit l'éducation gratuite dans le sud-ouest nigérien, a promu son industrialisation, a créé la première chaîne hertzienne africaine<sup>16</sup>. Avant même Awolowo, selon Peel<sup>17</sup>, les Yoruba s'étaient faits les champions de la modernité et de l'ouverture au changement social (notions contenues dans le terme « *olaju* »), en tant que destinataires privilégiés des enseignements des missionnaires et bénéficiaires des positions



## Politique africaine

97 *Les mutations d'une milice ethnique sous le régime civil...*

offertes par la bureaucratie naissante associée au commerce du cacao. En creux, caricaturalement, les « Nordistes » sont tenus pour adeptes du conservatisme sinon d'une certaine arriération culturelle mais ont pour eux la discipline et le nombre, les deux principaux instruments de leur domination dans le discours nationaliste yoruba.

Crucialement, le projet de création de l'OPC reçoit l'aval de hautes figures du nationalisme yoruba que Fasehun est allé consulter avant de se lancer dans l'aventure ethno-nationaliste. Ces parrains prestigieux sont dépositaires de l'héritage idéologique et symbolique awoïste (d'Obafemi Awolowo) et sont fortement impliqués dans la lutte pro-démocratique. Parmi eux se trouvent Beko Ransome-Kuti du mouvement de défense des droits de l'homme Campaign for Democracy, Chief Michael Adekunle Ajasin, leader de la National Democratic Coalition (Nadeco) et chef d'Afenifere, une société d'Anciens rassemblant les élites awoïstes, ainsi que Chief Bola Ige, ancien gouverneur de l'État d'Oyo et futur ministre de la Justice d'Obasanjo.

Le parrainage de l'OPC au plus haut niveau permet la mobilisation et l'activation de soutiens par la base, au sein par exemple des puissants syndicats de travailleurs des transports routiers. Le recrutement des membres des premières « zones » s'opère largement dans les rangs de ces organisations amies.

L'OPC s'est constitué en réaction à un régime brutalement répressif imposé dans le sillage d'une transition démocratique conclue sur un épisode particulièrement traumatisant. Le mouvement ethno-nationaliste est un projet mûrement réfléchi mais personnellement risqué pour ses animateurs. Il est par ailleurs profondément enchâssé dans la société yoruba et ses réseaux d'influence. Il parvient rapidement à mobiliser à tous les niveaux de la société. Son positionnement explicitement nationaliste et racialisé est l'héritier d'une idéologie déjà existante aux premières heures de l'Indépendance, celle d'Obafemi Awolowo. Ces diverses caractéristiques réfutent largement l'hypothèse

10. F. I. Fasehun, *Frederick Fasehun, The Son of Oodua*, Lagos, Inspired Communication, 2002.

11. I. O. Albert, « The Yoruba and the national question », in E. E. Osaghae et O. Eberé (eds), *The Management of the National Question...*, op. cit., p. 270-300.

12. Le recours à la rhétorique raciale est courant dans le débat public au Nigeria.

13. Son militantisme ethno-nationaliste lui vaudra d'ailleurs de longues et pénibles périodes de clandestinité forcée et d'emprisonnement.

14. L'OPC n'est pas pour autant sécessionniste.

15. J. D. Y. Peel, *Religious Encounter and the Making of the Yoruba*, Bloomington, Indiana University Press, 2000.

16. O. O. Oyelaran, *Obafemi Awolowo, the End of an Era? Selected Papers from the National Conference on « Obafemi Awolowo, the end of an era? » Held at the Obafemi Awolowo University, Ile-Ife from 4<sup>th</sup> to 8<sup>th</sup> October, 1987*, Ile-Ife, Obafemi Awolowo University Press, 1988.

17. J. D. Y. Peel, « Olaju : A Yoruba concept of development », *Journal of Development Studies*, vol. 14, n° 2, 1978, p. 139-165.

## LE DOSSIER

98 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

que l'OPC ait pu naître du calcul matérialiste égoïste de ses initiateurs. On voit mal, au moment où l'entreprise fut lancée, de quel ordre pouvaient être ces rendements « économiques » attendus. À l'inverse, lorsque l'OPC apparaît, sa nature essentiellement politique est incontestable. L'histoire ne s'arrête toutefois pas là.

---

**UNE DÉRIVE « CRIMINELLE » PROGRESSIVE ?**

L'OPC prétend aujourd'hui compter plusieurs millions de membres au Nigeria, au Bénin et au sein de la diaspora yoruba de par le monde. Ceci est évidemment exagéré. Le chiffre des effectifs réels des membres encartés est malaisé. La mesure des investissements respectifs personnels, en temps notamment, des militants l'est encore plus. Pour autant, l'implantation territoriale du groupe couvre l'ensemble des États de ce qui est revendiqué comme le « Yorubaland » (soit les États de Lagos, Ekiti, Ogun, Osun, Oyo et Ondo, Edo, Kwara et Kogi). De plus, là où il est actif, l'OPC semble vu d'un œil bienveillant par les populations avoisinantes, yoruba surtout mais, à en croire Akinyele, pas seulement<sup>18</sup>. Il manque des enquêtes d'ampleur pour confirmer rigoureusement ces observations locales. Sans nul doute cependant, l'OPC est devenu une réalité incontestable du paysage politique et social yoruba et peut être qualifié de mouvement de masse. Le succès des festivals culturels qu'il organise régulièrement en témoigne<sup>19</sup>.

L'activisme culturel et politique est la facette originelle la plus visible de l'OPC. Au fil des ans néanmoins, ses activités, initialement d'ordre plutôt spirituel et politique, se sont diversifiées et ont amplement modifié son objectif initial. Cette section décrit ces changements qu'illustre la nature des épisodes violents dans lesquels l'OPC a été impliqué. Les premières démonstrations de violence de l'OPC sont signalées alors que Sani Abacha est encore en place et, typiquement, opposent les militants yoruba aux forces de l'ordre, à Lagos notamment<sup>20</sup>. La police est un corps fédéral vu comme un instrument de l'hégémonie nordiste. En décembre 1996, Fasehun est emprisonné pour n'être libéré qu'un an et demi plus tard, après le décès inattendu (et inespéré) de Sani Abacha. Selon Albert<sup>21</sup>, cette incarcération convainc définitivement les chefs de l'OPC que l'aboutissement de leurs revendications ne peut passer par la négociation et explique le tournant violent du mouvement. Les confrontations avec la police provoquent à cette époque plusieurs centaines de victimes<sup>22</sup>.

En 1999, l'élection d'Olusegun Obasanjo à la tête de la Fédération prive cependant l'OPC de deux leviers politiques de mobilisation importants : d'une part, l'élection est considérée comme démocratique et relativement

## Politique africaine

99 *Les mutations d'une milice ethnique sous le régime civil...*

transparente; d'autre part, Obasanjo est un Yoruba, ce qui rend la revendication nationaliste de l'OPC nettement moins intelligible que par le passé. C'est pourtant à ce moment que l'OPC se manifeste de la manière la plus violente. Entre 1999 et 2001, la milice est impliquée dans de sanglantes échauffourées l'opposant à la police ou à d'autres groupes non yoruba et dont les mobiles politiques semblent laisser le pas à des préoccupations plus prosaïques<sup>23</sup>. De manière plus surprenante encore, des batailles extrêmement violentes opposent également les membres de la milice entre eux<sup>24</sup>. Depuis la naissance consensuelle du mouvement, de nouveaux enjeux ont émergé : le leadership de Fasehun a été contesté ; la fonction de sécurité et de lutte contre le crime organisé remplie localement par l'OPC est devenue prépondérante ; enfin, les hommes politiques ont réalisé la formidable capacité de mobilisation électorale que la milice peut représenter.

*Scission*

Pendant la détention de Fasehun est apparu au premier plan de l'organisation yoruba un leader pas encore trentenaire et particulièrement charismatique, Gani Adams. Celui-ci n'a pas fait que profiter du vide laissé par l'absence de Fasehun, il a également promu un positionnement stratégique de l'OPC

18. R. T. Akinyele, « The involvement of the Oodua People's Congress in crime control in Southwestern Nigeria », in L. Fourchard (dir.), *Gouverner les villes d'Afrique : État, gouvernement local et acteurs privés*, Paris, Karthala, 2007.

19. L'OPC organise quatre festivals par an (Olokun, Ifa, Oshogbo, Olumo), qui accueillent des milliers de participants. Ils donnent lieu à des discussions et pratiques spirituelles célébrant « l'héritage culturel africain ». Les enseignements qui y sont dispensés ont aussi pour vocation de « maintenir la cohésion » dans l'organisation (voir <[www.ooduapeoplescongress.org](http://www.ooduapeoplescongress.org)>, rubrique « festivals »).

20. R. T. Akinyele, « Ethnic militancy and national stability in Nigeria: a case study of the Oodua People's Congress », *African Affairs*, n° 401, 2001, p. 623-640.

21. I. O. Albert, « The Yoruba and the national question », in *The management of the National Question...*, op. cit., p. 270-300.

22. Human Rights Watch, « The Oodua People's Congress: fighting violence with violence », Washington, Human Rights Watch, 2003.

23. Ainsi les émeutes dites du « Ketu/Mile 12 market », qui ont fait plus d'une centaine de morts, sont directement associées à l'allocation sur la base d'affiliation ethnique des places de marché. L'OPC conteste la présence de Hausa ou d'Igbo sur ce qu'il considère être son territoire. De manière similaire, l'OPC combat violemment le monopole des Ijaws dans le recrutement des dockers au port d'Apapa, à Lagos. Voir R. T. Akinyele, « Ethnic militancy and national stability in Nigeria... », art. cit. Les enjeux économiques de telles actions, masquées derrière des revendications territoriales, sont évidents. La milice yoruba cherche à évincer ses concurrents du contrôle d'une activité lucrative non régulée par l'État à la manière d'un groupe mafieux classique. Voir D. Gambetta, « Mafia: the price of distrust », in D. Gambetta (ed.), *Trust: Making and Breaking Cooperative Relations*, Oxford, University of Oxford, Department of Sociology, version électronique, 2000, p. 158-175.

24. I. Ajanaku, « Police summon Fasehun, Adams over OPC clash », *The Guardian* (Lagos), 9 mars 2004.

## LE DOSSIER

100 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

nettement plus radical qui a renforcé l'enracinement populaire du mouvement<sup>25</sup>. Contrairement à Fasehun, Gani Adams a des origines familiales et un parcours éducatif modestes. C'est un ancien apprenti charpentier, son jeune âge l'ayant privé de l'accès à l'éducation gratuite dont bénéficiait la génération précédente. Cette frustration semble constituer un ressort tout à la fois de son implication personnelle dans l'OPC et de sa communication à l'attention des jeunes yoruba sans emploi ou sous-employés<sup>26</sup>. Gani Adams rapproche de fait l'OPC de sa base la moins privilégiée alors que Fasehun s'était efforcé de maintenir les jeunes les plus « inflammables » du groupe sous la tutelle des « plus éduqués », l'action éventuellement violente devant être guidée par la raison<sup>27</sup>. La vision qu'a Gani Adams d'un bon militant diverge franchement. Elle ressemble d'assez près à la version du combattant tel qu'envisagée par les approches économiques de l'engagement politique, calquées sur l'économie du crime<sup>28</sup>:

« Nous ne voulons pas nous embarrasser de gens riches ou ayant un profil "capitaliste". Ceux-là ne peuvent être que des sympathisants et non des membres dévoués. Les vrais [militants] sont les gens défavorisés, issus de la rue. Ils ont la volonté et le courage de se battre. » (entretien avec Gani Adams, 23 mai 2005).

Les indications de la section suivante montrent que cette perspective se traduit dans les pratiques de recrutement de l'OPC. Il est utile de noter que ce choix est aussi dicté par les violences policières :

« Lorsque tout a commencé, nous nous appelions "activistes de la jeunesse" mais quand nous avons eu affaire aux militaires [...] nous nous sommes mis à recruter toutes sortes de gens, des *area boys* [appellation péjorative des jeunes désœuvrés soupçonnés de se livrer à des actes de petite criminalité] et quiconque était intéressé pour nous rejoindre. Cela a conduit à une perte de sens de l'organisation et au déraillement de sa trajectoire initiale » (entretien avec S., 4 mars 2004).

À l'approche des élections présidentielles de 1999, les désaccords stratégiques entre Fasehun et Gani Adams se conjuguent avec de complexes accusations réciproques de compromission avec la classe politique. Gani Adams reproche à Fasehun de s'être, dans un premier temps, rapproché du candidat du parti yoruba Alliance for Democracy, Olu Falae, puis d'avoir reçu de l'argent de l'autre candidat et futur Président, Olusegun Obasanjo (People's Democratic Party), pour obtenir son ralliement. Fasehun accuse quant à lui Adams de n'être que la marionnette d'un ambitieux avocat et politicien yoruba, Gani Fawehinmi. La rupture est consommée au début de l'année 1999. En pratique, Adams garde la haute main sur la plupart des groupes locaux dont les comportements se conforment dès lors aux vues radicales de leur chef. Adams

## Politique africaine

101 *Les mutations d'une milice ethnique sous le régime civil...*

perd néanmoins le parrainage symbolique du « fondateur ». Le schisme à l'intérieur de l'OPC est à l'origine de règlements de compte violents. Le brouillage des affiliations qui en résulte permet aussi à des membres opportunistes de mettre sur le compte de la faction opposée des exactions criminelles. Avec sincérité ou non, l'OPC doit désormais lutter contre la présence de « moutons noirs » (*bad eggs*) dans ses propres rangs.

**Vigilantism et lutte contre le crime**

1999, année de la scission interne de l'OPC, est une année durant laquelle le Nigeria connaît un surcroît d'insécurité, surtout en ville<sup>29</sup>. La protection des biens et des personnes et l'appréhension des criminels supposés – autant d'activités que recouvre le label « vigilantism » que nous utiliserons faute de traduction adéquate – deviennent des fonctions essentielles remplies par l'OPC. Dans la population, la confiance placée dans la police pour lutter efficacement contre le crime est faible, sinon nulle. La police est décriée comme corrompue, passive et proposant des réponses inadaptées aux requêtes des victimes<sup>30</sup>. De plus, elle ne s'aventure pas dans les lieux les plus dangereux. L'appareil judiciaire implique des procédures formelles et des délais dont le sens échappe aux administrés. À l'inverse, l'OPC jouit d'une image de proximité et d'honnêteté – garantie par le serment solennel de ses membres devant les divinités yoruba, dont la violation peut entraîner jusqu'à la mort. Surtout, il inspire le respect par sa supposée maîtrise d'un impressionnant arsenal de

25. W. Adebani, « The carpenter's revolt: youth, violence and the reinvention of culture in Nigeria », *Journal of Modern African Studies*, n° 43, 2005, p. 339-366.

26. Après sa rupture avec Fasehun, Gani Adams affirmera : « Ce Fasehun qui me traite d'illettré a profité de l'éducation gratuite. Si j'avais eu cette chance, qui sait ce que je serais devenu ? J'aurais pu être docteur en science politique. Mais je viens d'une famille trop pauvre. ». Voir K. Maier, *This House has Fallen: Nigeria in Crisis*, Londres, Penguin, 2002, p. 241 [notre traduction].

27. Entretien avec Frederick Fasehun, 2 juin 2005.

28. Voir G. S. Becker, « Crime and punishment : an economic approach », *Journal of Political Economy*, vol. 76, n° 2, 1968, p. 169-217. Selon cette approche, les plus enclins à enfreindre la loi sont ceux qui ont économiquement le moins à y perdre, c'est-à-dire, schématiquement, les plus pauvres et les moins éduqués.

29. Des chiffres fiables manquent pour étayer rigoureusement cette observation que font l'ensemble des personnes interrogées dans le cadre de ce travail. L'insécurité est cependant, avec certitude, une préoccupation prioritaire des citoyens nigériens qui, dans leur majorité, recourent aux services de sociétés de gardiennage ou à des groupes d'autodéfense informels ainsi qu'en témoigne une récente enquête de victimisation menée par E. E. Alemika et I. C. Chukwuma, « Criminal victimization and fear of crime in Lagos Metropolis, Nigeria », *Cleen Foundation Monograph Series*, Lagos, Cleen Foundation, 2005.

30. I. O. Albert, T. Awe, G. Hérault et W. Omitoogun, *Informal Channels for Conflict Resolution in Ibadan, Nigeria*, Ibadan, Institut Français de Recherche en Afrique, 1995.

## LE DOSSIER

102 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

techniques magiques d'investigation (comme, par exemple, la désignation des coupables par imposition d'une lame sur l'épaule des suspects), de défense (imperméabilité aux balles) ou d'attaque<sup>31</sup>. Ces éléments dotent l'OPC d'avantages comparatifs décisifs pour satisfaire la demande de protection exprimée par la population. Le mouvement y voit une source potentielle de revenus de même que la possibilité d'élargir sa popularité<sup>32</sup>. Il devient une sorte de « police du pauvre »<sup>33</sup>. Outre ce rôle répressif, l'OPC peut être convoqué pour arbitrer des différends liés à des dettes impayées notamment. L'OPC s'insère finalement dans une multiplicité de domaines de la régulation sociale informelle des cités yoruba ; il fournit des services que l'État est incapable d'assumer. À ce titre, il n'est peut-être que l'avatar le plus récent, sous un nouveau nom, de modes de régulation sociale déjà existants et faisant appel aux jeunes ou aux pratiques magiques<sup>34</sup>.

Le *vigilantism* n'était pas étranger aux plans initiaux de Fasehun pour qui, en digne héritier de l'ère moderniste awoïste, un environnement sûr est propice à l'arrivée d'investisseurs et au développement. Le fondateur du mouvement ne s'attendait pourtant peut-être pas à ce que cette dimension de l'OPC prenne autant de poids. Autour de la fonction de *vigilantism* se nouent bien sûr des enjeux économiques importants. Les services rendus ne sont pas gratuits bien qu'ils soient difficiles à chiffrer. Le gardiennage est explicitement monétisé et ses tarifs sont standards. En revanche, la lutte contre le vol ou les attaques à main armée font l'objet de négociations avec les victimes réclamant justice. Quand bien même les militants de l'OPC se défendent d'agir contre rémunération, les services qu'ils rendent doivent nécessairement, à un moment ou un autre, être récompensés. Ceci laisse planer une ambiguïté sur la fonction régulatrice de l'OPC : il pacifie tout autant qu'il fait peser une menace sur le « territoire » qu'il occupe. Il peut se retourner en effet contre celui ou celle qui n'aurait pas acquitté sa dette à son égard. De même, l'OPC peut dans certains cas disposer d'un monopole sur le marché de la sécurité dans la communauté où il opère, ouvrant la voie à des excès prenant par exemple la forme de « *business protection racket* »<sup>35</sup>. Ces pratiques oscillent en fait entre la prise en charge par la société civile de sa protection et la gouvernance extralégale de type quasi mafieux sans qu'il soit possible de préciser rigoureusement quelle tendance l'emporte. D'une part, la présence au sein de l'organisation de « moutons noirs » aux penchants criminels est à déplorer, de l'aveu simultané de Fasehun et de Gani Adams ; d'autre part, il semble bien que les populations bénéficiaires des services proposés par l'OPC en soient globalement satisfaites<sup>36</sup>.

## Politique africaine

103 *Les mutations d'une milice ethnique sous le régime civil...**Instrumentalisation politique*

Le dernier glissement de l'OPC n'est pas le moindre. Il fait suite à l'intrusion des enjeux politiques et électoraux dans les affaires de l'organisation. Populaire et présent partout, l'OPC est un allié potentiel idéal pour un aspirant à un poste électif comme celui de gouverneur par exemple. Les arrangements noués sont difficiles à mettre en évidence. L'organisation Human Rights Watch, mais aussi N. Okechukwu ou I. Nolte<sup>37</sup>, en relèvent certains. Nos propres enquêtes signalent par ailleurs le cas d'un leader OPC de l'État d'Oyo qui a échappé à sa hiérarchie grâce au soutien financier du président du Conseil de gouvernement local d'Ibadan sud-est, Ademola Ige, en campagne pour sa réélection. Ce constat est confirmé et généralisé par Moshood Erubami, responsable de l'association de défense des droits de l'homme Campaign for Democracy :

« Oui, il y a beaucoup à gagner pour l'OPC maintenant que les politiciens sont autour. Ils les usent comme mercenaires pour commettre des actes de violence politique » (entretien avec M. Erubami du 3 mars 2005).

L'instrumentalisation politique des mouvements de jeunes est courante, sinon systématique, au Nigeria<sup>38</sup> même lorsque ces derniers ne sont pas

31. Un responsable local de Lagos, sans réfuter l'efficacité des rites magiques, reconnaît cependant qu'elle repose en partie sur la crédulité des habitants des quartiers. Il décrit les techniques d'identification des criminels : « seul le voleur connaît le voleur [...] Nous sommes avec eux, au plus bas niveau, donc nous les connaissons. » L'informateur conclut en expliquant que l'appréhension soudaine d'un voleur, vue par la population comme le résultat d'opérations magiques, est en fait permise par un long et discret travail d'observation et d'infiltration des gangs – rôle souvent confié aux femmes de l'organisation. Par ailleurs, les militants de l'OPC disposent d'armes traditionnelles : machettes ou coutelas mais aussi armes à feu légères, produites localement, acquises au marché noir ou volées dans les dépôts de la police. Voir R. T. Akinyele, « Ethnic militancy and national stability... », art. cit. ; Human Rights Watch, « The Oodua People's Congress... », doc. cit.

32. « L'OPC a commencé à combattre le crime lorsque la police s'est mise à dire du mal d'eux, comme quoi ils étaient des voyous. Pour changer cette image, l'OPC s'est mis à protéger les biens et les personnes, surtout les Yoruba ». Entretien avec Moshood Erubami, 3 mars 2005.

33. Y. Guichaoua, « The making of an ethnic militia. The Oodua People's Congress in Nigeria », *Crise Working Papers*, Oxford, Crise, 2006.

34. L. Fourchard, « Les territoires de la criminalité à Lagos et à Ibadan depuis les années 1920 », *Revue Tiers Monde*, n° 185, 2006, p. 91-107 ; A. Sesay et alii, et Centre for Development and Conflict Management Studies, *Ethnic Militias and the Future of Democracy in Nigeria*, Ile-Ife, Obafemi Awolowo University Press, 2003.

35. C'est le cas dans une zone où nous avons travaillé dont tous les membres sont les bouchers d'un marché d'Ibadan.

36. R. T. Akinyele, « The involvement of the Oodua People's Congress in crime control in Southwestern Nigeria », in L. Fourchard (dir.), *Gouverner les villes d'Afrique...*, op. cit.

37. N. Okechukwu, « The rise of ethnic militias », *Liberty*, vol. 12, 2000, p. 19-27 ; I. Nolte, « Identity and violence : the politics of youth in Ijebu-Remo, Nigeria », *Journal of Modern African Studies*, vol. 42, n° 1, 2004, p. 61-90.

38. C. Gore et D. Pratten, « The politics of plunder : the rhetorics of order and disorder in Southern Nigeria », *African Affairs*, vol. 102, n° 407, 2003, p. 211-240.

## LE DOSSIER

104 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

explicitement créés pour satisfaire des objectifs politiques<sup>39</sup>. L'OPC, ou ses membres à titre individuel, n'échappent pas à l'infiltration politique, au même titre que toute institution sociale, formelle ou informelle, dotée d'une capacité à mobiliser ou à « persuader » l'électorat<sup>40</sup>. L'intrusion politicienne dans les rangs de l'organisation ethnique, parce qu'elle engendre de nouvelles sources de gains potentielles tend à attirer des militants opportunistes de même qu'elle contribue à dissoudre les liens de cohésion d'un groupe initialement fondé sur un positionnement idéologique relativement circonscrit.

L'OPC a donc connu deux inflexions majeures de son objectif initial, toutes deux concomitantes d'un changement de leadership incarné par la perte d'influence du fondateur Fasehun au profit du charismatique Gani Adams. Ces inflexions sont respectivement la spécialisation croissante de l'organisation dans des fonctions sécuritaires et le rapprochement local de certains leaders de la classe politique. Ces deux changements sont synonymes d'opportunités grandissantes de revenus et transforment la nature de l'organisation. Si les activités de l'OPC en matière de sécurité peuvent alternativement être vues comme la prise en charge d'un réel besoin de la population de se protéger ou la régulation quasi mafieuse de cette même population, les compromissions de l'OPC en période électorale le placent du côté du mercenariat politique. Il est temps maintenant de compléter ces observations relevées à l'échelon organisationnel d'indications sur les profils et intentions des militants de base. Le soupçon de mercenariat est-il confirmé ?

**LES DÉTERMINANTS INDIVIDUELS DE L'ENGAGEMENT À IBADAN  
ET LAGOS : CONSIDÉRATIONS LOCALES ET HÉTÉROGÉNÉITÉ DES PROFILS**

Les observations qui suivent résultent d'enquêtes par questionnaire conduites auprès de 168 militants « de base », à Ibadan et Lagos. Elles contribuent à peindre le portrait des adhérents actifs de l'OPC et éclairent la nature de l'organisation nationaliste yoruba.

Vérifions dans un premier temps que les activités qui ont été évoquées plus haut se reflètent bien dans les pratiques. La réponse est positive puisque la quasi totalité des répondants qui, en moyenne, consacrent 7 heures par semaine de son temps à l'OPC<sup>41</sup>, participe à des activités politiques et culturelles tout autant qu'à des activités de sécurité et de lutte contre le crime. Le dispositif d'enquête ayant consisté à interroger les militants sur leur lieu de réunion hebdomadaire, il est probable que les sympathisants qui sont dilettantes dans leur engagement aient échappé à notre attention.

Neuf répondants sur dix sont des hommes, âgés en moyenne de 31 ans, musulmans la plupart du temps<sup>42</sup>. Leur niveau d'éducation se concentre



## Politique africaine

105 *Les mutations d'une milice ethnique sous le régime civil...*

autour du cycle secondaire, souvent inachevé, ce qui correspond grossièrement aux niveaux relevés pour l'ensemble de la population masculine du sud-ouest nigérian tels que mesurés par la Commission nationale pour la population<sup>43</sup>. Cette relative « normalité » des profils scolaires se double d'un statut économique plutôt convenable : une très faible proportion des répondants est privée d'emploi. Ceux-ci travaillent généralement dans le secteur non enregistré et gagnent, en moyenne, 27 dollars par semaine, ce qui, à défaut de les situer dans les franges favorisées de la population nigériane, les éloigne du seuil de pauvreté de 1 dollar par jour en dessous duquel vit 70 % de la population nigériane<sup>44</sup>. Socialement enfin, les membres de l'OPC sont tout sauf des individus sans feu ni lieu. À près de 70 %, ils sont mariés, ont des enfants et habitent un logement indépendant qu'ils louent. Ils ne gardent pas secrète leur affiliation

39. Kate Meagher décrit le cas des Bakassi Boys en pays igbo, initialement créés pour protéger les fabricants de chaussures d'Aba et finalement détournés de leur mandat premier par des politiciens véreux. Ou comment, selon l'auteure, une authentique initiative de la société civile est pervertie par l'intervention politique. Voir K. Meagher, « Hijacking civil society: the inside story of the Bakassi Boys vigilante group of South-Eastern Nigeria », *Journal of Modern African Studies*, vol. 45, n° 1, 2007, p. 89-115.

40. Lors des élections largement frauduleuses d'avril 2007, l'OPC fut loin d'être l'organisation la plus citée dans le sud-ouest parmi les instruments de la fraude. La police ou des « gangs » à vocation plus immédiatement criminelle ont vraisemblablement été des acteurs plus actifs à ce titre que l'OPC. Voir W. Oludayisi, « Major parties vie to win control of election police, says monitoring chief », *Nigeria Election Online*, 16 avril 2007 (<<http://allafrica.com/stories/200704160081.html>>) ou S. Michel, « À la cour du roi Lamidi Adedibu, "parrain" politique d'Ibadan, au nord de Lagos », *Le Monde*, 20 avril 2007.

41. Nous n'avons pas rencontré de militants OPC à plein temps, ce qui n'est pas incompatible avec le *vigilantism*, peut-être sous d'autres noms que celui de l'OPC. Tous les activistes rencontrés exercent leur militantisme à titre secondaire. Il n'est guère que les *esos* (« soldats »), garde rapprochée et quantitativement peu importante des leaders, qui semblent être membres à plein temps du mouvement. Néanmoins, une large fraction (plus de six répondants sur dix) des militants interrogés entretient des relations d'affaires avec d'autres membres. L'OPC constitue ainsi une sphère d'échanges économiques privilégiée sans que l'on puisse dire néanmoins ce qui du militantisme ou de l'affinité interpersonnelle est premier. Ainsi notre principal contact au sein de la milice à Ibadan, responsable d'une société de gardiennage, affirmait son souci de différencier son activisme politique du « business », mais n'avait parmi ses employés que des membres de l'OPC.

42. Cette dernière caractéristique soulève une vraie question puisque la population yoruba est supposée se répartir à égalité entre chrétiens et musulmans. Ici, les musulmans sont clairement surreprésentés. Deux hypothèses peuvent être avancées : les mouvements chrétiens condamnent peut-être plus fermement les pratiques traditionnelles (magiques) que ne le fait l'islam – libéral – pratiqué au Sud ; d'autre part, cette surreprésentation traduit peut-être l'enracinement populaire de l'OPC. Les musulmans occuperaient en effet relativement plus les segments informels de l'économie que ne le font les chrétiens.

43. National Population Commission, *Nigeria Demographic and Health Survey 2003*, Calverton, ORC Macro/Federal Republic of Nigeria, National Population Commission, 2004.

44. X. Sala-i-Martin et A. Subramanian, « Addressing the natural resource curse: an illustration from Nigeria », *Working Papers*, National Bureau of Economic Research, 2003.

## LE DOSSIER

106 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

à l'OPC. Les militants de l'OPC sont correctement éduqués, non pauvres et bien insérés socialement. Ils sont loin de l'image d'opportunistes égoïstes véhiculée par les analyses économiques de l'engagement politique violent.

Les raisons subjectives qu'ils offrent de leur engagement ne se réfèrent pour autant pas exclusivement à l'engagement politique. Si les militants n'ignorent pas les objectifs de l'OPC, ils n'attendent pas moins de leur encartement des bénéfices privés. Le premier d'entre eux, mentionné neuf fois sur dix, est l'accès aux protections – principalement d'ordre magique – que s'échangent les adhérents<sup>45</sup>. Le second, évoqué un peu moins d'une fois sur deux, est l'amélioration de la manière dont ils sont considérés dans le quartier. Les bénéfices immédiatement économiques tels qu'« accéder à un emploi » ou à des liquidités sont cités moins d'une fois sur cinq. Il semblerait donc qu'un souci de protection et une recherche d'assurance soient, en premier lieu, ce qui pousse les militants à rejoindre la milice. « L'unité » (*togetherness*), la « solidarité » sont sans cesse célébrées comme des attributs essentiels du groupe. En pratique, la délivrance de protection est effective. Les *jujus* (fétiches) circulent intensivement et les membres s'entraident bien systématiquement en cas de coup dur pour l'un d'entre eux (maladie, accident). Spectaculairement, les autres militants sont ceux qui sont le plus souvent mentionnés parmi les premiers fournisseurs d'assistance en cas de problème personnel, avant même la famille, ainsi que l'indique le tableau 1. Cette assistance ponctuelle se double d'échanges marchands réguliers privilégiés : plus de six répondants sur dix confient avoir des pratiques commerciales régulières les uns avec les autres.

Tableau 1. Adhésion à l'OPC et assistance

<i>Première source d'aide en cas de problème (%)</i>	
Personne	3
Époux (se) – Compagne (on)	10
Parents	23
Frères/sœurs	4
Autres parents	2
Leaders locaux de l'OPC	8
Autres militants de l'OPC	31
Amis non membres de l'OPC	11

Ce qui précède tend à indiquer qu'adhérer à l'OPC est accompagné d'un assortiment d'avantages locaux prisés des adhérents. Le premier d'entre eux est un mécanisme d'assistance mutuelle, visiblement très sécurisant pour ses bénéficiaires. Ainsi, nombreux sont les répondants à qui, disent-ils, l'OPC a

## Politique africaine

107 *Les mutations d'une milice ethnique sous le régime civil...*

apporté, au-delà de l'assistance matérielle, la « paix de l'esprit », un sentiment de confort psychologique et de confiance en eux.

La série d'observations qui vient d'être présentée s'appuie sur des moyennes calculées sur l'ensemble de l'échantillon et masque une possible distribution non homogène des caractéristiques et des réponses fournies par les personnes interrogées. Il est un moyen de vérifier la possibilité d'une hétérogénéité au sein du groupe qui peut éclairer la question posée plus haut, relative à l'oscillation de l'OPC entre la lutte politique et les activités à vocation plus spécifiquement économique, éventuellement prédatrices. Ce moyen consiste à scinder en deux notre échantillon selon un critère qui fait sens puis à comparer les moyennes calculées dans chaque sous-échantillon. Notre critère de séparation de l'échantillon est l'année d'engagement dans l'OPC. On peut supposer en effet qu'à mesure que l'organisation s'est transformée, son recrutement a évolué. L'année qui nous sert de repère est 1999 : il s'agit de l'année de la scission entre Adams et Fasehun, de l'instauration de la démocratie et de l'arrivée au pouvoir d'Obasanjo, d'une perception accrue de l'insécurité, c'est-à-dire d'un moment susceptible d'avoir radicalement affecté la nature et les stratégies de l'OPC. Nous appliquons un test standard de comparaison de moyennes (test de Student) pour vérifier la significativité des différences mesurées<sup>46</sup>. Nos résultats sont présentés dans le tableau 2. Les valeurs relatives bien plus qu'absolues occupent ici notre attention.

De manière frappante, les événements politiques sont dits avoir joué un rôle dans l'engagement plus fréquemment – et de manière significative – chez les adhérents précoces que chez les adhérents tardifs. Un événement en particulier est cité, celui de l'annulation des élections de 1993, vécue par certains comme un véritable traumatisme. Les adhérents tardifs sont non seulement moins sensibles que leurs homologues précoces à la conjoncture politique mais ils s'attendent plus explicitement – toujours significativement – à ce que leur adhésion leur procure des gains à titre privé (liquidités et emploi notamment). On leur a en outre promis plus souvent la fourniture de protection en échange de leur adhésion. En cohérence avec ces constats, les adhérents tardifs sont plus nombreux à attribuer à leur activisme une amélioration de leur situation

45. La question à laquelle est associée cette réponse était libellée comme suit : « en rejoignant l'OPC, vous attendiez-vous à ce que votre adhésion... » Suivaient divers choix non exclusifs, le plus fréquemment mentionné étant donc : « vous procure de nouveaux pouvoirs pour vous défendre, vous et vos proches ».

46. Nous évitons de comparer des caractéristiques qui varient avec l'âge des répondants pour ne pas introduire de biais dans la comparaison : les adhérents précoces ont de fortes chances d'être plus vieux que les adhérents tardifs. Par ailleurs, il est un phénomène non mesurable, celui des défections possibles des membres au fil du temps, qui tend probablement à homogénéiser le profil des adhérents. Cependant, si des différences entre adhérents précoces et tardifs perdurent malgré ce phénomène, alors l'argument du changement interne de l'organisation n'en est que plus pertinent.

## LE DOSSIER

108 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

Tableau 2. Le profil des recrues a-t-il varié au cours du temps ?

	Adhérents précoces (moyenne, n = 42)	Adhérents tardifs (moyenne, n = 125)	différence des moyennes
Éducation – au-delà du primaire	0.64	0.64	0.00
Adhésion du fait des événements politiques	0.31	0.01	0.30 ***
Candidature spontanée	0.24	0.15	0.09
<b>Attentes lors de l'adhésion</b>			
<i>Accès aux liquidités</i>	0.05	0.14	-0.09 **
<i>Accès à un emploi</i>	0.05	0.21	-0.16 ***
<i>Respect du voisinage</i>	0.45	0.46	-0.01
<i>Pouvoirs magiques</i>	0.83	0.92	-0.09
<i>Conscience politique accrue</i>	0.33	0.30	0.03
<b>Promesses faites lors de l'adhésion</b>			
<i>Promesses politiques</i>	0.22	0.20	0.02
<i>Protection</i>	0.14	0.40	-0.26 ***
<i>Promesses matérielles</i>	0.02	0.07	-0.05
<b>Activités en tant que membre</b>			
<i>Culturelles</i>	0.90	0.87	0.03
<i>Débats politiques</i>	0.76	0.74	0.02
<i>Spirituelles</i>	0.62	0.58	0.04
<i>Manifestations</i>	0.29	0.17	0.08
<i>Lutte contre le crime</i>	0.90	0.77	0.13 **
<i>Sécurité</i>	0.71	0.69	0.02
<i>Actions violentes contre d'autres groupes</i>	0.59	0.46	0.13
<b>Qu'a apporté l'OPC à votre existence ?</b>			
<i>Des bienfaits psychologiques</i>	0.43	0.41	0.02
<i>Je n'ai plus de problème</i>	0.10	0.10	0.00
<i>Une plus grande protection</i>	0.52	0.36	0.16 *
<i>Une meilleure situation économique</i>	0.05	0.20	-0.15 ***

\*\*\*: différence significative à 99 %.

\*\*: différence significative à 95 %.

\*: différence significative à 90 %.

## Politique africaine

109 *Les mutations d'une milice ethnique sous le régime civil...*

économique, constat que presque aucun membre de longue date ne fait. Une dernière différence significative va dans un sens opposé à ce que nous pourrions attendre : les adhérents précoces se livrent plus souvent que leurs camarades « tardifs » à des activités de lutte contre le crime, un rôle plutôt orthogonal à l'engagement strictement politique. Mais cela est peut-être seulement lié au principe de séniorité qui prévaut dans le groupe et qui expose les plus anciens membres – également les mieux dotés en « pouvoirs » supposés – à ce genre de spécialisation. Bien que ce dernier fait ne puisse être interprété sans équivoque, il semble bien au final que les profils des militants aient changé au cours du temps, la sensibilité politique des premiers adhérents s'effritant progressivement au profit d'un engagement plus instrumental et intéressé.

**T**ant au niveau du leadership qu'à celui des militants du mouvement, nous avons cherché à montrer les transformations d'une organisation nationaliste et violente. Née sous une dictature féroce, elle a perduré et a même prospéré sous un régime civil du fait notamment de sa capacité à se transformer en un acteur central de la régulation informelle de la société yoruba. Dans la pratique, en effet, sous le régime civil, l'OPC a diversifié ses activités, notamment dans la lutte contre le crime et le gardiennage. Dans ce domaine, l'OPC est plus crédible et plus fiable que la police. Le régime civil et les échéances électorales qui le ponctuent ont par ailleurs offert à l'OPC de nouvelles sources de revenu : son enracinement populaire et local constitue un formidable outil de persuasion électorale, utile aux aspirants aux mandats politiques. La fourniture de sécurité et l'instrumentalisation du mouvement à des fins électorales ont créé deux sources importantes de revenus qui ont probablement provoqué l'éviction partielle de la lutte strictement politique au profit d'activités lucratives. Ces changements ont eu des répercussions sur le recrutement de l'organisation nationaliste qui semble faire appel à des militants plus opportunistes que par le passé. Cette évolution dénature-t-elle pour autant l'objet initial de l'organisation et signe-t-elle sa « criminalisation » ? Il semble que non : s'il multiplie les possibilités de dérive délinquante, le glissement progressif des fonctions de l'OPC reste néanmoins balisé par un encadrement idéologique interne fort et l'expression soutenue d'une demande authentique de ses services de la part des populations. De plus, pour ses membres, ainsi que l'a identifié l'enquête, l'organisation ethnique est essentiellement vue comme un espace de protection mutuelle ou une voie d'ascension statutaire plutôt que comme un outil de prédation dirigé vers l'extérieur ■

Yvan Guichaoua

Centre for Research on Inequality, Human Security and Ethnicity,  
University of Oxford

## LE DOSSIER

110 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

EBENEZER OBADARE

## LAMIDI ADEDIBU OU L'ÉTAT NIGÉRIAN ENTRE CONTRACTION ET SOUS-TRAITANCE

ALORS MÊME QUE CHIEF LAMIDI ARIYIBI ADEDIBU A ÉTÉ UN ACTEUR CENTRAL DANS L'ÉMERGENCE D'UN NOUVEAU MODE DE GOUVERNANCE AU NIGERIA CES DEUX DERNIÈRES DÉCENNIES, SA CARRIÈRE POLITIQUE A ÉTÉ JUSQU'À PRÉSENT PEU ÉTUDIÉE. ON UTILISE ICI L'ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE PERSONNELLE ET POLITIQUE DE CHIEF ADEDIBU COMME POINT DE DÉPART D'UNE SOCIOLOGIE PLUS LARGE DE LA VIE POLITIQUE DANS LE NIGERIA D'AUJOURD'HUI. EN REPLAÇANT ADEDIBU DANS LE CONTEXTE COMPLEXE DES LUTTES POLITIQUES LOCALES ET NATIONALES, CE TEXTE ABORDE DES PROBLÈMES ANALYTIQUES MAJEURS, DE DIMENSION CONTINENTALE : L'ÉMERGENCE ET LE SUCCÈS PERSISTANT DES BIG MEN ; LES CONDITIONS SOCIALES, CULTURELLES ET (PARA)LÉGALES QUI AUTORISENT LEUR SURVIE ; ET CE QUE CETTE SURVIE PERMET DE PENSER DE L'AVENIR DU NÉOPATRIMONIALISME POLITIQUE DANS LES SOCIÉTÉS AFRICAINES.

L'ère Obasanjo (1999-2007) fournit au présent article un contexte riche en antinomies<sup>1</sup>. Ultime ironie, la mise en œuvre obstinée d'une campagne anti-corruption par le régime a coïncidé avec la révélation par les médias de détournements de ressources publiques d'une intensité sans précédent, même dans un pays où la corruption a une longue histoire. Loin d'être affaiblis, les réseaux de patronage et de clientélisme en place se sont consolidés et étendus, et l'interpénétration croissante de l'État et des structures informelles a encore renforcé l'image du pays comme l'un des « États fantômes » (*shadow states*) du continent africain. Dans le même temps, le régime, qui a réaffirmé avec constance sa volonté de respecter l'esprit de la Constitution de 1999, a été accusé par l'opposition d'en avoir une lecture instrumentaliste et d'appliquer la loi seulement quand cela l'arrangeait. Le Nigeria d'aujourd'hui semble ainsi confirmer l'observation de Jean et John Comaroff, qui notent que, dans la majorité des postcolonies africaines, un « désordre excessif » coexiste avec le « fétichisme du droit »<sup>2</sup>.

Tout ceci résulte d'un processus complexe d'atomisation du pouvoir d'État, de son déploiement à usage personnel et de la concentration croissante des ressources publiques entre les mains d'une petite élite – pour ainsi dire de leur privatisation. Le présent texte tente d'illustrer et d'expliquer ce processus de privatisation à travers l'analyse de la carrière d'Alhaji Lamidi Adedibu, archétype de l'entrepreneur politique au Nigeria ces deux dernières décennies et tout particulièrement sous le régime Obasanjo. On décrira donc ici le double mouvement qui produit la logique des relations de clientèle au Nigeria et qui est produit par elle – le processus par lequel l'État se contracte (et donc se réduit) tout en se contractualisant (c'est-à-dire en se vendant au plus offrant politique)<sup>3</sup>. Ce dernier phénomène est en général un effet du premier, même s'ils se renforcent souvent mutuellement. Parce que ce double mouvement a gagné en force ces huit dernières années, Alhaji Lamidi Adedibu n'est pas une anomalie monstrueuse, mais bien un emblème de la « gouvernance par la franchise<sup>4</sup> » qui s'est déployée dans le pays au moment même où le régime Obasanjo s'est efforcé (au moins au plan rhétorique) de moraliser la vie politique.

Pour des raisons d'espace, je ne propose pas ici un récit complet ou systématique de la vie et de la carrière politique d'Adedibu. Je m'intéresse plutôt à la manière dont Adedibu (le phénomène autant que l'homme) est produit par une dynamique patrimoniale/patriarcale en vertu de laquelle, presque systématiquement, « le pouvoir n'est pas situé là où le prétend la loi<sup>5</sup> ». La sécurité personnelle réside alors le plus souvent dans la détention directe du pouvoir (en utilisant les ressources publiques à des fins personnelles et illégitimes), ou dans l'établissement d'une proximité suffisante avec celui qui, quel qu'il soit, est perçu comme détenant le pouvoir. Simultanément, les circuits officiels sont bouchés, non disponibles ou simplement trop « coûteux ». J'utiliserai ici le cas Adedibu pour discuter plus largement de la formation et de la distribution du pouvoir au Nigeria au travers de réseaux sociaux multiples dans un contexte d'hégémonie des relations de clientèle, et pour

1. Je tiens à remercier Akin Adesokan, Wale Adebawé, Laurent Fourchard ainsi que les quatre évaluateurs anonymes pour leurs commentaires et suggestions sur cet article.

2. J. et J. Comaroff (eds), *Law and Disorder in the Postcolony*, Chicago, University of Chicago Press, 2006, p. 41.

3. Note du traducteur : l'auteur joue ici sur le sens de « contracting » et « contracting out » en anglais, qui recouvre ces deux dimensions.

4. J. et J. Comaroff (eds), *Law and Disorder...*, op. cit., p. 10.

5. S. Ellis et G. Ter Haar, *Worlds of Power. Religious Thought and Political Practice in Africa*, Londres, Hurst, 2004, p. 190.

## LE DOSSIER

112 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

montrer comment ceci peut aider à rendre compte d'un processus dont le chaos apparent masque la rationalité politique.

On commencera par une discussion de la littérature sur la personnalisation de l'État en Afrique, en prêtant une attention particulière à la coïncidence entre les facteurs locaux et globaux de la retraite de l'État en Afrique, et en traçant les origines de la récente informalisation de la gouvernance au Nigeria sous le régime du général Babangida (1985-1993). Ce processus a créé des formes nouvelles de patronage et en a renforcé de plus anciennes. La deuxième partie du texte réinscrit Adedibu dans la géographie politique spécifique qui l'a produit – les dynamiques spatiales et politiques de la cité d'Ibadan, capitale de l'État d'Oyo, un État yoruba de l'ouest du Nigeria: les effets du contrôle de la scène politique nationale par les militaires se sont combinés avec les changements sociaux, économiques et politiques à Ibadan pour permettre l'émergence d'Adedibu. La troisième partie du texte fournit des éléments empiriques sur les pratiques culturelles et le fonctionnement des relations politiques personnalisées; on y voit comment Adedibu est devenu un faiseur de rois à Ibadan et au Nigeria, et la manière dont son itinéraire s'inscrit dans la logique d'une économie politique clientéliste. Dans la dernière partie enfin, je souligne que sous Obasanjo, la démocratie semble, ironiquement, avoir abouti à la consolidation du clientélisme: Adedibu est emblématique de l'influence croissante du patronage (*godfatherism*) dans la vie politique du pays.

## LE REPLI DE L'ÉTAT AFRICAIN ET L'ASCENSION DES BIG MEN

La rareté relative des études microsociologiques a longtemps affaibli la théorisation à propos des *big men* africains et de leur rôle dans les chaînes clientélares sur le continent<sup>6</sup>. Ainsi, si la logique de ces liens a été décrite (de manière souvent divergente) dans de nombreuses études<sup>7</sup>, les patrons qui les animent sont mal connus. Une analyse fine de la carrière exemplaire de Lamidi Adedibu doit donc permettre d'ajouter une touche supplémentaire et d'aider à répondre aux deux questions auxquelles, selon Goran Hyden, il faut répondre si l'on entend utiliser analytiquement la notion de *big man*: « Comment les *big men* agissent-ils stratégiquement? Pourquoi agissent-ils<sup>8</sup>? »

L'une des principales hypothèses du présent article est que l'on doit analyser l'influence croissante des *big men* dans le contexte de contraction/sous-traitance de l'État en Afrique. Je n'entends pas suggérer ici que le *big man* n'émerge que comme le produit, ou comme la suite du retrait de l'État postcolonial. Au contraire, comme Karin Barber, entre autres, l'a montré dans son étude remarquable des *oriki* (les appellations) chez les Yoruba, la figure du *big man*



## Politique africaine

113 *Adedibu ou l'État nigérian entre contraction et sous-traitance*

fait partie d'un « processus d'autocélébration » enraciné dans la culture locale<sup>9</sup>. Cependant, le repli de l'État (ici compris comme sa « fuite » par rapport au reste de la société, l'abandon de son rôle dans la fourniture de services sociaux, dans la sécurité des personnes et des biens, dans la mise en œuvre de la justice, etc.) a donné une place plus grande aux *big men*. On trouvera ci-dessous une discussion – forcément simplifiée – de ce processus.

La crise de l'État africain est devenue une sorte de cliché, par lequel on entend en général que, contrairement à ce qui était espéré aux indépendances, les États africains n'ont pas fonctionné comme des mécanismes visant à « résoudre des problèmes et réaliser des progrès », mais qu'ils ont été « le problème plus que la solution<sup>10</sup> ». De fait, la situation actuelle en Afrique suggère que « l'État est mis en cause par la société civile dans son incapacité à fournir des moyens d'action et des biens collectifs et à incarner identité et sécurité<sup>11</sup>. »

6. Il faut ici apporter certaines clarifications. En premier lieu, *big* ne renvoie pas nécessairement à la corpulence ou à la taille, même si, dans un contexte général de « politique du ventre », ces éléments peuvent être un atout – après tout le *big man* doit pouvoir donner des preuves visibles de sa prospérité, ne serait-ce que pour rassurer sa suite de dépendants. En deuxième lieu, l'absence de l'idée de *big woman* témoigne de la domination que les hommes exercent sur la sphère privée comme sur la sphère publique en Afrique. Enfin, la notion de *big man* utilisée ici est proche de ce que suggère Olivier de Sardan dans sa discussion du concept de *brokerage* : les *brokers* sont des « acteurs sociaux situés à l'interface de deux univers socioculturels, et dotés de la capacité d'établir des liens entre eux, symboliques, économiques, matériels ou politiques. » Si je m'intéresse ici exclusivement au politique, il faut préciser que le *big man* opère non seulement dans cet espace politique, mais aussi dans les autres sites. Voir J.-P. Olivier de Sardan, « A moral economy of corruption in Africa? », *Journal of Modern African Studies*, vol. 37, n° 1, 1999, p. 25-52.

7. Voir, entre autres, C. Clapham (ed.), *Private Patronage and Public Power Political Clientelism in the Modern State*, Londres, Frances Pinter, 1982 ; J.-F. Bayart, *The State in Africa. The Politics of the Belly*, Londres, Longman, 1993 ; S. T. Barnes, *Patrons and Power : Creating a Political Community in Metropolitan Lagos*, Manchester, Manchester University Press for the International African Institute, 1986 ; P. Lewis, « From prebendalism to predation : the political economy of decline in Nigeria », *Journal of Modern African Studies*, vol. 34, n° 1, 1996, p. 79-103 ; W. Reno, *Warlord Politics and African States*, Boulder, Lynne Rienner, 1999 ; P. Ahluwalia, *Politics and Post-Colonial Theory African Inflections*, Londres, Routledge, 2001 ; et J. et J. Comaroff, *Law and Disorder...*, *op. cit.* Pour une critique des hypothèses de cette littérature, voir A. R. Mustapha, « States, predation and violence : reconceptualizing political action and political community in Africa », texte présenté à la X<sup>e</sup> Assemblée générale du Codesria, Kampala, Ouganda, 8-12 décembre 2002.

8. G. Hyden, *African Politics in Comparative Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 101.

9. Voir K. Barber, *I Could Speak Until Tomorrow. Oriki, Women and the Past in a Yoruba Town*, Washington, Smithsonian Institution Press, 1991.

10. Voir L. I. Rudolph et J. K. Jacobsen (eds), *Experiencing the State*, Oxford, Oxford University Press, 2006, p. viii.

11. *Ibid.*, p. x.

## LE DOSSIER

114 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

La notion de « crise » ne permet cependant pas de saisir un aspect de la configuration actuelle en Afrique, en particulier en ce qu'elle implique un écart par rapport à une norme établie. Pour mieux comprendre les dynamiques politiques et économiques imbriquées de l'Afrique d'aujourd'hui, il faut les voir comme faisant partie de ce que Béatrice Hibou qualifie de « processus de formation continue <sup>12</sup> » de l'État postcolonial. La perspective que j'entends adopter ici entretient une affinité conceptuelle avec la formulation proposée par Chabal et Daloz de l'instrumentalisation du désordre en Afrique, même si je ne partage pas le déterminisme culturaliste qui sous-tend leur analyse <sup>13</sup>.

Ce « processus de formation continue » a une histoire spécifique : au plan politique, des États « indépendants » éloignés des citoyens et restés liés aux anciennes puissances coloniales ; au plan économique, le dysfonctionnement structurel d'économies extractives (et donc volatiles) destinées à être capturées par une bourgeoisie très réduite. Au cours des deux dernières décennies, la victoire d'un néolibéralisme global a accéléré ces processus <sup>14</sup>, d'une part en ouvrant encore plus aux prédatons du capitalisme international les pays africains tout en minant une souveraineté déjà réduite ; et d'autre part en renforçant le pouvoir des barons et des entrepreneurs politiques locaux dans les chaînes clientélares en place. La réalité politique du continent est celle de relations de combat, de jeu de hasard, d'une « confrontation avec la mort », d'une « multiplicité d'économies, [...] d'une mosaïque de sphères composées de plusieurs centres qui maintiennent et entretiennent des liens volatiles avec leur environnement immédiat et les circuits internationaux <sup>15</sup> ».

Cette nouvelle gouvernamentalité n'aurait pas pu émerger sans s'enraciner dans la situation locale. Pour ce qui concerne le Nigeria, un État qui incarne « un capitalisme atomisé sur les débris d'une économie rentière <sup>16</sup> », cette histoire doit prendre en compte le régime du général Babangida (1985-1993) – ainsi que ceux qui l'ont précédé – sous lequel l'informalisation de l'État et celle de l'économie sont devenues les *raisons d'être* de la gouvernance. Sous Babangida en effet,

« à mesure que le monopole de l'État sur les revenus pétroliers s'est transformé, passant du contrôle et de la redistribution à la dissimulation et à la thésaurisation, à mesure que des personnes privées ont investi à l'étranger, le capital s'est retiré de l'économie quotidienne, tout comme, finalement, l'État a détourné l'attention. Bien loin des modèles de développement du marché et de l'État, cette économie commerciale, laissée à elle-même, est devenue une histoire de débrouillardise <sup>17</sup>. »

Le régime continue à affirmer formellement son attachement à ce qu'il a choisi d'appeler un projet de *perestroïka* économique – en réalité une

## Politique africaine

115 *Adedibu ou l'État nigérian entre contraction et sous-traitance*

manipulation complexe employant des stratagèmes officiels dans laquelle les Programmes d'ajustement structurel (PAS) sont présentés comme la solution aux problèmes du pays. Mais,

« au-delà de la masse des programmes, des politiques et des déclarations, une toile de patronage centrée sur l'État, s'étendant du bas vers le haut, a été construite [...], entretenue par un quasi monopole fédéral sur les ressources disponibles. L'accès de la population aux ressources a été progressivement capté, de plus en plus exclusivement, par l'État<sup>18</sup>. »

Dans ces circonstances, alors que l'État et le secteur formel battaient tous deux en retraite et que les « processus politiques et administratifs dans le pays se sont vidés d'une grande partie de leur contenu et de leur sens au travers d'un renforcement sans précédent du pouvoir personnel<sup>19</sup> », les formes existantes de patronage se sont ossifiées. Les ressources de ce système de flux continus de haut en bas provenaient du pétrole, que le régime a distribué, soit sous forme d'argent liquide, soit en attribuant des concessions pétrolières et des cargaisons<sup>20</sup>. À mesure que les revenus pétroliers de l'État ont augmenté, l'attention officielle aux obligations bureaucratiques de base s'est encore affaiblie, et le clientélisme s'en est trouvé renforcé, tout comme le cynisme à l'égard de l'État. L'émergence et la centralité d'Alhaji Lamidi Adedibu dans la vie politique d'Ibadan et du pays dans son ensemble doit beaucoup à cette conjoncture particulière.

## IBADAN : LIEU, ESPACE, POLITIQUE

On considère généralement que l'ascension de Lamidi Ariyibi Adedibu est liée à la période qui a suivi la mort de Chief Obafemi Awolowo (1909-1987),

12. B. Hibou (ed.), *Privatizing the State*, Londres, Hurst, 2004.

13. P. Chabal et J.-P. Daloz, *Africa Works: Disorder as Political Instrument*, Oxford, James Currey, 1999.

14. Sur ce point, voir P. Bond, *Looting Africa: The Economics of Exploitation*, Londres, Zed Books, 2006.

15. A. Mbembe, « On politics as a form of expenditure », in J. et J. Comaroff (eds), *Law and Disorder...*, *op. cit.*, p. 302-303.

16. *Ibid.*, p. 302.

17. J. I. Guyer, L. Denzer et A. Agbaje, « Introduction: the Nigerian popular economy – strategies toward a study », in J. I. Guyer, L. Denzer et A. Agbaje (eds), *Money Struggles and City Life Devaluation in Ibadan and Other Urban Centers in Southern Nigeria 1986-1996*, Ibadan, Bookbuilders, 2003, p. xxi.

18. J. I. Guyer, L. Denzer et A. Agbaje, « Introduction... », art. cit., p. xxx.

19. *Ibid.*, p. 4.

20. Soulignons que cette tendance à employer le pétrole pour des largesses politiques persiste. Entre mai 1997 et janvier 2007, le portefeuille du Pétrole est resté sous la supervision directe du président Obasanjo, qui a refusé de nommer un ministre et a utilisé le pétrole pour récompenser les fidèles de son parti, ses affidés, les membres de sa famille, et plus largement pour lubrifier les rouages des réseaux clientélistes.

## LE DOSSIER

116 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

le « père » de la vie politique yoruba. Adedibu n'était pourtant pas resté dans l'ombre jusqu'à ce moment. Il a en réalité fait partie du paysage politique d'Ibadan et de la défunte Région Ouest depuis les années 1950, bien avant l'indépendance du Nigeria. Je ne reprendrai pas ici les détails, déjà connus, de son apprentissage politique sous la houlette de l'Action Group de Chief Samuel Owoola Lanlehin et de Chief Obafemi Awolowo<sup>21</sup>. Il faut du moins retenir qu'Adedibu n'est devenu un acteur politique majeur qu'à la fin des années 1980<sup>22</sup>. La mort d'Awolowo a créé un vide dans le paysage politique local, régional et national. Un espace idéologique s'est ouvert pour une vision politique marquée par « un tournant populiste et une défense passionnée des droits d'Ibadan dans le contexte politique yoruba comme dans le contexte national<sup>23</sup> ». Adedibu, qui avait revendiqué que les postes de responsabilité soient confiés aux enfants du terroir (*sons of the soil*) était très bien placé pour profiter de cette opportunité.

Rien n'est simple néanmoins, et les résultats des campagnes d'« ibadanisation » des postes de responsabilité politiques ont été, au mieux, mitigés. Ainsi, respectivement en 1983 et en 1991, le Dr Victor Omololu Olunloyo et Chief Kolapo Ishola ont brigué des mandats de gouverneurs grâce à leur identité d'autochtones d'Ibadan. En 1983, Olunloyo, candidat du National Party of Nigeria's (NPN), avait remporté une victoire très controversée sur le gouverneur sortant, Chief Bola Ige, originaire d'Ijesha. Mais en 1979, Bola Ige avait remporté l'élection face à un autre homme d'Ibadan, Chief Richard Osuolale Akinjide. Deux interprétations sont possibles. Pour la première, assez évidente, les impératifs des luttes au sein des groupes ethniques ne coïncident pas avec la logique des relations de clientèle, à tel point qu'il peut être de l'intérêt des politiciens locaux de mobiliser contre les membres de leur sous-groupe. Ainsi, dans l'élection d'avril 2007 pour le poste de gouverneur, Adedibu s'est rangé derrière le vice-gouverneur sortant, Christopher Adebayo Alao-Akala, originaire d'Ogbomosho, contre le sénateur Abiola Ajimobi, originaire d'Ibadan et soutenu par le gouverneur sortant, le sénateur Rasheed Ladoja, lui aussi ressortissant d'Ibadan<sup>24</sup>. Mais une autre lecture est possible : dans une ville aussi cosmopolite qu'Ibadan, centre politique et administratif régional bien établi, l'autochtonie peut ne pas suffire à garantir l'accès aux fonctions politiques. Guyer et ses collègues ont donc raison de noter qu'« en partie à cause d'un fort niveau d'éducation, et donc d'un débat politique animé, et en partie à cause de la diversité religieuse et sociale de la ville [...], Ibadan n'a jamais été un simple bastion ethnique<sup>25</sup>. »

Agbaje a par ailleurs insisté sur le rôle de la religion, en l'occurrence de l'islam auquel Chief Adedibu est ostensiblement attaché<sup>26</sup>. La ville d'Ibadan est à plus de 60 % musulmane<sup>27</sup>, et les musulmans sont nombreux parmi ceux qui,

## Politique africaine

## 117 Adedibu ou l'état nigérian entre contraction et sous-traitance

les bons jours, et en particulier les vendredis, après la grande prière, affluent vers la maison d'Adedibu dans le quartier de Molete pour un rituel politique de commensalité<sup>28</sup>.

L'ascension d'Adedibu s'est inscrite dans la montée en puissance plus générale de nouveaux dirigeants politiques à Ibadan. Ainsi n'a-t-il pas été le seul à profiter de l'espace ouvert dans les années 1980. Selon Agbaje,

« [le fait que] certains des membres les plus expérimentés et les plus riches de l'élite éduquée d'Ibadan aient été détenus, harcelés, ridiculisés ou exclus de la vie politique à la suite du coup d'État de décembre 1983, pendant les années 1980 et jusqu'au début des années 1990 [...] a laissé le champ libre à des gens comme [Alhaji Abdul Azeez Alao] Arisekola et Adedibu<sup>29</sup>. »

Ceci est exact, mais cela n'explique pas pourquoi c'est Adedibu qui a continué à exercer une influence considérable sur l'élite éduquée, comme par exemple sur Chief Richard Osuolale Akinjide, ministre fédéral de l'Éducation sous la I<sup>re</sup> République et ministre de la Justice sous la II<sup>e</sup> République ; ou encore Chief Augustus Meredith Adisa Akinloye, juriste diplômé de la London School of Economics et président national du National Party of Nigeria (NPN) pendant la II<sup>e</sup> République<sup>30</sup>. Il faut à tout le moins comprendre pourquoi les membres de l'élite lettrée ne sont pas parvenus à reprendre le terrain qu'ils ont perdu lors de leur exil politique temporaire.

21. L. Adedibu, *What I Saw on the Politics and Governance of Ibadanland and The Issue of June 12, 1993*, Ibadan, HUA Nigeria, 1997 ; H. Gbolarumi, *Adedibu: What Kind of a Man? The Life of a Political Patriarch*, Ibadan, Gasab Business Company, 1997 ; A. Agbaje, « Personal rule and regional politics: Ibadan under military regimes, 1986-1996 », in J. I. Guyer, L. Denzer et A. Agbaje (eds), *Money Struggles...*, op. cit., p. 3-26.

22. Ceci ne veut pas dire qu'il n'existait pas auparavant. Voir sur ce point son livre cité plus haut.

23. A. Agbaje, « Personal rule and regional politics... », art. cit., p. 10.

24. La victoire d'Alao-Akala, proclamée par l'Independent National Electoral Commission (Inec) a été contestée en justice par le sénateur. Le procès est en cours.

25. Voir J. I. Guyer, L. Denzer et A. Agbaje, « Introduction... », art. cit., p. xxiii.

26. Ses admirateurs évoquent souvent le fait qu'il soit né le jour d'*Ileya* (la fête musulmane de l'*Aïd el-Kabir*), le 24 octobre 1927. Voir H. Gbolarumi, *Adedibu: What Kind of a Man?...* op. cit. L'identité religieuse d'Adedibu est aussi importante compte tenu du rôle que joue la religion dans les luttes ethno-régionales pour le capital politique au Nigeria. Une grande partie des patrons nordistes d'Adedibu sont musulmans. Adedibu détient le titre islamique important de *Balogun Adinni* de l'Ibadanland.

27. J. I. Guyer, L. Denzer et A. Agbaje, *Money Struggles...*, op. cit., 2003.

28. Voir le cliché en couverture du présent numéro.

29. A. Agbaje, « Personal rule and regional politics... », op. cit., p. 17.

30. En fait, si Adedibu exerce une influence sur les élites (plus) lettrées, ces dernières tendent à accepter leur subordination relative, comme l'indique le propos de Chief Richard Osuolale Akinjide : « Je soutiens l'ascension de Lamidi Adedibu. Je souscris à son leadership à 100 %. Pourquoi pas? C'est mon leader. » [italiques de l'auteur] Voir *Daily Sun*, 22 janvier 2007.

## LE DOSSIER

118 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

Pour Agbaje, l'ascension et la longévité d'Adedibu et sa capacité à « faire les rois » tiennent au fait qu'il a incarné le type de politicien (et de vie politique) que les généraux alors au pouvoir désiraient<sup>31</sup> :

« [Les généraux] ont courtisé de manière délibérée un groupe nouveau, celui des moins éduqués, en raison de leur affinité religieuse avec les généraux musulmans et de leur contrôle des symboles et des titres de la chefferie traditionnelle [...] »<sup>32</sup>.

De plus, à la différence de leurs pairs plus expérimentés et plus cosmopolites, les nouveaux politiciens, moins éduqués (Adedibu n'a pas dépassé le secondaire<sup>33</sup>) étaient davantage connectés aux réseaux « traditionnels » de la corésidence et de la famille. Ainsi « tenaient-ils leur résidence ouverte en permanence ce qui leur permettait d'entretenir des contacts étroits avec les masses d'Ibadan<sup>34</sup> ». Pour sa part,

« Adedibu cultivait l'image d'un homme ancré dans le petit peuple d'Ibadan et d'un agent/client local capable d'utiliser fidèlement et dans la transparence les ressources [...] mises à sa disposition aux bénéfices de son patron le plus récent ou le plus important [...]. Il devint ainsi un agent très demandé par ceux qui, Yoruba ou non, opposants ou partisans du régime en place, souhaitaient pénétrer le marché politique stratégique d'Ibadan<sup>35</sup>. »

En cela, il a grandement bénéficié de la situation socioéconomique qu'a connue la ville d'Ibadan – comme d'autres grandes villes du Nigeria – à la fin des années 1980. Les journaux rapportent tous le nombre sans précédent de personnes (suppliants des classes populaires, jeunes sans emploi, détenteurs ou candidats à des positions politiques) qui envahissent chaque jour la résidence de Chief Adedibu à Molete, Ibadan<sup>36</sup>. La résidence d'Adedibu (et le rituel qui s'y déroule chaque jour de partage de l'*amala*, plat de base en pays yoruba), comme un espace où convergent « la lutte pour la survie [des gens ordinaires] et la lutte entre élites autour des réseaux de patronage et de contrôle politique<sup>37</sup> ». Parce qu'Adedibu est un intermédiaire entre des patrons qui visent à capturer le marché d'Ibadan, qui ont soif de voix, et une armée de dépossédés qui a faim de nourriture, ces deux groupes se rencontrent dans sa résidence de Molete. Celle-ci est donc un espace de production de pouvoir politique, Adedibu remplissant son rôle comme acteur « situé à l'interface de deux univers socioculturels, doté d'une capacité à établir des liens entre eux<sup>38</sup>. »

Trait caractéristique de beaucoup de pays africains, où la politique se résume à une logique de clientèle généralisée, malgré l'existence de structures politiques formelles,

« Le pouvoir circule essentiellement à travers le secteur informel. Ou, plus exactement, c'est dans l'entre-deux entre le formel et l'informel que se trouve le noyau du politique [...]. »

## Politique africaine

## 119 Adedibu ou l'état nigérian entre contraction et sous-traitance

Cette forme de gouvernance repose sur les formes de réciprocité inégalitaires mais bien établies qui relient patrons et clients dans un rapport vertical. Le fonctionnement des institutions politiques est donc très largement influencé par les pressions qu'exerce ce pouvoir personnalisé [...] <sup>39</sup>. »

La résidence d'Adedibu est le site de production du spectacle de la rencontre parfois malaisée entre les puissants et les exclus, entre ceux qui sont engagés dans la lutte pour le pouvoir – qui, dans le contexte africain, est bien souvent une question de vie ou de mort <sup>40</sup> – et ceux qui sont pris dans une autre lutte pour la survie, qui appartiennent au « surplus » humain d'un système politique qui a produit un ethos selon lequel « le citoyen ordinaire ne doit presque rien attendre de "l'État" <sup>41</sup>. »

La production de ce qu'on peut qualifier de « personnes jetables <sup>42</sup> » à Ibadan et dans les autres espaces urbains du Nigeria s'est accrue avec la misère presque généralisée qui a résulté du PAS engagé par le régime Babangida (1985-1993) <sup>43</sup>.

31. Il faut aussi tenir compte, plus généralement, des efforts du régime Babangida pour transformer la configuration politique en promouvant une nouvelle race de politiciens, une « nouvelle brigade politique » censée être débarrassée de la corruption, du népotisme et du caractère rebelle de la vieille garde. Voir W. Reno, « Old brigades, money bags, new breeds, and the ironies of reform in Nigeria », *Canadian Journal of African Studies*, vol. 27, n° 1, 1993, p. 66-87.

32. A. Agbaje, « Personal rule and regional politics... », art. cit., p. 17.

33. Adedibu a été élève à la Mapo Elementary School puis à l'Ibadan High School, qu'il a quittée pour un poste de magasinier dans un réfectoire d'État dans le quartier de Jericho à Ibadan.

34. A. Agbaje, « Personal rule and regional politics... », art. cit., p. 17.

35. *Ibid.*, p. 17-18.

36. Adedibu est souvent qualifié d'*Alaafin* Molete, en partie par jeu, mais en partie aussi pour reconnaître le contrôle presque total qu'il exerce sur les affaires (politiques, culturelles et religieuses) à Molete et dans le reste d'Ibadan. *Alaafin* (littéralement, « celui qui possède le palais ») est le titre du roi de l'antique ville yoruba d'Oyo.

37. A. Agbaje, « Personal rule and regional politics... », art. cit., p. 17.

38. J.-P. Olivier de Sardan, art. cit., p. 32.

39. Voir P. Chabal, « Power in Africa reconsidered », in U. Engel et G. Rye Olsen (eds), *The African Exception*, Aldershot, Ashgate, 2005, p. 21.

40. La politique en Afrique est une « confrontation avec la mort », selon la formule de Mbembe, « On politics... », art. cit., p. 303. Le Président nigérian a pu décrire les élections d'avril 2007 au Nigeria comme une « question de vie ou de mort ». Voir « A democracy of do-or die? », *Nigerian Tribune* (Ibadan), 22 février 2007. Voir aussi J. Alechenu, « Watch your utterances Senate tells Obasanjo », *The Punch* (Lagos), 22 février 2007, p. 1.

41. P. Chabal et J.-P. Daloz, *Culture Troubles Politics and the Interpretation of Meaning*, Chicago, The University of Chicago Press, 2006, p. 261.

42. D'après K. Bale, *Disposable People: New Slavery in the Global Economy*, Berkeley, University of California Press, 2000.

43. Voir J. C. Anyanwu, « President Babangida's structural adjustment programme and inflation in Nigeria », *Journal of Social Development in Africa*, vol. 7, n° 1, 1992, p. 5-24.

## LE DOSSIER

120 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

Pilier du « néolibéralisme réel » en cours d'émergence<sup>44</sup>, l'ajustement structurel a entraîné la détérioration des « conditions matérielles de l'exercice du pouvoir et de la souveraineté<sup>45</sup> » par l'État nigérian, mais surtout elle a perturbé la vie économique. Les conséquences de ces changements se sont fait sentir avec une force particulière à Ibadan, ville depuis longtemps dépendante de la production de cacao, où la majorité de la population est composée de « petits commerçants et artisans indépendants, avec une minorité d'employés de bureau et de manœuvres employés par l'État, les maisons de commerce et les fournisseurs<sup>46</sup>. » Ainsi, à mesure que s'aggravaient les effets de l'ajustement, la dépendance envers les revenus pétroliers et le déclin du secteur cacaoyer<sup>47</sup> se sont combinés pour aboutir à la formation d'une nouvelle classe de journalistes, anciens cultivateurs de cacao venus chercher en ville une situation meilleure. En ville, ils se sont mêlés à l'armée croissante des jeunes hommes, produits de la lumpénisation de la classe moyenne qui, rapidement, s'est trouvée dans une nouvelle sous-classe, le « salariat » capturé<sup>48</sup>.

Pour cette armée de mécontents, à la recherche de nourriture ou d'une parcelle de pouvoir (et souvent des deux) que, seul un Adedibu pouvait fournir, la résidence de Molete est devenue une extension possible du territoire de l'État. Avec le triomphe de ce que Mbembe a appelé le « gouvernement privé indirect », il est devenu de plus en plus important d'avoir un patron, puisque « la solidarité communautaire et l'appartenance au réseau d'un *big man* [sont devenues] les seules formes efficaces de "sécurité" sociale dans un environnement très hostile<sup>49</sup>. » Avant d'analyser comment Chief Adedibu se connecte et anime ce système de patronage, je veux souligner deux points. D'abord, pour conforter sa stature publique et pour se maintenir comme *big man*, il se doit d'être le client d'un grand nombre de gens. Karin Barber le dit avec force :

« L'argent était l'une des meilleures manières d'être reconnu publiquement comme un *big man* ; mais "avoir des gens", c'était la reconnaissance même. Les femmes et les enfants, la visite des parents matrilinéaires, des segments "étrangers" rattachés et résidents permanents, des dépendants, de la main-d'œuvre, des visiteurs, des amis et des adhérents de toute sorte, du plus permanent au plus temporaire – eux tous étaient les "gens" dont la reconnaissance construisait le statut de l'homme d'ambition. S'ils retiraient leur reconnaissance – s'ils partaient, s'ils transféraient leur allégeance à un autre patron, ou s'ils choisissaient une autre maison pour les potins et pour les conseils – l'homme perdait sa stature publique. Sa position dépendait de la reconnaissance publique, et la reconnaissance amenait bien sûr plus de reconnaissance, puisqu'un homme de bonne réputation pouvait attirer un plus grand nombre de partisans, partisans dont l'estime allait à son tour augmenter sa réputation<sup>50</sup>. »

En second lieu, il faut parler de la nourriture et de sa signification morale dans le contexte de production de la politique clientélaire. John Hamer a souligné que « la production de nourriture [...] et sa distribution aux autres sont



## Politique africaine

## 121 Adedibu ou l'état nigérian entre contraction et sous-traitance

un indicateur de la richesse des individus et des collectivités, et donc une manière d'établir une valeur collective et individuelle<sup>51</sup>. » M. G. Schatzberg a insisté sur l'importance de la nourriture comme métaphore dans l'interface « père-famille-nourriture », centrale à la production de légitimité politique en Afrique<sup>52</sup>. La nourriture (et le principe de commensalité) jouent un rôle central dans la construction du personnage d'Adedibu, et dans la production et le maintien de la logique clientélaire à travers l'ensemble du Nigeria. La plupart des intermédiaires politiques au Nigeria disposent d'une résidence ouverte à tous où la charité est publique et ostensible. Adedibu est ainsi symptomatique d'une pratique générale, la manipulation d'un symbole culturel et religieux, même si dans son propre cas, ceci est imbriqué avec l'injonction islamique de la *zakat*.

En général cependant, l'importance de la nourriture dans l'action politique correspond à une notion matérialiste de la politique, à une conception qui fait du pouvoir et des fonctions publiques une chose à consommer. Lorsque Chief Adedibu a rompu publiquement avec le gouverneur Rasheed Ladoja qu'il avait parrainé pour son élection en 2003, c'est en partie parce que ce dernier avait finalement décidé de « manger tout seul ». Selon Adedibu,

« Ladoja est un homme cupide, il ne veut rien partager. Disons-le devant Dieu Tout-Puissant : lorsqu'un homme qui a participé par la grâce à Dieu à ce gouvernement vous dit "je n'ai pas dépensé un sous en dehors de ce gouvernement" : [je vous dis] cet homme est cupide. »<sup>53</sup>

44. J. Ferguson, *Global Shadows Africa in the Neoliberal World Order*, Durham, Duke University Press, 2006, p. 154.

45. Voir A. Mbembe, « On politics... », art. cit., p. 309.

46. Voir G. Williams, « The political consciousness of the Ibadan poor », in G. Williams, *State and Society in Nigeria*, Idanre, Afrografika Publishers, 1980, p. 115.

47. Ce processus a commencé bien avant la prise de pouvoir de Babangida. Voir S. Berry, « Oil and the disappearing peasantry: accumulation, differentiation, and underdevelopment in Western Nigeria », *African Economic History*, n° 13, 1984, p. 1-22.

48. Les observations de G. Williams sur le *mekunnu* sont très pertinentes : « ceux qui n'ont pas d'argent à la banque, ceux qui n'ont pas d'argent en main, ceux qui doivent manger avant de travailler », in G. Williams, *State and Society...*, op. cit., 1980, p. 131 ; J. I. Guyer, L. Denzer et A. Agbaje (eds), *Money Struggles...*, op. cit., p. xii, évoquent pour leur part ceux qui ont été « naufragés par la retraite désordonnée du secteur formel. »

49. P. Chabal et J.-P. Daloz, *Culture troubles...*, op. cit., p. 262.

50. K. Barber, *I Could Speak...*, op. cit., p. 183-184.

51. Voir J. Hamer, « Commensality, process and the moral order », in T. Young (ed.), *Readings in African Politics*, Bloomington, Indiana University Press, 2003, p. 111.

52. Voir M. G. Schatzberg, *Political Legitimacy in Middle Africa: Father, Family, Food*, Bloomington, Indiana University Press, 2001.

53. Voir W. Adebani, « Endgame », <[www.nigeriavillagesquare1.com/Articles/adebanwi4.htm](http://www.nigeriavillagesquare1.com/Articles/adebanwi4.htm)>. Plus généralement, sur l'importance du corporel et de l'alimentaire dans la perception et le débat sur l'État en Afrique, voir A. Mbembe, *On the Postcolony*, Berkeley, University of California Press, 2001.

## LE DOSSIER

122 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*


---

**PRATIQUES CULTURELLES ET ÉCONOMIQUES ET RELATIONS  
POLITIQUES PERSONNALISÉES**

Adigun Agbaje suggère que la personnalisation du politique a un fort enracinement dans l'histoire culturelle du Nigeria et « remonte aux chefs de guerre du XIX<sup>e</sup> siècle » et que les « répertoires moraux et pragmatiques de la population comprennent des manières de vivre et de fonctionner avec [cette personnalisation] qui sont très enracinées dans l'histoire <sup>54</sup>. » Pour mesurer toute la pertinence de cette notation, il faut bien voir que, quelle que soit la manière dont nous conceptualisons le politique, il est en dernière analyse dépendant d'une matrice culturelle en changement constant <sup>55</sup>. Sans affirmer que la culture est le facteur essentiel, elle nous permet de mieux comprendre l'écologie globale qui structure les actions sociales. Pour ce qui concerne Ibadan, par exemple, le phénomène Adedibu est en partie expliqué, sinon dicté, par la trajectoire – pas unique – d'Ibadan, où les formes personnalisées de leadership sont depuis longtemps importantes. Ainsi, par le passé, la vie politique d'Ibadan a été animée par des personnages aussi saillants que Chief Adegoke Adelabu et Chief Busari Adelakun <sup>56</sup>. Ibadan était à l'origine un camp militaire.

« [Il s'agissait] d'une ville où étaient récompensés le courage et l'ambition. Un homme qui souhaitait s'établir politiquement devait rassembler un entourage qui le suivrait dans la guerre comme dans les affaires de la cité, et qu'il devait récompenser par des dons de terre et en utilisant [à leur profit] son influence auprès des puissants <sup>57</sup>. »

C'est de ce contexte culturel spécifique qu'est issu Adedibu. Mais cela seul ne suffit pas à expliquer sa carrière – il faut aussi prendre en compte la manière dont cette histoire a interagi et s'est nourrie de certaines caractéristiques de l'État nigérian.

Les théorisations sur ce qu'Osaghae appelle les « fondations sociales fracturées de la politique <sup>58</sup> » en Afrique commencent souvent par un hommage aux influents travaux de Peter Ekeh <sup>59</sup> sur les « deux publics », le « civique » et le « primordial ». Si certains aspects de la thèse d'Ekeh ont été contestés <sup>60</sup>, elle reste sans aucun doute utile pour comprendre « la déconnexion entre les classes dirigeantes et les gens ordinaires, qui se manifeste dans une crise endémique de la citoyenneté (*state ownership*) <sup>61</sup> ». Dans le Nigeria contemporain, cette crise particulièrement visible dans un État qui, s'il incarne « la pleine force du colonialisme », reste faible (*soft*) au sens où les « règles formelles [...] sont mises en œuvre d'une manière laxiste plutôt qu'avec vigueur et de manière cohérente » et où « les intérêts privés peuvent être garantis et des gains privés réalisés autour de l'application et de la non-application des règles. » L'État est ainsi, pour faire court, érodé et sous-traité. Il est érodé car

## Politique africaine

## 123 Adedibu ou l'état nigérian entre contraction et sous-traitance

inaccessible aux gens ordinaires mais il est simultanément sous-traité à toute une série d'entrepreneurs politiques. J'analyse ici cette logique à partir de l'étude du répertoire politique de Chief Adedibu.

J'ai décrit plus haut la résidence d'Adedibu à Molete comme une extension de l'État ; un journal en faisait « la capitale de l'État d'Oyo, le secrétariat [...], le quartier général de la police, la législature, le judiciaire, et bien sûr, la résidence du gouverneur <sup>62</sup>. » Adedibu lui-même en signalait l'importance en se targuant d'avoir « mis Ladoja au pouvoir. Il a commencé sa carrière politique dans ma maison, et il va la terminer dans ma maison. » Les journaux rapportent d'ailleurs que, chaque mois, une partie du budget de l'État d'Oyo est réservée pour entretenir et approvisionner la maison. La volonté de Ladoja de ne plus payer, malgré l'instruction claire que lui avait donnée le président Obasanjo en lui demandant d'aller « voir » Adedibu <sup>63</sup>, a d'ailleurs été l'un des principaux enjeux de la confrontation entre Ladoja et Adedibu. À la suite de la censure votée contre Ladoja par 18 des 32 membres de l'Assemblée de l'État d'Oyo, la première chose que le nouveau gouverneur élu, Adebayo Alao-Akala, a faite,

54. J. I. Guyer, L. Denzer et A. Agbaje (eds), *Money Struggles...*, op. cit., p. xxvi. Voir aussi R. Watson, « Ibadan – a model of historical facts: militarism and civic culture in a Yoruba city », *Urban History*, vol. 26, n° 1, 1999, p. 5-26.

55. Voir par exemple J. D. Y. Peel, *Religious Encounter and the Making of the Yoruba*, Bloomington, Indiana University Press, 2001.

56. Gbadamosi Adegoke Oduola Adelabu Akande (1914/15-1958), dit Penkelemeesi, le « Lion de l'ouest », fut ministre fédéral et chef de l'opposition au gouvernement de l'Action Group d'Awolowo dans la Région Ouest. Chief Adelakun, aussi connu sous le surnom d'Eruobodo (« La rivière sans peur »), fut ministre dans le gouvernement de l'État Oyo sous Bola Ige (1979-1983), avant de rejoindre le National Party of Nigeria (NPN).

57. G. Williams, *State and Society in Nigeria*, Idanre, Afrografika Publishers, 1980, p. 111 ; voir aussi R. Watson, *Civil Disorder is the Disease of Ibadan: Chieftaincy and Civic Culture in a Yoruba City*, Oxford, James Currey, 2003 ; et T. Falola, *The Political Economy of a Pre-Colonial African State: Ibadan, 1830-1900*, Ile-Ife, University of Ife Press, 1984.

58. Voir E. E. Osaghae, « Colonialism and civil society in Africa: the perspective of Ekeh's two publics », *Voluntas. International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, vol. 17, n° 3, 2006, p. 233-245.

59. P. P. Ekeh, « Colonialism and the two publics in Africa: a theoretical statement », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 17, n° 1, 1975, p. 91-112.

60. Voir par exemple L. Trager, *Yoruba Hometowns: Community, Identity, and Development in Nigeria*, Londres, Lynne Rienner, 2001.

61. E. E. Osaghae, « Colonialism and civil society... », art. cit., p. 234. Sur la nature de l'État colonial en Afrique, voir C. Young, *The African Colonial State in Comparative Perspective*, New Haven, Yale University Press, 1994.

62. D. Awoyokun, « Notes on Adedibu's brigandage », *This Day*, 4 octobre 2006. [italiques de l'auteur]  
63. Voir « Obasanjo knelt down for me – Lamidi Adedibu », *Daily Sun*, 21 janvier 2007. Voir aussi l'interview d'Adedibu sur Ben TV, <[www.bentelevision.com/2006/main/index.php](http://www.bentelevision.com/2006/main/index.php)> (consulté en mars 2007).

## LE DOSSIER

124 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

a été de partir en convoi à Molete où il s'est prosterné publiquement devant Adedibu et l'a remercié de l'avoir fait gouverneur. Adedibu lui a alors donné sa bénédiction.

Obasanjo avait demandé à Ladoja de « voir » Adedibu, ce qui montre bien que ce dernier n'agit pas seul, qu'il a lui-même ses patrons, et qu'il est un élément d'une « économie morale de la corruption » plus large et dont les acteurs occupent des positions stratégiques dans les sphères « officielles » et « privées ». En témoigne l'émergence de « parrains politiques » qui « investissent » dans des candidats à des fonctions officielles, ces derniers s'engageant tacitement à « rembourser » une fois au pouvoir<sup>64</sup>. Ahmadu Ali, le président du PDP, a ainsi pu affirmer que « Ladoja aurait dû se plier aux ordres d'Adedibu, le commandant de la garnison, et puisqu'il a décidé de se mutiner, il doit passer en cour martiale<sup>65</sup>. »

Dans la logique de ce système, il devient évident que pour sa plus grande part, ce qu'on appelle l'État n'est qu'un « assemblage disparate d'entités *pseudo-étatiques*<sup>66</sup>. » Dans les cas les plus flagrants, les détenteurs du pouvoir d'État sont redevables à ces acteurs quasi étatiques, et ils leur sont comptables. La résidence d'Adedibu à Molete n'est donc pas seulement une résidence d'État parallèle, financée, comme on l'a vu, par les fonds publics. Les détenteurs du pouvoir d'État et les « représentants élus » s'agenouillent devant Adedibu. Ils sont ses sujets. Cela permet de mettre en perspective le fait, maintes fois rapporté par les médias, que le président Obasanjo lui-même s'est agenouillé six fois devant Adedibu, dans une vaine tentative pour le persuader de revenir sur sa décision de faire tomber Ladoja.

L'État se personnalise et la politique se vide de sens, et c'est ce qui permet de comprendre comment les événements les plus scandaleux trouvent leur sens – dans une logique différente. C'est parce que le pouvoir est détenu par des individus qui ne sont pas des élus, par exemple, qu'on peut comprendre qu'Adedibu ait pu nommer personnellement 13 des 15 ministres dans le remaniement qui a suivi la chute du gouvernement de Ladoja en janvier 2006. Fait révélateur, Adedibu a confié quatre postes à des notables d'Ibadan qui l'avaient soutenu dans son complot contre Ladoja – Chief Kolapo Ishola, ancien gouverneur de l'État, qui l'a ensuite transféré à son fils Adekunle, le Dr Lekan Balogun, Alhaji Shittu Olopoeniyan et Baba Moba<sup>67</sup>. On voit ici qu'Adedibu n'agit pas seul : il a survécu et prospéré en partie grâce à son habileté à négocier des liens et à maintenir des relations pragmatiques avec les élites lettrées d'Ibadan, au-delà des clivages religieux.

Pour conclure, prenons une autre illustration de la manière dont Adedibu conserve son poids politique au travers d'un système de générosité calculée et dispose d'une réserve de voix qu'il peut mettre au service de ses patrons. J'ai déjà mentionné ses liens avec les résidences anciennes du cœur autochtone

## Politique africaine

125 Adedibu ou l'état nigérian entre contraction et sous-traitance

d'Ibadan et avec les réseaux des marchés, des artisans et des associations. Mais il faut discuter ici plus en détail de la relation particulière qu'il entretient avec la communauté hausa du quartier de Sabo<sup>68</sup>, parce qu'elle montre bien que les relations clientélares franchissent souvent les frontières ethniques – même si en l'occurrence elles se fondent sur une autre identité religieuse. Historiquement peuplé de « migrants » hausa musulmans, le quartier de Sabo permet de forger et de maintenir des liens avec l'élite musulmane du nord au pouvoir jusqu'en mai 1999. Adedibu, dont la carrière doit, comme on l'a vu, beaucoup au patronage de la classe politico-militaire du nord, a habilement pris soin de ses relations avec les habitants de Sabo. Il leur a assuré, entre autres, la fourniture régulière d'électricité, un service plutôt rare au Nigeria, en passant un accord spécial avec la compagnie nigériane d'électricité, la Power Holding Corporation of Nigeria (PHCN). Plus encore, c'est lui qui paie la facture<sup>69</sup>. La philanthropie très stratégique d'Adedibu inclut également la construction de maisons pour les résidents désargentés, et le paiement des dépenses médicales des malades. Adedibu sert ainsi de substitut à l'État, même si, ironiquement, c'est en partie le système et la mentalité politiques qu'il incarne qui assurent que les canaux ordinaires et impersonnels censés ouvrir l'accès à l'État restent inaccessibles aux « citoyens » de Sabo et du reste du pays.

**Au** Nigeria, la rhétorique officielle de la moralisation du politique a atteint une intensité probablement sans précédent au cours des huit dernières années. Cette tentative de « purification » visait à installer un nouvel ordre social et politique, à transformer les règles de base de la pratique politique dans le pays. J'ai montré ici que, malgré ce discours officiel, la pratique politique est restée largement la même. Dans l'ensemble, la démocratisation n'a pas entraîné

64. Voir par exemple le refus du gouverneur de l'État d'Anambra, Chris Ngige, de payer la somme de trois millions de naira à son parrain politique pour son élection en 2003 et les remontrances publiques faites par Obasanjo à Ngige pour ne pas avoir honoré son contrat. D. J. Smith, *A Culture of Corruption Everyday Deception and Popular Discontent in Nigeria*, Princeton, Princeton University Press, 2007, p. 233-240.

65. Voir O. Epia, « Oyo : revisiting the godfather issues », *This Day*, 19 janvier 2006.

66. J. et J. Comaroff, *Law and Disorder...*, *op. cit.*, p. 17. [italiques de l'auteur]

67. Voir « Oyo Commissioners : Adedibu grabs 13 out of 15 », *Nigerian Tribune*, 25 février 2006, p. 5.

68. Pour une bonne étude sociologique de Sabo, voir A. Cohen, *Custom and Politics in Urban Africa: A Study of Hausa Migrants in Yoruba Towns*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1969. Pour une analyse plus récente, centrée sur le marché informel de devises étrangères qui fonctionne à Sabo, voir C. O. Adesina, « Growth and change in the Ibadan underground foreign exchange market during devaluation », in J. I. Guyer, L. Denzer et A. Agbaje (eds), *Money Struggles...*, *op. cit.*, p. 75-91.

69. Voir G. Olumide, « Sabo in Ibadan : where residents enjoy uninterrupted power supply », *Nigerian Tribune*, 9 décembre 2006.

## LE DOSSIER

126 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

le déclin du clientélisme. Au contraire, par bien des aspects, la privatisation de l'État, mode dominant depuis l'indépendance en 1960, s'est intensifiée en raison des impératifs économiques d'un pays dépendant du pétrole tout en prospérant sur un terrain culturel favorable. À mesure que le pouvoir personnel s'est trouvé renforcé, le fonctionnement normal de l'État et de la bureaucratie s'en est trouvé vidé de son contenu et de son sens<sup>70</sup>.

La carrière et l'idéologie d'Alhaji Lamidi constituent un matériel empirique fascinant pour comprendre comment ce mode de privatisation/personnalisation s'est constitué et se maintient. Si, comme on l'a vu, le pouvoir au Nigeria n'est effectivement pas situé où le dit la loi, Adedibu, en véritable éminence grise, nous permet de voir comment ce pouvoir s'est déplacé, qui en a joué et dans quel but. Il nous permet donc de comprendre les pathologies spécifiques de l'État postcolonial nigérian. Adedibu est également utile pour l'étude des relations de clientèle, en particulier dans son rôle en tant que passerelle entre l'élite politique et la masse des miséreux. Son existence est rendue possible par un arrangement à la fois bien spécifique et très commun, aux termes duquel l'accès au pouvoir est déterminé par qui on connaît, par les « connexions » dont on dispose dans l'économie clientéliste existante, plutôt que par ce qu'on connaît ou ce qu'on est capable de faire. En se vantant d'avoir « le dernier mot sur les décisions politiques dans l'État d'Oyo<sup>71</sup> », Adedibu ne fait que témoigner de l'ubiquité et de la centralité de cette logique.

Adedibu souligne également la validité de la position de Milliband, reprise par Trouillot, pour qui le leadership politique « inclut des individus qui n'occupent pas à proprement parler de fonctions officielles mais qui appartiennent souvent aux classes privilégiées<sup>72</sup> », à tel point que ce qu'on appelle l'État nigérian « fonctionne comme une puissante machine chargée de la privatisation des biens publics en faveur d'une classe néopatrimoniale extravertie<sup>73</sup>. » L'importance d'Adedibu comme rouage de la machine clientélaire nigériane trouve une illustration dans une rencontre entre Adedibu et le président Obasanjo venu spécialement le voir à Ibadan en 2005, manifestation évidente de sa place incontournable dans le jeu politique local<sup>74</sup>.

Je veux, pour conclure, souligner trois aspects centraux de la carrière d'Adedibu. D'abord, il s'est épanoui (politiquement et matériellement) en partie parce qu'hors d'Ibadan où il n'a, *stricto sensu*, pas de base politique, il a pris soin de passer des alliances. Dans ces endroits où son influence politique est faible ou nulle (par exemple dans la zone, stratégique, du nord de l'État d'Oyo), il utilise des « parrains » locaux qui n'hésitent pas à utiliser la fraude électorale ou la violence pour imposer leurs candidats. Une grande partie de son ascendant politique est donc dérivative. Ensuite, l'influence d'Adedibu a toujours été contestée par une partie de l'élite d'Ibadan, qui en a fait le symbole de la

## Politique africaine

127 Adedibu ou l'état nigérian entre contraction et sous-traitance

politique à l'ancienne mode. Ainsi, en avril 2007, pour l'élection du gouverneur, ces critiques se sont mobilisés contre le nouveau « filleul » d'Adedibu, Christopher Adebayo Alao-Akala, qui, s'il a remporté l'élection, a été battu dans une grande partie de la ville d'Ibadan. Mais Adedibu a remporté la plupart de ses batailles à cause de sa générosité calculée et de son insertion habile dans des réseaux multiples traditionnels, culturels et sociaux. Mieux que les élites plus éduquées, il a su jouer de la « politique de l'autochtonie ». Cependant, et c'est le troisième point, il ne faut pas surestimer son efficacité politique. Même si sa pratique politique est symptomatique du processus de production du pouvoir politique dans une grande partie du Nigeria postcolonial, il a été en même temps un instrument pour une série de détenteurs de fonctions officielles régionales ou nationales, civils ou militaires à la retraite ou en exercice. Dans cette trinité, il fonctionne comme une machine à distribuer le pouvoir, ouvrant la voie aux aspirants les mieux disant et offrant à ceux qui cherchent de l'influence ou des ressources (contre rémunération) un accès aux élus.

En dernière analyse, Adedibu est bien représentatif d'une tendance qui a vu les « parrains politiques » mettre en cause les distinctions entre le public et le privé, entre la fonction et le détenteur de la fonction, distinctions qui fondent l'idée de l'État moderne. Si les exemples qui viennent à l'esprit sont ceux de Chief Abubakar Olusola Saraki et de Chris Uba, respectivement dans les États de Kwara et d'Anambra, on peut sans exagérer dire qu'en manipulant ouvertement les primaires du PDP en faveur de « son » candidat, le gouverneur de l'État de Katsina, Umaru Musa Yar'Adua, le président Obasanjo a agi en « parrain » de ce dernier. Que ce soit à l'échelle fédérale, ou à celle des États, cette personnalisation des fonctions officielles a un effet évident : elle « fait obstacle à la création de l'État moderne auquel, à tort ou à raison, l'élite politique se réfère <sup>75</sup> » ■

Ebenezer Obadare  
University of Kansas

Traduction de Vincent Foucher

70. J. I. Guyer, L. Denzer et A. Agbaje (eds), *Money Struggles...*, op. cit., p. 4.

71. Voir l'interview d'Adedibu sur Ben TV citée plus haut.

72. Voir M.-R. Trouillot, « The anthropology of the state in the age of globalization », *Current Anthropology*, vol. 42, n° 1, 2001, p. 127.

73. Voir R. Eberlein, « On the road to the state's perdition? Authority and sovereignty in the Niger Delta, Nigeria », *Journal of Modern African Studies*, vol. 44, n° 4, 2006, p. 573-596.

74. Voir S. Adeoye, « Lamidi Adedibu asks Yoruba to back third term », *The Guardian* (Lagos), 27 décembre 2005.

75. Voir J.-F. Médard, « The underdeveloped state in tropical Africa: political clientelism or neo-patrimonialism? », in C. Clapham (ed.), *Private Patronage...*, op. cit., p. 162-192.

## LE DOSSIER

128 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

UKOHA UKIWO

## LE DELTA DU NIGER FACE À LA DÉMOCRATIE VIRTUELLE DU NIGERIA

CET ARTICLE TENTE D'EXPLIQUER POURQUOI LE GOUVERNEMENT CIVIL, AU POUVOIR DEPUIS 1999, N'A PAS RÉUSSI À METTRE FIN À LA CRISE QUI SÉVIT DEPUIS SI LONGTEMPS DANS LE DELTA DU NIGER. LE CLIENTÉLISME, ENRACINÉ DE LONGUE DATE DANS LE TERROIR DU DELTA ET DU NIGERIA DANS SON ENSEMBLE, FONT QUE DES RESSOURCES QUI AURAIENT DÛ ÊTRE ALLOUÉES AU DÉVELOPPEMENT ONT, AU LIEU DE CELA, ÉTÉ DISPERSÉES ICI ET LÀ AFIN D'APAIER CERTAINS GROUPES D'INTÉRÊTS PARTICULIÈREMENT APTES À SE FAIRE ENTENDRE. LA RHÉTORIQUE – RADICALE – DES ÉLITES LOCALES, AXÉE SUR LE CONTRÔLE DES RESSOURCES, S'EST AVÉRÉE INCENDIAIRE. À CETTE RHÉTORIQUE S'OPPOSE UN CONTRE-DISOURS QUI MET EN AVANT LA BONNE GOUVERNANCE ET QUI A JOUÉ UN RÔLE NON NÉGLIGEABLE DANS LA DÉNONCIATION DES PRATIQUES DE CORRUPTION AU SEIN DE L'ÉLITE LOCALE. CE CONTRE-DISOURS A CONTRIBUÉ À UNE SUR-MOBILISATION ET À UNE RADICALISATION DES PEUPLES DU DELTA.

**A**lors que le Nigeria vient d'achever ses troisièmes élections générales depuis la fin de la junte militaire en 1999, il est clair que, de tous les problèmes auxquels le pays doit faire face, celui de delta du Niger est le plus épineux<sup>1</sup>. Sur une période de huit ans, la somme incroyable de 3,07 trillions de nairas (30 milliards de dollars américains environ) a été transférée à cette région riche en pétrole<sup>2</sup>; malgré cela, les indicateurs en matière de développement humain de la région sont restés préoccupants. D'après le Programme des Nations unies pour le Développement (Pnud), il est très peu probable qu'à l'échéance 2015 la région parvienne à atteindre un seul des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), sauf, peut-être, l'éducation primaire pour tous<sup>3</sup>. Pire: la mortalité infantile dans les zones rurales du delta est plus élevée que n'importe où ailleurs au Nigeria<sup>4</sup>. Et puis il y a la détérioration de la situation sécuritaire à travers la région, tout simplement catastrophique.



Ainsi, Timi Alaibe, administrateur délégué provisoire de la Niger Delta Development Commission (NDDC), avouait-il qu'on dénombrait plus de 56 camps d'entraînement de milices dans la région<sup>5</sup>. Du fait des activités de ces militants, qui défendent les droits de minorités ethniques, et de celles de gangs qui s'adonnent au kidnapping et au vol de pétrole brut, on estime que le Nigeria a perdu quelques 10 milliards de dollars américains de revenus pétroliers entre février 2006 et février 2007<sup>6</sup>.

Cet article tente d'expliquer pourquoi et comment le gouvernement civil, au pouvoir depuis 1999, ne s'est pas montré capable de résoudre le paradoxe qui mine le delta : celui d'une misère extrême qui perdure au sein d'une richesse extrême<sup>7</sup>. Pour ce faire, on se penchera sur deux stratégies déployées par certains acteurs politiques dans leur « recherche hégémonique<sup>8</sup> ». Ces stratégies sont celles du « radicalisme défensif » et du « clientélisme ». L'expression « radicalisme défensif » est de Claude Ake. Telle qu'il l'emploie, elle décrit la tendance qu'ont les élites au pouvoir, dans des sociétés qui font face à « des pressions révolutionnaires nées de la pauvreté, de la conscience des ravages qu'elle inflige et du ressentiment que cela engendre<sup>9</sup> », à épouser, ou plutôt à faire semblant d'épouser, programmes et projets visant à éliminer la pauvreté et les inégalités qu'elle suscite. Ce genre de stratégie populiste est mis en œuvre lorsque les élites en question donnent plus d'importance à l'acquisition, à la rétention et à la reproduction du pouvoir qu'à d'autres objectifs socio-politiques ou économiques, comme le développement<sup>10</sup>. Cette course effrénée au pouvoir, d'où émerge une politique qu'on pourrait dire à somme nulle, est elle-même due au rôle central que joue l'État postcolonial dans l'accès aux

1. L'auteur souhaite remercier Deborah Kevin et Kanayo Ezeanaka du Centre for Advanced Social Science pour l'aide qu'ils lui ont apportée dans sa recherche, ainsi que le comité de rédaction de la revue *Politique africaine* et les évaluateurs extérieurs pour leurs commentaires et suggestions.

2. *This Day*, 23 mars 2007, p. 1.

3. Pnud, *Niger Delta Human Development Report*, Lagos, 2006, p. 16.

4. Human Rights Watch, *Chop Fine: The Human Rights Impact of Local Government Corruption and Mismanagement in Rivers State, Nigeria*, New York, 2007, p. 20.

5. *This Day*, 23 mars 2007, p. 1.

6. *Ibid.*, p. 4.

7. International Crisis Group, « Nigeria: want in the midst of plenty », *Africa Report*, n° 113, 16 juillet 2006.

8. J.-F. Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989, p. 157 et suiv.

9. « The congruence of political economies and ideologies in Africa », in P. C. W. Gutkind et I. Wallerstein (eds), *The Political Economy of Contemporary Africa*, Londres, Sage Publications, 1976, p. 211.

10. C. Ake, « How politics underdevelops Africa », in A. Adedeji, O. Teriba et P. Bugembe (eds), *The Challenge of African Economic Recovery and Development*, Londres, Frank Cass and Co., 1991, p. 318.

## LE DOSSIER

130 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

opportunités économiques<sup>11</sup>. Tout cela est rendu plus complexe encore par la nature rentière de l'État nigérian, qui doit composer avec les intérêts des uns et des autres, chacun tentant de s'approprier le pouvoir et, par ce biais, l'accès à la rente pétrolière. Afin de s'attirer le soutien de la population dans leur quête du pouvoir, les élites se solidarisent en apparence avec les masses en rejetant la responsabilité de leurs conditions de vie difficiles à des « contre-élites », présentées le plus souvent comme des « étrangers » (*outsiders*).

Dans le delta du Niger aujourd'hui, élites régionales comme locales – politiciens, chefs traditionnels, jeunes leaders – accusent des « étrangers » d'être à l'origine de la paupérisation de la région et de ses populations. Par « étrangers », ils entendent principalement les compagnies pétrolières, le gouvernement fédéral et les élites des trois ethnies les plus influentes que compte le Nigeria, qu'ils regroupent sous l'acronyme Wazobia<sup>12</sup>. Ces derniers en revanche attribuent la crise avant tout à des conflits communautaires, à la « paresse » d'une jeunesse indisciplinée et à une culture de la corruption qui serait endémique chez les chefs traditionnels, les politiciens et les bureaucrates de la région. De ces deux points de vue émergent deux prescriptions contradictoires pour résoudre la crise dans le delta. Pour les élites du delta, il s'agit avant tout d'une affaire de contrôle des ressources : une partie beaucoup plus importante des revenus pétroliers devrait revenir à la région. Les « étrangers », quant à eux, recommandent en général une sérieuse dose de bonne gouvernance et de transparence dans la gestion des ressources allouées aux communautés et aux États producteurs de pétrole<sup>13</sup>. Je m'efforcerai, dans les pages qui suivent, de démontrer que tant le contrôle des ressources que la bonne gouvernance, dont on aurait pu espérer qu'ils contribueraient à un développement véritable du delta du Niger, ont échoué car ils relèvent de stratégies hégémoniques populistes plutôt qu'ils ne témoignent d'une réelle volonté de développement durable de la région.

Le clientélisme est défini par un système sociopolitique caractérisé par des réseaux de patrons et de clients, dont les relations sont, essentiellement, d'ordre instrumental<sup>14</sup>. Les premiers, en général de statut socioéconomique ou politique élevé, se servent de leur position, de leur influence et de leurs ressources pour offrir protection et bénéfices aux seconds, qui, en échange, leur doivent soutien, respect, aide – et leur voix pendant les élections. Dans un système politique fondé sur le clientélisme, les décisions prises par le gouvernement ont peu d'impact sur la vie des populations, sauf si elles servent les intérêts hégémoniques des patrons et de leurs clients. Les biens publics, qui, de droit, devraient revenir aux citoyens, leur sont soustraits par les patrons, dont l'obligation première est de rembourser leurs dettes contractées dans leur poursuite de l'hégémonie. Par ailleurs, du fait de sa nature rentière, l'État

## Politique africaine

131 *Le delta du Niger face à la démocratie virtuelle du Nigeria*

peut se passer des impôts que devraient payer ses citoyens et peut donc se permettre d'ignorer les droits que ceux-ci pourraient faire valoir s'ils étaient systématiquement imposés.

Profondément ancrés, le clientélisme et le patronage ont façonné la situation suivante : des ressources qui auraient dû être allouées au développement ont en réalité été dispersées ici et là pour apaiser les groupes d'intérêts qui savent se faire entendre. Dans ce contexte, la rhétorique – souvent radicale – des élites locales, axée sur le contrôle des ressources, s'est avérée incendiaire. Les appels à la bonne gouvernance, qui s'opposent à cette rhétorique et qui ont pour but avéré d'exposer au grand jour la corruption des élites locales, ont contribué à une sur-mobilisation et à une radicalisation des peuples du delta. Il résulte de tout cela une culture de l'agitation et de la protestation contre l'exploitation et la domination des « étrangers » qui n'a d'égal que les batailles rangées entre factions au sein de la région, nées de la nécessité de remplacer des politiciens discrédités.

Après avoir rappelé le contexte politique local et national, j'examinerai comment le développement durable a été systématiquement sapé par les intérêts politiques et les stratégies de deux principaux groupes d'acteurs. En conclusion, je montrerai que ces acteurs et leurs façons d'agir ne constituent pas des exceptions, mais, bien au contraire, une norme aujourd'hui comme hier.

---

**LA SCÈNE : LE RETOUR AU RÉGIME CIVIL**

À l'arrière-plan de l'analyse se trouve une donnée de base : la transition du Nigeria d'une dictature militaire à une démocratie virtuelle en 1999. Par démocratie virtuelle, on entend une « démocratie » qui s'instaure grâce à une manipulation du système électoral et se maintient au moyen d'un dispositif complexe de gouvernance visant à limiter l'expression populaire. Il s'agit,

---

11. Pour des perspectives aussi bien théoriques qu'empiriques sur le cas de l'État nigérian, voir « The Nigerian State : antinomies of a periphery formation », in C. Ake (ed.), *A Political Economy of Nigeria*, Londres, Longman, 1988, et T. Forrest, *Politics and Economic Development in Nigeria*, Boulder, Westview Press, 1993.

12. Ce terme est un amalgame du mot « arriver » dans chacune des langues des trois plus influentes ethnies du pays, le yoruba, le hausa et l'igbo.

13. Ces deux perspectives concurrentes sont à l'origine de l'impasse dans laquelle la Conférence nationale sur la réforme politique au Nigeria s'est trouvée en 2005. Voir aussi U. Ukiwo, « The rentier space : oil and conflict in Nigeria », in K. Omeje (ed.), *The Rentier Space : Extractive Economies and Conflicts in the Global South*, Aldershot, Ashgate (sous presse).

14. R. Joseph, *Democracy and Prebendal Politics in Nigeria : The Rise and Fall of the Second Republic*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, p. 57.

## LE DOSSIER

132 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

autrement dit, d'une démocratie d'apparence, que les dirigeants cherchent à rendre « présentable », bien plus qu'ils ne s'intéressent à son potentiel de transformation<sup>15</sup>. Fraude électorale, imposition de réformes libérales impopulaires, aliénation de masse vis-à-vis de certains « élus » : le Nigeria depuis 1999 est bel et bien une démocratie virtuelle.

*Les grands espoirs de la démocratie*

Beaucoup ont cru que le retour à un gouvernement civil le 29 mai 1999 permettrait enfin de résoudre la crise qui secouait le delta du Niger<sup>16</sup>. Leurs espoirs en la matière avaient pour origine le diagnostic alors porté sur la situation dans la région. Tout au long des années 1990, les activistes du delta avaient collaboré avec les mouvements pour la démocratie pour défier un régime militaire haï et rendu responsable de la spoliation des peuples du delta. Les attentes envers le régime civil étaient d'autant plus élevées que les crises qui avaient secoué le delta avaient joué un grand rôle dans la perte de légitimité du régime militaire. Et les militaires eux-mêmes semblaient penser qu'une administration civile serait plus à même de régler la question du delta. Ainsi, le général Abdulsalmi Abubakar, le dernier chef d'État militaire, concédait que « le peu d'attention qui semble avoir été prêté à la situation dans le delta, depuis des décennies, ne peut être rectifié par un gouvernement qui n'est aux affaires que depuis quelques mois<sup>17</sup> ». Il s'agissait d'une réponse au ressentiment grandissant suscité dans la région par le déploiement de troupes chargées de mettre fin aux manifestations, à la multiplication inquiétante des conflits violents inter- et intra-communautaires, à la destruction d'installations pétrolières et aux enlèvements de salariés de ces compagnies.

C'est dans ce contexte de crise que se sont tenues les élections qui ont donné naissance à la IV<sup>e</sup> République nigériane, à la tête de laquelle a été élu Olusegun Obasanjo, candidat du People's Democratic Party (PDP). Étonnamment, c'est dans le delta qu'il a recueilli le plus grand nombre de voix<sup>18</sup>. On aurait pu penser que cette déferlante placerait le delta parmi les priorités du nouveau gouvernement. Mais dans la région, on ne se faisait guère d'illusions<sup>19</sup>, et ce pour une raison simple : les alliances antérieures avec les partis au pouvoir n'avaient pas produit les dividendes escomptés en terme de développement. Le scepticisme provenait aussi de ce qu'Obasanjo, lorsqu'il était chef du gouvernement militaire (1976-1979), avait lui-même signé le décret de 1978 sur l'usage des terres, décret perçu par la majorité des gens du delta comme un texte inique qui les a dépossédés des champs pétrolifères que Dieu avait jugé bon de leur confier.

*Pas d'état de grâce pour la présidence Obasanjo*

Élu par une région où il était impopulaire, Obasanjo a immédiatement été confronté à la crise du delta. Ainsi, cinq jours à peine après la prise de fonction du Président et des trente-six gouverneurs du Nigeria, le conflit qui, depuis longtemps déjà, opposait Itsekiri, Ijaw et Urhobo dans la ville de Warri prit une nouvelle ampleur<sup>20</sup>. Un groupe dont on avait peu entendu parler jusque-là, « Enough is Enough in the Niger Delta » (« Ça suffit comme ça dans le delta du Niger »), annonça qu'il avait kidnappé dans l'État de Rivers cinq expatriés travaillant pour des compagnies pétrolières étrangères<sup>21</sup>.

L'aggravation du climat d'insécurité décrédibilisa rapidement l'administration d'Obasanjo. En octobre 1999, la rumeur courut que des soldats nigériens déployés pour protéger les installations pétrolières de Willbros, une compagnie de services pétroliers sise à Choba, étaient liés à plusieurs affaires de viol et à d'autres violations des droits de l'homme. Cela déclencha des émeutes dans la communauté voisine<sup>22</sup>. En novembre 1999, Obasanjo approuva le déploiement de troupes à Odi, dans l'État de Bayelsa, afin d'arrêter des « jeunes » qui avaient tué sept policiers. Les soldats lancèrent une invasion en bonne et due forme des villages alentours, détruisant de nombreuses habitations et causant un déplacement massif des populations<sup>23</sup>.

Selon le Président, c'était la seule manière qui lui restait pour protéger les vies du personnel de sécurité mis en place dans le delta et qui était chargé de veiller sur la vie et la propriété des habitants, devenus de véritables proies pour certains groupes de jeunes militants<sup>24</sup>. Les leaders voyaient la chose bien autrement : la tuerie d'Odi, affirmait-on, était due au statut minoritaire des gens de la région<sup>25</sup>. Alors que le Président menaçait de déclarer l'état

15. Voir R. Joseph, « The reconfiguration of power in late twentieth century Africa », in R. Joseph (ed.), *State, Conflict and Democracy in Africa*, Boulder, Lynne Rienner, 1999, p. 57-81.

16. Cet espoir est reflété dans le titre d'une publication de Human Rights Watch sur la région, *The Niger Delta: No Democracy Dividends*, New York, 2002.

17. *The Guardian* (Lagos), 13 mai 1999, p. 1.

18. Voir A. R. Mustapha, « Ethnicity and democratization in Nigeria », in D. Eyoh, B. Berman et W. Kymlicka (eds), *Ethnicity and Democracy in Africa*, Oxford, James Currey, 2002.

19. Voir Environmental Rights Action (ERA), *The Emperor has no clothes: the 1999 Constitution and the Niger Delta Peoples*, Benin City, ERA, 1999.

20. *The Guardian* (Lagos), 5 juin 1999.

21. *The Guardian* (Lagos), 29 juin 1999.

22. *This Day*, 3 novembre 1999.

23. *This Day*, 10 novembre 1999.

24. O. Ofeimim, « Resource control and beyond », *The Guardian* (Lagos), 18-19 juillet 2005.

25. Voir l'interview avec Amanayabo Diète Spiff, *Vanguard*, 28 novembre 1999.

## LE DOSSIER

134 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

d'urgence dans le Bayelsa, le gouverneur de l'État s'est dit incapable de mettre la main sur les suspects, le contrôle de la police fédérale et de l'armée en place sur son territoire lui échappant totalement<sup>26</sup>.

*La reconfiguration des forces sociales dans le delta du Niger*

Ces relations entre Abuja, la capitale fédérale, et Yenagoa, la capitale de l'État de Bayelsa, n'auraient pas été possibles avant 1999. Quand la junte militaire était aux affaires, le gouverneur d'un État qui aurait refusé de remettre à la « justice » des hommes recherchés aurait été promptement arrêté, et pour sauver sa peau, il aurait fini par céder. Depuis, des alliances se sont tissées entre gouverneurs et législateurs, qui échappent au pouvoir central. Avec le retour au régime civil, les gouverneurs ne sont plus tenus de répondre aux ordres du chef de l'État. Ils ne sont plus nommés par le Président, mais élus, et ce dernier ne détient plus le pouvoir constitutionnel de les démettre de leurs fonctions. Il en résulte que les gouverneurs peuvent effectivement représenter leurs électeurs, même si les vues de ces derniers ne coïncident pas avec la position ou les intérêts du chef de l'État. Le nouveau leadership civil du delta a d'autres raisons de s'identifier aux aspirations de ceux qui les avaient hissés au pouvoir – on en verra ici trois.

Premièrement, depuis les années 1990, un conflit générationnel entre « jeunes » et « vieux » est apparu dans la région. Les vieux qui, auparavant, avaient servi d'interlocuteurs entre les communautés, l'État et les compagnies pétrolières transnationales, ont été discrédités. Ils sont soupçonnés d'avoir – sciemment ou non – fait affaire avec l'État et le grand capital avec, pour résultat, la spoliation de leurs communautés<sup>27</sup>. La prolifération des mouvements de jeunes, la popularisation du *youth power* et l'importance croissante du militantisme chez les jeunes ont amené les nouvelles autorités civiles de la région à essayer de se rapprocher de ces jeunes et de s'identifier aux causes défendues par les classes populaires. Deuxième point, la transition de la dictature militaire à un gouvernement civil n'a pas été à la hauteur des espérances des populations du delta, ces dernières ayant souhaité qu'elle soit précédée par une « restructuration » de la fédération nigériane<sup>28</sup>. Pour bien des habitants de la région, en effet, la crise du delta a pour origine une distorsion du fédéralisme nigérian – d'où leur déception quand rien n'a été fait pour remédier à la situation<sup>29</sup>. Les nouvelles autorités civiles, qui tiraient leur pouvoir d'élections controversées, n'ont pas perdu de vue les opportunités de légitimation que cet état de choses pouvait signifier. Troisièmement, il y allait de l'intérêt personnel et corporatif des nouveaux élus régionaux de s'identifier aux demandes des jeunes quant au contrôle des ressources : l'allocation de revenus plus importants aux États fédérés et, en conséquence, des pouvoirs accrus ne

## Politique africaine

135 *Le delta du Niger face à la démocratie virtuelle du Nigeria*

pouvaient qu'augmenter leurs ressources et leur force politique. Ainsi, la première action menée de front par les gouverneurs du delta a été un procès intenté au gouvernement fédéral, exigeant une distribution plus équitable des revenus du pétrole<sup>30</sup>.

Le sentiment, généralisé dans la région, était que le Président et le gouvernement fédéral suivaient une ligne hostile aux intérêts du delta, et ce sentiment a galvanisé toute une galaxie de mouvements sociaux. Gouverneurs et gouvernés ont enfin semblé partager les mêmes vues ; les jeunes, porte-flambeaux d'une nouvelle ère, se mirent à regarder d'un nouvel œil les vieux, qu'ils avaient jadis taxés d'être des ratés et des couards ; les femmes se joignirent à leurs hommes dans leur combat. Afin de comprendre pourquoi cet engouement – cette vague de fond – pour le contrôle des ressources n'est non seulement pas parvenu à contribuer au développement de la région, mais pire, a participé à la détérioration des conditions de vie dans le delta du Niger, il nous faut maintenant tourner notre attention vers les acteurs politiques principaux et leurs stratégies hégémoniques.

---

**LES ACTEURS DU DRAME : PATRONS, CLIENTS ET POPULISTES**

Ce sont des acteurs divers – le Président, des ministres fédéraux, des gouverneurs, des chefs traditionnels, des jeunes militants, des animateurs de groupes militants ou des responsables de mouvements de femmes – qui ont tenu les principaux rôles de la crise du delta : patrons, clients ou populistes. On se concentrera ici cependant sur le président Obasanjo et sur Peter Odili, gouverneur de l'État de Rivers, dont les pouvoirs s'étendent respectivement aux niveaux fédéral et fédéré de l'État nigérian. Le choix d'Obasanjo semble aller de soi, puisqu'il a dirigé le gouvernement fédéral depuis 1999, et a été à

---

26. Voir « The position of the Ijaws abroad on the threat of state of emergency in Bayelsa State », <www.waado.org>, 20 novembre 1999.

27. Voir K. Nwajaku, « Between discourse and reality : the politics of oil and Ijaw ethnic nationalism in the Niger Delta », *Cahiers d'études africaines*, n° 178, 2005, p. 457-496.

28. Voir ERA, *The Emperor has no clothes...*, *op. cit.*, et W. Raji, A. Ayodele et E. Akinsola (eds), *Boiling Point : The Crisis in the Oil Producing Communities in Nigeria*, Lagos, Committee for the Defence of Human Rights, 2000.

29. Voir P. M. Lewis, E. E. O. Alemika et M. Bratton, *Down to Earth : Changes in Attitudes toward Democracy and Markets in Nigeria*, Lagos, Afrobarometer, 2001, p. 61-62. Voir aussi International Idea, *Democracy in Nigeria : Continuing the Dialogues. Report of the Zonal Workshops Nigeria, June-August 2001*, Stockholm, International Idea, 2001.

30. I. Sagay, « Nigeria : federalism, the Constitution and resource control (4) », *The Guardian* (Lagos), 28 mai 2001.

## LE DOSSIER

136 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

ce titre le patron le plus important du pays. Quant à Odili, il est intéressant parce qu'il est le principal patron de l'État de Rivers et l'un des plus proches clients du président Obasanjo dans la zone.

*Obasanjo : l'ascension d'un président « impérial »*

Les circonstances de la prise de pouvoir d'Obasanjo en 1999 ont été bien décrites ailleurs<sup>31</sup>. Notons ici que les stratégies employées par Obasanjo dans sa quête hégémonique ont découlé des circonstances de son élection, et en particulier du fait qu'il a été soutenu par des généraux à la retraite et des politiciens du nord du pays contre la volonté de son propre groupe, les Yoruba. Dès l'origine, Obasanjo se devait donc de se réconcilier avec les Yoruba sans décevoir ses propres patrons. C'est ce qui explique que sa politique dans le delta ait consisté à limiter les perturbations de la production pétrolière et à ne concéder aux habitants du delta qu'un minimum, pour ne pas susciter la frustration des autres parties du pays qui affirment qu'elles ont un droit sur les revenus du pétrole. De cela découle les « approches militaristes et paternalistes » d'Obasanjo et sa « longue histoire d'ambivalence sur la question du delta du Niger<sup>32</sup> ». On discutera ici de certains des projets et positions d'Obasanjo par rapport au delta, et l'on verra leur lien avec sa propre quête hégémonique.

En 2000, Obasanjo a soumis un projet de loi à l'Assemblée nationale pour la création de la Niger Delta Development Commission (NDDC), en remplacement de la très critiquée Oil Minerals Producing Areas Development Commission (Ompadec). Mais Obasanjo a ensuite posé son veto contre la loi telle que l'Assemblée l'a finalement votée, parce qu'il a considéré que celle-ci avait fixé à des niveaux trop élevés les financements que la commission devait recevoir du gouvernement fédéral (10 %) et des compagnies pétrolières (3 %). Après que l'Assemblée a passé outre son veto, Obasanjo a tergiversé pendant près d'un an avant d'inaugurer la NDDC. Mais il avait entre temps trouvé comment faire de cette commission une ressource dans le jeu clientélaire. Il a ainsi nommé à la tête de la commission Chief Onyema Ugochukwu, l'un de ses plus proches collaborateurs, par ailleurs originaire d'une zone non-pétrolière de l'État d'Abia, qui n'est pas l'un des principaux États pétroliers. Cette désignation a été très controversée puisque les principaux États pétroliers du delta s'étaient opposés à l'inclusion dans la NDDC d'États produisant peu de pétrole et n'appartenant pas à la zone écologique du delta ou à la zone géopolitique dite Sud-Sud<sup>33</sup>.

En jouant avec ces désignations ainsi qu'avec la localisation du quartier général de la NDDC, Obasanjo est parvenu à diviser l'unité forgée l'année précédente entre les principaux responsables du delta, rassemblés dans leur



## Politique africaine

137 *Le delta du Niger face à la démocratie virtuelle du Nigeria*

lutte contre la non-distribution des revenus dits de « dérivation » aux États pétroliers<sup>34</sup>. Le Président a ainsi marqué sa préférence pour Port Harcourt, contre les vœux du gouverneur de l'État pétrolier de Bayelsa, Diepriye Alamiyeiseigha, qui a souligné que Port Harcourt bénéficiait déjà des sièges des compagnies pétrolières multinationales. La localisation des sièges des entreprises et des projets para-étatiques est depuis longtemps un sujet de tension au Nigeria, parce qu'elle ouvre aux communautés d'accueil des perspectives d'accès à l'emploi et à des contrats. Le choix d'Obasanjo a semé la discorde entre les gouverneurs des deux États jumeaux du delta, Alamiyeiseigha et Odili. Il a également marqué le début d'une relation de clientèle entre Obasanjo et Odili et a encore dégradé la relation entre Obasanjo et Alamiyeiseigha, déjà tendue depuis l'affaire Odi.

Peuplé de clients dévoués, la NDDC a donc pu servir à la campagne électorale d'Obasanjo en 2003. La préparation et l'attribution des projets de « gestion de crise » de la NDDC ont offert à Obasanjo d'excellentes occasions pour son travail de relations publiques. Les affiches géantes des projets de la NDDC étaient ornées de photos d'un Président souriant. De plus, Ugochukwu rappelait systématiquement à ceux qui félicitaient la NDDC pour ses projets d'en « savoir gré au président Obasanjo », et ce alors même que le financement de la NDDC était insuffisant<sup>35</sup>. Ce sont donc les mouvements de jeunes, les fournisseurs et les chefs traditionnels, supposés bénéficier des actions du NDDC, qui ont dénoncé la rétention des fonds, et ce sont eux qui se sont dressés contre le projet d'Obasanjo de réduire drastiquement les financements du NDDC après sa réélection en 2003, réélection obtenue grâce au « soutien » massif du delta<sup>36</sup>.

Une autre loi très discutée a également été employée au service de la campagne pour la réélection d'Obasanjo : la Onshore/Offshore (Abolition of Dichotomy) Bill de 2002, qui a fait suite à une décision de la Cour suprême qui avait

31. Voir U. Ukiwo, « Politics, ethno-religious conflicts and democratic consolidation in Nigeria », *Journal of Modern African Studies*, vol. 41, n° 1, 2003, p. 115-138.

32. Voir S. Adejumbi, « The Niger Delta : an open sore of a shameless country », *The Guardian (Lagos)*, 10 octobre 2004, p. 13 ; « Editorial », *This Day*, 25 avril 2006.

33. Voir B. A. Fubara, « The politics of the Niger Delta », in P. I. Ozo-Eson et U. Ukiwo (eds), *The Niger Delta Development Commission : Towards a Development Blueprint*, Port Harcourt, Centre for Advanced Social Science, 2002, p. 19-35.

34. Selon le principe de dérivation, les autorités fédérales, qui perçoivent l'ensemble des revenus du pétrole, doivent transférer aux États producteurs de pétrole une fraction de ces revenus.

35. *This Day*, 6 juillet 2004, p. 25. Sur le financement du NDDC, voir L. Ekpebu, « NDDC in the context of the demand for resource control in the Niger Delta : the national interest », in P. I. Ozo-Eson et U. Ukiwo (eds), *The Niger Delta...*, op. cit., p. 56-57.

36. *The Guardian (Lagos)*, 21 octobre 2004.

## LE DOSSIER

138 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

établi que les revenus du pétrole *offshore* devaient aller intégralement au gouvernement fédéral et non aux États du littoral. En acceptant l'abolition de cette dichotomie, Obasanjo a pu renforcer son réseau de clients dans une zone hostile. L'objectif visé par cette « solution politique » est apparu clairement avec la nomination de Chief Anthony Anenih à la tête du comité chargé de résoudre la question de la dichotomie : celui-ci, connu sous le surnom de « Monsieur Bricolage » (« Mr. Fix It ») avait démissionné de son poste de ministre des Travaux Publics et du Logement pour prendre la tête de campagne pour la réélection d'Obasanjo. Le travail du comité a abouti à une proposition de loi qui a été soumise à l'Assemblée.

Obasanjo a promulgué la loi peu après « quelques accords » avec les gouverneurs du delta<sup>37</sup>. Incidemment, la promulgation a eu lieu au début du mois de mars 2003, moins d'un mois avec l'élection présidentielle, élection au cours de laquelle observateurs nationaux et internationaux ont signalé que les irrégularités et les violences les plus sérieuses se sont déroulées dans la zone Sud-Sud<sup>38</sup>. Ces événements doivent être analysés comme un effet de la décision des gouverneurs de « livrer » leurs États à Obasanjo, contre la volonté populaire et surtout contre les objections de certains meneurs des mouvements de jeunesse comme Mujahid Asari Dokubo du Niger Delta People's Volunteer Force (NDPVF)<sup>39</sup>.

Fragilisé par les critiques constantes adressées à ses actions politiques, Obasanjo a répliqué qu'il était injuste d'attendre de lui qu'il résolve rapidement des crises issues de décennies de négligence et de mauvaise administration, et d'importants responsables gouvernementaux ont, sans honte, affirmé que le Président méritait plus de temps pour mener à bien ses louables réformes. Cela a débouché sur une tentative, très controversée, pour amender la Constitution afin de lui permettre de se présenter en 2007 pour un troisième mandat.

Le premier test a eu lieu lors de la Conférence nationale sur la réforme politique (National Political Reform Conference), convoquée en 2005 à Abuja, où la controverse sur le contrôle des ressources n'a pu être tranchée. Ce résultat peu concluant a fourni à Obasanjo une autre occasion de renforcer sa relation clientélaire avec le delta. Conscient que c'était des politiciens du nord, désireux de voir le pouvoir « retourner au nord », qu'allait venir l'opposition la plus résolue à sa tentative de faire un troisième mandat, Obasanjo a tenté de négocier son soutien aux positions des responsables du delta sur la question du contrôle des ressources en échange d'un appui pour l'amendement constitutionnel qui devait l'autoriser à se présenter à nouveau. La plupart des gouverneurs et des députés du Sud-Sud et du Sud-Est ont ensuite admis que leur sympathie pour le projet de troisième mandat découlait des engagements

## Politique africaine

139 *Le delta du Niger face à la démocratie virtuelle du Nigeria*

pris par Obasanjo – l'augmentation des revenus de dérivation de 13 à 25 % des revenus pétroliers et la création d'un État igbo supplémentaire<sup>40</sup>. Pour apaiser les populations du delta qui menaçaient de destituer ou d'attaquer les gouverneurs et les élus qui s'étaient déclarés en faveur du troisième mandat, Obasanjo a annoncé en avril 2006 le lancement d'un « Plan Marshall » pour le delta, quelques semaines à peine avant le début des débats sur la réforme de la Constitution. Mais la population du delta n'a pas suivi. La Niger Delta Civil Society Coalition a ainsi rejeté l'offre, affirmant que « le delta du Niger a besoin de contrôler ses ressources, pas de charité<sup>41</sup>. » Le Movement for the Emancipation for the Niger Delta (Mend), une coalition d'organisations militantes opérant dans toute la région, a également rejeté la proposition d'Obasanjo. Ce refus était important parce que la largesse d'Obasanjo était en partie une réponse aux enlèvements d'employés étrangers de l'industrie pétrolière organisés par le Mend et à ses attaques féroces contre les installations pétrolières et les cantonnements militaires. Le scepticisme suscité par les propositions d'Obasanjo était d'autant plus fort que ce dernier avait à plusieurs reprises rejeté l'idée que le delta avait besoin d'un Plan Marshall<sup>42</sup>.

À la suite des prises d'otages et d'émeutes religieuses dans certaines villes du nord et du Sud-Est, suscitées par l'opposition populaire au projet de troisième mandat, l'Assemblée a suspendu toute discussion sur le projet. Les médias ont alors longuement spéculé sur le fait qu'Obasanjo avait décidé de se choisir un successeur loyal parmi les gouverneurs de la zone Sud-Sud pour punir l'opposition nordiste. Comme les permutations politiques semblaient indiquer qu'Obasanjo ne parviendrait pas à imposer un Président issu du Sud-Sud face à la volonté du Nord de reprendre le pouvoir, Obasanjo a demandé à ses candidats putatifs du Sud de se retirer en faveur d'un nordiste. Pour s'assurer de leur obéissance, il leur aurait montré les rapports de l'Economic and Financial Crimes Commission (EFCC), très critiques quant à leur gestion<sup>43</sup>. L'utilisation de l'EFCC dans la sélection des candidats visait à

36. *The Guardian* (Lagos), 21 octobre 2004.

37. Voir *The Guardian* (Lagos), 27 décembre 2002, p. 10 et *The Punch*, 20 décembre 2002, p. 14.

38. Human Rights Watch, « Human rights overview: Nigeria », janvier 2004, voir <www.hrw.org>.

39. *The News*, 13 septembre 2004.

40. Voir T. Harriman, « The future of democracy in Nigeria », <www.orenga.politics.ox.ac.uk>; R. L. Sklar, E. Onwudiwe et K. Darren, « Nigeria: completing Obasanjo's legacy », *Journal of Democracy*, vol. 17, n° 3, 2006, p. 100-115.

41. *The Guardian* (Lagos), 11 avril 2006, p. 7.

42. Ainsi, un comité présidentiel placé sous la direction du général Alexander Ogomudia, chef d'état-major de l'armée de terre, avait recommandé des investissements massifs pour le développement socioéconomique de la région. Voir *This Day*, 23 avril 2006, p. 3.

43. *Tell*, 25 décembre 2006.

## LE DOSSIER

140 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

restaurer la crédibilité des croisades anti-corruption d'Obasanjo, mais le sentiment général était que seuls les critiques et les ennemis du Président étaient visés par les poursuites.

Les rapports qui ont mis en cause certains hommes politiques du delta ont également donné de la crédibilité au diagnostic du Président, pour qui la cause des crises de la région réside d'abord dans la corruption de ses élites. Ainsi, lors d'un rassemblement du PDP dans la zone Sud-Sud, Obasanjo a annoncé aux militants du parti que certains candidats qui avaient remporté les primaires n'étaient pas investis parce qu'ils avaient été mis en cause pour corruption. En utilisant la campagne pour s'adresser à la population du delta, Obasanjo a affirmé que son parti n'allait pas permettre à des politiciens qui avaient gaspillé tout l'argent qu'il avait mis à leur disposition pour le développement de la région de se présenter aux élections – un exemple remarquable de radicalisme défensif, mais aussi un signe révélateur des tensions au sein des relations de clientèle. Comme on va le voir maintenant, Obasanjo exigeait d'un client ambitieux qu'il s'acquitte de sa dette.

« *Peter Dey Pay* » (PDP) : *l'ascension et la chute d'Odili*

Un numéro de commande du magazine *Tell*, publié au moment des primaires du PDP pour la présidentielle, a décrit l'émergence du Dr Peter Odili en tant que gouverneur de l'État de Rivers en 1999 comme « miraculeuse ». Odili appartient en effet au plus petit des groupes ethniques de l'État de Rivers, les Ndoni. L'incursion de ce médecin dans les eaux troubles de la politique nigériane a commencé avec son élection à l'Assemblée constituante mise en place par le régime Babangida en 1988. Il y a pris la tête de la délégation de l'État de Rivers, préparant ainsi son accession à la position de vice-gouverneur de l'État en 1992 comme candidat de la National Republican Convention (NRC). Odili a été candidat et élu à la Conférence constitutionnelle de 1994, où il s'est une fois encore imposé comme le chef des délégués de l'État de Rivers. Il est ensuite devenu le vice-président national pour la zone Sud-Sud du Democratic People's Party (DPP), l'un des cinq partis qui ont fait du général Sani Abacha leur « candidat de consensus » pour la présidence. Il a fondé le Rivers Front Movement (RFM) qui est devenu l'un des éléments constitutifs du chapitre du PDP dans l'État de Rivers.

De ce qui précède, il ressort clairement que la socialisation politique d'Odili s'est faite dans le contexte de la politique de la carotte et du bâton, connue sous le nom de *settlement* (« arrangement »), qui a connu son heure de gloire sous les régimes Babangida et Abacha. On ne saurait donc s'étonner qu'Odili ait approché le politique sous l'angle de l'entretien de patrons et de clients. *Tell* décrit bien son approche :

## Politique africaine

141 *Le delta du Niger face à la démocratie virtuelle du Nigeria*

« Odili applique à la politique un ensemble de principes efficaces. Il est un politicien habile [...]. C'est un constructeur de ponts [...]. Il touche profondément ses subordonnés et beaucoup finissent par l'aimer au-delà des exigences du devoir. Il ne se sépare pas facilement des gens qui l'ont servi et il n'hésite pas à faire des sacrifices pour préserver ses relations. Dans le Rivers, sa politique d'inclusion a neutralisé l'opposition [...]. Il préfère rallier à lui l'opposition plutôt que de l'affronter dans des escarmouches [...]. Avant lui, la scène politique de l'État de Rivers était balkanisée le long du clivage opposant l'aval et l'amont mais entre 1999 et 2006, il a largement supprimé la dichotomie en étant juste avec tous<sup>44</sup>. »

Entre 1999 et 2003, les autorités de l'État de Rivers ont accueilli à leur siège des carnivals quotidiens au cours desquels des centaines de femmes et de jeunes ont chanté les louanges du gouverneur en échange de cadeaux, les *carry-go*, une expression qui désignait la victoire écrasante du PDP aux élections générales de 2003. L'acronyme du PDP au pouvoir avait alors changé de sens dans le langage populaire, de People's Democratic Party à *Peter Dey Pay*, c'est-à-dire « Peter paie ». Odili a ainsi donné au peuple l'argent du peuple :

« Il a démythifié le pouvoir en 2002-2003 lorsqu'il a ouvert grand les portes de Brick House [la résidence du gouverneur] et a autorisé les gens de Rivers de tous les villages et de tous les bras de mer de venir faire la fête sur les pelouses. Il leur a dit qu'après tout, c'était leur *Government House*<sup>45</sup>. »

Les corps professionnels, les syndicats, les associations de femmes, les associations qui regroupent les originaires d'un même village, les conseils de chefs traditionnels et les syndicats étudiants ont tous bénéficié de la bienveillance d'Odili, surnommé Donatus à cause des fourgonnettes Toyota Hiace qu'il remettait aux groupes qui venaient lui faire allégeance. Ces largesses ont bien sûr servi à compromettre leurs bénéficiaires.

Et pour conforter sa popularité dans un État majoritairement chrétien, Odili a soutenu les projets de construction d'Églises, a financé des responsables d'Églises influents, et a sponsorisé de nombreux événements chrétiens de toutes les confessions. Il a également cultivé l'amitié de plusieurs responsables chrétiens. Cette stratégie a en partie découlé du soutien que certains de ces responsables lui avaient accordé lors de son élection en 1999. Ils avaient alors mobilisé leurs affiliés contre Chief Ebenezer Isokrari, candidat du All People's Party (APP), apparemment parce que ce dernier appartenait à la Brotherhood of the Cross and Star (Fraternité de la Croix et de l'Étoile), un groupe religieux qui n'est pas considéré comme chrétien.

44. *Tell*, 18 décembre 2006, p. 4. [italiques de l'auteur]

45. *Ibid.*

## LE DOSSIER

142 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

Pour rallier le soutien populaire, il a également tenté de prendre en marche le train du contrôle des ressources. Cependant, à la différence des autres gouverneurs du delta du Niger, qui rendaient le gouvernement fédéral responsable de la crise, Odili a cherché une cible plus vulnérable pour ménager la susceptibilité d'Obasanjo dont il voulait rester le client – il s'en est pris aux compagnies pétrolières. Tout en bloquant le recrutement dans la fonction publique de l'État, Odili a envoyé les jeunes de Rivers chercher des emplois auprès des compagnies pétrolières. Il a également financé des mouvements de jeunes, afin de les coopter ou de les éloigner de ses adversaires. En 2001 par exemple, il a soutenu Alhaji Asori Dokubo pour sa nomination à l'Ijaw Youth Council (Conseil de la jeunesse ijaw, IYC)<sup>46</sup>. Il s'agissait pour lui de lutter contre l'influence qu'exerçait sur l'IYC son rival Alamiyeiseigha, mais aussi, en soutenant Dokubo, de déplacer l'épicentre de la lutte pour le contrôle des ressources de Yenagoa vers Port Harcourt. Il estimait également, avec raison, que le soutien de l'IYC et de ses organisations affiliées serait crucial pour sa campagne de réélection de 2003.

Autre élément de sa politique populiste, Odili a affirmé vouloir rendre leur « fierté » aux gens de l'État de Rivers. Il a ainsi attiré le quartier général du NDDC à Port Harcourt. Le récit de la construction du bâtiment qui abrite ce quartier général est emblématique du projet populiste. Le terrain sur lequel l'imposant bâtiment de neuf étages a été construit avait été arraché de force par Abacha à un fonctionnaire à la retraite. Après la mort du dictateur, une cour de justice lui a restitué le terrain et le bâtiment qui s'y trouvait – ce jugement important constituait une bonne métaphore pour la question du contrôle des ressources. Odili, qui avait soutenu cette décision de justice, a racheté la propriété au fonctionnaire à la retraite et en a fait don au NDDC, doublant ainsi l'État de Bayelsa, qui souhaitait accueillir le NDDC à Yenagoa.

Odili a soigné sa popularité en offrant d'accueillir des conférences de la société civile et en soutenant des candidats originaires de Rivers dans les élections au sein des organisations de la société civile. En 2003, il a soutenu Bolere-Ketebu Nwokefor pour qu'elle décroche la présidence du National Council of Women's Societies (NCWS). En 2006, il a fait de même pour Ndagene Akwu qui a obtenu la présidence nationale de la Nigerian Union of Journalists (NUJ). Sous son mandat, ce sont des ressortissants de Rivers qui ont remporté la présidence de la Nigeria Football Federation (NFA) et de l'association du Barreau du Nigeria, la Nigeria Bar Association (NBA). Rotimi Chibuike, le président de l'assemblée de l'État de Rivers, a été le président le plus durable de la conférence des présidents d'Assemblée du Nigeria. Nyesom Wike, président du gouvernement local de la région de Obio-Akpor, est devenu président de l'Association of Local Government Councils of Nigeria (Algon). Il ne s'est

## Politique africaine

143 *Le delta du Niger face à la démocratie virtuelle du Nigeria*

bien sûr pas agi d'altruisme, mais bien de préparer le terrain pour l'accession d'un originaire de l'État de Rivers à la Présidence nigériane...

Odili a également été maître dans l'art d'utiliser les pots-de-vin pour traverser des eaux politiques difficiles, tant au sein de l'État de Rivers qu'à l'échelle nationale. L'Assemblée de l'État de Rivers a été la plus calme du pays. Ceci parce qu'Amaechi, son président, était un ancien conseiller personnel d'Odili, et qu'il a utilisé sa position pour diriger une partie des ressources de ce dernier vers d'honorables membres de la législature. Cela incluait des vacances à l'étranger tous frais payés et des projets dans des circonscriptions électorales que les législateurs étaient censés superviser directement mais qui n'étaient pas réalisés<sup>47</sup>. Amaechi, un Ikwerre, avait également comme fonction de distribuer des faveurs aux élites de son groupe afin de garder derrière Odili les Ikwerre, la principale composante ethnique de l'État de Rivers, alors même que Sergeant Awuse, une figure politique ikwerre importante, s'opposait au gouverneur.

En outre, en faisant nommer le Dr Abiye Sekibo secrétaire du gouvernement de l'État puis comme ministre fédéral des Transports, il s'est emparé d'Okrika, la forteresse de Chief Rufus Ada George, son ancien patron, membre de l'All People's Party (APP). Ce dernier a même été chassé d'Okrika, très largement du fait de la terreur suscitée par les *cults*, des associations secrètes violentes, liées à Sekibo<sup>48</sup>. C'est ainsi que Rivers est devenu un État à parti unique après les élections de 2003 : le PDP a gagné tous les sièges à l'Assemblée et a pris le contrôle de tous les conseils locaux, conformément à ses slogans, qui annonçaient que les élections étaient déjà gagnées, et à la promesse d'Odili selon laquelle l'État de Rivers allait voter à 100 % pour le PDP. Les élections ont été marquées par des violences et précédées par des meurtres d'acteurs politiques de premier plan, non résolus à ce jour<sup>49</sup>.

Le succès politique d'Odili est également illustré par sa capacité à entretenir des liens avec ses patrons à l'échelle nationale. Bien qu'il ait soutenu la candidature d'Alex Ekwueme aux primaires du PDP en 1999, il est devenu un partisan ardent d'Obasanjo. Il a invité ce dernier à quantité de cérémonies d'inauguration ou des signatures de contrat. En outre, il a donné à de nombreux projets les noms d'Obasanjo et de son épouse : le pont routier qui relie Port

46. *The Channel*, septembre 2001, p. 6.

47. *Tell*, 5 mars 2007.

48. S. J. Peterside, « On the militarization of Nigeria's Niger Delta: the genesis of ethnic militias in Rivers State », *African Conflict Profile*, vol. 1, n° 2, 2005.

49. I. Don Pedro, *Oil in the Waters: Crude Power and Militancy in the Niger Delta*, Lagos, Foreword Communication, 2006.

## LE DOSSIER

144 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

Harcourt à l'aéroport a été nommé Olu Obasanjo Fly Over, et une zone résidentielle a reçu le nom de la Première dame. Au décès de cette dernière, Odili a dédié certains de ses cinq cent taxis à sa mémoire<sup>50</sup>. L'ensemble visait bien sûr à rallier Obasanjo aux ambitions présidentielles d'Odili.

Mais Odili a soigné ses relations avec d'autres détenteurs du pouvoir, membres de l'exécutif national et responsables du PDP, généraux à la retraite ou en service, chefs traditionnels influents. Il a d'ailleurs été honoré en retour de vingt-deux titres de chefferie, dont le prestigieux titre d'*Ooni* d'Ife, titre convoité par tous les politiciens qui cherchent à obtenir une envergure nationale. Sans surprise, le mariage de la fille d'Odili a rassemblé les hommes les plus puissants du pays. Cette célébration a en fait servi à « tester » le terrain politique et à annoncer symboliquement la candidature d'Odili à la Présidence. En effet, l'assemblée des convives reflétait le fait que sa philanthropie ne connaissait pas de frontière et atteignait tous les États de la fédération<sup>51</sup>. Tout cela s'est bien sûr fait en partie aux dépens du développement de l'État de Rivers. Ainsi, afin de courtiser le soutien du Nord pour ses ambitions présidentielles, Odili a donné 200 millions de nairas à l'université de l'État de Nasarawa, alors même qu'il ne s'était pas encore acquitté d'une promesse de 10 millions de naira faite à l'Université de science et de technologie de l'État de Rivers<sup>52</sup>.

L'emploi qu'Odili a fait des revenus de dérivation, passés à 13 % au terme d'un long combat, a contredit sa rhétorique sur le contrôle des ressources. Les militants du delta du Niger qui ont réalisé que la paix relative qui régnait dans l'État contribuait à la légitimité d'Odili ont intensifié leurs attaques contre les sites pétroliers dans l'État de Rivers. L'objectif était de mettre à mal l'impression qu'Odili avait été capable de maintenir la paix et la sécurité dans son domaine alors que les activités militaires étaient plus fréquentes dans les deux autres États du delta, ceux de Bayelsa et du Delta. Ce fut particulièrement le cas après les élections de 2003 où Odili avait soutenu Obasanjo contre l'opposition de certains mouvements de jeunes<sup>53</sup>. Les dirigeants du gouvernement de l'État de Rivers ont avancé que ces militants avaient été financés par des gouverneurs rivaux du delta pour déstabiliser l'État de Rivers et contrarier l'ambition déclarée d'Odili de succéder à Obasanjo à la Présidence. Cette tactique a bien fonctionné, et en décembre 2006, Odili n'a même pas considéré comme pour le poste de vice-président aux côtés de Musa Yar'Adua, successeur désigné d'Obasanjo. Les détracteurs d'Odili, menés par les gouverneurs James Ibori de l'État du Delta et Lucky Igbinedion de l'État d'Edo, ont argué qu'Odili ne serait pas un vice-président loyal<sup>54</sup>. Obasanjo ne faisait guère confiance à Odili, dans la mesure où des rapports de sécurité indiquaient qu'il avait développé des liens avec le mouvement contre le troisième mandat d'Obasanjo.



## Politique africaine

145 *Le delta du Niger face à la démocratie virtuelle du Nigeria*

À la suite de la démystification d'Odili, la manière dont celui-ci a dépensé la rente pétrolière a été l'objet d'un très grand intérêt. Par exemple, la session 2007 du budget à l'Assemblée de l'État de Rivers est devenue houleuse lorsque certains députés ont soudain exigé de savoir, avant de voter le nouveau budget, comment les budgets précédents avaient été appliqués. Ces questionnements étaient alimentés par un rapport de Human Rights Watch qui signalait qu'une proportion importante du budget annuel de l'État était dépensée en vue d'acheter des votes ou de faire des cadeaux<sup>55</sup>. Le panégyrique suivant, rédigé par l'« apôtre » Geoffrey Numbere, président de la zone Sud-Sud de la Christian Association of Nigeria (CAN) est également éclairant :

« Odili est un homme qui a mis fin au mythe selon lequel le gouvernement ne s'intéresse qu'aux affaires publiques, pas aux individus. Odili a montré que le gouvernement pouvait être atteint et qu'il pouvait atteindre les gens au niveau personnel. Si vous vous mariez, Odili doit être parmi les convives. Si vous avez un accident ou si votre maison brûle, Odili est là pour faire en sorte que vos problèmes soient simplifiés. C'est cela, le sentiment général concernant l'homme qu'est Peter Odili<sup>56</sup>. »

C'est cette approche de la gouvernance, qui est sous-tendue par le besoin d'entretenir les liens avec les clients et les patrons, qui a échoué à assurer un développement durable à l'État de Rivers, contribuant ainsi à exacerber la crise du delta du Niger.

**S**i on a suivi ici tout particulièrement Obasanjo et Odili, la même analyse peut s'appliquer à d'autres acteurs politiques. D'autres gouverneurs du delta du Niger se sont également engagés avec force en faveur du contrôle des ressources, tout en utilisant les revenus du pétrole pour consolider leurs liens avec leurs patrons et leurs clients dans leurs domaines respectifs. Ils n'ont pas mieux réussi qu'Odili à développer leur État<sup>57</sup>. La seule chose qui les

50. *Tell*, 18 décembre 2006.

51. *Ibid.* p. 4.

52. H. Eghagha, « Letter from Harold Biriye writes to Niger Delta governors », *The Guardian* (Lagos), 19 avril 2006, p. 65.

53. Voir I. Don Pedro, *Oil in the waters...*, *op. cit.*

54. *Tell*, 25 décembre 2006.

55. Human Rights Watch, *Chop Fine...*, *op. cit.*

56. *Tell*, 18 décembre 2006, p. 23.

57. Voir A. Jinadu et al., « Popular perceptions of oil resource governance in the Niger Delta : case studies of Abia, Akwa Ibom and Cross River States », *Project report submitted to the Open Society Initiative in West Africa*, mars 2007.

## LE DOSSIER

146 *Le Nigeria sous Obasanjo. Violences et démocratie*

différence est qu'Odili semble avoir été prêt à aller beaucoup plus loin dans le clientélisme. Ses excès doivent peut-être quelque chose au fait que, seul gouverneur à être issu du plus petit groupe ethnique de son État, il a été exposé à des pressions plus fortes que les autres à entretenir clients et patrons.

Obasanjo n'est certainement pas le premier leader nigérian à avoir développé un radicalisme défensif et mené des politiques clientélistes dans un but hégémonique. Les généraux Babangida et Abacha sont connus pour avoir utilisé nominations et créations d'États et de gouvernements locaux pour satisfaire leur désir de rester au pouvoir contre la volonté du peuple nigérian. Cependant, alors que Babangida et Abacha étaient assez largement capables de supprimer toute dissidence, l'ouverture de l'espace politique et l'accession de politiciens locaux à des positions de leadership régional a rendu de plus en plus difficile à Obasanjo la tâche de contenir l'agitation dans le delta du Niger. En outre, les mouvements sociaux dans la région sont devenus plus sophistiqués en raison d'un meilleur accès aux technologies de l'information et ont reçu le soutien idéologique accru de la communauté internationale, des mouvements des droits de l'homme et d'un ensemble de groupes nationaux et issus de la diaspora.

Une étude rapide des déclarations de campagne des candidats aux élections présidentielles suggère que l'ère du radicalisme défensif et des politiques clientélistes n'est pas encore terminée. Par exemple, alors que le professeur Pat Utomi de l'African Democratic Congress (ADC) a signalé son intérêt pour la lutte du delta du Niger en lançant sa campagne à Oloibiri, le premier site, aujourd'hui abandonné, d'extraction du pétrole nigérian, Alhaji Atiku Abubakar de l'Action Congress (AC) a promis de créer d'un ministère du Développement du delta du Niger et de nommer un ressortissant du delta du Niger au ministère du Pétrole dès sa prise de fonction<sup>58</sup>.

Cette promesse traduit un renouveau du radicalisme défensif. Le besoin d'apaiser la colère des communautés du delta du Niger a conduit à des améliorations significatives dans la représentation de la région dans les instances politiques au niveau national. En décembre 2006, c'est un politicien appartenant au groupe ethnique ijaw, très présent dans le delta, le Dr Goodluck Jonathan, qui est devenu candidat du PDP au pouvoir à la vice-présidence. Le choix d'un politicien ijaw qui n'avait jamais été en compétition pour le poste indique que la direction du PDP a estimé qu'il fallait apaiser les Ijaw qui sont à la tête des luttes d'autodétermination dans le delta du Niger. En outre, plus tôt en 2006, Obasanjo a cédé le portefeuille du ministère du Pétrole, qu'il détenait depuis 1999, au Dr Edmund Daukoru, lui aussi un Ijaw. Obasanjo a également confié des portefeuilles stratégiques dans le secteur de la sécurité à des officiers du delta du Niger. Ogomudia (de l'État d'Edo) est ainsi devenu chef d'état-major des armées, le général Andrew Azazi (de l'État de Bayelsa) a été nommé

## Politique africaine

147 *Le delta du Niger face à la démocratie virtuelle du Nigeria*

chef d'état-major de l'armée de terre et le général Paul Dike (de l'État du Delta) est devenu chef d'état-major de l'armée de l'air. Obasanjo a nommé des originaires du delta aux postes de ministre de la Police et de ministre de la Défense. Néanmoins ces nominations ne sont pas parvenues à changer le sentiment que les forces déployées dans la région sont des forces d'occupation. Les nominés sont face à un dilemme : comment satisfaire Obasanjo sans offenser leur propre peuple ? Comme le général Azazi l'a admis lui-même : « les gens de ma région sont heureux de ma nomination mais ils se demandent si leur enfant a été nommé pour résoudre leurs problèmes ou pour les vaincre<sup>59</sup>. »

Ce dilemme révèle les contradictions entre le radicalisme défensif et les politiques clientélistes. Comme Ake l'a noté, le radicalisme défensif est progressiste dans la mesure où il renforce la conscience populaire de l'exploitation et des injustices, incitant ainsi le peuple à exiger une bonne gouvernance. Cependant, particulièrement dans le contexte d'un État rentier, le clientélisme se nourrit de la corruption et empêche la bonne gouvernance. La contradiction est évidente dans les perceptions simultanées concernant les gouverneurs du delta du Niger qui, simultanément, ont pris la tête de la lutte pour le contrôle des ressources et se sont enrichis au détriment de leur peuple grâce à la corruption<sup>60</sup>. Alamiyeiseigha est devenu un boulet pour certains mouvements sociaux qu'il avait soutenu et financé, puisque ces groupes ont eu des difficultés à désavouer leur patron malgré son discrédit. La contradiction entre le radicalisme défensif et le clientélisme dans les luttes actuelles d'autodétermination dans le delta du Niger apparaît de manière évidente dans le fait que l'une des demandes « fondamentales » du Mend, le groupe qui mène l'insurrection dans la région, est la libération inconditionnelle d'Alamiyeiseigha et d'Asari Dokubo. Ceci suggère que, pour résoudre la coûteuse crise du delta du Niger, il faut dépasser à la fois le radicalisme défensif et le clientélisme ■

Ukoha Ukiwo

Centre for Advanced Social Science, Port Harcourt

Traduction de Dominique Malaquais, Vincent Foucher et Frédéric Le Marcis

58. P. Ogunmade, « The Niger Delta as campaign agenda », *This Day*, 15 mars 2007, p. 20.

59. *Tell*, 11 septembre 2006, p. 20.

60. Voir C. Obibi, « Niger Delta and the impact of derivation funds », *The Guardian* (Lagos), 26 mars 2003, p. 12-13.



NICOLAS PONS-VIGNON ET WARD ANSEEUW

## LE PARADOXE SUD-AFRICAIN : LES CONDITIONS DE TRAVAIL DEPUIS LA FIN DE L'APARTHEID

ON NE PEUT RESTER INSENSIBLE AU PROGRÈS QUE REPRÉSENTE, DANS L'AFRIQUE DU SUD POST-APARTHEID, L'ADOPTION D'UNE CONSTITUTION ET D'UNE LÉGISLATION TRÈS PROGRESSISTES, À LA POINTE DE LA PROTECTION DES DROITS CIVILS, ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX. L'ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES CONDITIONS DE TRAVAIL AU SEIN DE TROIS SECTEURS (MINES, FORESTERIE ET AGRICULTURE) INDIQUE CEPENDANT UNE PRÉCARISATION ACCRUE DES STATUTS ET SITUATIONS DES TRAVAILLEURS. LE PARADOXE EST SAISSANT AU REGARD DES ATTENTES IMPORTANTES QUI AVAIENT ACCOMPAGNÉ LA TRANSITION, ET REFLÈTE LA DIFFICILE RESTRUCTURATION DE LA SOCIÉTÉ SUD-AFRICAINE.

*« Douze ans après la fin de l'apartheid, rien n'a changé pour beaucoup de gens », note Fakir du Centre for Policy Studies de Johannesburg, qui souligne que « la violence qui a accompagné les protestations contre les autorités municipales et les grèves récentes révèle un niveau élevé de frustration. »*

John Chiahemen<sup>1</sup>

**J**ohn Chiahemen commente dans cet extrait les violences qui ont accompagné la grève des agents de sécurité sud-africains, qui a duré trois mois au début de l'année 2006 : 60 meurtres, commis par les agents grévistes. Eux-mêmes ont été harcelés par la police à chaque rassemblement, se sont fait tirer dessus lors de manifestations pacifiques et beaucoup ont été arrêtés sans preuve. S'il est facile de se

laisser obnubiler par les actes de violences très médiatisés survenus durant la grève, ils révèlent cependant le malaise profond dans lequel se trouve l'Afrique du Sud. La grève a été organisée pour obtenir des augmentations de salaire modérées (entre 4 et 11 %) pour des agents souvent sous-payés, et de meilleures conditions de travail (droit au congé maternité, droit à la pause déjeuner, suppression des retenues sur salaire pour les passages aux toilettes). Beaucoup de ces demandes semblaient pourtant être des avantages sociaux acquis depuis la transition démocratique...

L'histoire a profondément marqué les rapports sociaux et les structures productives de l'Afrique du Sud contemporaine. Le rapport salarial a été remodelé continuellement par les conflits sociaux qu'a connus



le pays depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, comme le note Makgetla<sup>2</sup>, en entretenant une situation de sous-emploi et de chômage structurels, le régime d'apartheid (et avant lui, le régime colonial britannique puis sud-africain) a volontairement affaibli la position des Noirs aussi bien comme capitalistes que comme travailleurs. Ceci a permis de protéger la position socio-économique de l'ensemble des Blancs (notamment les plus pauvres et les moins éduqués) tout en offrant aux entreprises une main-d'œuvre noire bon marché et docile, issue d'une « armée de réserve » appauvrie et prête à accepter n'importe quel emploi<sup>3</sup>.

Comme le régime politique, le droit du travail de l'apartheid était racialement segmenté et profondément inégalitaire. Au-delà des opportunités d'emploi, la panoplie de droits dont bénéficiaient les ouvriers blancs (droit syndical, sécurité sociale et assurance-maladie, fonds d'assurance chômage, accès aux tribunaux de travail, etc.) contrastait avec les efforts de l'État pour affaiblir les ouvriers africains, tant par la subversion de leurs organisations que par des attaques directes<sup>4</sup>. Le pouvoir des Blancs était tel que l'affirmation permanente et souvent violente de la domination raciale brouillait la distinction entre tâches productives et services personnels. Sur un lieu de travail « mixte », comme l'aciérie étudiée par Von Holdt, un Noir devait toujours être au service d'un Blanc, que ce dernier soit son supérieur ou non<sup>5</sup>. Le statut professionnel des Noirs, généralement affectés aux tâches les moins qualifiées et les plus pénibles pour des salaires de misère, ne permettait pas de contester des licenciements ou des pratiques injustes, les privait de tout avantage, comme les retraites et les assurances,

et de toute perspective d'avancement. Si la pratique des employeurs le permettait, seuls les quelques Noirs qui bénéficiaient d'un emploi formel (étaient exclus tous les travailleurs temporaires), avaient la capacité d'utiliser leur pouvoir économique pour améliorer leurs conditions de travail et conquérir certains droits<sup>6</sup>.

Si la mise en place de l'apartheid a immédiatement suscité une résistance générale, les conditions de travail se sont améliorées après les violentes grèves de 1973 à Durban, avec l'Industrial Conciliation Act (ICA) de 1979 et la reconnaissance des syndicats de travailleurs noirs. Nouveau vecteur de l'extension des conflits sur le lieu de travail comme en dehors, ces nouveaux droits ont marqué un tournant dans l'histoire sud-africaine. Cette montée en puissance des syndicats noirs va profondément modifier les rapports salariaux, et surtout jouer un rôle décisif dans la transition politique menant à la fin de l'apartheid. En 1994, après les premières élections démocratiques, une alliance tripartite regroupant l'African National Congress (ANC), le South African Communist Party (SACP) et le Congress of South African Trade Unions (Cosatu<sup>7</sup>) prend le pouvoir, qui donne à la grande majorité des Sud-Africains de nouveaux espoirs, entre autres d'amélioration de leurs conditions de travail. En 1995, un an après la fin officielle de l'apartheid, le Labour Relations Act (LRA) refonde les relations entre employeurs et salariés. Deux ans plus tard, en 1997, le Basic Conditions of Employment Act (BCEA) définit précisément l'employé(e) en incluant tous les travailleurs (excepté les indépendants) et encadre le temps de travail (45 heures par semaine, 21 jours de congés par an, congés maladies, etc.). Si certaines

mesures concernent tous les secteurs d'activités (cotisations chômage et indemnités de licenciement par exemple), d'autres formes de protection sociale (fonds de pension et assurances diverses) relèvent toujours d'accords négociés au sein de l'entreprise ou de la branche. C'est pour cette raison que le BCEA prévoit un mécanisme permettant au ministre du Travail d'intervenir pour fixer les conditions de rémunération dans un secteur donné si les ouvriers sont insuffisamment syndiqués pour négocier avec les employeurs<sup>8</sup>.

La mise en œuvre d'un tel régime de travail, d'inspiration nord-européenne, contredisant l'idéologie libérale portée en particulier par des institutions comme la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international qui suivaient de près l'ANC et la transition sud-africaine<sup>9</sup>, reflétait le rejet par la population de ce que Von Holdt appelle le « régime de travail d'apartheid<sup>10</sup> », et la volonté de défendre les acquis sociaux obtenus durant les vingt années précédant les premières élections démocratiques. Cependant, les grèves violentes décrites par Chiahemen attirent l'attention sur le fait que les avancées sociales n'ont, dans beaucoup de cas, pas répondu aux attentes des plus démunis. Si on ne peut rester insensible au progrès que représente l'adoption d'une Constitution, puis d'une législation (entre autres celle du travail), très progressistes, à la pointe de la protection des droits civils, économiques et sociaux, plusieurs dynamiques ont contrarié l'amélioration tant attendue des conditions de travail.

Le présent article tentera d'éclairer la transformation de la société sud-africaine à partir des conditions de travail. Étant donné la grande diversité sectorielle des régimes juridiques, des cadres institutionnels et des

conditions économiques pendant l'apartheid, l'évolution des conditions de travail est analysée ici pour trois secteurs de l'économie sud-africaine : le secteur minier, la foresterie et l'agriculture. Choisis pour leur importance historique et économique en Afrique du Sud (en 2005, ils représentaient ensemble 15 % de la population active et 17,7 % du PNB), ces secteurs ont été caractérisés par une exploitation violente de la main-d'œuvre pendant le régime d'apartheid. Ils présentent des degrés divers de structuration syndicale et d'articulation au capitalisme international. Ainsi, les mines constituent un secteur industriel fortement intégré à l'économie mondiale, qui connaît depuis longtemps une syndicalisation importante. La foresterie, secteur semi-industriel dont certaines composantes sont intégrées à des chaînes de valeur globales, a vu son taux de syndicalisation s'effondrer depuis le début des années 1990. Quant à l'agriculture, elle est certes importante par sa production, dont une partie est exportée, mais elle constitue un secteur traditionnellement conservateur où l'organisation syndicale reste faible.

**UN SECTEUR MINIER AFFECTÉ PAR  
LA LIBÉRALISATION DES ACTIVITÉS  
ET LA SOUS-TRAITANCE**

Le secteur minier a joué un rôle central dans l'histoire sud-africaine. Il a longtemps été l'un des premiers employeurs du pays et a modelé la société<sup>11</sup>. La capitalisation nécessaire à l'extraction a conduit à une concentration du capital au sein de quelques grandes entreprises, qui ont structuré l'économie dans son ensemble. Dès le début du xx<sup>e</sup> siècle, quelques années après la découverte de diamants à Kimberley en 1867 et d'or à Johannesburg



en 1886, l'économie sud-africaine s'est organisée autour d'un « complexe minéralo-énergétique<sup>12</sup> ». Afin d'alimenter ce secteur en main-d'œuvre abondante et bon marché, des configurations spatiales et des relations sociales de production spécifiques ont été développées, basées sur l'emploi de travailleurs migrants venus des territoires réservés aux non-Blancs (les *bantoustans*) et des pays limitrophes (Lesotho et Swaziland, mais également Zimbabwe, Botswana et Mozambique). Cette structure spatiale était inscrite dans le cadre juridique de l'apartheid<sup>13</sup> et a persisté dans les faits depuis 1994<sup>14</sup>.

Depuis les années 1970, la dépendance envers les travailleurs sud-africains a crû considérablement en raison de la perte partielle du contrôle des sources de main-d'œuvre étrangère (causée entre autres par les indépendances en Afrique australe) et de l'augmentation de la demande locale de travail, ce qui a conduit, pour faire face à la concurrence d'autres secteurs intensifs en main-d'œuvre, à une augmentation des salaires (+ 320 % entre 1980 et 1985)<sup>15</sup>. Combinée à la montée du cours de l'or et à la puissance du syndicalisme depuis le début des années 1980<sup>16</sup>, cette situation a généré des revendications importantes qui ont abouti à la signature d'accords sectoriels sur le partage de la valeur ajoutée et les conditions de travail. En plus de salaires plus élevés que dans d'autres secteurs, les mineurs ont généralement bénéficié de contrats bien définis, à temps plein et à durée indéterminée. Les salaires indirects et la protection sociale étaient également importants, affranchissant partiellement les mineurs des risques liés au chômage, aux maladies, à l'invalidité ou à la retraite. Le code du travail (le temps de travail, les arrêts maladies...)

était respecté et les règles de sécurité et de santé étaient relativement bien appliquées. Les mineurs bénéficiaient souvent d'avantages supplémentaires (fonds de pension, assurances multiples, allocations de logement et de nourriture). Les améliorations des conditions de travail se sont ensuite ralenties, à la suite de la restructuration du secteur initiée pendant la grande grève de 1987 et du processus de libéralisation des années 1990. La baisse du cours des minerais a empêché les mines de couvrir leurs coûts de main-d'œuvre, qui étaient passés de 25 % à plus de 50 % des coûts de production totaux, entraînant d'abord une substitution de capital au travail<sup>17</sup>. La main-d'œuvre du secteur minier sud-africain est passée de 758 000 mineurs en 1990 à 402 000 en 1999<sup>18</sup>. Mais, depuis les années 1990, le secteur a connu l'apparition d'entreprises s'appuyant sur de nouveaux modèles d'organisation et l'externalisation accrue de la main-d'œuvre. Rendues possibles par la libéralisation de l'économie, ces tendances ont eu des conséquences directes sur les conditions d'emploi des mineurs.

Premièrement, la libéralisation et le désengagement de l'État s'accompagnent d'une volonté politique de s'attaquer aux oligopoles dans le secteur minier. L'ouverture des marchés a ainsi permis l'émergence d'entreprises nouvelles, de taille moyenne, à capitaux souvent étrangers, et qui bénéficient généralement de licences temporaires pour l'exploitation de mines dont les droits sont loués à de grandes entreprises minières sud-africaines. En outre, depuis 1998, afin d'accroître l'investissement et la création d'entreprises et d'emplois, un programme de promotion des activités minières de petite taille (principalement noires) a été mis en place et a permis

leur développement rapide, souvent sur des terres agricoles, parfois dans d'anciens bantoustans. Si la part de la production de ces entreprises est difficile à estimer, Anseeuw, dans une étude réalisée en 2000, note que les salariés employés dans les grandes entreprises ne représentaient plus que 76 % de la main-d'œuvre minière<sup>19</sup>. Investissant peu de capital dans des activités minières généralement temporaires, ces entreprises se sont engagées dans une amélioration de la productivité par une réorganisation du travail considérable. Les gains de productivité ont principalement été réalisés en réduisant les coûts de production par la détérioration des conditions de travail et de vie des salariés.

Deuxièmement, l'externalisation de la main-d'œuvre s'est développée<sup>20</sup>. Portant dans un premier temps sur les activités dites connexes, comme la restauration, le logement, ou les services sociaux, l'externalisation touche de plus en plus le cœur de l'activité productive. Deux méthodes différentes de sous-traitance ont été observées<sup>21</sup>. La première peut être qualifiée de « formelle » : les sous-traitants sont des entreprises à statut légal, qui affectent leurs salariés à différentes entreprises, un surplus d'effectifs dans une mine pouvant être absorbé par une autre. Dans ce cas, la sous-traitance n'est pas un moyen de contourner les lois ou accords en vigueur, ni d'éviter l'action syndicale, mais permet de rendre la main-d'œuvre plus flexible. Les entreprises minières ont imposé à leurs sous-traitants formels, souvent sous la pression des syndicats, des conditions de travail plus ou moins équivalentes à celles qu'elles appliquent. Cependant, l'externalisation va souvent de pair avec une détérioration des conditions de travail. Dans ce cas, elle peut

être qualifiée d'« informelle ». En effet, les salariés concernés sont souvent contraints d'accepter de travailler pour des sous-traitants offrant des conditions de travail moins avantageuses. Cette pratique s'observe dans tous les types de mines, qui contournent ainsi l'application de certaines dispositions législatives et limitent l'action syndicale. Dans ces cas, l'externalisation est principalement un moyen de changer les conditions de travail sans avoir à négocier avec les salariés et leurs syndicats. Si peu de données récentes sont disponibles, Crush notait qu'en 1997, 5 % des ouvriers des mines de charbon travaillaient pour des sous-traitants<sup>22</sup> ; en 1999, Streek estimait que le taux de salariés en sous-traitance dans les mines en général dépassait les 30 % (dont 50 % d'étrangers)<sup>23</sup>. Anseeuw, dans son étude réalisée en 2000, estimait que 12 % des ouvriers étaient sous-traités « informellement »<sup>24</sup>.

À l'exception de la sous-traitance formelle, les processus récents induits par la libéralisation du secteur minier, qu'il s'agisse des nouvelles entreprises minières ou de la sous-traitance informelle, entraînent donc une détérioration des conditions de travail. Les nouveaux modèles sont caractérisés par des investissements minimes et par une exploitation importante de la main-d'œuvre : la diminution des coûts de production passe par une détérioration des situations de travail, qui deviennent très précaires, voire illégales. Quand ils sont déclarés, les employés sont souvent embauchés avec un contrat temporaire (parfois journalier). Ce changement va de pair avec une détérioration du statut et de la sécurité de l'emploi, une baisse importante des salaires directs (qui ne sont ni indexés, ni négociés) et indirects, et une dégradation





des conditions physiques de travail (les 45 heures par semaine prescrites par la loi sont souvent dépassées). Par rapport aux conditions initiales des grandes entreprises minières, Anseeuw évalue que les salaires directs baissent en moyenne de 65 %, pour des temps de travail élevés et des tâches difficiles et pénibles<sup>25</sup>. Ces travailleurs n'ont pas d'assurance-chômage, de fonds de pension ou d'assurance et leur statut temporaire ne leur permet pas de prendre de vacances ou de bénéficier de congés maladie. En outre, l'emploi dépend souvent du travail disponible et du profit réalisé : les mineurs sont ainsi obligés d'assumer une partie du risque de l'entreprise. Enfin, ce modèle d'organisation permet aux employeurs de disposer d'une main-d'œuvre flexible, peu chère et malléable : l'insécurité de l'emploi décourage les mineurs d'adhérer à un syndicat ou de tenter de négocier de meilleures conditions de travail. La précarisation du travail observée dans les mines sud-africaines trouve son pendant dans beaucoup de pays confrontés à la mondialisation, mais la libéralisation a, comme on va le voir, des conséquences plus spécifiques dans des secteurs moins intégrés et moins syndiqués.

**LA FORESTERIE SUD-AFRICAINE EN  
CRISE : SOUS-TRAITANCE EN CHAÎNE  
ET TÂCHERONNAGE**

La filière bois sud-africaine s'est développée à partir du début du xx<sup>e</sup> siècle et a entraîné la constitution de nombreuses plantations forestières<sup>26</sup>. Contrairement à l'Afrique centrale, l'Afrique australe ne dispose que d'une modeste couverture forestière naturelle : en 1999, celle-ci représentait environ 0,3 % du territoire sud-africain<sup>27</sup>. Les plantations sont

constituées d'espèces importées (majoritairement le pin et l'eucalyptus) replantées immédiatement après l'abattage. Comme beaucoup d'industries sud-africaines, la filière bois a d'abord été au service du complexe minéralo-énergétique<sup>28</sup> : jusqu'aux années 1960, la demande de bois émanait principalement du secteur minier. L'État a joué un rôle direct dans la constitution des plantations pour pallier le risque inhérent à ce type d'investissement, le retour ne pouvant être attendu avant plusieurs années. À partir des années 1960, il a soutenu la croissance de l'industrie du papier à travers une batterie de subventions à l'export et de facilités de crédit, destinées en particulier à deux entreprises privées qui ont depuis mondialisé leurs activités : Sappi et Mondi, filiale du groupe Anglo-American. Si la croissance des plantations sud-africaines a été quelque peu freinée après 1972 afin de réguler leur impact sur les débits fluviaux, la filière bois représentait en 2003 une valeur ajoutée de 1,35 milliard d'euros, soit environ 1 % du PIB, et employait plus de 170 000 personnes, dont environ 60 000 dans la seule foresterie<sup>29</sup>. Mais, depuis la fin des années 1980, le secteur traverse une crise dont il peine à sortir, et qui est liée, comme on va le voir, à l'externalisation des opérations forestières.

La sous-traitance des opérations forestières a commencé à la fin des années 1980, au moment où l'agitation urbaine contre le régime d'apartheid a atteint les campagnes et les ouvriers forestiers, en grande partie grâce à l'activisme des syndicats<sup>30</sup>. Jusqu'en 2000, les grandes entreprises affirmaient qu'elles comptaient sur la sous-traitance pour améliorer la productivité, un entrepreneur devant *a priori* être plus performant qu'un manager salarié<sup>31</sup>. Les compagnies forestières

## Politique africaine

155 *Le paradoxe sud-africain : les conditions de travail depuis la fin de l'apartheid*

ont externalisé l'ensemble de leurs opérations en quelques années, encourageant leurs cadres, tous blancs, à devenir sous-traitants. Les premiers à sous-traiter ont été les géants Sappi et Mondi, dont les activités étaient verticalement intégrées *from stump to mill* (« du tronc à l'usine »), d'où leur nom de producteurs-transformateurs (GP) : la production du bois était de fait subventionnée par celle du papier, bien plus rémunératrice. En sous-traitant la partie la plus intensive en main-d'œuvre de leur activité, les GP ont transféré les risques vers les sous-traitants, qu'ils n'encadrent pas et qu'ils ne rémunèrent qu'à la production<sup>32</sup>.

La foresterie, *a fortiori* si elle est privée de la mutualisation des risques avec les industries de transformation, est une activité très risquée : faible prix du bois, marges peu importantes et vulnérabilité aux conditions climatiques (affectant notamment l'écorçage et le transport). L'organisation de la production dans le secteur est draconienne, et les profits dépendent d'un strict contrôle de la productivité et des coûts. Mais l'externalisation a été accompagnée d'une stratégie agressive de réduction de la rémunération des sous-traitants par les GP. Ces derniers exacerbent la concurrence pour faire baisser les prix et ont empêché les sous-traitants forestiers de négocier collectivement des augmentations annuelles de rémunération, en les menaçant individuellement de ne pas leur donner de contrat<sup>33</sup>. Il n'existe pas de chiffres qui permettent de déterminer l'évolution de la rémunération des sous-traitants, mais il est probable qu'elle a augmenté moins vite que l'inflation depuis le début des années 1990, effritant considérablement les revenus réels. Une étude dans le KwaZulu Natal, principale région forestière du pays

avec le Mpumalanga, a révélé un taux de faillite des sous-traitants en 2004 de plus de 40 % ; il y est souligné que : « Bien que la sous-traitance soit en théorie une relation commerciale, [...] le rapport de force entre GP et sous-traitants est si déséquilibré dans la foresterie qu'[elle] y ressemble davantage à une relation d'emploi<sup>34</sup>. »

L'obstination des compagnies forestières à rémunérer leurs sous-traitants le moins possible a contribué au développement de la sous-traitance en chaîne, le plus souvent hors de tout cadre formel. Ces nouveaux entrepreneurs sont souvent des Noirs qui travaillent pour des Blancs tout en recourant à une main-d'œuvre peu qualifiée, recrutée près de leur lieu d'habitation. Cette évolution est perçue comme un progrès du point de vue de la politique nationale de Black Economic Empowerment (BEE), qui promeut la création de petites entreprises noires comme stratégie de développement et de réduction de la pauvreté. Mais la plupart de ces entrepreneurs se débattent pour garder leur activité à flots : le remboursement des dettes contractées pour financer l'activité est souvent une motivation essentielle pour continuer jusqu'à la faillite. La difficulté pour assurer la reproduction des moyens de production entraîne souvent l'étouffement de tout le foyer de l'entrepreneur, qui « détourne » des ressources du budget familial (scolarité des enfants, nourriture) pour rémunérer ses salariés ou réparer ses outils. La filière bois a donc beaucoup souffert de l'externalisation : la faillite de nombreux forestiers devenus sous-traitants a privé le secteur de professionnels qualifiés, productivité et production sont en baisse, et le nombre d'actes criminels dans les plantations (incendies volontaires, vol de bois...) est en augmentation constante.



Cette crise a profondément affecté la main-d'œuvre forestière, entraînant une précarisation rapide du travail. Le risque dont les compagnies forestières se sont déchargées sur leurs sous-traitants est assumé en grande partie par les ouvriers, qui sont soumis au travail à la tâche (tâcheronnage). Cette pratique, courante dans la foresterie, est devenue en Afrique du Sud le vecteur d'une exploitation indicible, car la tâche est indexée sur la productivité nécessaire pour atteindre la production stipulée dans le contrat liant l'exploitant forestier et le sous-traitant, et non sur la capacité physique des ouvriers. Beaucoup sont payés entre 300 et 500 rands par mois (entre 33 et 56 euros<sup>35</sup>) pour un travail dur et souvent dangereux. Les tâches demandées sont souvent hors de portée des ouvriers, qui manquent de formation, d'expérience et d'équipement ; les sous-traitants peuvent ainsi les sous-payer et limiter leurs coûts. Un mécanisme fréquemment observé de transfert du risque de production vers les ouvriers est le refus d'adapter la tâche aux conditions climatiques, pourtant déterminantes, notamment pour l'écorçage (la sécheresse rend l'écorce très difficile à arracher). La « course à la tâche » quotidienne accroît encore la dangerosité du travail car elle fait prendre des risques. Or, les employeurs sont très réticents à reconnaître les blessures professionnelles ; ils ne paient en effet souvent pas leurs cotisations aux assurances et leurs commanditaires les menacent de ne pas renouveler leurs contrats si le nombre d'accidents augmente. Les conditions de vie dans les *compounds* forestiers se sont aussi dégradées, en grande partie à cause de la surpopulation qui règne dans ces « villages ouvriers » isolés au milieu des plantations.

En milieu rural, jusqu'aux années 1990, les ouvriers forestiers étaient une sorte d'élite prolétaire comparable aux ouvriers du secteur minier, grâce à la présence de grandes compagnies qui avaient concédé un certain nombre d'avantages sociaux souvent sous la pression des ouvriers des industries de transformation. Avec la sous-traitance, le travail forestier fait dorénavant figure de repoussoir et beaucoup préfèrent travailler dans des plantations de canne à sucre ou d'agrumes, où les conditions sont pourtant réputées très dures. Le salaire des ouvriers forestiers a été amputé de toutes ses composantes indirectes, et la durée des contrats de travail, parfois calquée sur celle des contrats des sous-traitants, généralement d'un an, est souvent raccourcie à trois mois. De plus en plus de femmes et d'étrangers, souvent illégaux, Mozambicains, Zimbabwéens ou Swazilandais, remplacent les « vieux » ouvriers, qui ont connu l'époque des grandes compagnies forestières.

Si la mobilisation syndicale a joué un rôle décisif dans l'amélioration des conditions de travail dans le secteur forestier dans les années 1980, son efficacité était liée à l'alliance avec les ouvriers « d'usine », ceux des scieries par exemple, mieux organisés que ceux des plantations. La sous-traitance des opérations forestières a séparé les deux groupes d'ouvriers, et la séparation a été entérinée au milieu des années 1990 avec la création par la Cosatu de la Saapawu (South African Agricultural, Plantations and Allied Workers Union), qui a amputé le syndicat PPWAWU (Paper, Printing, Wood and Allied Workers Union) des ouvriers forestiers. La Saapawu a été créée dans le but d'organiser les ouvriers agricoles (voir *infra*) mais, regroupant deux des catégories les plus faibles de salariés

## Politique africaine

157 *Le paradoxe sud-africain : les conditions de travail depuis la fin de l'apartheid*

(foresterie et agriculture), elle n'a pas tardé à sombrer : nombre de membres en baisse, difficulté à négocier avec les employeurs (passés d'une poignée d'exploitants à plusieurs centaines de sous-traitants), etc. De nombreux micro syndicats, souvent fantômes, sont apparus sur ce terrain laissé vierge par les syndicats affiliés à la Cosatu. En 2004, l'échec de la Saapawu a été consommé avec son intégration au sein de la Fawu (Food and Allied Workers Union), qui n'a jusqu'à présent pas réussi à enrayer l'effondrement du syndicalisme forestier. L'échec des syndicats à protéger les ouvriers forestiers est patent, et les causes sont à rechercher au moins en partie du côté de leur division alors que se produisait un changement structurel dans l'organisation du travail dans la filière.

La publication, en avril 2006, d'une « détermination sectorielle » (*sectoral determination*), acte ministériel régulant les conditions de travail dans un secteur lorsqu'il a été constaté que les règles élémentaires de protection des salariés n'y étaient pas respectées, marque la reconnaissance par le gouvernement de l'incapacité des syndicats à représenter et à défendre les ouvriers forestiers. Le ministre a interdit que la rémunération à la tâche s'applique à l'ensemble du salaire, déclarant que le salaire minimum était incompressible et qu'il ne « [pouvait] tolérer l'argument des employeurs selon lequel le travail à la tâche sans rémunération minimale garantie permet d'assurer que des ouvriers "paresseux" réalisent ce qui leur est demandé<sup>36</sup> ». On peut cependant douter de l'impact qu'aura la détermination sectorielle dans un secteur où la faiblesse des syndicats et la précarité des ouvriers rendent improbable la dénonciation des infractions, alors que le sous-effectif de

l'inspection du travail est de notoriété publique. Que cette intervention de l'État ait été nécessaire souligne cependant la dureté des relations de travail en milieu rural, également documentée ci-dessous.

**DANS L'AGRICULTURE, ÉCHEC  
DE LA SÉCURISATION DU FONCIER  
ET DU SALARIAT**

En comparaison avec les deux secteurs précédents, l'histoire des travailleurs agricoles sud-africains s'inscrit autant, voire davantage, dans l'évolution de l'appropriation foncière que dans la législation du travail. En effet, l'histoire coloniale et l'expropriation des populations indigènes, en particulier depuis les lois foncières de 1913 et 1936 (Natives Land Acts), ont façonné leurs conditions de travail et de vie.

Après la migration des Boers (le « Grand Trek ») au XIX<sup>e</sup> siècle et l'appropriation de la plus grande partie des terres par les colons, nombreux étaient les ménages non blancs résidant en fermage ou en métayage sur les terres des agriculteurs blancs. Selon Van Onselen, certains de ces métayers étaient parvenus à développer une activité agricole productive et rentable<sup>37</sup>. Les lois de 1913 et 1936 délimitèrent précisément et attribuèrent 8 %, puis 13 % du territoire sud-africain aux non-Blancs, qui représentaient environ 80 % de la population. Ces lois confinaient les *Coloured* dans des réserves et les Noirs dans des bantoustans, où la tenure foncière était maintenue incertaine et où la pratique agricole était supposée rester communale. Si ces mesures avaient principalement pour but l'appropriation du restant de la terre par les Blancs, elles entraînèrent le déplacement de millions de non-Blancs et l'étouffement de



la paysannerie noire<sup>38</sup>. Subordonnées et privées de ressources économiques propres, ces populations sont devenues un réservoir de main-d'œuvre pour l'agriculture et l'industrie blanches pour lesquelles, comme on l'a vu plus haut, un système de travail migrant depuis les réserves et bantoustans avait été établi. Si ces lois ont permis aux Blancs d'expulser des ménages noirs vivant sur leurs terres, elles ont également facilité le durcissement des conditions de travail. Les accords de métayage – considérés comme des pratiques généreuses envers les Noirs – ont ainsi été remis en cause et progressivement transformés en salariat agricole et, dans le Natal, en *labour tenants*, système dans lequel du travail est fourni en contrepartie d'une autorisation de résidence sur l'exploitation<sup>39</sup>.

Au crépuscule de l'apartheid, les conditions de vie des travailleurs agricoles (salariés ou *labour tenants*) étaient très fragilisées : en plus des 3,5 millions de Noirs expulsés de leurs terres entre 1950 et 1980, environ 1,4 million de personnes avaient été chassées d'exploitations blanches durant la même période et 730 000 personnes supplémentaires pendant les dix dernières années du régime d'apartheid<sup>40</sup>. En outre, jusqu'en 1994, les salariés agricoles n'avaient pas le droit de s'organiser ni de créer de syndicat. Leurs conditions de travail étaient plus que médiocres : tâches difficiles, journées de travail dépassant douze heures et salaires extrêmement bas. La relation entre ces salariés et les exploitants agricoles était caractérisée par la dépendance et le paternalisme<sup>41</sup>. Non seulement l'autorisation de résider sur l'exploitation était conditionnée par le travail, et se terminait donc avec la perte de l'emploi, mais les salariés s'approvisionnaient généralement auprès

des exploitants, ce qui les entraînait dans un cycle d'endettement.

Après 1994, la LRA et la BCEA ont apporté une protection légale aux travailleurs agricoles. Même si ces textes ne déterminent pas de salaire minimum, ils encadrent certaines pratiques : nombre d'heures de travail, abolition du travail des enfants, etc. En outre, afin de transformer la structure foncière du pays, mais également d'assurer une stabilisation politique, sociale et économique, le gouvernement a mis en œuvre une réforme foncière. À côté du transfert de terres, un programme de réforme de la tenure a été développé afin de sécuriser les droits fonciers des non-Blancs. Afin de protéger les salariés agricoles, le Parlement a voté en 1996 une loi sur les *labour tenants* (Labour Tenants Act, LTA) et, en 1997, une loi sur l'extension de la sécurité de la tenure (Extension of Security of Tenure Act, ESTA), qui encadrent les expulsions. À l'exception des personnes ayant travaillé et vécu plus de 20 ans sur l'exploitation, cette loi ne permet cependant pas de protéger le droit à résidence des travailleurs, mais garantit que les expulsions sont contrôlées par un tribunal. Enfin, en juillet 2003, des *minima* salariaux ont été définis et fixés par districts : entre 872 rands (97 euros) en milieu rural et 950 rands (106 euros) en voisinage urbain<sup>42</sup>.

Mais les lois destinées à protéger les ouvriers agricoles ne sont que rarement appliquées. Les expulsions continuent, voire s'accroissent<sup>43</sup>. La Nkuzi Development Association estime qu'environ 930 000 salariés agricoles ont été expulsés depuis 1994, soit 13 % de plus que pendant les dix années précédant les élections démocratiques. Selon O'Keeffe, citant une étude de Social Surveys Africa réalisée en 2005, il y a eu 199 611 ménages

## Politique africaine

159 *Le paradoxe sud-africain : les conditions de travail depuis la fin de l'apartheid*

expulsés de leurs terres pour 164 185 ménages ayant bénéficié des programmes de réforme foncière durant les dix premières années post-apartheid<sup>44</sup>. Seul 1 % de ces expulsions ont été signalées et ont suivi des procédures légales. La majorité des personnes expulsées habitaient et travaillaient depuis plusieurs générations sur les terres et ont ainsi perdu non seulement leur emploi, mais également leur logement. Selon la Nkuzi, seuls 8 % des expulsés ont retrouvé un emploi (et donc un logement) comme salariés agricoles, 14 % ont emménagé dans les anciens bantoustans et réserves où l'accès aux terres communales surchargées est incertain, 48 % se sont installés dans des *townships* et 30 % en ont été réduits à occuper des terres de façon illégale<sup>45</sup>.

Même si un syndicat des travailleurs agricoles, la Saapawu, intégré depuis dans la Fawu, s'est comme on l'a vu développé depuis 1994 et prétend avoir 30 000 membres (soit 4,5 % de la force de travail agricole), il n'a pas réussi à améliorer les conditions de travail dans le secteur. 68 % des salariés agricoles vivent ainsi dans une pauvreté extrême : en 2004, un an après la mise en place d'un salaire minimum, les salaires mensuels moyens étaient estimés à 529 rands (59 euros) pour les hommes et 332 rands (37 euros) pour les femmes<sup>46</sup> ; la SAHRC mentionne même des salaires de 60 rands (7 euros) par mois<sup>47</sup>. Des journées de onze à douze heures (sans compensation) sont courantes et le travail des mineurs existe toujours. Les règles de sécurité et d'hygiène ne sont que rarement respectées et les conditions de vie des salariés restent dans la majorité des cas très précaires : beaucoup sont logés dans des cases (souvent en tôle), sans électricité ni eau courante et sanitaires.

Loin d'avoir atteint leurs objectifs, les nouvelles lois censées protéger les salariés agricoles ont, de surcroît, eu des conséquences négatives. On constate ainsi, depuis les élections démocratiques, une augmentation des expulsions en réaction aux changements politiques et législatifs. Ainsi, les incertitudes liées aux premières élections démocratiques en 1994, les lois LRA, LTA et ESTA et l'établissement d'un salaire minimum ont entraîné le doublement des expulsions annuelles<sup>48</sup>. En outre, ces lois et mesures ont attisé les tensions entre salariés et agriculteurs, exacerbant l'atmosphère de méfiance et de conflit. Afin d'éviter que les salariés ne se rallient à un syndicat et s'appuient sur les lois LTA et ESTA pour sécuriser leurs droits fonciers, les exploitants rendent leurs conditions de vie insupportables pour les forcer à partir ; ils démolissent les habitations, arrêtent l'électricité et l'eau, etc. De nombreux cas de violence (y compris de meurtre) ont été recensés, liés à la demande sociale des sans-terres et des plus démunis, aux inégalités grandissantes dans le pays, aux conditions de travail et de vie et aux relations entre exploitants et salariés agricoles. Ces mesures ont aussi induit des changements de pratiques et ont accéléré l'évolution de la division sociale du travail. Afin de limiter le nombre de salariés, les agriculteurs ont mécanisé leurs activités et se sont tournés vers des activités peu intensives en main-d'œuvre (comme les réserves animalières à vocation touristique). Le recours à une main-d'œuvre saisonnière et temporaire et à des salariés étrangers, surtout zimbabwéens et mozambicains (généralement employés illégalement), est de plus en plus fréquent. Ces derniers font l'objet d'abus rarement



dénoncés. À cause des liens hérités de l'apartheid entre travail agricole et accès à la terre, les évolutions des conditions de travail y affectent, plus directement que dans d'autres secteurs, les conditions de vie et de reproduction des salariés et de leurs familles. C'est sans doute ce qui explique leur brutalité en réponse aux agissements des agriculteurs blancs<sup>49</sup>, d'autant que leur faible syndicalisation les oblige à agir seuls.

**LE PARADOXE SUD-AFRICAIN  
ET LE DÉSENCHANTEMENT  
POST-APARTHEID**

La transition sud-africaine a profondément affecté le salariat, et a été accompagnée par une précarisation des statuts et des conditions de travail, comme le montrent les trois études de cas présentées dans cet article. La portée de cette transformation du salariat ne saurait être sous-estimée dans un pays où la violence des relations de travail était la forme quotidienne de l'oppression raciale. Si l'avènement de la démocratie a répondu aux attentes de la majorité sur le plan politique, le droit du travail très protecteur dont s'est dotée l'Afrique du Sud n'a pas empêché l'exploitation de persister, voire de s'étendre, décevant les espoirs des travailleurs pauvres quant à l'amélioration des conditions de vie et de travail. Ce désenchantement procède, dans les trois secteurs analysés, de dynamiques spécifiques, qu'il est néanmoins possible de regrouper en deux tendances lourdes qu'on retrouve dans la plupart des domaines de l'économie et de la société sud-africaines : la libéralisation économique et le retrait de l'État, d'une part, et la spécificité sud-africaine fondée sur la ségrégation raciale, d'autre part.

À partir de 1996, bien qu'elle n'ait été soumise à aucun plan d'ajustement structurel, l'Afrique du Sud a libéralisé son économie et s'est engagée à limiter le rôle de l'État aux seules fonctions régaliennes<sup>50</sup>. Les acteurs économiques sud-africains se sont adaptés de différentes façons à cette situation post-apartheid caractérisée non seulement par un nouveau contexte sociopolitique, mais également par une restructuration économique impliquant la fin du soutien actif de l'État et l'ouverture internationale. Le secteur privé y a répondu par la substitution du capital au travail, la création d'entreprises temporaires et, surtout, par l'externalisation de la main-d'œuvre, permettant la réduction des coûts et la flexibilisation du travail. Les entreprises ont ainsi anticipé une poussée des coûts du travail et une montée des droits professionnels. On a ainsi pu observer une précarisation rapide des statuts et des conditions de travail par le recours accru aux contrats temporaires, au travail informel ou à une rémunération à la tâche. Dans de nombreux secteurs, un mouvement se dessine vers une restauration de la docilité d'une main-d'œuvre peu syndiquée, qui permet de réduire sans cesse, et par des moyens pas toujours perçus par les ouvriers (comme le travail à la tâche), la part du revenu allouée au travail, alors que le salarié est contraint d'assumer une partie croissante du risque. Ces tendances sont particulièrement présentes dans le secteur minier et dans la foresterie, où les conditions de travail s'étaient améliorées pendant les années de luttes politiques et syndicales précédant la fin de l'apartheid. Cette réorganisation productive est en outre, dans ces secteurs, la seule alternative proposée pour réduire le chômage et la pauvreté.

## Politique africaine

**161** *Le paradoxe sud-africain : les conditions de travail depuis la fin de l'apartheid*

Cette première dynamique et ses implications ne se distinguent guère de l'évolution des conditions de travail dans d'autres économies « mondialisées », et procèdent, comme le notent de nombreux économistes et sociologues, d'une réorganisation inspirée par le « nouvel esprit du capitalisme<sup>51</sup> ».

Les études de cas révèlent cependant des dynamiques spécifiquement sud-africaines, complémentaires des processus de libéralisation. S'il est certain que la concurrence internationale a pu dans certains cas motiver les réorientations, elles ont également été conditionnées, en particulier dans l'agriculture, par la peur de voir les subordonnés d'hier exiger de jouir des nouveaux droits pour redresser les maux du passé. En effet, le libéralisme et le retrait de l'État représentent l'exact opposé des politiques ségrégationnistes, instruments phares de la politique d'apartheid. Il y a là une des sources de la popularité du libéralisme parmi les élites sud-africaines, blanches comme noires : il faut défaire le Léviathan de l'apartheid avec une politique libérale qui limite les moyens de l'État. Mais on peut s'interroger sur la pertinence de cette rhétorique hostile à l'État dans un pays où les tensions sociales et raciales sont très fortes, et où la transition s'est faite sans transformation de l'appareil productif, des rapports sociaux ou des formes de revenu. La mise en œuvre de politiques économiques libérales facilite ainsi en Afrique du Sud la persistance de la hiérarchisation raciale et sociale au nom des prétendus bienfaits du libre marché. Les orientations politiques et économiques adoptées, ainsi analysées au prisme de l'évolution des conditions de travail, ne révèlent ni volonté, ni capacité de transformation profonde.

À la différence d'autres pays, où les crises ont été des périodes de redéfinition du rapport salarial, entraînant la mise en place de nouveaux rapports de production, de nouvelles modalités de gestion de la main-d'œuvre et de nouvelles formes de consommation<sup>52</sup>, on assiste davantage en Afrique du Sud à l'émergence de nouvelles formes d'emploi qui reflètent la continuité de la subordination raciale, sans reconfigurer le rapport salarial hérité de l'apartheid. Les nouvelles formes d'emploi présentant plus de précarité facilitent cette mise à l'écart et minimisent la transformation de la société sud-africaine. L'observation des *workplace politics* (« politiques du lieu de travail ») met en lumière des conflits sociaux dont la signification est essentielle pour éclairer les mutations (ou les immobilités) économiques et politiques du pays. Il semble ainsi utopique de vouloir restructurer la société sud-africaine sur la base de réformes limitées. Les secteurs peu syndiqués (l'agriculture) ou caractérisés par la perte de combativité des syndicats, liée à leur rapprochement avec le pouvoir, offrent de bons exemples : la simple édicition de mesures visant à protéger leurs droits n'a eu d'autre effet que d'accélérer la détérioration des conditions de travail et de vie des moins protégés.

La précarisation du travail est d'autant plus inquiétante qu'elle s'accompagne du retrait de l'État et de la fin du paternalisme d'apartheid. Comme le remarque Barchiesi :

« Des paradigmes macroéconomiques ont fortement contraint la capacité du gouvernement à utiliser les dépenses publiques et les subventions sociales pour réduire la pauvreté massive et l'inégalité sociale résultant de la crise croissante





de l'emploi au sein du pays. Le gouvernement ANC s'est [...], ironiquement, coulé dans le moule des politiques sociales de l'ère de l'apartheid et [...] promeut l'entraide communautaire et le support familial comme alternatives au chômage et à la dépendance aux dépenses publiques<sup>53</sup>. »

Tout d'abord, en raison de la faiblesse historique de l'État-Providence, il subsiste en Afrique du Sud une forte solidarité familiale ou communautaire : la plupart des ouvriers travaillent pour soutenir leur famille – et là se situe une conséquence, difficilement quantifiable mais dramatique, de la précarisation du travail. La capacité de ceux qui travaillent à économiser des fonds pour leur famille a été réduite de manière dramatique, touchant ainsi un nombre important (mais souvent invisible) de dépendants, chômeurs et inactifs, qui comptaient sur cette aide pour leur survie. Pour les salariés agricoles et leur famille, cela se traduit même par la perte d'accès à la terre et au logement. Un facteur aggravant est l'accroissement de la population active lié à la féminisation de la main-d'œuvre<sup>54</sup> et au nombre important d'étrangers en Afrique du Sud. Femmes et étrangers remplacent les hommes du pays, qui n'arrivent plus à subvenir aux besoins familiaux avec des revenus diminués, dans les emplois les plus précaires. La crise du travail – chômage et précarité – enclenche ainsi une crise générale de la reproduction sociale.

Les ouvriers décrits dans cet article sont devenus, au sens propre du terme, des « travailleurs pauvres ». Ces difficultés, communes à une large frange de la population, ne sont pas niées, mais on leur oppose, avec plus ou moins de « mesures d'accompagnement »,

un appel solennel à l'adaptation nécessaire : le travail doit devenir flexible pour être compétitif. Cette orientation économique est, aux yeux du nouveau pouvoir, la seule voie pour restructurer et dé-racialiser l'économie sud-africaine, et reflète le compromis sur la transition entre l'ANC et les grands conglomérats sud-africains<sup>55</sup>. L'idée de développer les PME noires grâce à la sous-traitance préférentielle (BEE) s'est imposée comme un dogme car elle est perçue comme participant d'une trajectoire nécessaire (la création d'une bourgeoisie noire), et comme un moteur de la transformation de la société ; elle a cependant aussi conduit à accroître la flexibilité et l'exploitation de la main-d'œuvre noire.

**À** l'amélioration des conditions de travail dans les dernières années du régime d'apartheid, sous la poussée des luttes syndicales contre des pratiques despotiques souvent violentes, a donc succédé une précarisation qui expose les ouvriers à la violence sans visage du marché, une violence présentée comme nécessaire et qu'ils doivent s'imposer à eux-mêmes. Il apparaît, douze ans après la fin de l'apartheid qui avait érigé la segmentation du marché du travail et de la société en modèle, que l'inégalité et les écarts « de marché » ont perpétué un marché du travail duel<sup>56</sup>. L'ironie est saisissante : l'accès à de nouveaux droits politiques tant attendus est concomitant d'un effondrement des moyens matériels d'en user pleinement ! Cette crise du travail révèle la contradiction consubstantielle, et potentiellement déstabilisatrice, aux politiques économiques paradoxales que le gouvernement sud-africain a suivies depuis 1994, mêlant libéralisme économique et volonté de redistribution.

## Politique africaine

163 *Le paradoxe sud-africain : les conditions de travail depuis la fin de l'apartheid*

La grève violente des agents de sécurité annonce sans doute les limites auxquelles ce modèle de développement pourrait se heurter dans les années à venir.

**Nicolas Pons-Vignon**  
Institut français d'Afrique du Sud et  
Centre d'études africaines, EHESS

**Ward Anseeuw**  
Cirad et Université de Pretoria

1. J. Chiahem, « South Africa general strike », *Infoshop News*, 30 mai 2006, <www.infoshop.org/inews>.
2. N. Makgetla, « The challenge of employment and equity in the workplace », in South African Human Rights Commission (SAHRC), *Reflections on Democracy and Human Rights : A Decade of the South African Constitution*, Johannesburg, SAHRC, 2006.
3. H. Wolpe, « Capitalism and cheap labour-power in South Africa : from segregation to apartheid », in H. Wolpe (ed.), *The Articulation of Modes of Production*, Boston, Routledge and Kegan Paul, 1980.
4. N. Makgetla, « The challenge of employment... », art. cit.
5. K. Von Holdt, *Transition from Below. Forging Trade Unionism and Workplace Change in South Africa*, Pietermaritzburg, University of Natal Press, 2003.
6. N. Makgetla, « The challenge of employment... », art. cit.
7. En 1983, ces mouvements syndicaux se sont consolidés par la formation d'un rassemblement puissant comptant plus d'un demi-million d'adhérents et 34 syndicats, le Cosatu. Voir E. Webster et G. Adler, « Towards a class compromise in South Africa's "double transition" : bargained liberalisation and the consolidation of democracy », texte présenté dans le cadre du séminaire « Labour and popular struggles in the global economy », New York City, Columbia University, 17 novembre 1998.
8. L'employeur est obligé de reconnaître un syndicat à partir d'un taux de syndicalisation de 50 % + 1 personne. Voir E. Donnelly et S. R. Dunn, « Ten years after : South African employment relations since the negotiated revolution », *British Journal of Industrial Relations*, vol. 44, n° 1, 2006, p. 1-29.
9. E. Donnelly et S. R. Dunn, « Ten years after... », art. cit.
10. K. Von Holdt, *Transition from Below... », op. cit.*
11. Le secteur minier employait 489 000 personnes dans les années 1940 et 758 000 au début des années 1990, soit en moyenne environ 10 % de l'emploi formel sud-africain. Voir Statistics South Africa (SSA), *Labour Force Survey*, Pretoria, SSA, Statistical release P0210, 2006.
12. B. Fine et Z. Rustomjee, *The Political Economy of South Africa. From Minerals-Energy Complex to Industrialisation*, Londres, Hurst, 1996.
13. T. D. Moodie et V. Ndatshe, *Going for Gold : Men, Mines, and Migration*, Johannesburg, Witwatersrand University Press, 1994.
14. W. Anseeuw, *La reconversion professionnelle vers l'agriculture marchande et politiques publiques. Le cas des mineurs du Northern Cape*, Grenoble, département d'Économie internationale, UPMF, thèse de Doctorat en Sciences économiques, 2004.
15. J. Wilmot, *Our Precious Metal : African Labour in South Africa's Industry, 1970-1990*, Londres, James Currey, 1992.
16. Les concentrations de main-d'œuvre ont facilité l'organisation de syndicats puissants. Ainsi, la National Union of Mineworkers, créée en 1982 pour rassembler les mineurs, a longtemps été le syndicat le plus puissant d'Afrique du Sud et constitue un maillon essentiel du Cosatu.
17. J. Hayem, « Fin de l'apartheid en Afrique du Sud : quels enjeux pour l'industrie minière et les mineurs sud-africains ? », in J.-C. Rabier, *Actes du Colloque International de Béthune « Formes de mobilisation dans les régions d'activités minières »*, Lille, Université Lille 1, Ifresi, 24-26 mai 2000.
18. SSA, *Labour Force Survey*, op. cit. Le nombre de mineurs s'est depuis stabilisé, principalement en raison de l'accroissement de la demande mondiale de titane et de platine, ainsi que de la montée des cours de l'or.
19. W. Anseeuw, *La reconversion professionnelle... », op. cit.*, p. 155.
20. E. Webster et R. Omar, « Work restructuring in post-apartheid South Africa », *Work and Occupations*, vol. 30, n° 2, 2003, p. 194-213 ; E. Webster et K. Von Holdt (dir.), *Beyond the Apartheid Workplace : Studies in Transition*, Pietermaritzburg, University of KwaZulu-Natal Press, 2005.
21. W. Anseeuw, *La reconversion professionnelle... », op. cit.*, p. 149-152.
22. J. Crush, « Contract migration to South Africa : past, present and future », Kingston, Queen's University, South African Migration Project, rapport de recherche préparé pour le *Green Paper on International Migration*, 1997, <www.queensu.ca/samp/transform/crush.htm>.
23. B. Streek, « Subcontracting explodes on mines », *Mail & Guardian*, 1-7 octobre 1999.
24. W. Anseeuw, *La reconversion professionnelle... », op. cit.*, p. 154.
25. *Ibid.*, p. 160-165.
26. La « filière bois » comprend la foresterie et les industries de transformation primaires (scieries, papier, etc.). Le terme « foresterie », fréquent au Québec, est préféré dans cet article à celui de « forestage ». Ce dernier, utilisé dans le sud de la France, ne désigne en effet que la phase productive de l'activité (bûcheronnage-débardage), alors que la



foresterie recouvre aussi la sylviculture, et correspond donc au terme sud-africain *forestry*.

27. J. Mayers, J. Evans, T. Foy, *Raising the Stakes. Impacts of Privatisation, Certification and Partnerships in South African forestry*, Londres, International Institute for Environment and Development, 2001.

28. B. Fine et Z. Rustomjee, *The Political Economy...*, op. cit.

29. D. Chamberlain et alii, «The contribution, costs and development opportunities of the forestry, timber, pulp and paper industries in South Africa», Johannesburg, Genesis, 2006.

30. E. Webster, «Defusion of the Molotov cocktail in South African industrial relations: the burden of the past and the challenge of the future», in S. Kurivilla et B. Mundell (eds), *Colonialism, Nationalism and the Institutionalization of Industrial Relations in the Third World*, Greenwich, JAI Press, 1999.

31. R. Morkel, «The real reasons for outsourcing», *SA Forestry*, 2000.

32. N. Pons-Vignon, «Forestry workers buckle under outsourcing pipedream», *South African Labour Bulletin*, vol. 30, n° 2, 2006, p. 27-30.

33. *Ibid.*

34. J. Clarke et M. Isaacs, «What role for forestry in reducing poverty? Case studies of contractors in the forestry sector», Londres, International Institute for Environment and Development, 2005, p. 14.

35. Au moment de la rédaction de cet article à la fin 2006, un rand valait 0,11 euros.

36. Communiqué de presse publié le 15 mars 2006 sur <[www.info.gov.za/speeches](http://www.info.gov.za/speeches)>.

37. C. Van Onselen, *The Seed is Mine: The Life of Kas Maine, a South African Sharecropper 1894-1985*, New York, Hill and Wang, 1996.

38. M. Legassick et H. Wolpe, «The bantustans and capital accumulation in South Africa», *Review of African Political Economy*, vol. 3, n° 7, 1976, p. 87-107.

39. C. Bundy, *The Rise and Fall of the South African Peasantry*, Londres, Heinemann, 1979.

40. Nkuzi Development Association, «National evictions survey», Pretoria, Briefing to Parliamentary Portfolio Committee for Agriculture and Land Affairs, 30 août 2005.

41. A. Du Toit, «Farm workers and the agrarian question», *Review of African Political Economy*, vol. 21, n° 61, 1994, p. 375-388.

42. Department of Labour, «Sectoral determination 8: Farm worker sector», Pretoria, Ministry of Labour, document n° R 1499, 2 décembre 2002.

43. Voir SAHRC, *Inquiry into Human Rights Violations in*

*Farming Communities*, Pretoria, SAHRC, Rapport final, 2003; et Nkuzi Development Association, «National evictions survey», doc. cit, p. 10-14.

44. P. O'Keeffe, «South Africa: nearly one million farm workers evicted since 1993», World Socialist Web Site (WSWS), <[www.wsws.org](http://www.wsws.org)>, 24 octobre 2005.

45. Nkuzi Development Association, «National evictions survey», doc. cit, p. 15.

46. *Ibid.*, p. 5.

47. SAHRC, *Inquiry into Human Rights...*, op. cit.

48. Nkuzi Development Association, «National evictions survey», doc. cit, p. 10.

49. Depuis 1994, 500 propriétaires fonciers et exploitants agricoles auraient été assassinés. Voir Institute for Security Studies, *Report on Farm Attacks*, Johannesburg, 2003.

50. Si la libéralisation a été amorcée en 1994, après les premières élections démocratiques, avec le *Reconstruction and Development Programme* (fin des subventions industrielles et agricoles, fin d'une politique de soutiens aux Blancs), elle a été accélérée en 1996 avec la mise en place de la politique économique *Growth, Employment and Redistribution* (Gear), visant la redistribution par la croissance, considérée par beaucoup comme un ajustement structurel que l'Afrique du Sud s'est imposée à elle-même. Voir J. Michie et V. Padayachee, «Three years after apartheid: growth, employment and redistribution?», *Cambridge Journal of Economics*, vol. 22, n° 5, 1998, p. 623-636.

51. Voir L. Boltanski et E. Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

52. R. Boyer, «Du rapport salarial fordiste à la diversité des relations salariales. Une mise en perspectives de quelques recherches régulationnistes», Cepremap, CNRS, EHESS, Série Couvertures Oranges, n° 14, 2001.

53. F. Barchiesi, «The debate on the basic income grant in South Africa: social citizenship, wage labour and the reconstruction of working-class politics», texte présenté au colloque «Engaging silences and unresolved issues in the political economy of South Africa», Harold Wolpe Memorial Trust, Noordhoek, 22-23 septembre 2006.

54. D. Casale et D. Posel, «The continued feminisation of the labour force in South Africa: an analysis of recent data and trends», *South African Journal of Economics*, vol. 70, n° 1, 2002, p. 156-184.

55. Voir à ce sujet le chapitre «Was the ANC trumped on the economy?» in W. M. Gumede, *Thabo Mbeki and the Battle for the Soul of the ANC*, Le Cap, Zebra Press, 2005.

56. T. Hinks, «Economic differences in terms of employment contracts: evidence from the 1999 October Household Survey», Johannesburg, NIEP Policy Brief, 2003.



Didier Fassin

*Quand les corps se souviennent. Expériences  
et politiques du sida en Afrique du Sud*

Paris, La Découverte, 2006, 440 pages.

#### LE POINT DE VUE DE JUDITH HAYEM

**E**n 1990, N. Mandela a été libéré et le processus de négociation entre le National Party au pouvoir et le parti d'opposition de l'ANC, African National Party, a débuté officiellement en Afrique du Sud, en vue de la mise en place d'une démocratie multiraciale, reconnaissant tous les habitants du pays comme des citoyens à part entière, bénéficiant des mêmes droits et soumis aux mêmes devoirs. Après des années de lutte contre l'apartheid, menée tant par la société civile que par l'opposition en exil, le régime ségrégationniste et raciste, fondé sur l'idée de race et la supériorité des Blancs sur les Noirs était déclaré caduc par les Blancs eux-mêmes, et l'apartheid aboli en 1993, sans coup d'État ni guerre civile. S'ouvrait une séquence politique nouvelle qui a abouti en 1994 à l'élection de N. Mandela à la tête du pays. La force et l'originalité de ce processus tiennent notamment au fait, que tout en refondant entièrement la Constitution et en cherchant à faire vivre ensemble les ennemis d'hier, l'Afrique du Sud n'a pas voulu effacer ou passer sous silence ce qu'avait été l'apartheid, mais a tenu tout au contraire à le « révéler complètement » au travers d'un outil politique inédit : la Commission Vérité et Réconciliation (CVR). Devant cette Commission, qui n'est pas un tribunal, sont venus témoigner les victimes de l'apartheid et les « pépétrateurs » des crimes contre l'humanité. Pour obtenir de la Commission une amnistie,

ces derniers devaient faire toute la *vérité* sur leurs actes et démontrer leur caractère politique. L'efficace escomptée était double. D'une part, instaurer en toute connaissance de cause la rupture avec la politique d'apartheid, d'autre part et surtout, rendre possible, sinon effective, la réconciliation entre les habitants du pays, comme le montre admirablement bien B. Cassin<sup>1</sup>. Il s'est agi de clore une séquence en s'entendant sur la qualification de son contenu politique, et ce afin de pouvoir passer, ensemble, Noirs et Blancs, anciennes victimes et bourreaux d'autrefois, à la séquence politique suivante. Telle a été l'ambition politique, et non mémorielle ou historique, de la CVR. Comme je l'ai constaté dans les entretiens que j'ai réalisés avec des ouvriers sud-africains en 1997, à l'occasion de mon travail de thèse, tous n'accueillaient pas positivement le choix de l'amnistie, tous ne croyaient pas en ses vertus de réconciliation<sup>2</sup>. Comme d'autres Sud-Africains, issus de diverses classes sociales, ils s'inquiétaient parfois de leur propre ressentiment sur le passé mais ils étaient parfaitement conscients qu'il s'agissait avec la CVR d'un choix politique, tant au niveau de l'État qu'à leur propre niveau. La complexité et l'exemplarité de ce processus politique, l'enthousiasme et l'espoir qu'a soulevé l'abolition de l'apartheid, ont largement occupé la scène politique sud-africaine et concentré l'intérêt international à son endroit jusqu'en 1999 au moins.



Pendant ce temps, l'épidémie de sida se développait dans le pays de manière dramatique, et d'autant plus vite que le pays avait peu conscience du danger qu'elle représentait, tout à l'euphorie de la reconstruction nationale. Jusqu'à fournir à l'Afrique du Sud un titre de gloire bien plus tragique que le précédent (celui de premier pays au monde pour le nombre de personnes contaminées par le VIH) : celui de pays où le Président niait publiquement le lien entre VIH et sida.

« ... LE DISCOURS DE MBEKI  
N'EST PAS INCOHÉRENT  
MAIS ANIMÉ D'UNE RATIONALITÉ  
PARFAITEMENT REPÉRABLE  
ET ANALYSABLE »

Après cinq ans de travail sur le VIH-sida en Afrique du Sud et dans la suite des nombreux articles qu'il a écrits sur cette question ainsi que de l'ouvrage qu'il a dirigé sur ce thème en 2004<sup>3</sup>, Didier Fassin, « anthropologue, sociologue et médecin » nous livre précisément avec *Quand les corps se souviennent. Expériences et politiques du sida en Afrique du Sud*, une synthèse de sa vision sur l'épidémie dans ce pays, reprenant ses travaux précédents et les complétant. Celle-ci s'appuie non seulement sur les statistiques épidémiologiques, une analyse de la presse, de la bibliographie existante et un examen minutieux de la rhétorique présidentielle du président Thabo Mbeki, mais encore sur des entretiens biographiques réalisés avec des malades du sida dans les *townships* d'Alexandra et Soweto et dans l'ancien Bantoustan rural du Lebowa.

Premier aspect de l'ouvrage, il reprend et approfondit les résultats de précédentes recherches. Ainsi, l'auteur montre comment les lois discriminatoires et ségrégationnistes instaurées par l'apartheid, et avant 1948, la

mise en œuvre de pratiques du même ordre contre les populations non blanches, ont abouti à une politique économique basée sur des migrations de travail et organisant une profonde inégalité socio-économique et territoriale entre les différents groupes « raciaux », faisant ainsi le lit d'une épidémie de type sida. Les déplacements de population dans le pays dans les années 1990 et la violence qui y sévit alors ont encore renforcé cette configuration qui explique l'ampleur de l'épidémie. Cette démonstration réitérée à plusieurs reprises dans l'ouvrage, à propos de la santé publique puis des mines et au plan des récits individuels, éclaire la configuration historique spécifique de l'épidémie sud-africaine, et en conséquence, les raisons probables de son déploiement foudroyant. D'autre part, D. Fassin montre de manière convaincante et documentée que c'est aussi cette histoire que T. Mbeki évoque et convoque quand il argumente l'absence de lien de causalité entre VIH et sida, en soulignant qu'avec le sida, il s'agit d'abord d'une conséquence de la pauvreté et des inégalités créées par l'apartheid. Il montre de même, en faisant « l'anatomie des controverses » que c'est cette histoire et l'expérience répétée du racisme et de la discrimination qui nourrissent, non sans fondement, le soupçon systématique du gouvernement à l'égard de la médecine occidentale et le poussent à appeler à temporiser sur l'usage des antirétroviraux et à trouver des solutions proprement africaines pour l'épidémie – des solutions qui seraient aussi la marque de la « renaissance » de l'Afrique. De sorte que, si critiquable soit-il, le discours de Mbeki n'est pas incohérent mais, au contraire, animé d'une rationalité parfaitement repérable et analysable, qui nous est ici rendue intelligible. Ce faisant, D. Fassin insiste à juste titre sur la responsabilité qui incombe au chercheur de comprendre et d'analyser la situation qui se présente à lui, sans céder d'abord à la « démarche dominante qui au contraire ne

cesse d'appeler chacun à prendre parti » (p. 71) et il souligne qu'analyser la logique du raisonnement de Mbeki ne signifie pas pour autant qu'on se rallie à ses thèses hétérodoxes sur le lien entre VIH et sida.

Second aspect de l'ouvrage, D. Fassin déploie la thèse de « l'incorporation de l'inégalité », qu'il avait déjà ébauchée dans *Afflictions...*, caractéristique selon lui de l'épidémie sud-africaine de sida<sup>4</sup>, pour soutenir que « le corps est un passé qui s'actualise dans un présent » (p. 269). Avec cette proposition, il ne se contente plus de montrer d'une part, « comment les disparités sociales deviennent des disparités épidémiologiques, [...] conditions structurelles du développement de l'épidémie » et d'autre part, « comment le sida devient un fait de société culturellement interprété [en ce qu'il] révèle une vérité historique qui met à l'épreuve le corps social<sup>5</sup> ». Il soutient, en s'appuyant sur un commentaire déterministe des récits de vie de ses interlocuteurs que, symétriquement, on ne peut comprendre l'épidémie de sida en Afrique du Sud, ses enjeux, son devenir et ses effets, que si l'on accepte de la lire comme la réactivation, dans des « corps », d'un passé : l'apartheid, qu'on aurait voulu trop vite, « effacer » ou « oublier » au travers de véritables « politiques de l'oubli ». C'est essentiellement au processus de la CVR que D. Fassin pense ici. Pour lui, la Commission incarne, au même titre que les musées ou les livres d'histoire la volonté de « contenir les mauvais souvenirs dans des espaces consacrés ». « Pour que perdure l'arc-en-ciel de la réconciliation nationale, les mauvais souvenirs doivent être effacés », affirme-t-il en effet (p. 64). L'auteur soutient que cette opération, dont il fait l'objectif de la Commission, a échoué et que « ce qui se joue autour du sida, de la dramatique explosion de son incidence en une décennie, l'inextinguible controverse sur ses causes et ses traitements, représentent le contrepoint de la trop belle histoire de la

reconstruction nationale » (p. 15). Didier Fassin délivre ainsi son jugement sur l'efficacité de la CVR, telle qu'il la conçoit, et assoie aussi son point de vue sur « l'Afrique du Sud post-apartheid » confrontée au sida. Ce faisant, il est également amené à préciser ce qui caractérise à ses yeux le travail de l'anthropologue.

« ANALYSER LA LOGIQUE  
DU RAISONNEMENT DE MBEKI  
NE SIGNIFIE PAS [...] QU'ON SE RALLIE  
À SES THÈSES HÉTÉRODOXES  
SUR LE LIEN ENTRE VIH ET SIDA. »

Je souhaite discuter ici le caractère profondément déterministe de cette analyse et montrer qu'en n'identifiant pas la façon singulière dont l'Afrique du Sud est sortie de l'apartheid et la CVR, comme un outil politique tourné vers l'avenir et marquant, non pas la volonté d'oublier le passé, mais celle de marquer le début d'une nouvelle séquence politique, l'auteur étend à l'excès le champ de sa démonstration sur les causes structurelles de l'épidémie de sida. Il enferme alors l'analyse de l'Afrique du Sud contemporaine dans une vision exclusivement historiciste et causaliste. En particulier, entièrement tourné vers le repérage des traces du passé dans le présent, ce dispositif laisse peu de place à la saisie du présent pour lui-même et comme lieu éventuel de l'élaboration du possible à venir par ceux qui en sont les acteurs. Rien n'est dit sur ce point par l'auteur, qui ne nous livre rien des déclarations de ceux qu'il interroge à ce sujet, bien qu'il mentionne parfois que ceux-ci l'abordent. Ainsi le récit de vie de Phuleng qui ouvre l'ouvrage, dont l'auteur nous dit pourtant qu'il est devenu une arme politique en Afrique du Sud, a-t-il été suivi de prises de position sur la politique de Mbeki face au traitement, mais le lecteur n'en aura nul écho. La « subjectivation » reconnue à Phuleng se limite à sa prise de conscience sur le passé. Car si « les récits des



malades gagnent à être relus à la lumière d'un passé qu'ils ne livrent pas eux-mêmes » et dans lequel le chercheur choisit les « éléments signifiants » (p. 198), en revanche, D. Fassin soutient qu'il faut renoncer à toute intelligibilité de ce que pensent les gens : « car [nous n'avons] que des phrases que nous entendons et [des] corps que nous voyons et dont on sait depuis Wittgenstein

« AU-DELÀ DE LA SURDÉTERMINATION  
DE LA MALADIE [...],  
LES SUD-AFRICAINS, LES MALADES,  
N'ONT-ILS AUCUNE PENSÉE PROPRE  
SUR CE QUI LEUR ARRIVE,  
AUCUN CHAMP D'ACTION POSSIBLE ? »

qu'il est illusoire de prétendre les interpréter au nom de ce qui ne peut être qu'un "mythe de l'intériorité" » (p. 62). Dans cette approche, les personnes interrogées ne sont pas tant des « sujets », susceptibles de se prononcer sur ce qui leur arrive, que des « corps », objets de contamination et témoignages du poids structurel de l'apartheid. En conséquence, l'auteur nous livre une série de récits de vie terribles et poignants, recueillis souvent à quelques semaines du décès des malades et démontrant comment leur situation historique, économique et sociale a participé de leur contamination par la maladie et de leur condition sanitaire et sociale actuelle. Par exemple, une femme née dans les *townships*, qui étant enfant a été violée par ses proches et poussée à la prostitution pour échapper à l'inceste et survivre ; un employé de ferme des anciens bantoustans, exproprié, battu et maltraité par son patron qui a été contaminé puis abandonné par les siens car il est atteint par la maladie, et d'autres encore. « C'est dans ce contexte historique que l'on peut saisir les conditions objectives de production et de reproduction du sida » (p. 327), conclut l'auteur. C'est entendu. Mais au-delà de la

surdétermination de *la maladie* et des conditions de sa reproduction, les Sud-Africains, *les malades*, objets de l'épidémie mais aussi potentiellement sujets de leurs propres vies, n'ont-ils aucune pensée propre sur ce qui leur arrive, aucun champ d'action possible ? À la lecture de l'ouvrage, la réponse est : très peu. Fidèle à son credo, l'auteur affirme que, quand bien même l'apartheid est tombé, les dominés resteront à jamais des dominés.

De fait, sa posture anthropologique elle-même est configurée pour que tout accès au possible ou à une autre interprétation du réel que celle de la réminiscence de l'apartheid soit hors champ. Chez D. Fassin, à l'État la politique, aux individus « l'expérience », qui est leur seul moyen de donner sens au monde.

Pour l'auteur, cette posture est cohérente et connexe de sa conception du travail de l'anthropologue, défini non seulement comme un acteur de « compréhension et d'interprétation », mais encore comme un « médiateur » et un « acteur moral » (p. 302). Il est celui qui témoigne des inégalités ; celui qui révèle ce qui « sans lui, serait tu », en se faisant le porte-parole des souffrances des malades ; celui qui reproche au monde sa coupable « insensibilité politique » face à ces inégalités ; celui qui dit « le bien et le mal », pour se porter du côté du bien (p. 302), et qui puise « dans le passé pour y trouver la clé d'interprétation du présent [...] en s'efforçant [...] de livrer sa propre lecture du monde qui ne peut pas simplement reproduire celle des agents ». Ce faisant « le chercheur use d'une autorité savante dont il doit être conscient et qu'il doit pouvoir critiquer » (p. 197).

La pétition de principes a le mérite d'être très claire et la démonstration efficace pour autant qu'on en accepte les prémisses. Je voudrais cependant en souligner les limites et montrer qu'il existe une posture alternative, à mon sens plus constructive pour l'anthropologie et pour remédier aux inégalités que dénonce l'auteur. Dans un sous-chapitre intitulé « la

## Politique africaine

## 169 Autour d'un livre

rédemption de la mine», D. Fassin, après avoir participé à une réunion où l'Anglo American rendait compte de son programme de prévention et de distribution des anti-rétroviraux aux mineurs malades, fustige le dispositif débutant, jugé limité et peu compromettant et conclut : « Le cas des compagnies minières est paradigmatique : on peut mettre en place des programmes de soins [...] mais à la condition de ne pas revenir sur le passé et de ne pas remettre en cause le présent (il ne peut y avoir ni reconnaissance [de l'exploitation sous l'apartheid ni de ses conséquences pour la santé des mineurs], ni réparation, pas plus qu'on acceptera de modifier les conditions de travail et d'existence) » (p. 285). Les enquêtes de terrain que j'ai menées dans les mines, à deux reprises en 2001 et 2005, à propos de ces programmes et de leur réception par les mineurs, et que j'évoquerai à grands traits ici, m'ont permis de montrer que la situation n'était pas aussi figée<sup>6</sup>. Si, en 2001, ouvriers et patrons s'affrontaient sur le dépistage du sida en convoquant effectivement les références de l'apartheid pour analyser la situation (les patrons n'envisageaient pas d'informer leurs ouvriers en leur communiquant leurs projets et ces derniers y voyant une répétition des relations de travail habituelles sous l'apartheid, leur déniaient le statut d'interlocuteur, bloquaient le succès de l'entreprise), en 2005, forts de cette prise de conscience, facilitée par la restitution des résultats d'enquête, les deux partis avaient profondément modifié leurs relations de travail et autour de l'enjeu du dépistage et du soin qui, dans la mine étudiée, s'avéraient efficaces. Cette anthropologie, que je veux pragmatique et non morale, a été possible en ayant recours non seulement à une contextualisation historique du sida dans les mines, lieu de travail et haut lieu de la politique d'apartheid, mais encore à des observations participantes et surtout à des entretiens avec des mineurs, des soignants, des syndicalistes

et des patrons, lors desquels je considère les personnes interrogées comme des sujets et des acteurs et non pas simplement comme des corps. Pratiquant l'hypothèse d'une séquence politique marquée par la fin de l'apartheid, je ne réfute pas le poids du passé quand mes interlocuteurs le convoquent, je n'écarte pas non plus les propos qui s'en détachent et dessinent ou prescrivent l'avenir. Des inégalités que dénonce l'auteur, la première à combattre n'est-elle pas celle qui place depuis trop longtemps le lieu légitime de la pensée politique du côté du seul savant ?

**Judith Hayem**

Université Lille 1,

Centre lillois d'études et de recherches économiques et sociologiques (Clerse)

1. B. Cassin, « Amnistie et pardon : pour une ligne de partage entre éthique et politique », in B. Cassin, O. Cayla et P.-J. Salazar (dir.), *Vérité, réconciliation, réparation*, « Le genre humain », n° 43, novembre 2004, p. 37-57. Barbara Cassin écrit : « Ce n'est pas une vérité ontologique puisqu'elle est après coup, pas non plus une vérité épistémologique puisqu'elle est "multidimensionnelle" et "plurielle", et pas davantage une vérité historique » : « C'est une vérité politique, ni singulière, ni purement relative, ni universelle, valable pour tous et pour toujours, mais la vérité "particulière" consensuelle à un moment donné d'une communauté qu'elle contribue à fonder [...] » (*Ibid.*, p. 46).

2. La CVR n'était pas le cœur de mon enquête mais j'ai consacré plusieurs études à ce thème. Voir notamment J. Hayem, « La Truth and Reconciliation Commission en Afrique du Sud, clôture subjective d'une séquence politique singulière ou pas ? », communication non publiée à la journée d'étude du Gram, organisée à l'université Paris 8 autour de la notion de « séquence », 31 janvier 2004.

3. D. Fassin (dir.), *Afflictions. L'Afrique du Sud, de l'apartheid au sida*, Paris, Karthala, 2004.

4. D. Fassin, « L'incorporation de l'inégalité. Condition sociale et expérience historique dans le post-apartheid », in D. Fassin (dir.), *Afflictions...*, *op. cit.*, p. 30-37.

5. *Ibid.*, p. 28-29.

6. Voir J. Hayem, « Histoire collective et responsabilité individuelle. Conditions de la mobilisation politique contre le sida dans les mines », in D. Fassin (dir.), *Afflictions...*, *op. cit.*, p. 201-233.





## LE POINT DE VUE DE FRED EBOKO

Ce livre marque une étape qu'il ne faut pas se risquer à qualifier d'ultime dans la production de Didier Fassin sur le sida en Afrique en Sud. En effet, il ne faut pas minimiser l'extraordinaire capacité de cet auteur à produire, à écrire, à partir d'un terrain dont on aurait pu penser que son équipe et lui-même en avaient dit plus que l'essentiel, comme aurait pu le laisser penser l'ouvrage collectif paru sous sa direction assez récemment : *Afflictions*<sup>1</sup>... Que s'est-il passé entre les deux livres pour que l'auteur nous offre un second « volume » ? Cette question recouvre ce qui restera sans doute comme la particularité et l'exceptionnalité de D. Fassin : une capacité étonnante à écrire – y compris à partir du même terrain – sans la frénésie des auteurs compulsifs, avec la même assurance, le même calme. Il l'aborde comme si c'était la première production livresque de ce long périple sud-africain, intergénérationnelle (chercheurs et étudiants) et internationale (avec des chercheurs français et sud-africains). À la différence d'*Afflictions*..., le livre que nous commentons est fondamentalement différent en ce qu'il est un ouvrage écrit seul et qu'il plonge en même temps dans les profondeurs des dynamiques sociales et politiques du sida en Afrique du Sud et dans les réflexions politiques et anthropologiques de l'auteur. De toute évidence, Didier Fassin en avait encore sous le coude puisque au fil de la lecture s'étiote la question que tous ceux qui s'intéressent à la question du sida en Afrique et aux travaux de D. Fassin se sont nécessairement posée : que dit-il de plus ? En fait, son travail peut être considéré comme un véritable hommage continu à ses lecteurs, les occasionnels comme les réguliers. Ceux qui n'ont pas lu *Afflictions*... peuvent n'avoir aucun regret en lisant *Quand les corps se souviennent*, ce ne sont pas des romans à épisode, car

il y reprend la même problématique. En revanche, il faut lire ce dernier livre même si on a lu le précédent. L'auteur y adjoint des approfondissements systématiques, des précisions et des arrière-plans sur les débats, les controverses, les enjeux, les drames et les défis que représente le sida dans une société qui a rompu avec l'apartheid et se retrouve confrontée de plein fouet à la pandémie du sida. Après avoir été « le miracle » politique de la fin du xx<sup>e</sup> siècle, l'Afrique du Sud devient un cauchemar épidémiologique avec, en volume, le record du nombre de personnes infectées par le VIH-sida dans un seul et même pays : 6 millions. Entre les deux phénomènes, le pays a connu une « transition » quasi mystique incarnée par la présidence de Nelson Mandela, dont il faut rappeler que le magistrat avait minimisé cette pandémie – Mandela l'a reconnu lui-même. De fait, son successeur a hérité d'une légende politique en même temps que d'une tragédie.

Confrontée à ces deux héritages et portant la responsabilité de poursuivre la normalisation politique, sociale et économique de l'Afrique du Sud post-apartheid, le président Thabo Mbeki n'a pas eu la tâche facile. Sans que l'on comprenne très bien ce qui relevait de la provocation et ce qui concernait l'idéologie, il semble s'être compliqué le travail dans le champ du sida à travers une controverse qu'il a savamment initiée. Alors que Durban allait être la première ville d'Afrique à abriter la conférence mondiale sur le sida en juillet 2000, T. Mbeki a envoyé, en avril de la même année, une lettre aux « leaders mondiaux » (Bill Clinton, Kofi Annan, etc.) dans laquelle il remettait en cause, entre autres, le lien entre le VIH et le sida, entre les moyens thérapeutiques à utiliser au Nord (les anti-rétroviraux) et en Afrique... Cette lettre qui sera reprise et publiée par la suite à travers

le monde – notamment via Internet – a aussi marqué un tournant épistémique dans le travail de D. Fassin en Afrique australe, et plus particulièrement en Afrique du Sud. « La plus grande controverse de l'histoire du sida » (p. 14 et suiv.) allait aussi offrir à l'auteur une occasion formidable de renforcer un argumentaire déjà initié sur « le sida dans les sociétés post-apartheid » qui lie « la fin de la contention politique » à des formes de dérégulation, notamment épidémiologique, et ici politique et axiologique.

D. Fassin prend connaissance très tôt de cette lettre (avril 2000) et commence à en faire une sorte d'herméneutique. Elle est aussi une des trames paradigmatiques de ses travaux dont ce livre est l'un des accomplissements. Elle constitue aussi une illustration de son engagement et de la dénonciation des inégalités dont Thabo Mbeki a souligné la récurrence à travers une posture dissidente. « Dans un monde d'inégalité et de violence, à nos portes comme *a fortiori* à distance de nous, il nous est encore possible de nous rassurer à condition de nous dissimuler le prix qu'il faut payer pour notre réassurance. À cet égard, l'histoire du sida en Afrique du Sud peut être lue comme paradigmatique de ce qui est aujourd'hui ce monde où nous vivons » (p. 395). Dans sa lettre et ses postures, Thabo Mbeki, vu par Didier Fassin, ne ferait que dénoncer l'ordre d'un monde injuste et inégal. L'explication est argumentée, savante, la lettre de Mbeki donne lieu à une véritable exégèse de ce qu'on pourrait appeler « le sens caché du monde ». Il explique avec beaucoup de finesse et de distance pourquoi le discours de l'ancien dauphin de N. Mandela méritait d'être entendu et quel est le rôle de l'anthropologue dans ce type de circonstances. « Entre les tenants de l'orthodoxie scientifique et les soutiens à la ligne gouvernementale, les tensions sont si vives qu'il n'a guère existé, au cours des dernières années, de lieu pour faire le travail que l'on attend d'ordinaire des sciences

sociales, à savoir rendre compte des discours, des positions et des faits. C'est pourtant sur cette ligne de crête inconfortable que je me propose de progresser. La seule justification que je puisse invoquer est anthropologique.

« FASSIN EXPLIQUE  
AVEC BEAUCOUP DE FINESSE  
ET DE DISTANCE POURQUOI  
LE DISCOURS DE L'ANCIEN DAUPHIN  
DE N. MANDELA MÉRITAIT  
D'ÊTRE ENTENDU. »

Elle tient principalement en deux points. En premier lieu, contrairement à la façon dont le débat a été personnalisé autour de la figure du chef de l'État, Thabo Mbeki [...], la contestation de l'autorité du discours biomédical et, à travers elle, la méfiance à l'encontre de l'hégémonie occidentale, n'ont pas été le seul fait de quelques politiciens. Si les positions du gouvernement sur ce dossier ont eu de larges échos dans la société sud-africaine [c'est] parce qu'existaient des conditions favorables à la réception de ces thèses. Ces conditions, que je crois historiques et qui nourrissent les mémoires valent qu'on les considère » (p. 43). Ce long extrait est nécessaire pour comprendre pourquoi on peut interpeller l'orientation heuristique de Didier Fassin dans l'analyse de la posture du Président sud-africain et du substrat que porte son opposition à « l'hégémonie occidentale ». Il nous dit que le discours dissident de Mbeki porte les germes du passé (l'apartheid) et dénonce les inégalités, la pauvreté, les disparités que cette dernière entraîne dans le monde, etc. Soit. Une société juste serait donc, « une société qui se souvient ». Il y a sans doute plusieurs manières de « se souvenir » et au nom de la même séparation du global (et de son corollaire la « domination occidentale ») et de l'universel (l'égalité entre les humains et la justice sociale) ne



peut-on pas inverser la perspective ? S'il a été question pour le président Mbeki de s'insurger contre le mépris et la domination subis « hier » par les Noirs en Afrique du Sud, ne peut-on pas dire qu'il y a pire mépris que d'organiser pour la première fois une des plus grandes manifestations scientifiques sur le sol (sud-)africain ? Lorsque l'anthropologue se situe si bien dans la neutralité axiologique et dans l'analyse de la signification politique du discours de Mbeki, on peut aussi rappeler – ce qu'il souligne par ailleurs – que les détracteurs de Mbeki n'étaient pas tous dans l'idéologie du respect de l'orthodoxie scientifique mais aussi, pour quelques-uns au moins, dans l'appréhension des conséquences pour les patients sud-africains des choix du Président et de ses ministres successifs de la santé ?

« LE LIVRE PLONGE DANS  
LES PROFONDEURS DES DYNAMIQUES  
SOCIALES ET POLITIQUES DU SIDA  
EN AFRIQUE DU SUD ET DANS  
LES RÉFLEXIONS POLITIQUES ET  
ANTHROPOLOGIQUES DE L'AUTEUR. »

Outre le fait que la République sud-africaine soit une démocratie avec une force critique interne qui n'a pas manqué de s'opposer aux thèses du Président, on peut aussi rappeler, pour « se souvenir », que quelques dictateurs africains du passé justifiaient le monolithisme et l'autoritarisme par des arguments différentialistes similaires à ceux que T. Mbeki a utilisés. Par ailleurs, n'y a-t-il pas un risque, même léger, de glisser des déterminants historiques de la posture de T. Mbeki vers un finalisme qui consisterait à penser que n'importe qui dans les mêmes conditions historiques et sociales aurait agi de la même manière ? La variable personnelle ne permet-elle pas de nuancer le poids de la mémoire dans les envolées idéologiques du président Mbeki ? Au-delà de toutes les disqualifications

symboliques subies à cette occasion par Mbeki et significatives de l'amnésie de certains, dénoncées à juste titre par Fassin, on peut aussi suggérer d'autres perspectives, autant pour l'anthropologue engagé que pour la posture distanciée du chercheur. En effet, si le livre de D. Fassin déconstruit avec acuité, justesse et précision, les raisons politiques de la déraison scientifique et surtout les causes historiques et sociales du choc épidémiologique, on peut aussi proposer des balises pour que le lecteur rapide ne soit pas induit en erreur. La souffrance d'hier ne justifie pas tout et n'épargne pas des égarements qui peuvent être « universels ». En bref, avec ou sans passé de l'apartheid, un leader africain peut se tromper et entraîner des incidences négatives en matière de santé. Parmi celles et ceux qui l'ont souligné, on peut aussi accorder à un certain nombre le crédit de n'avoir été ni amnésiques, ni racistes et à d'autres encore, comme D. Fassin le souligne lui-même, de s'être portés hier comme aujourd'hui du côté des « dominés » – je pense ici à l'association Treatment Action Campaign (TAC).

La construction des identités sociales et individuelles relève aussi de combinatoires complexes qui permettent de faire la part des choses entre les déterminants sociaux et des orientations individuelles. S'il est incontestable que certains phénomènes sont généraux et soulignés si bien dans l'œuvre de D. Fassin – dans ce livre comme dans l'ensemble de ses travaux – comme le caractère indicible de certaines douleurs, il faut rappeler qu'ils n'en sont pas pour autant des déterminants absolus. En ce sens, nous pouvons suggérer que soit (re)considérée la sociologie de l'expérience, qui permettrait sans doute de mettre en perspective le caractère composite et aléatoire des destins individuels sans nier ni les pesanteurs du passé ni les contraintes du présent, en Afrique du Sud comme ailleurs. Rappelons l'explication de François Dubet,

l'initiateur de ce qu'il nomme lui-même une théorie à moyenne portée: « La notion d'expérience sociale [...] désigne les conduites individuelles et collectives, dominées par l'hétérogénéité de leurs principes constitutifs, et par l'activité des individus qui doivent construire le sens de leurs pratiques au sein même de cette hétérogénéité<sup>2</sup>. »

La mémoire n'est pas l'histoire. Elle reconstruit le poids de l'histoire et les chocs du passé. Elle les met à la disposition du présent, de ses conjectures et de ses conjonctures, sur des modalités aléatoires. Il se trouve que les sciences sociales ont pour vocation de rendre intelligibles ces phénomènes. C'est ce à quoi Didier Fassin aura consacré ce qu'il faut bien appeler une œuvre dont ce livre est un élément

majeur. Entre son engagement de chercheur et l'effort de distanciation, il joue entre des registres qu'il maîtrise parfaitement. Toute la force, la subtilité et la falsifiabilité du paradigme de Didier Fassin tiennent sur cette corde raide, entre la démonstration magistrale et l'ouverture possible à d'autres perspectives.

#### Fred Eboko

IRD, UR 002 – Acteurs et systèmes de santé en Afrique, Marseille, Fondation Paul Ango Ela de géopolitique en Afrique centrale, Yaoundé

1. D. Fassin (dir.), *Afflictions. L'Afrique du Sud, de l'apartheid au sida*, Paris, Karthala, 2004.

2. F. Dubet, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Le Seuil, 1994, p. 15.

## LA RÉPONSE AUX CRITIQUES DE DIDIER FASSIN

Je suis reconnaissant à *Politique africaine* et à mes deux lecteurs d'avoir proposé cette évaluation croisée de mon livre et ce d'autant que, comme le devine Fred Eboko lorsqu'il utilise le qualificatif « ultime » pour le caractériser, il s'agit d'un ouvrage qui a pour moi une signification toute particulière, tant pour son objet – l'expérience de l'affliction que j'essaie d'opposer à l'anesthésie politique contemporaine – que pour sa méthode – le type d'anthropologie que je m'efforce de défendre en l'illustrant<sup>1</sup>.

À quoi servent les sciences sociales ? À cette question de formulation très durkheimienne, je répondrai, dans une ligne plutôt webérienne, qu'elles nous permettent de rendre le monde plus intelligible. Le défi est d'autant plus grand qu'une situation est donnée par les acteurs comme incompréhensible et rejetée dans les profondeurs de l'irrationnel. En Afrique du Sud, deux faits sont apparus comme tels

aux yeux de la plupart des commentateurs : la progression inédite de l'épidémie de sida ; la succession de controverses auxquelles elle a donné lieu. Pour tenter d'expliquer la première, on a eu recours au classique paradigme culturaliste, à travers l'invocation d'une supposée promiscuité sexuelle et, de manière plus anecdotique, du viol des jeunes filles vierges. Pour rendre compte de la seconde, on a accusé les autorités sud-africaines, et notamment le Président et ses ministres de la santé, de calcul politique ou de troubles psychologiques. Dans les deux cas, le ton des commentaires faisait alterner l'indignation et la dérision : on dénonçait ou l'on moquait. Dans les deux cas aussi, les argumentaires étaient sous-tendus par une double évidence du présent, poussée jusqu'au présentisme, et de l'acteur, fût-il irrationnel.

À cette lecture morale qui impose un jugement *a priori*, j'ai donc voulu substituer une



approche fondée sur une enquête ethnographique qui mêle ce qui se joue dans une réunion scientifique et dans un hôpital rural, dans les cercles du pouvoir et parmi les malades des *townships*. Et plutôt que cette approche anhistorique et individualisante, j'ai privilégié l'inscription des faits dans une temporalité longue et dans des logiques sociales.

« LA DOMINATION ÉCONOMIQUE ET SYMBOLIQUE N'EST PAS LEVÉE DU JOUR AU LENDEMAIN, DU SEUL FAIT – BIEN SÛR, ESSENTIEL – DU RÉTABLISSEMENT D'UNE ÉGALITÉ DE DROIT. »

Ce faisant, je n'ai évidemment pas le sentiment d'avoir innové tant je suis convaincu que beaucoup de sociologues et d'anthropologues partagent ces principes élémentaires. Il se trouve qu'en Afrique du Sud, mais également en France ou aux États-Unis où j'ai eu l'occasion de présenter mes travaux, ces banalités de ma démarche étaient particulièrement difficiles à énoncer et à entendre, puisque dès que je m'employais à les mettre en œuvre dans ma recherche, j'étais soupçonné de vouloir justifier le pouvoir dans ses erreurs ou de tomber dans un relativisme dangereux. À cette critique, Judith Hayem en ajoute une autre : celle du déterminisme, qu'elle décline sur une série de registres – historicisme, causalisme, pessimisme, etc. – que je voudrais reprendre puisqu'elle me donne l'occasion de mieux préciser ma position.

L'histoire récente de l'Afrique du Sud a quelque chose de presque miraculeux : le passage du régime le plus déshumanisant, par son racisme et sa violence, à une ère de reconstruction nationale, démocratique et pacifique, grâce à des hommes et des femmes remarquables dominés par la figure de Nelson Mandela. La Commission Vérité et Réconciliation, qui représente un modèle du genre parmi tous les dispositifs imaginés après les

dictatures et les guerres depuis un demi-siècle, consacre ce passage. Deborah Posel, mais également Richard Wilson et Bogumil Jewsiewicki entre autres, tout comme les plus grands écrivains, de John Kani à André Brink en passant par Achmat Dangor, en ont montré la puissance fédératrice mais aussi les limites au regard des expériences extraordinairement diverses qui ont été celles des personnes vivant sous l'apartheid. C'est dans cette ligne que je situe mon enquête sur le sida. Me faire dire que « l'opération a échoué », c'est à la fois se méprendre sur ce que j'appelle le « contrepoint de la trop belle histoire » dont la Commission aurait été le point final et méconnaître la complexité de tout travail collectif sur la mémoire. Si l'on pense en termes d'échec et de réussite – et tant qu'à le faire, la Commission est une remarquable réussite – on se prive de comprendre le ressentiment qui mine encore les relations sociales aujourd'hui : de ce point de vue, Thabo Mbeki marque une profonde rupture avec son prédécesseur dans le rapport politique au passé. On peut certainement défendre une vision enchantée du monde, mais le prix à payer est simplement de ne pas le comprendre. À l'inverse, on peut s'efforcer de présenter une lecture plus réaliste, sans verser dans le pessimisme : je développe dans le livre les éléments qui me paraissent au contraire porter vers l'optimisme pour autant qu'il s'appuie sur les choses comme elles sont plutôt que comme on aimerait qu'elles soient. Pour parler comme Reinhart Koselleck, l'horizon d'attente des Sud-Africains démocrates jusqu'au début des années 1990 était la fin de l'apartheid, mais le champ d'expérience de l'après-apartheid s'est avéré bien plus compliqué qu'il n'avait été imaginé, beaucoup me l'ont confié ; c'est l'espoir et l'honneur de cette société de construire aujourd'hui un nouvel horizon d'attente qui s'appuie sur ce champ d'expérience.

Dans cette perspective, dire que l'histoire est incorporée, c'est faire un constat sur la

## Politique africaine

## 175 Autour d'un livre

présence du passé en suivant une tradition intellectuelle, au demeurant plurielle, qui va de Walter Benjamin à Maurice Merleau-Ponty, se prolongeant notamment chez des sociologues comme Pierre Bourdieu et des anthropologues tels que Paul Farmer. Ce n'est pas considérer les agents sociaux « simplement comme des corps », mais peut-être souligner qu'ils ont aussi des corps que l'histoire marque très inégalement, ce qui aboutit à ce qu'en fonction de leur catégorie socio-raciale, certains ont des espérances de vie de vingt à trente ans supérieures à d'autres. Ce n'est pas affirmer que « les dominés resteront à jamais des dominés », mais peut-être remarquer que la domination économique et symbolique n'est pas levée du jour au lendemain, du seul fait – bien sûr, essentiel – du rétablissement d'une égalité de droit. C'est ce que l'ethnographie des *townships* ou des anciens *bantoustans* rappelle malheureusement : j'essaie ainsi de montrer, à travers des histoires de vie et des observations de terrain, comment les structures sociales et les pesanteurs du passé se reproduisent dans les conditions d'existence de la majorité de la population. Au risque d'être taxé de déterminisme, je suis bien obligé de rendre compte de cette réalité. Mais elle n'est pas exclusive d'un présent et même d'un futur, comme le reproche m'en est fait. Le sixième et dernier chapitre est entièrement consacré à ce présent de la vie, de la survie et de la renaissance dans l'expérience des malades, entre immanence et transcendance. Il me faut ici préciser un point général de méthode que j'illustrerai à travers la situation des mines et le développement de programmes de prévention et de traitement qu'évoque Judith Hayem. Je me réjouis évidemment de cette évolution. Cependant, je ne peux pas me satisfaire, pour la décrire et l'analyser, d'entretiens avec quelques responsables de ces actions et représentants des syndicats, aussi intéressants ces discours soient-ils. Lorsque ces acteurs décrivent le succès de leurs réalisations

et les imputent à une bonne volonté partagée, je mets cette assertion en rapport avec d'autres faits : la responsabilité historique des compagnies minières qui conduit au même moment à l'engagement de procès contre ces entreprises aux États-Unis ; les retombées positives attendues et du reste reconnues en termes d'image qui trouve sa valorisation effective dans le cours des actions à Wall Street ; le licenciement et souvent le renvoi dans leur pays des mineurs étrangers à l'encontre desquels la xénophobie n'épargne pas les rangs syndicalistes et certains milieux gouvernementaux. Tout ceci n'est pas dans le discours des acteurs interrogés, mais ce n'est pas leur faire injure que de considérer précisément qu'ils sont des acteurs obéissant à des logiques et déployant des stratégies : on sait depuis longtemps, et Anthony Giddens l'a suffisamment rappelé, que l'*agency* ne s'oppose pas à la structure.

« ON SAIT DEPUIS  
LONGTEMPS [...] QUE L'“AGENCY”  
NE S'OPPOSE PAS  
À LA STRUCTURE. »

Mais peut-être une clarification supplémentaire est-elle ici nécessaire. Le chercheur tend souvent à présenter les individus qu'il rencontre et dont il restitue les propos – ici les acteurs de la mine – comme s'ils lui étaient transparents et comme s'ils l'étaient à eux-mêmes. C'est contre cette illusion que s'élève Wittgenstein dans la phrase que je cite dans mon ouvrage (p. 62) et que reprend Judith Hayem. L'enjeu n'est pas seulement épistémologique – l'impossibilité d'atteindre une sorte de vérité de la conscience, voire de l'inconscient – mais aussi déontologique – le respect que l'on doit aux acteurs qui ne se livrent pas tout entier à l'investigation ethnologique. Lorsque la jeune Phuleng me raconte son histoire, dans le passage évoqué, il me



faut intégrer dans la production de sa subjectivité cette forme particulière de subjectivation qui est à l'œuvre aujourd'hui dans les récits qu'enregistrent les malades du sida pour constituer des *memory boxes*. C'est donc bien pour des raisons scientifiques et éthiques que je prends au sérieux son existence de sujet : je ne la considère pas seulement comme porteuse d'un discours qui me raconterait son histoire mais aussi pour ce qu'elle se veut, une voix qui demande justice.

Pour finir, je reviendrai sur un point essentiel. Je me réclame, dans ce travail comme dans d'autres, d'une anthropologie politique et morale. Il y a visiblement un malentendu sur le mot politique et un contresens sur la question de la morale. Je voudrais les lever l'un et l'autre. En premier lieu, « à l'État la politique, aux individus l'expérience », me dit-on. Ce n'est pas ainsi que je vois les choses. J'ai suffisamment développé ailleurs et dans ce livre la question du politique et du gouvernement, dans une perspective foucauldienne mais aussi arendtienne, comme décentrement par rapport à la question de l'État, comme inscription dans les existences des personnes, comme enjeu dans la vie de la société, pour ne pas y revenir : la fin du livre est consacrée aux « politiques de la vie », mettant notamment

en parallèle celle du gouvernement et celle des associations. En second lieu, on me soupçonne de vouloir faire de « l'anthropologue un acteur moral ». C'est confondre description et prescription. Mon propos est qu'il n'y a pas d'anthropologie – ou de sociologie – qui se situerait dans un au-delà de la morale. Le croire c'est tomber dans le piège de l'aveuglement moral comme naguère certains pouvaient affirmer que l'on pouvait se situer en dehors du politique. Je ne dis pas que l'anthropologue doit être un acteur moral, mais simplement qu'il l'est : mieux vaut dans ce cas en faire l'auto-analyse. C'est ce que j'essaie pour les autres et pour moi-même. Mais sur ce point comme sur bien d'autres relevés par mes deux lecteurs, j'ai bien conscience, ainsi que l'écrit Fred Eboko, de me tenir « sur une corde raide » – ou une ligne de crête.

**Didier Fassin**

Ehess, Université Paris 13

Iris, Institut de recherche interdisciplinaire  
sur les enjeux sociaux

1. L'ouvrage a été depuis édité en anglais : D. Fassin, *When Bodies Remember. Experience and Politics of AIDS in South Africa*, Berkeley, University of California Press, 2007, 365 p.

ANDRÉANI (Gilles)  
 HASSNER (Pierre) (dir.)  
*Justifier la guerre ? De l'humanitaire  
 au contre-terrorisme*  
 Paris, Les Presses de Sciences Po,  
 coll. « Références », 2005, 364 pages.

Les organisateurs d'un colloque en charge de la publication de ses actes connaissent les effets pervers des délais qui séparent l'un et les autres, notamment celui de la dilution avec le temps des avancées qu'il a éventuellement concrétisées. Cet ouvrage y échappe, en partie, parce que les contributions qu'il contient (dont la plupart avaient été originellement présentées lors donc d'un colloque organisé au Ceri en janvier 2004) ont été largement remaniées et actualisées en vue de sa parution. Sa lecture laisse néanmoins, par moments, une curieuse impression de « daté » tant les évolutions ont été rapides sur le plan des équilibres internationaux, surtout depuis le début 2006. C'est-à-dire dans les mois immédiatement postérieurs à la sortie du livre. Une bonne partie des articles (et des travaux du groupe de recherche organisé au sein du Ceri en 2003 et 2004) avaient pour prémisses, en effet, la problématique de l'unilatéralisme américain et de ses effets dans un environnement où le règne, pour plusieurs années au moins, d'une unique superpuissance semblait être assuré. D'où découlaient les réflexions et débats suscités par son mode de recours à l'outil militaire.

Or, l'échec américain en Irak, ses difficultés croissantes en Afghanistan, la poursuite d'actions terroristes spectaculaires sous le label d'« Al-Qaida » (quoi qu'ils puissent recouvrer), ainsi enfin que la contestation croissante de la politique de l'administration républicaine tant sur la scène intérieure qu'internationale ont rythmé l'année 2006 et se poursuivent en 2007.

Cependant, la qualité et la diversité des textes ainsi réunis surmontent cette difficulté conjoncturelle, grâce aussi au choix des sujets. Après une remarquable introduction des codirecteurs complétée par un avant-propos (S. Hoffman),

l'ouvrage s'ouvre avec des contributions, certaines de haute portée théorique (telles celles d'A. Colonomos ou C. Mellon), qui revisitent avec beaucoup de pertinence le concept de « guerre juste », pour le confronter aux « contradictions contemporaines ». Dans une seconde partie (intitulée « Guerres et contre-terrorisme »), la qualification même, entre autres, de la lutte contre le terrorisme comme « guerre » est questionnée. Si C. Bertram considère qu'elle est parvenue à un certain nombre de résultats (p. 203), particulièrement en terme d'endiguement de la menace, G. Andréani (par ailleurs ancien directeur du CAP) marque plus de réserve, soulignant que « les États-Unis restent réticents à considérer le nationalisme [comme] une force de mobilisation anti-américaine essentielle au Moyen-Orient » (p. 193).

La dernière partie intéressera spécialement les juristes et politistes internationalistes, à travers notamment l'exposé des points de vue des juristes américains néoconservateurs par leur chef de file (M. J. Glennon et sa fameuse théorie de la désuétude s'agissant de l'article 2, paragraphe 4 de la Charte des Nations unies), et leur sévère et rigoureuse réfutation par P. Bulher. S'y trouvent aussi abordées les questions de justice pénale internationale et de légitimité (avec A. Garapon et W. Thomas).

Le livre se termine par une conclusion de P. Hassner bien dans le style inimitable qui est le sien. Brassant le tout et partant de l'« ambiguïté des objectifs » et des « dilemmes des moyens », il formule trois propositions. Entre la force et la loi il y aurait place pour « la norme, la coutume et la négociation » ; entre la domination et la gouvernance il plaide pour un « régime semi-constitutionnel mixte » qui organiserait un équilibre entre inégalité et réciprocité, pluralisme et solidarité ; enfin l'institutionnel devrait pleinement inclure « l'adaptation réciproque d'institutions ambiguës et de changements contradictoires » (p. 349 et suiv.). Il n'est pas sûr cependant que ce programme, très aronien dans la formulation, soit vraiment adapté à la nature des conflictualités actuelles





ou latentes au Moyen-Orient, comme aussi en Afrique... Les récents développements en Somalie ou au Darfour semblent même montrer le contraire. Une autre critique peut être formulée : l'ina-déquation du sous-titre (« De l'humanitaire au contre-terrorisme ») au moins en son premier terme. Or, il n'est guère question d'humanitaire, sauf par allusions, dans le livre... Il s'agirait donc plutôt là d'un effet éditorial de facilité. On exprimerait enfin un regret : deux textes particulièrement intéressants restent malheureusement trop isolés dans l'ensemble. Celui, dense, de M. Berdal sur les Nations unies et le multilatéralisme, et la remarquable et percutante contribution d'E. Chevallier sur « Leçons d'après guerres et légitimité ex-post », nourrie de son expérience personnelle de conseiller spécial de B. Kouchner au Kosovo.

**Philippe Ryfman**

CHALFIN (Brenda)

*Shea Butter Republic : State Power, Global Markets, and the Making of an Indigenous Commodity*

Londres, Routledge, 2004, 295 pages.

Dans la lignée des travaux publiés par P. Stone, A. Haugerud et P. Little (*Commodities and Globalization : Anthropological Perspectives*, Lanham, Rowman et Littlefield, 2000) ou W. Van Binsbergen et P. Geschiere (*Commodification : Things, Agency, and Identities*. Münster, LIT, 2005), qui tentaient de retracer les multiples trajectoires et régimes de valeur de biens en circulation, cet ouvrage offre une contribution nuancée et richement documentée à travers la « biographie économique » (p. 1) de la noix et du beurre de karité au Ghana. L'examen des processus de marchandisation précoloniale, coloniale et post-coloniale du karité, processus liés aux articulations entre marchés local, régional et international, révèle une série de paradoxes, qui permettent à l'auteur de conclure que la filière du karité ghanéen n'est pas uniquement subordonnée aux changements de l'économie mondiale. Les

connexions et disjonctions variées qui ont marqué la trajectoire du karité ghanéen doivent être étudiées en regardant de près le marché local, pour interroger le caractère hégémonique des régimes économiques mondiaux et ses mécanismes de marchandisation. Le cas du karité se prête particulièrement bien à un tel questionnement. Contrairement à d'autres matières premières, comme le café ou le cacao, le karité est indigène à la savane ouest-africaine et relève de l'histoire longue de l'économie régionale. Intégré dans le commerce à longue distance, il occupe aussi depuis longtemps une place importante dans les usages domestiques. La circulation extra-locale de karité a pris une nouvelle dimension lorsque l'État colonial a découvert son potentiel d'export en tant que matière première à bas prix. L'entrée des noix de karité dans cette sphère à faible valeur marchande a été une première étape au sein d'une chaîne commerciale de multiples dé- et re-valorisations sur le marché mondial. Si le karité s'est d'abord intégré aux marchés mondiaux en perdant ses origines – dans un premier temps en tant que source primaire pour la production de matières grasses végétales et dans un deuxième temps en tant que substitut de beurre de cacao (CBE) –, il est ensuite entré dans un nouveau régime de valeur lorsqu'il a été découvert par l'industrie cosmétique. Il est ainsi passé d'une situation de faible « identité commerciale » à une réinscription territoriale à forte valeur ajoutée (p. 182), et les produits de beauté occidentaux dérivés du karité puisent dans le champ référentiel africain.

En six chapitres, l'auteur retrace cette trajectoire en mettant en avant l'articulation entre économie rurale et économie mondiale. Elle place au centre de l'analyse le rôle changeant de l'État et la persistance des femmes du nord du Ghana dans la production, la transformation et la distribution de karité. Les deux premiers chapitres sont probablement les plus forts de l'ouvrage : s'appuyant sur un riche corpus d'archives, Chalfin met en relief les contradictions de l'administration coloniale britannique dans la mise en place d'un marché d'exportation des noix de karité. À travers

une *thick description* à la Geertz, Chalfin illustre ces tensions coloniales entre agents privés et acteurs étatiques pour souligner que l'intégration d'un produit tropical dans un marché mondial n'allait pas de soi. Le rôle des femmes dans le façonnement et les transformations du marché de karité, et leur résistance aux « attentes de l'administration coloniale concernant l'intensification du travail » (p. 120), sont soulignés.

Cette ambiguïté initiale, l'auteur en décrit la persistance dans les chapitres suivants, qui traitent des multiples restructurations de la filière de karité liées au changement du rôle de l'État postcolonial, à la libéralisation, puis à la privatisation. L'ethnographie n'est peut-être pas toujours suffisamment « épaisse », mais elle souligne bien la centralité des stratégies féminines et leurs repositionnements tactiques face à l'émergence d'une main-d'œuvre masculine et vis-à-vis de l'État agissant comme interface avec le marché mondial. Contre la vision néolibérale d'une disparition de l'État-nation, Chalfin documente la capacité régulatrice de l'État ghanéen dans la commercialisation de karité à l'échelle locale, régionale et internationale.

Cet ouvrage ambitieux est une contribution importante au vaste champ des études sur la mondialisation grâce à son approche historique et son souci constant de la recontextualisation des séquences supposément (*seemingly*) nouvelles de la « mise en marchandise » du karité. Toutefois, l'auteur ne parvient pas toujours à mener ce projet à son terme, notamment lorsqu'il s'agit de l'articulation entre la production locale et les mécanismes de la requalification du karité dans la consommation cosmopolite, qui est l'objet du chapitre sur « le karité comme nouvelle marchandise globale » ; si elle y démontre l'aspect paradoxal de cette réévaluation, elle ne parvient pas à démontrer la complexité de ce nouveau marché et n'analyse pas en profondeur les mécanismes de consommation qui le sous-tendent, ce qui aurait pu permettre de repenser en totalité cette chaîne de marchandisation et ses contradictions.

**Nina Sylvanus**

CHARTON-BIGOT (Hélène)  
RODRIGUEZ-TORRES (Deyssi) (dir.)  
*Nairobi contemporain*  
Paris, Nairobi, Karthala, IFRA, 2006,  
527 pages.

Ainsi que le rappelle Hélène Charton-Bigot dans sa préface, la gestation de ce livre a été longue, comme le signe patent du caractère insaisissable de cette ville aux identités multiples. Mais convenons que cela valait la peine de patienter. L'introduction de John Lonsdale permet de situer Nairobi historiquement. À travers trois thèmes (les relations politiques et économiques entre la ville et la campagne, le contrôle de la propriété urbaine et la nature du travail en ville), il montre qu'être citoyen dans le Kenya colonial est un phénomène qui ne va pas de soi. Le conflit social central au Kenya, celui qui a présidé à une société de classes est, selon J. Lonsdale, « essentiellement un processus rural et non urbain ».

Le livre est ensuite découpé en trois parties qui s'efforcent de rendre la complexité contemporaine de cette ville, dont la population a été multipliée par dix au moins entre le début des années 1960 et aujourd'hui.

La première est consacrée à la cohabitation, parfois l'affrontement, entre politiques publiques et informalité. Claire Médard révèle à quel point Nairobi a toujours été une ville singulière et foisonnante, ville ségréguée où ont fleuri de gigantesques bidonvilles, ville de la débrouille urbaine, de la spéculation foncière aussi, où les instruments légaux de l'utilisation des sols ne sont que partiellement respectés. Nairobi est un lieu compartimenté (racialement, ethniquement, géographiquement), dans lequel les pauvres sont territorialement confinés et où la question du contrôle de la terre est toujours d'une brûlante actualité politique. Pour autant, de véritables politiques publiques trouvent racine dans cet espace complexe, comme en témoignent les articles de Deyssi Rodriguez-Torres sur la rénovation urbaine, de Mathieu Mérino sur la gestion des déchets et d'Anne Bousquet sur la gestion de l'eau dans le bidonville



de Kibera. Ces politiques peuvent servir les intérêts électoraux de certaines personnalités politiques, elles sont parfois peu efficaces, mais elles débouchent aussi sur des actions de coproduction entre acteurs publics et privés.

La seconde partie se focalise sur les identités urbaines. En contrepoint à l'article de Claire Médard, Danielle de Lame tente une ethnologie du promeneur à Nairobi pour en saisir toutes les incongruités, les ravissements comme les outrances. Bien que les pratiques sociales soient enracinées dans une histoire ancienne, elles font l'objet de redéfinitions constantes, qui touchent autant les lieux que les personnes. Naîtrait ainsi une « culture de l'ombre », se développant dans les interactions entre groupes parfois très distincts. Quelques trajectoires communautaires et religieuses sont analysées afin de comprendre les dynamiques contradictoires qui s'échafaudent dans la ville. Indo-Kenyans (Michel Adam), musulmans (Anne Cussac et Nathalie Gomez), pentecôtistes (Yvan Droz) font corps avec Nairobi mais y déploient des stratégies bien différenciées, tant en fonction de leur intégration réelle ou imaginée que de leur volonté d'affirmation sociale comme politique.

La troisième partie se penche sur la question du pouvoir. Winnie Mitullah, après avoir décrit le système des autorités locales, tente de clarifier les défis de la gouvernance. Elle conclut à une certaine inefficacité, en raison des tractations incessantes autour de l'allocation des ressources tant financières que symboliques. Mais le pouvoir ne se dit pas seulement dans l'espace des institutions, il existe aussi dans la lutte pour le contrôle des espaces déviants et délinquants. Le banditisme urbain répond à des codes, des hiérarchies très prégnantes, ainsi que le dévoile Musambayi Katumanga. Quant aux *matatu*, ces minibus qui constituent le moyen de transport le plus utilisé par les habitants de Nairobi, ils sont l'objet d'appropriations concurrentes entre opérateurs plus ou moins informels et criminels dans un espace libéralisé (Mbuga Wa-Mungai). Nairobi est décidément une ville de mobilisations populaires,

même lorsque le contrôle administratif et policier est fort. Hervé Maupeu dresse une cartographie des lieux à l'identité marquée, dans lesquels des rituels politiques ont pris naissance : plusieurs parcs de Nairobi sont ainsi devenus des sites symboliques de la contestation. En forme de conclusion, il relève combien l'expression violente est une caractéristique de la vie politique kenyane : l'autoritarisme s'adapte facilement au multipartisme, et l'on reste encore loin de la négociation d'un véritable contrat social. Pour autant, lieu de tensions manifestes, Nairobi reste aussi un lieu vigoureux où s'expriment de multiples formes de modernité, au-delà des clivages traditionnels qui rythment la trame politique et sociale du pays. C'est tout le mérite de ce livre passionnant de l'avoir montré.

**Jérôme Lafargue**

---

CLAUZEL (Jean) (dir.)  
*La France d'outre-mer (1930-1960).  
 Témoignages d'administrateurs  
 et de magistrats*  
 Paris, Karthala, coll. « Hommes  
 et sociétés », 2003, 883 pages.

À l'origine de cet ouvrage se trouve le travail de dix anciens administrateurs et de deux anciens magistrats de la France d'outre-mer, mené entre 2000 et 2003. Ils ont souhaité répondre au « sentiment d'urgence de témoigner » qu'ils partageaient avec une partie de leurs anciens camarades. Pour constituer les bases de leur documentation, ce groupe de recherche a envoyé un questionnaire détaillé au millier d'anciens élèves de l'École nationale de la France d'outre-mer (Enfom) encore vivants au jour de leur recensement. Les 200 réponses reçues ont constitué le socle de leur réflexion, complété par les 106 ouvrages de souvenirs publiés par d'anciens administrateurs. Le choix de l'année 1930 comme point de départ de l'ouvrage se justifie par le parti pris de ne s'appuyer que sur des témoignages. En effet, les auteurs n'ont reçu aucune

## Politique africaine

**181** La revue des livres

réponse à leur questionnaire pour les années précédentes. La date de 1960 se justifie, elle, par la décolonisation et la disparition du métier pour lequel ils avaient été formés. Mais ces limites chronologiques ne correspondent pas tout à fait à la période traitée. En réalité la majorité des témoignages concernent la période de l'après-guerre et la dernière génération d'administrateurs. De plus, ces hommes, formés à un métier qui a disparu quelques années après leur entrée en fonction, ont dû se reconvertir et leur deuxième vie professionnelle n'est pas passée sous silence. L'ouvrage se concentre donc majoritairement sur les années 1945-1965, sur la période de l'État colonial tardif.

Un ordre chronologique et géographique prévaut, chaque chapitre étant signé par son auteur. Une première partie s'ouvre sur un chapitre général et factuel, revenant sur les politiques coloniales de la France entre 1930 et 1960. Le chapitre suivant concerne la formation reçue à l'Enfom et traite aussi bien des origines sociales et géographiques des élèves, que de l'explication de leur « vocation » ou de leur ressenti par rapport à l'école, à l'enseignement, à leurs professeurs ou aux directeurs de l'école. Viennent ensuite les trois parties les plus importantes de l'ouvrage, qui se déclinent selon des zones géographiques : les différents aspects du métier d'administrateur sont décrits pour l'Afrique, Madagascar puis l'Indochine. Les cinquième et sixième parties sont consacrées à l'inspection et à la justice ; enfin le dernier chapitre, qui dépassant les bornes chronologiques annoncées, s'intéresse au devenir des administrateurs après la disparition de leur métier, avec un essai de recensement des différentes reconversions dans les secteurs publics et privés. Selon les auteurs, l'objectif de ce travail était de présenter leur action sans la commenter, telle qu'ils l'avaient perçue, en laissant à d'autres (chercheurs, historiens) le soin d'utiliser leurs témoignages. Et les auteurs affirment leur volonté de neutralité. Toutefois, si ce livre n'est pas un plaidoyer justifiant l'action coloniale, il n'est pas non plus exempt d'une certaine nostalgie et reste

parfois marqué par les schémas de pensée de la colonisation. L'utilisation de certains concepts ou formules en témoigne, tels cette idée de la nécessité d'apporter les « bienfaits de la civilisation et de combattre la tyrannie africaine » (p. 127), la description du fétichisme ou les références à la coutume (p. 124), à la « société traditionnelle » (p. 167) ou au « niveau de civilisation », ou encore l'idée de populations indigènes acquises au bienfait de la puissance impériale (p. 161). Le livre ne fait pas clairement le choix du témoignage ou de l'analyse, ce qui rend parfois le propos confus. On peut regretter aussi certains défauts factuels, des références ou des datations de témoignages imprécises, ou encore cette deuxième bibliographie rassemblant les écrits « scientifiques » des administrateurs, difficilement utilisable dans la mesure où elle ne suit pas les règles de présentation usuelles. Mais précisément il ne s'agit pas d'un ouvrage scientifique : il n'a pas été rédigé par des professionnels de l'écriture du passé et ne peut pas être jugé comme tel. Si on l'utilise pour ce qu'il est, à savoir un recueil de témoignages construit par les acteurs eux-mêmes dans un souci de rapporter leur expérience, cet ouvrage fournit des apports évidents.

Il offre d'abord le regard des acteurs sur leur propre action, un regard certes rétrospectif, mais riche et souvent honnête, qui éclaire notre analyse de la colonisation. Au-delà des clichés et des idées reçues, ce travail témoigne de la diversité et de la complexité des formes prises par la colonisation en rappelant l'absence de doctrine coloniale figée et définitive, que ce soit lors de la formation ou sur le terrain. Le livre insiste sur la diversité des méthodes de colonisation en fonction des terrains et des hommes et sur les évolutions fondamentales de l'administration coloniale dans ses derniers instants, ainsi que la variété des expériences et des points de vue. De plus, il rassemble un ensemble considérable d'informations utiles sur des domaines parfois délaissés par l'analyse scientifique car il propose surtout une vision synthétique et globale de la situation coloniale, ce qui manque dans l'historiographie



récente. La bibliographie analytique des récits de souvenirs d'anciens administrateurs est particulièrement intéressante et les témoignages rassemblés dans les « Mémoires éparses » sont riches et souvent passionnants. Si l'objectif de ses auteurs était de fournir des matériaux à la réflexion sur la colonisation, on peut dire qu'il a été dignement atteint.

**Camille Lefebvre**

DENIS (Philippe)  
BECKER (Charles) (dir.)  
*L'Épidémie du sida en Afrique  
subsaharienne. Regards historiques*  
Louvain, Paris, Academia-Bruylant,  
Karthala, 2006, 427 pages.

« Quarante-cinq millions de personnes seraient porteuses du VIH au moment où nous écrivons ces lignes, dont 70 % en Afrique subsaharienne, une région, il faut le préciser, où réside 10 % de la population mondiale », écrit Philippe Denis dans le chapitre introductif à cet ouvrage collectif (p. 20) qu'il codirige avec Charles Becker. Ce dernier rassemble quatorze contributions dont neuf chapitres issus de communications présentées lors d'un colloque organisé par la chaire d'études africaines de l'université de Louvain (11-13 mars 2004) et cinq chapitres commandés à divers auteurs.

Ce préambule souligne une fois encore l'impérieuse nécessité d'agir pour les malades au Sud, en facilitant notamment l'accès aux antirétroviraux. À la dimension morale et politique que les auteurs donnent à ce travail s'ajoute un projet d'historiens, dans la tradition anglophone d'études socio-historiques sur les systèmes de santé en Afrique ou plus largement sur la question de la gouvernamentalité (travaux de R. Packard, *White Plague, Black Labor...*, 1989, M. Vaughan, *Curing their Ills: Colonial Power and African Illness*, 1991 ou É. Silla, *People are not the same. Leprosy and Identity in Twentieth-Century Mali*, 1998). Les textes réunis dans cet ouvrage s'articulent à une

double problématique. Ils abordent la question de la « nouveauté » de l'épidémie de sida en alimentant la réflexion sur son statut d'événement d'une part. D'autre part, sa nature multidimensionnelle est discutée à partir de diverses contributions ayant trait à ses aspects sociologiques, politiques et culturels. Dans ce cadre, deux thèmes principaux sont abordés, celui de la dynamique de l'épidémie sur le continent à travers une explication des variations régionales et celui de la périodisation de l'épidémie en favorisant l'expression de périodisations parfois divergentes parce que localisées et relevant de l'expérience d'acteurs appréhendant l'épidémie différemment, qu'ils soient infectés ou affectés, témoins ou acteurs de la lutte contre la maladie, chercheurs ou formateurs.

On retrouve donc ici les multiples discours sur le sida, témoignant de la diversité des expériences. Ce projet consistant à refuser la production d'un discours homogène et à préférer la diversité des significations et des expériences associées au sida sur le continent souffre cependant de sa qualité : il donne par moments le sentiment d'un catalogue, sentiment renforcé par la nature différente des contributions, certaines relevant des sciences sociales quand d'autres prennent plus la forme de témoignages, de chroniques réflexives d'acteurs impliqués dans la lutte comme formateurs ou cliniciens. Dans un numéro spécial de la revue *Terrain* consacré à la notion d'événement, A. Bensa et É. Fassin écrivent : « Partout la mémoire, qu'elle soit orale ou graphique, implicitement ou même explicitement évoque en écho l'événement – ce choc qui dans un passé plus ou moins lointain, posa les conditions à partir desquelles l'univers local devait se réorganiser » (A. Bensa et É. Fassin, « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, 38, 2002, p. 7). L'événement comme rupture entre un passé et un présent prenant un sens local, mais dont l'histoire nous apprend qu'il s'inscrit également dans des séries, se donne à lire dans les diverses contributions. Si cet ouvrage ne pose pas fondamentalement un regard nouveau sur l'épidémie (difficile

## Politique africaine

## 183 La revue des livres

en effet de faire différent dans le flot de publications chaque année sur le sujet), l'invitation faite aux chercheurs à prendre en compte la dimension historique de l'épidémie est salutaire, comme l'ouverture qu'il permet aux travaux anglophones pour le lectorat francophone. Cette qualité doit en partie à la situation des deux coéditeurs de l'ouvrage et à leur expérience de l'étanchéité persistante entre les recherches francophones et anglophones sur le sida en Afrique. L'un, Charles Becker, chercheur francophone, est également modérateur de la liste internationale de discussion en anglais H-West Africa, tandis que Philippe Denis, professeur à l'université du Natal en Afrique du Sud, est également professeur invité à l'université de Louvain. Ainsi, au-delà de contributions dépassant les frontières linguistiques classiques en Afrique (les textes publiés concernent l'Afrique de l'Est, de l'Ouest, australe et centrale, l'Afrique lusophone et la corne de l'Afrique n'étant pas abordées) les coéditeurs ont pris soin de rendre disponible sur internet une version de l'ouvrage en anglais, condition indispensable d'un vrai dialogue (<[www.refer.sn/rds/article.php3?id\\_article=245](http://www.refer.sn/rds/article.php3?id_article=245)>).

**Frédéric Le Marcis**

ISSIAKA (Mandé)  
STEFANSON (Blandine) (dir.)  
*Les Historiens africains et  
la mondialisation*  
Paris, Karthala, 2005, 400 pages.

La présente publication réunit les contributions de plusieurs historiens, issus d'horizons divers, ayant participé au III<sup>e</sup> Congrès de l'Association des historiens africains (AHA) qui s'est tenu du 10 au 14 mai 2005 à Bamako au Mali. Le thème retenu pour ce congrès, « Les historiens africains et la mondialisation », a donné à ces derniers la possibilité de coller à l'actualité. Ce fut l'occasion pour eux en particulier d'apporter leur contribution à la compréhension de la mondialisation, concept analysé ici sur la longue durée afin de restituer la profondeur historique du phénomène.

Les articles regroupés dans l'ouvrage se répartissent en cinq parties et dépassent la thématique centrale du congrès.

La première partie, « Des économies africaines mondialisées d'hier à aujourd'hui », livre à la réflexion des analyses sur les conditions d'insertion des sociétés africaines dans l'économie capitaliste à partir notamment de l'emploi de la force de travail des autochtones et de l'introduction des cultures d'exportation comme le coton. Les études soulignent la violence de la mobilisation de la main-d'œuvre locale appelée à servir sur les chantiers coloniaux, en même temps qu'elles montrent la marginalisation des producteurs africains dans les centres de décision où se discutent les prix des produits. L'exemple de la production de coton en Afrique de l'Ouest révèle l'extrême fragilité des producteurs africains dans l'économie mondialisée, lesquels subissent les fluctuations des prix, les conséquences des crises ainsi que les politiques de restructuration.

Face à la mondialisation actuelle, avec son lot d'exclus et de marginaux, quelle peut être la réponse des Africains pour peser dans les relations internationales? Les contributions regroupées dans la deuxième partie du livre apportent toutes la même réponse: l'unité africaine. Elles posent comme une nécessité vitale l'intégration du continent africain. Pour ce faire, la récente Union africaine est l'enjeu majeur qui doit permettre de passer des incantations des théories panafricaines et des modèles d'intégration, notamment de l'OUA, à la réalisation effective de l'unité africaine.

Les deux parties suivantes traitent de thématiques plus historiques, en rapport avec les débats actuels de l'historiographie africaine. Les communications présentées proposent une réflexion critique fort pertinente sur l'historiographie africaine de ces dernières années, jetant ainsi un pavé dans les positions des historiens africains notamment sur la question de l'esclavage et de la traite atlantique. Les réflexions épistémologiques autour de l'exercice du métier d'historien – Quelle histoire? Pour quel public cible? Et pour quoi faire? – témoignent



d'un désir de renouvellement de la discipline, qui s'exprime par exemple à travers les sujets sur les perceptions, les chimères et les attitudes des historiens de l'Afrique, la périodisation de l'histoire africaine ou encore la nécessité de revisiter les études africaines en France.

Enfin, la cinquième et dernière partie de l'ouvrage est consacrée à la question des langues. Dans le contexte de la mondialisation actuelle, les langues africaines apparaissent comme le véhicule de la pensée africaine dans sa relation au reste du monde ; tout comme, à travers la tradition orale, elles doivent participer à la conservation et à la perpétuation de la mémoire collective.

La diversité des contributeurs de cet ouvrage montre la volonté des historiens de l'Afrique de s'organiser à l'échelle du monde pour renouveler leur discipline. Un petit regret toutefois : sous le titre « Les historiens africains et la mondialisation », on s'attendait à trouver une réflexion sur la mobilité des historiens de l'Afrique (notamment les Africains) et leur visibilité dans le champ général des sciences historiques. Cela apparaît aussi comme un enjeu de la mondialisation.

**Clotaire Messi Me Nang**

MANN (Gregory)

*Native Sons. West African Veterans and France in the Twentieth Century*  
Durham, Londres, Duke University Press,  
2006, 333 pages.

Gregory Mann, *assistant-professor* en histoire à l'université Colombia, est l'auteur d'un des plus remarquables ouvrages sur les anciens combattants de l'armée française en Afrique de l'Ouest.

Remarquable, tout d'abord, par la méthode employée. G. Mann associe en effet une micro-histoire, celle de la vie personnelle d'acteurs racontée par eux-mêmes dans la région de San (Mali), et l'histoire générale alimentée par une recherche approfondie dans les archives civiles et militaires ainsi qu'une bibliographie exemplaire.

L'auteur ne précise pas combien de temps il a passé sur le terrain, mais la précision du travail, l'évidente familiarité avec les hommes de ce pays suffisent à démontrer la valeur de l'enquête. Pour autant, l'auteur souligne avec force que son travail n'est pas de l'histoire orale, ni une histoire orale qui prétendrait être plus « vraie » que l'autre, parce qu'elle serait la voix des Africains. Comme un certain nombre de chercheurs aujourd'hui, il s'en méfie au contraire. Ce qui ne veut pas dire qu'il la néglige, puisqu'il a réalisé une série d'interviews lors de ses deux séjours à San en 1996 et 1997 ; mais il les a réalisées, explique-t-il avec une impertinence sympathique, « en se délestant de tout l'attirail de l'historien de l'oralité. Premièrement du magnétophone, puis du carnet de notes, et finalement, du questionnaire lui-même, selon la profondeur de ma relation avec mon interlocuteur et des points de vues et de l'information que je cherchais » (p. 13).

Remarquable d'autre part par son intérêt historique. Dans les premiers chapitres G. Mann part des histoires exemplaires de trois membres du même lignage, les deux frères Coulibaly, Kérétygi et Nianson, et du fils de ce dernier, Sékou devenu chef d'état-major de Modiba Keita (ce qui lui valut d'être emprisonné après la chute de ce dernier). Il les adosse à une histoire érudite d'un groupe qui devient incontournable dans le jeu social et politique au Mali et ailleurs : les Anciens combattants. Mais il en montre aussi toute l'équivoque. Venus de milieux wasolo, (les Coulibaly ont été enrôlés sous le *jamu* de leur patron, Traoré), ils sont négligés ou tenus en suspicion par l'Administration coloniale dans un premier temps. Ils sont soutenus par les associations métropolitaines d'Anciens combattants dès les années 1930 (le lecteur apprend ainsi beaucoup de choses sur les premiers pas des associations locales en Afrique). Ils seront récupérés et relativement choyés, mais tardivement d'ailleurs (l'auteur consacre plusieurs pages fort intéressantes à la mission Ligier de 1947 qu'il compare avec peu d'exagération à celle de Blaise Diagne en 1918), et sont toujours trouvés en porte-à-faux.

## Politique africaine

## 185 La revue des livres

Très mal vus au temps de la lutte nationaliste caractérisée par une grande violence, pas seulement verbale, contre ceux qui apparaissaient comme les « chiens des Blancs », ils sont héroïsés par la suite. L'auteur démontre à quel point la position de ce groupe social des Anciens combattants est capitale dans l'histoire de l'Afrique de l'Ouest française, non seulement pendant la période coloniale mais également depuis ; comment elle se relie aussi à la période précoloniale par un facteur négligé, celui de l'esclavage. G. Mann établit en effet un lien étroit entre les anciens esclaves woloso et les soldats, remarquant d'ailleurs avec humour : « Au Mali, je n'ai jamais entendu une personne se déclarer woloso, et peu sont fiers d'un tel passé. Mais la fierté et la mémoire sont deux choses différentes » (p. 33). Cette position « entre deux chaises » leur valut une image changeante. Du côté africain, ils n'ont jamais été des héros des Indépendances et ont dû concilier la fidélité à l'ancienne « Mère-Patrie » et l'adhésion à la nouvelle Nation.

Vecteurs d'un certain modernisme entre les deux guerres, les Anciens combattants deviennent « les débris d'une vieille relation » (p. 213). Du côté français, la sympathie a été plus forte à l'égard des Sénégalais qu'à l'égard des anciens supplétifs musulmans d'Algérie... La prise en charge des protestations des « sans-papier » par une partie de la gauche française y a contribué non sans ambiguïté cependant, pourra-t-on faire remarquer, car la valorisation des « Sénégalais » des deux guerres mondiales fait oublier ceux des guerres coloniales d'Indochine et d'Algérie.

On ne saurait émettre de véritables réserves sur ce livre. Peut-être est-il néanmoins exagéré d'affirmer que la contribution des Africains sur le front occidental dans la Grande Guerre a été « majeure » (p. 17). Car après tout, ils ne furent qu'un peu plus de 134 000 à rejoindre la France pour une présence constante de plus de 2 millions d'hommes sur le front. Mais ceci est un point secondaire dans le travail de G. Mann. On peut aussi regretter que les développements sur « un obscur » article 71 de la loi de finances de 1960

(p. 142), qui a permis la « cristallisation » des pensions et des retraites des Anciens combattants d'outre-mer, soient un peu maigres. Également, que les distinctions entre retraite du combattant, retraite militaire et pensions de diverses sortes n'aient pas été plus éclaircies, tant le grand public tend à tout confondre aujourd'hui, surtout depuis le succès du film *Indigènes*.

Au total, il s'agit bien d'un vrai livre d'historien, modèle par sa méthode d'histoire sociale et d'histoire des mentalités, et comblant un vide historiographique par la richesse des informations et l'intérêt de ses conclusions. Ajoutons qu'il est vivant et ignore le jargon polémique et pseudo-scientifique. Et pas ennuyeux, qualité qui se fait rare !

**Marc Michel**





**Rubrique réalisée avec le concours de Michèle Boin et le soutien de l'Afrika Studiecentrum de Leiden**

*Africa*  
(Londres)  
Vol. 77, n° 2, 2007.

T. C. McCASKIE, « The life and afterlife of Yaa Asantewaa »; B. KELLY et R. B. BENING, « Ideology, regionalism, self-interest and tradition: an investigation into contemporary politics in northern Ghana »; J. HAMER, « Decentralization as a solution to the problem of cultural diversity: an example from Ethiopia »; J. MOHAMED, « Kinship and contract in Somali politics »; K. PYPE, « Fighting boys, strong men and gorillas: notes on the imagination of masculinities in Kinshasa ».

*Africa*  
(Rome)  
Année LXII, n° 1, mars 2007.

S. BELLUCCI, M. KATUMANGA et E. OTENYO, « Kenya "political" versus "civic" education »; GBODJE SEKRE ALPHONSE, « 1903-1929: le rail en Côte d'Ivoire »; M. ZAMPONI, « Africa australe: governance della terra »; S. SARÈ, « OAU's model law ».

*African Affairs*  
(Londres)  
Vol. 106, n° 423, avril 2007.

M. YAHYA, « Polio vaccines – "no thank you!" barriers to polio eradication in Northern Nigeria »; J. BLACKER, « The demography of Mau Mau: fertility and mortality in Kenya in the 1950s: a demographer's viewpoint »; J. G. FRYNAS et M. PAULO, « A new scramble for African oil? Historical, political, and business perspectives »; P. D. WILLIAMS, « From non-intervention to non-indifference: the origins and development of the African Union's security culture »; K. S. FRIDY, « The elephant, umbrella, and quarrelling cocks: disaggregating partisanship in Ghana's fourth

republic »; F. REYNTJENS, « Briefing. Democratic Republic of Congo: political transition and beyond ».

*African Studies*  
(Londres)  
Vol. 66, n° 1, avril 2007.

E. BÄHRE et B. LECOCCQ, « The drama of development: the skirmishes behind high modernist schemes in Africa »; L. SCHNEIDER, « High on modernity? Explaining the failings of Tanzanian villagisation »; G. THOMPSON, « "Is it lawful for people to have their things taken away by force?" High modernism and ungovernability in colonial Zimbabwe »; E. BÄHRE, « Beyond legibility: violence, conflict and development in a South African township »; S. VAN WOLPUTTE, « Cattle works: livestock policy, apartheid and development in Northwest Namibia, c. 1920-1980 »; P. GESCHIERE, « Epilogue. "Seeing like a State" in Africa: high modernism, legibility and community ».

*African Studies Review*  
(Amherst, MA)  
Vol. 50, n° 1, avril 2007.

A. MAMA, « Is it ethical to study Africa? Preliminary thoughts on scholarship and freedom »; R. E. HOWARD HASSMANN et A. P. LOMBARDO, « Framing reparations claims: differences between the African and Jewish social movements for reparations »; V. T. LE VINE, H. WAMBUII et M. A. KLEIN, « Commentaries »; R. E. HOWARD-HASSMANN, « Reply to the commentaries »; C. BOONE, « Africa's new territorial politics: regionalism and the open economy in Côte d'Ivoire »; S. WANJALA NASONG'O, « Political transition without transformation: the dialect of liberalization without democratization in Kenya and Zambia »; H. WASSERMAN, « Is a new worldwide web possible? An explorative comparison of the use of ICTs by two South African social movements ».

*Autrepart*

(La Tour d'Aigues)

«On dirait le Sud...»

P. Gervais-Lambony et F. Landy (dir.)

N° 41, 2007.

P. GERVAIS-LAMBONY et F. LANDY, « On dirait le Sud... : introduction » ; J.-M. SALANSKIS, « Sud philosophique » ; F. DUFOUR, « Dire "le Sud" : quand l'autre catégorise le monde » ; B. HOURS et M. SELIM, « Production et perte des sens du Sud » ; J.-P. RAISON, « Nommer, c'est créer un peu : de "Tiers-Monde" à "Tropicalisme" : les avatars d'un vocabulaire » ; C. HANCOCK, « "Délivrez-nous de l'exotisme" : quelques réflexions sur des impensés de la recherche géographique sur les Suds (et les Nords) » ; T. FOUQUET, « Imaginaires migratoires et expériences multiples de l'altérité : une dialectique actuelle du proche et du lointain » ; M. BROSSIER, « La crise de l'autorité dans la famille au Sénégal et en France aujourd'hui : comment penser le décloisonnement des études sur l'Afrique ? » ; [...] ; F. DUREAU et J.-P. LÉVY, « Villes et mobilités au Nord et au Sud : la construction d'une problématique commune » ; I. BERRY-CHIKHAOUI, « Les citoyens face aux enjeux d'internationalisation de la ville. Casablanca et Marseille : où est le Nord, où est le Sud ? » ; [...] ; D. G. HEUZÉ, « Un sud oriental : le cas de l'Inde dans l'invention et l'évolution de la catégorie sud » ; H. FAVRE D'ARCIER-FLORES, « Telesur : une nouvelle forme de communication ? » ; L. ZOSSOU, « Chercheur du sud, sujet du nord : témoignage ».

*Cahiers d'études africaines*

(Paris)

Vol. XLVII, n° 185, 2007.

B. MOROVICH, « La conversion dans une Église akurinu. Le choix d'un réseau non exclusif » ; J.-M. ZAMBO BELINGA, « La scénographie de la déviance dans les scrutins politiques : la violence comme phénomène électoral d'ici et d'ailleurs » ; K. LOFTSDÓTTIR, « Bounded and multiple identities : ethnic identifications of WoDaaBe and FulBe » ;

C. ROTH, « "Tu ne peux pas rejeter ton enfant !" : contrat entre les générations, sécurité sociale et vieillesse en milieu urbain burkinabè » ; C. C. FONCHINGONG et P. T. TANGA, « Crossing rural-urban spaces : the takumbeng and activism in Cameroon's democratic crusade » ; C. DOSSOGNE, « Anxiété et choix, les prémisses d'un processus identitaire ? ».

*Cahiers d'études africaines*

(Paris)

Vol. XLVII, n° 186, 2007.

G. ANDRÉ, « École, langues, cultures et développement. Une analyse des politiques éducatives, linguistiques et culturelles postcoloniales au Burkina Faso » ; A. KIFLEYESUS, « Folk-fairs and festivals. Cultural conservation and national identity formation in Eritrea » ; N. R. HUNT, « Between fiction and history. Modes of writing abortion in Africa » ; M. HILGERS, « Les conflits autour de l'histoire de Koudougou (Burkina Faso) » ; C. PANELLA, « L'éthique sociale du *damansen*. Éducation familiale et orpaillage artisanal dans le Basidibé (Wasolon, Mali) » ; A. DOQUET, « Des sciences humaines à l'islam. Une voie de la recherche malienne ».

*Enjeux*

(Yaoundé)

Dossier : « Femmes, pouvoirs et sociétés »  
N° 30, janvier-mars 2007.

J. V. NTUDA EBODE, « Transversale : "Enjeux et défis du modèle hybride Union africaine-Onu du Darfour" » ; M. E. OWONA NGUINI, « Femmes, relations et positions de pouvoir en Afrique centrale : l'*empowerment* social entre imaginaire et réalité » ; G. TCHOUASSI, « *Empowerment* des femmes au Cameroun » ; E. NGODI, « Femmes, engagement politique et présence dans les sphères du pouvoir au Congo-Brazzaville : disparités réelles, parité virtuelle » ; F. ISSERI, « Approche figurative de la perception de l'espace social ».



des femmes au Cameroun » ; L. BALTZ, « Aminata Dramane Traoré : une femme et une voix au service d'une autre Afrique » ; E. JOSSE, « Femmes, conflits et violences sexuelles en situation africaine » ; C. M. MAFOUKIA, « La déperdition et la récession des compétences scolaires des filles à Brazzaville ».

*International Journal of African Historical Studies (The)*

(Boston)

Special issue: « Continuities in governance in late colonial and early postcolonial East Africa »

A. BURTON et M. JENNINGS (eds)

Vol. 40, n° 1, 2007.

A. BURTON et M. JENNINGS, « Introduction: the Emperor's new clothes? Continuities in governance in late colonial and early postcolonial East Africa » ; J. L. GIBLIN, « Creating continuity: liberal governance and dissidence in Njombe, Tanzania, 1960-1961 » ; T. PARSONS, « The Lanet incident, 2-25 January 1964: military unrest and national amnesia in Kenya » ; M. JENNINGS, « "A very real war": popular participation in development in Tanzania during the 1950s and 1960s » ; A. ECKERT, « Useful instruments of participation? Local government and cooperatives in Tanzania, 1940s to 1970s » ; A. BURTON, « The haven of peace purged: tackling the undesirable and unproductive poor in Dar es Salam, c. 1950s-1980s ».

*Journal of African Economies*

(Oxford)

Vol. 16, n° 3, juin 2007.

M. VERPOORTEN et L. BERLAGE, « Economic mobility in rural Rwanda: a study of the effects of war and genocide at the household level » ; O. S. ADEDEJI et J. THORNTON, « Saving, investment and capital mobility in African countries » ; B. F. H. VAN CAMPENHOUT, « Locally adapted poverty indicators derived from participatory wealth rankings:

a case of four villages in rural Tanzania » ; S. LEVY, « Public investment to reverse dutch disease: the case of Chad » ; M. FAFCHAMPS et B. MINTEN, « Public service provision, user fees and political turmoil ».

*Journal of African History (The)*

(Cambridge)

Vol. 48, n° 1, 2007.

T. C. McCASKIE, « Denkyira in the making of Asante c. 1660-1720 » ; B. MOUSER, « Rebellion, marronage and *Jihād*: strategies of resistance to slavery on the Sierra Leone coast, c. 1783-1796 » ; S. SHANKAR, « Medical missionaries and modernizing emirs in colonial Hausaland: leprosy control and native authority in the 1930s » ; Y. QWARAY LAWI, « Tanzania's operation *Vijiji* and local ecological consciousness: the case of eastern Iraqwland, 1974-1976 » ; E. SCHMIDT, « Cold war in Guinea: the Rassemblement démocratique africain and the struggle over communism, 1950-1958 » ; K. SKINNER, « Reading, writing and rallies: the politics of "freedom" in Southern British Togoland, 1953-1956 ».

*Journal of Contemporary African Studies*

(Pretoria)

Special issue: « The war on terror in the Sahara: myth or reality »

E. A. McDougall (ed.)

Vol. 25, n° 1, janvier 2007.

E. A. McDougall, « Introduction. In the eye of the beholder: provocation, promise and prayer in the Sahara-Sahel » ; E. A. McDougall, « Constructing emptiness: Islam, violence and terror in the historical making of the Sahara » ; J. KEENAN, « The banana theory of terrorism: alternative truths and the collapse of the "second" (Saharan) front in the war on terror » ; D. GUTELIUS, « Islam in Northern Mali and the war on terror » ; C. JOURDE, « Constructing representations of the "global war

## Politique africaine

## 189 La revue des livres

on terror" in the Islamic Republic of Mauritania » ; G. L. TAGUEM FAH, « The war on terror, the Chad-Cameroon pipeline, and the new identity of the Lake Chad Basin » ; J. KEENAN, « Who thought rock art was about archaeology? The role of prehistory in Algeria's terror » ; B. LECOCQ et P. SCHRUIVER, « The war on terror in a haze of dust: potholes and pitfalls on the Saharan front ».

*Journal of Modern African Studies*  
(Cambridge)

Vol. 45, n° 2, juin 2007.

R. DUFFY, « Gemstone mining in Madagascar: transnational networks, criminalisation and global integration » ; D. J. FRANCIS, « "Paper protection" mechanisms: child soldier and the international protection of children in Africa's conflict zones » ; D. HOLTOM, « The challenge of consensus building: Tanzania's PRSP, 1998-2000 » ; R. LEFORT, « Powers – mengist – and peasants in rural Ethiopia: the May 2005 elections » ; J. STRAKER, « Youth, globalisation, and millennial reflection in a Guinean forest town ».

*Review of African Political Economy*  
(Sheffield)

Special issue: « Debates on the left in Southern Africa »

B. G. Jones, J. Bujra et R. Love (eds)  
Vol. 34, n° 111, mars 2007.

B. G. JONES, J. BUJRA et R. LOVE, « Another world is possible » ; W. BROWN, « Debating the year of Africa » ; P. BOND, « Primitive accumulation, enclivity, rural marginalisation and articulation » ; S. VALLY, « From people's education to neo-liberalism in South Africa » ; P. NAIDOO, « Struggles around the commodification of daily life in South Africa » ; R. SOUTHALL, « Ten propositions about black economic empowerment in South Africa » ; G. HART, « Changing concepts of articulation: political stakes in South Africa today » ; S. MOYO et P. YEROS,

« The radicalised State: Zimbabwe's interrupted revolution » ; D. P. THOMAS, « The South African Communist Party (SACP) in the post-apartheid period » ; P. GOODISON, « The future of Africa's trade with Europe: "new" EU trade policy » ; A. I. SAMATAR, « Ethiopian invasion of Somalia, US warlordism and AU shame » ; J. YOUNG, « Sudan: not more diplomacy but popular national struggles » ; P. LAWRENCE, « Collier on war and peace in Africa: statistics in command ».

*Revue internationale de politique comparée*

(Louvain-La-Neuve)

Dossier: « Jean-François Médard »  
Vol. 13, n° 4, 2006.

D.-L. SEILER, « Introduction » ; P. SADLAN, J. COPANS, P. TROUDE-CHASTENEY, A. P. FROGNIER et P. VERCAUTEREN, « Témoignages » ; D.-L. SEILER, « L'échange, le politique et le marché: réflexions maritimes » ; J.-P. DALOZ, « Au-delà de l'État néopatrimonial. Jean-François Médard et l'approche élitaire » ; D. BOURMAUD, « Aux sources de l'autoritarisme en Afrique: des idéologies et des hommes » ; C. GUNNARSON, « Pourrait-on imaginer un "Parrain" suédois? Du crime organisé et de la corruption en Suède ». *Inédits*. J.-F. MÉDARD, « Le système politique bordelais (Le "système Chaban") » ; J.-F. MÉDARD, « Le modèle unique d'État en question » ; J.-F. MÉDARD, « Les paradoxes de la corruption institutionnalisée » ; « Bibliographie de Jean-François Médard ».

LE DOSSIER

**CORRUPTION AND POLITICAL CULTURE IN DEMOCRATIC  
NIGERIA : POPULAR RESPONSES TO PRESIDENT OBASANJO'S  
ANTI-CORRUPTION CRUSADE**

DANIEL JORDAN SMITH

*Nigerian President Olusegun Obasanjo placed fighting corruption at the forefront of his administration. Nevertheless, at the end of his presidency, corruption remained endemic. While many Nigerians were skeptical regarding the sincerity and efficacy of Obasanjo's anti-corruption crusade, these efforts have affected political culture in Nigeria. By making accusations of corruption the currency of political contest, Obasanjo forced competing politicians to expose increasingly detailed accounts of each other's venality, stoking popular anger in ways that his successors may not be able to ignore.*

LE DOSSIER

**SHARIA CONTESTED : DEMOCRACY, DEBATE AND ISLAMIC  
DIVERSITY IN THE SHARIA STATES OF NIGERIA**

SUSAN M. O'BRIEN

*Many observers assumed that the 1999-2000 reintroduction of sharia penal codes in Northern Nigeria marked the end of democratic debate, a viable public sphere, and Islamic religious diversity in this region. This article argues that, to the contrary, sharia projects have stimulated public debate and the mobilization of civil society, and have not produced Wahhabi-oriented uniformity in Islamic identity and practice. Rather, Sufi scholars and ritual practices have retained power and influence even within Kano states ambitious campaign to extend and deepen the impact of sharia.*

LE DOSSIER

**THE POLITICS OF URBAN VIOLENCE IN JOS (PLATEAU STATE,  
NIGERIA), FROM COLONIAL RULE TO THE 2007 ELECTIONS**

ADAM HIGAZI

*This paper explores the social and political history of Jos from the colonial period to the 2007 elections to explain changing patterns of violence in the city. It is argued that the current salience of indigeneity and religion relates to shifts in the configuration of Northern Nigerian and Plateau politics since the First Republic. The Jos crisis of September 2001 is described and compared to previous violent episodes in the city. It is shown that from 1999 to 2007 the corruption, venality and factional divisions of elites reached unprecedented levels, further sharpening ethnic and religious cleavages.*

LE DOSSIER

**THE TRANSFORMATION OF AN ETHNIC MILITIA UNDER  
OLUSEGUN OBASANJO'S REGIME : THE OODUA PEOPLE'S  
CONGRESS**

YVAN GUICHAOUA

*The paper describes the recent evolution of the Oodua People's Congress (OPC), an ethnic militia based in Southwestern Nigeria. The nationalist organisation, born in the mid-1990s in reaction to the military repression, progressively evolved into a vigilante group, also performing crime-fighting operations. Rising financial stakes stemming from these activities, reinforced by the instrumentalisation of the OPC by local politicians, have turned the group into a prominent actor of today's Yoruba society's informal governance.*

LE DOSSIER

**BEING ADEDIBU : ON CONTRACTING (OUT) THE STATE IN NIGERIA**

EBENEZER OBADARE

*Although he has been at the hub of the emergence of a new mode of governance in Nigeria over the past two decades, scholarly analysis of the career of Chief Lamidi Ariyibi Adedibu remains surprisingly scanty. In*

correcting this oversight in the literature, this paper uses the personal and political trajectories of Chief Adedibu as a point of departure for a broader contemporary sociology of Nigerian politics. In emplacing Adedibu within a nuanced context of « local » and « national » politics, it addresses key analytic dilemmas with obvious continental resonances: the emergence and continued success of « Big Men » in Nigerian (African) politics; the social, cultural and (para-) legal conditions that facilitate their tenacity and longevity; and what their survival suggests about the futures of political neopatrimonialism in African societies.

LE DOSSIER

**THE NIGER DELTA UNDER NIGERIA'S VIRTUAL DEMOCRACY**

UKOHA UKIWO

This article attempts to explain the failure of the civilian administration inaugurated in 1999 to address the longstanding Niger Delta crisis. It suggests that the entrenchment of clientelist and patronage politics has led to a situation where resources that should have been used for development have been frittered away in the appeasement of vocal interest groups. The radical rhetoric of local elites championing the resource control agenda has been highly inflammatory. The counter-narrative of good governance, which has been associated with exposure of corrupt practices among local elites, has contributed to overmobilization and radicalization of the Niger Delta peoples.

MAGAZINE

**THE SOUTH-AFRICAN PARADOX : LABOUR CONDITIONS SINCE THE END OF APARTHEID**

NICOLAS PONS-VIGNON ET WARD ANSEEUW

Without question, South Africa has made significant progress since the end of apartheid and the adoption of a very progressive Constitution and legislation, protecting civil, economic and social rights. Nevertheless, based on a detailed description and analysis of the evolution of the working conditions within three sectors (mining, forestry and agriculture), this article shows a marked increase in precariousness of the workers' statuses and situations. The paradox is striking with regard to the high expectations associated with the transition and it reflects the difficult restructuring of South African society.